

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET  
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITÉ LARBI BEN M'HIDI  
OUM EL BOUAGHI  
INSTITUT DE GESTION ET TECHNIQUES URBAINES

**Mémoire**

Pour l'obtention du diplôme de magister en gestion et techniques urbaines

**Option** : Aménagement, urbanisme et développement local

**" PLACE DU 1ER NOVEMBRE 1954  
(LA BRECHE) A CONSTANTINE: ENTRE  
CENTRALITE ET DYNAMIQUE URBAINE "**



Présenté par : **Melle FRADI Hadjer**

Sous la direction du : **Dr. GHENOUCI Ahmed**

**Jury d'examen :**

Président : Pr. MAZOUZ Saïd. Université Oum El-Bouaghi.  
Rapporteur : Dr. GHENOUCI Ahmed. Université Oum El-Bouaghi  
Examineurs : Pr. AICHE Messaoud. Université Constantine.  
Pr. GUENADEZ Zinedine. Université Constantine.

2014/2015

## Remerciements:

Je tiens à remercier toute personne ayant contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce travail de recherche.

Mes remerciements les plus sincères s'adressent tout d'abord à mon directeur de thèse monsieur « GHENOUCHE Ahmed » d'avoir consacré du temps pour me situer, m'orienter et m'aider malgré ses charges pédagogiques.

J'adresse également mes remerciements à monsieur « MAZOUZ Saïd » pour avoir accepté de présider mon jury de thèse.

Toute ma gratitude à monsieur «GUENADEZ Zinedine» et à monsieur « AICHE Messaoud » pour avoir accepté de faire partie du jury et avoir examiné ce travail.

En dernier lieu, je tiens à remercier ma famille qui m'a soutenu et m'a encouragé tout au long du parcours de mes études, tout en adressant un remerciement particulier à mes deux chers oncles « Djamel » et « Yacine ».

**Dédicace :**

A la mémoire de ma chère « mama HADA » ;

A mes chers parents ;

A mon petit neveu MINOU ;

A mes sœurs : SARA, ASMA, et SIRINE ;

A mon adorable grand-mère « nana YAMINA ».

A mon fiancé SALIM.

## Introduction :

La ville a une définition spécifique par l'opposition entre l'intérieur et l'extérieur, entre espaces privés et espaces publics, elle n'a pas de fonction caractéristique, mais en revanche elle met en interrelation toutes les fonctions (habitat, travail, détente, circulation...) à travers le rapport avec l'espace.

Les espaces publics urbains sont devenus, au cours des années soixante-dix, un thème d'étude majeur et très présent dans les discours scientifiques sur l'aménagement des villes.

L'espace public, qui par définition regroupe l'ensemble des espaces de passages et de rassemblements, qui est à l'usage de tous, fait aujourd'hui l'objet d'étude de plusieurs disciplines, qui l'ont appréhendé chacune selon son champ professionnel, en fait d'une discipline à l'autre, le sens se déplace légèrement ; si bien que le géographe, l'architecte, le sociologue ou le philosophe qui parlent d'espace public n'indiquent pas tout à fait la même chose.

En science politique, le concept renvoie à l'émergence d'un espace de débat public *« d'intersubjectivité » c'est-à-dire l'espace public est défini comme ; « un débat à l'intérieur d'une collectivité, d'une société ou entre l'une et l'autre »<sup>1</sup> ;*

Pour les sociologues : *« l'espace public, c'est la chance que l'on donne aux possibilités de rencontres, de reconnaissances, d'interpellations, de*

---

<sup>1</sup> HABERMAS cité par MICHEL BASSAND et al. , 2001, « vivre et créer l'espace public », presse polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, p11.

*conflits, éventuellement, mais aussi de constructions collectives, de transactions ou de régulations fautes desquelles se développent simultanément enfermement tribal ou individuel et scénarios de violence symbolique ou réelle»<sup>1</sup>.*

Ainsi que les rues, marchés et places publiques servent le plus souvent, en tant que support spatial, d'arrière-plan nécessaire à l'observation des comportements individuels et collectifs.

Mais avant d'être entamée par les sciences sociales, la question des espaces publics a été une exclusivité des architectes et urbanistes qui voyaient dans ces espaces les aspects matériels, techniques, et formels.

Pour ces derniers, la notion d'espace public constitue le lieu de la connexion des flux, le lieu d'usage collectif où s'exercent multiples pratiques de la vie urbaine, telles que les rencontres et rassemblements, les services, commerces, le transport et la détente, ...

Les diverses disciplines des sciences humaines ont décrit l'espace public à travers ces multiples caractéristiques en tant qu'élément porteur de centralité au sein des espaces urbains. Or l'espace public central est à la fois celui qui attire ses usagers à des pratiques urbaines et peut résulter d'elles.

Ces pratiques citadines sont liées à l'usage des sites centraux, ainsi qu'aux fonctions qu'ils remplissent, contribuant de ce fait à une certaine dynamique dans le système urbain de ses lieux.

---

<sup>1</sup> YVES GILBERT, 2009, « Espace public et sociologie d'intervention », Presses universitaires de Perpignan.

L'espace public reste au cœur du fonctionnement de la ville dont la place, symbole de la centralité urbaine traditionnelle, continue à jouer un rôle fondamental dans l'organisation du réseau des espaces publics.

Les places centrales gardent leurs authenticités et leurs attractions, car elles puisent leurs forces dans l'identité des peuples.

La croissance spatiale résulte le plus souvent de l'extension du noyau central initial.

Dans cette perspective, il est nécessaire d'établir une courte revue des diverses théories de la centralité, afin de comprendre les dynamiques qui font évoluer les centres urbains.

### Problématique :

Constantine est riche de ses 25 siècles d'histoire, sa vieille ville est caractérisée par ses espaces organisés avec une certaine hiérarchisation spatiale du public au semi public jusqu'au domaine privé.

La médina est originale par son tissu à deux types d'espaces urbains parfaitement intégrés, l'un arabo-musulman et l'autre français.

*C'est un univers urbain constitué de divers espaces publics (de rues, de places, et de petits squares), qui sont au nombre de trois : les espaces originaux localisés dans le tissu ancien faits de rues, ruelles, et de placettes, les espaces issus des réaménagements effectués dans le tissu ancien (nivellement, percement,..), et enfin les espaces publics formés dans le tissu colonial (avenues, place, jardins publiques,...) <sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> ABDELOUAHAB BOUCHARREB, « L'espace public à Constantine: un enjeu de la lutte urbaine... », < <http://pro-urb.over-blog.fr/>>, consulté le 16/05/2013.

L'espace de la Brèche est chargé d'histoire, son nom (la Brèche) est relatif à la fissure provoquée par l'armée coloniale, en 1837, dans le mur de fortification qui protégeait jadis la ville, ce qui a facilité son occupation.

À la limite du tissu urbain de la médina et le commencement du nouveau tissu urbain français (Coudiat) se situe l'espace dénommé « la Brèche ».

Il est au cœur de la ville de Constantine, il constitue non seulement une Brèche dans le tissu urbain mais aussi un noyau central, qui assure une relation directe avec la ville traditionnelle et qui rassemble tous les flux entrants et sortants de celle-ci.

L'accès par la Brèche vers la vieille ville reste le plus facile et le plus important.

Cet espace a subi plusieurs changements et transformations au fil des temps. Des édifices et des aménagements ont été réalisés puis se sont vu démolir.

La Brèche est l'un des espaces constantinois à offrir aussi bien aux citoyens que pour les passagers, un cadre naturel, dans une ville où les espaces verts sont rares et presque introuvables, c'est un espace de vie, de centralité urbaine par excellence : animation, événements, commerces, culture, ...

Au cœur de la ville, entourée par un ensemble d'infrastructures dont un palais de justice, un théâtre régional, des banques, un hôtel des postes, des hôtels, un vaste jardin public, une terrasse aménagée en cafétérias, un marché couverts de légumes et fruits, un parking, l'hôtel de ville, des espaces de commerces piétonniers sous terrains et deux grandes places carrefours, l'espace de la Brèche est extrêmement attractif.

De ce constat, résulte un certain nombre d'interrogations pour cette étude et auxquelles ce travail essayera d'apporter des réponses :

- Quel est le rôle de la centralité de la Brèche dans sa dynamique urbaine ?
- La relation entre la dynamique urbaine et la centralité est au cœur de la question urbaine qui sous-tend cette recherche, quel impact a l'une sur l'autre ?
- Quelle est l'importance de l'espace de la Brèche au sein de la ville ?
- Comment l'espace de la Brèche a-t-il été formé et évolué ?
- Quelles ressources et quelles activités font de la Brèche un espace qui attire ? et qu'elles sont les fonctions qu'il remplit ?
- Qui sont les personnes qui fréquentent « la Brèche » ? Et que viennent faire ces personnes ?
- Est ce que la Brèche est un espace approprié aux besoins de ses usagers ?

#### Hypothèse de travail :

A priori, nous avons émis une hypothèse que nous essayerons d'affirmer ou d'infirmier :

L'attachement sentimental des citoyens à l'espace de la Brèche, la concentration de symboles qu'il renferme et les valeurs dégagées par les édifices historiques sont des facteurs de dynamique de la centralité.

## Méthodologie d'approche :

Dans le but de mieux cerner la problématique, la méthodologie de ce travail repose sur l'approche systémique *où l'espace est considéré en terme d'ensemble cohérent dans sa partie dynamique selon un mouvement, impulsé par des échanges, et animé par des phénomènes d'interaction et des mécanismes de croissances .Ne pouvant montrer dans les détails, et apprécier tous les outils qu'une telle approche<sup>1</sup>.*

Notre position méthodologique s'inspire de la méthodologie d'analyse déterminée par l'architecte français « Philippe PANERAI » dans son livre « Analyse urbaine », pour lui on ne peut comprendre l'entité urbaine qu'en mêlant *l'approche historique, la géographie, le travail cartographique, l'analyse architecturale, l'observation constructive et celle des modes de vie. En affirmant l'importance du dessin comme un moyen de comprendre et de rendre sensible.*

✓ Il s'agit d'une analyse de l'aspect morphologique ou de l'espace urbain :

En faisant une lecture du contexte de cet espace apprécie à plusieurs échelles : choix du site, éléments topographiques et contraintes imposées par celui-ci, situation de l'objet d'étude au sein de la ville et par rapport aux quartiers qui l'entourent ;

En réalisant des croquis et de la photographie pour une connaissance concrète du terrain et un état des lieux rapide et figé en un instant donné.

✓ Une analyse séquentielle : Séquences visuelles

---

<sup>1</sup> BRAHIM BENYOUCEF, « Analyse urbaine Elément de méthodologie », office des publications universitaires, Alger, p48.

Pour « PANERAI » la ville est une succession de séquences perçues par l'observateur à travers un parcours urbain effectué à pied, selon une direction déterminée.

Cette idée de séquences proposée avant par « Cullen » est directement empruntée des techniques du cinéma et de la photographie.

La méthode repose sur l'idée de compréhension du paysage urbain à travers le repérage de ses éléments structurants<sup>1</sup>.

L'idée consiste à isoler et de reconnaître dans une séquence des tableaux qui sont des dispositions schématiques codifiées du paysage.

Sur les bases de l'étude de Kevin LYNCH, la méthode développe les notions de parcours, de nœuds, de secteurs, de repères et des limites, et précise qu'on peut, à travers l'identification de ces éléments, distinguer plusieurs séquences<sup>2</sup> dans un parcours.

Les « sources » en matière d'analyse urbaine sont les lieux eux-mêmes que les ouvrages ou les archives. L'usage d'un appareil photo, le dessin des croquis et le repérage sur les cartes constituent les outils essentiels pour la production des séquences visuelles d'un parcours urbain effectué à pied.

✓ Une étude du contexte historique :

L'analyse des étapes de croissance d'une ville permet de comprendre comment l'histoire a influé sur les formes urbaines : la géographie, les limites d'un territoire et sur ses axes ou pôles de développement.

L'analyse consiste à une recherche documentaire (des ouvrages, archives, articles, documents d'urbanisme et sites Internet) portant sur l'histoire urbaine de l'objet d'étude pour répondre aux interrogations concernant

---

<sup>1</sup> Voir Annexe n°01.

<sup>2</sup> Voir Annexe n°02.

l'origine du nom de l'espace, les événements historiques qui se sont déroulés sur place, ses caractéristiques, l'époque de sa fondation, les transformations qu'il a subi au cours du temps et comment il s'adapte aux nouveaux contextes historiques et culturels.

✓ Une analyse de la composition urbaine :

L'étude de la composition urbaine permet de définir les typologies des architectures et formes urbaines rencontrées, de les comparer et de les classer.

Il s'agit de l'étude des types d'édifices et leur classification selon plusieurs critères (dimensions, implantations, systèmes constructif et esthétique), ainsi que les types des espaces publics : rues et places, avenues et boulevards, squares et jardins, et relier alors dans une même analyse leur tracé avec celui des monuments.

La méthode consiste à la connaissance de l'objet avant de passer à son interprétation. La définition de la typologie passe par 4 phases :

**1. Définition du corpus** : Etant une phase fondamentale d'élaboration du sujet d'étude, la définition du corpus dépend des questions que l'on pose au départ tout en observant deux aspects :

→ Le choix des niveaux : le choix du niveau de lecture du tissu urbain où se pose la problématique se fait en fonction du découpage et de sa pertinence, ça peut être un groupement de parcelles, une parcelle bâtie, un bâtiment, une façade... L'élaboration d'une étude typologique devrait rendre compte de l'articulation de ces différents niveaux pour la compréhension de la cohérence urbaine.

→ La délimitation de la zone d'étude : il est question de la délimitation physique de la ville en question, d'un quartier, d'une place, d'une

rue... Cette délimitation dépend de la problématique, du niveau de lecture (du tissu urbain) choisi et des moyens disponibles (temps, personnels).

**2. Classement préalable** : c'est un premier regroupement qui va permettre l'élaboration des types et qui passe par :

→ Un inventaire : une observation minutieuse des objets qui permet à les décrire et à mettre en évidence les propriétés qui les distinguent.

→ Une vérification des ressemblances, des parentés, et des différences pour établir des critères.

→ Un premier classement, à partir de ces critères, effectué par regroupement des exemples étudiés par familles.

**3. Elaboration des types** : le type se construit, sa construction peut se faire en deux temps :

→ Définition des propriétés des objets qui composent une famille.

→ Définition des types à partir des propriétés communes.

**4. Typologie** : c'est l'étude de l'ensemble des types et de leurs relations qu'entretiennent entre eux et avec le système global.

→ Elle explique comment les types se déforment et certains d'eux déduisent d'autres par croisements, ajouts ou modifications.

→ Elle met en évidence les variations possibles sur chaque type, les équivalences et les hiérarchies qui structurent la forme urbaine.

→ Elle permet la définition des éléments qui fondent la reconnaissance sociale du type et la compréhension de l'architecture dans un tissu.

L'analyse typologique (en phase d'interprétation) suppose des descriptions détaillées. La photographie et la représentation par le dessin participe à cette description.

✓ Une analyse de la pratique de l'espace:

La pratique sociale comprend les activités concrètes (travail, non-travail consommation, fréquentation, trajets...) qui influencent la vie quotidienne.

La compréhension de la pratique de l'espace consiste à identifier les fonctions abritées par l'espace et les usages et les appropriations qui en découlent.

L'analyse de ces pratiques passe par les étapes suivantes :

→ L'identification de l'espace banal de circulation piétonne et l'espace spécialisé.

→ La localisation des différentes fonctions abritées par l'espace public et par les bâtiments qui le bordent.

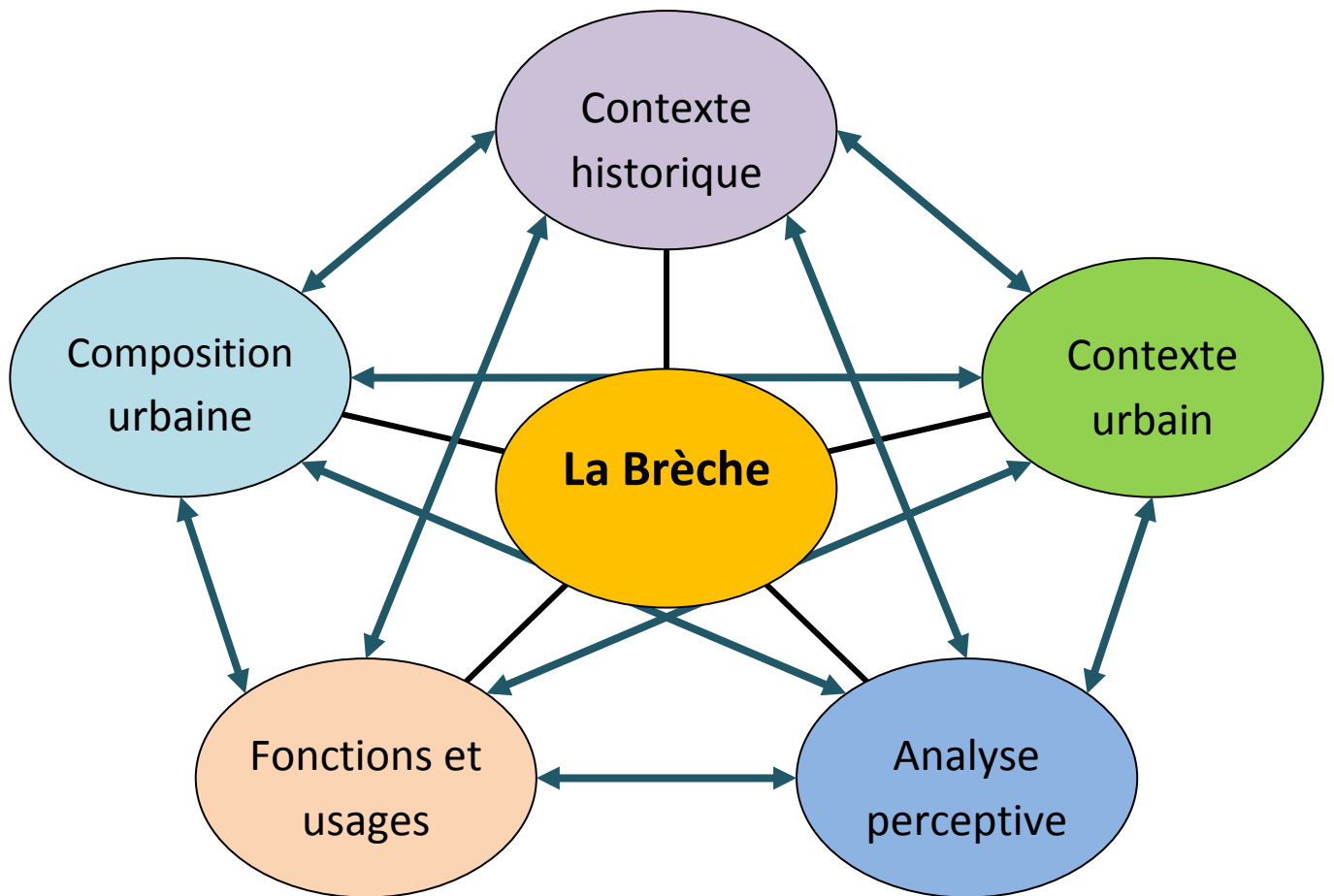
→ L'analyse des flux de mobilité qui traversent l'espace (flux de piétons et flux de véhicules).

→ L'analyse de l'appropriation formelle et informelle de l'espace public.

Les étapes de cette analyse reposent sur la production de plans et la prise de photos effectuées à partir de l'observation du terrain.

Ces méthodes sont censées permettre la compréhension de l'espace de « la Brèche » sous tous ses aspects, à la fois architecturaux et techniques, mais aussi humains, historiques, économiques et sociaux.

Pour mener à terme cette étude, nous avons adopté sur la compréhension globale du fonctionnement de l'espace public de « la Brèche » en tant que système.



Cette approche est fondée sur un travail qui s'appuie avant tout sur l'observation de l'espace public de « la Brèche », sa nature, ses caractères physiques, la perception de ses éléments du paysage urbain, et les usages qui s'y pratiquent. Le travail repose sur des supports d'observations : photos, dessins de plans et de relevés, et des croquis sur photos.

L'approche repose également sur la consultation de documents variés (plans, photos aériennes, photos anciennes, documents d'urbanisme) qui lui donnent la dimension théorique et historique du sujet et qui constitue un complément d'enquête et d'observation.

## Structure de la recherche :

Afin de répondre au mieux à notre questionnement concernant le lien entre la centralité de « la Brèche » et les dynamiques urbaines, notre recherche s'articule sur six volets, deux matérialisés dans la partie théorique et quatre dans la partie « cas d'étude ».

Dans le premier volet de la partie théorique, les termes centres, centralité, places publiques ont été définis et une analyse systémique des places publiques centrales a été élaborée.

Le deuxième volet, le processus de production de centralité et sa relation avec les dynamiques urbaines ont été établis.

Le troisième volet concernant le contexte général de l'espace de la Brèche a été apprécié à plusieurs échelles.

Le quatrième volet, l'aire d'étude a été délimitée et un développement du contexte historique a été élaboré.

Le cinquième volet, la composition urbaine où ils ont été classifiés par types les façades, les voies et les places.

Le dernier volet, l'analyse perceptive de la Brèche a été détaillée ainsi que son aspect fonctionnel.

## LA PREMIERE PARTIE : APPROCHE THEORIQUE

La définition d'objets urbains par les trois entités, en l'occurrence fonction, espace et temps, a pour sujet l'étude de l'évolution de l'urbanisme d'une ville ou d'une partie d'elle.

Les centres, les parties de la ville les plus animées font l'objet de la présente étude.

Pour se mettre d'accord sur les concepts avant d'entrer dans le vif du sujet, nous tenterons d'expliquer, dans le premier chapitre, les notions : « centre » et « centralité » pour mieux les différencier, le sens de la « place publique » puis développer le thème des « dynamiques urbaines ».

Dans le deuxième chapitre, le processus de production des centralités est analysé à la base des facteurs qui favorisent cette production dont l'émergence impacte le système urbain.

## CHAPITRE 01 : LA PLACE PUBLIQUE UN CENTRE ET UNE CENTRALITE

Les places publiques ont toujours été à la fois des centres et des lieux de centralités urbaines.

« Centre » et « centralité » sont abordés et largement expliqués à travers les types des centres et aspects des centralités, la « place publique » est développée par rapport à l'historique de sa centralité dans un long temps.

« Les dynamiques urbaines » sont appréhendées en se référant à leurs fondements pour distinguer leurs formes susceptibles de se développer par la production des centralités.

## 1. Centre et centralité deux concepts distincts:

### 1.1. Définition du centre :

Il existe une multitude d'interprétations du mot « centre », selon le périmètre d'étude ; communal, intercommunal, national, ou même international.

Dans cette étude qui se limite à l'échelle d'une agglomération, le centre-ville est pris en considération, plusieurs définitions sont annoncées :

Le dictionnaire « Robert » lui donne trois définitions :

- ✓ *Le milieu d'un espace quelconque ;*
- ✓ *Le point central doué de propriétés actives dynamiques ;*
- ✓ *Le point de convergence ou de rayonnement ou diverses activités sont concentrées.<sup>1</sup>*

Le PETIT LAROSSE, le définit sous deux angles :

- ✓ Siègne, lieu principal ou notable d'une activité : un centre ouvrier, industriel, touristique ;
- ✓ Partie d'une ville où une activité est dominante : centre d'affaires, centre commercial.<sup>2</sup>

Le dictionnaire en ligne de la langue française propose les définitions suivantes :

- ✓ Quartier central d'une agglomération, généralement le plus ancien et le plus animé ;
- ✓ Centre de la ville où se trouvent les principaux bâtiments

---

<sup>1</sup> PIERRE MERLIN et FRONÇOISE CHOAY, 1988 « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », presses universitaires de France, Paris, p119.

<sup>2</sup> P190.

administratifs , les lieux de culte et les magasins importants .<sup>1</sup>

Selon Racine, « *le centre est à la fois un point (ou pôle) de convergence et de rayonnement, ceci en analogie à l'usage qu'il est fait du terme en physique et en mécanique (centres de gravitation) [. ....].Le centre peut ainsi être abordé à travers les notions de concentration et de densité (populations et activités). Au niveau fonctionnel, le centre-ville regroupe en effet un ensemble de services et de commerces (indépendants des usages quotidiens), d'équipements de loisirs et de culture. Par ailleurs, le centre représente le lieu du pouvoir, qu'il soit financier et/ou économique : s'y trouvent regroupés les directions de services étatiques, les sièges sociaux d'entreprises ou de sociétés. Au niveau symbolique, le centre permet de véhiculer la mémoire collective, mémoire qui s'incarne dans des éléments patrimoniaux particuliers : bâtiments ou espaces publics, tracé et noms de rues, etc. ; cet espace central n'est par conséquent pas figé, mais s'est façonné au cours du temps. Enfin, le centre urbain peut être considéré comme le point de jonction entre sacré et profane, le lieu de transition entre divers niveaux de réalité* ».<sup>2</sup>

Dans « Méthode illustrée de création architecturale », Claire et Michel DUPLAY considèrent que :

- ✓ Le centre est le cœur de la ville – centre géographique et géométrique.
- ✓ Le centre est l'âme de la ville – ensemble de lieux historiques et symboliques.

---

<sup>1</sup> <http://www.linternaute.com> , consulté le : 07/11/13.

<sup>2</sup> VERONIQUE STEIN, 2003, « La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public», thèse de doctorat en géographie, faculté des sciences économiques et sociales, l'université de Genève, p42.

- ✓ Le centre est le ventre de la ville – lieux de commerce, halles.
- ✓ Le centre est le cerveau de la ville – centre culturel et créatif. <sup>1</sup>

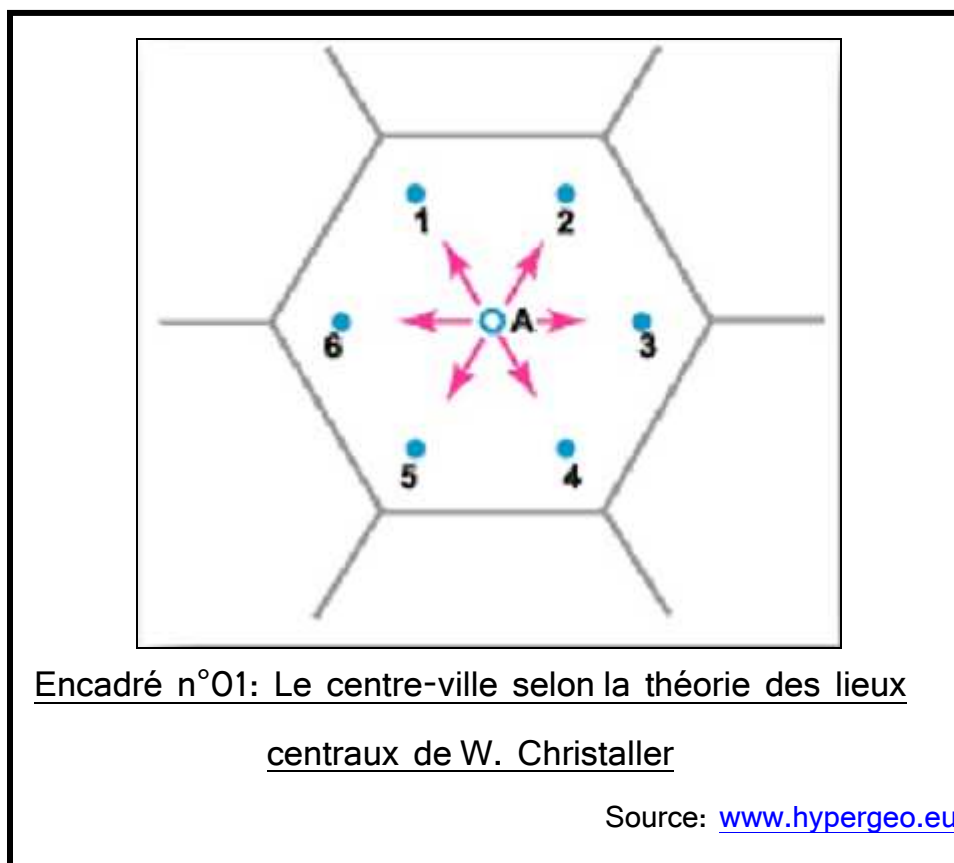
Beaujeu GARNIER décrit le centre comme étant «...La partie fondamentale de l'organisation urbaine, celle qui assure la vie et l'activité. C'est le siège du pouvoir organisateur public et privé, spontané ou réglementé qui assure le développement urbain et régit les rapports avec la périphérie rurale ou urbaine...»<sup>2</sup>

Lynch voit que les centres urbains sont les lieux stratégiques de la ville, les éléments de concentration et/ou de jonction, des pôles de convergence pour certains flux qu'ils soient matériels (activités) ou symboliques (noms des rues par exemple).

---

<sup>1</sup> CLAIRE ET MICHEL DUPLAY, « Méthode illustrée de création architecturale », 2eme édition, MONITEUR p. 51.

<sup>2</sup> SAÏD SAFRI, 2008, « renouvellement urbain d'un centre ancien en déclin : cas du centre-ville de Jijel », mémoire de magister en urbanisme, option ville et projet urbain, département d'architecture et d'urbanisme, université Mentouri, Constantine, p136.



D'après tous les écrits étudiés pour la rédaction de ce mémoire, le centre est un lieu perçu comme important, dont l'étendue est variable suivant certaines conditions. Il est situé le plus souvent au cœur du tissu urbain, il est défini par un seul lieu par opposition à ce qui n'est pas le centre, le reste de la ville.

Ces caractéristiques peuvent être structurelles et/ou fonctionnelles, elles évoluent soit par des décisions politiques soit par le développement économique et ou technique.

Compte tenu de sa valeur symbolique et historique, le centre est généralement privilégié par rapport au reste de la ville pour tout ce qui est aménagement, transport, équipements de proximités ....

Ces mesures renforcent son attractivité en termes d'aires d'influences par rapport à la ville, l'agglomération, ou même la région.

Cette importance du centre a encouragé certains auteurs à le considérer en tant qu'essence de la ville : « .... *Lieu de rencontre du réel (activités, individus, objets) et du virtuel (concentration des mémoires et des temporalités).* »<sup>1</sup> Pour eux l'importance du centre réside non seulement dans ses particularités historiques et culturelles, mais il est également intéressant par ces éléments matériels et spirituels ;

## 1.2. Classification des centres :

Les centres peuvent être classés suivant plusieurs critères :

### 1.2.1. Selon la fonction :

#### 1.2.1.1. Centre historique :

C'est l'espace urbain le plus ancien dans une ville.

Pour l'urbaniste, Elvira PETRONCELLI, « *Les centres historiques sont des zones urbaines caractérisées non seulement par la présence de monuments, mais également par celle d'une remarquable architecture mineure qui, étant considérée comme telle, est l'objet d'une manutention et d'une conservation moins régulières* »<sup>2</sup>.

Ces centres sont *au centre même des problématiques du patrimoine architectural et de la conservation intégrée*<sup>3</sup>, à cause de la difficulté de la délimitation spatiale de ces espaces centraux.

---

<sup>1</sup> MAZOUZ TOUFIK, 2007, « La réalité urbaine à Oum el bouaghi entre un centre-ville ancien délaissé et des centralités nouvelles monofonctionnelles et stériles », mémoire de magister, option gestion des villes e DD, Institut de la gestion et des techniques urbaines, université LAARBI BEN MHIDI, OUM EL BOUAGHI, p 20.

<sup>2</sup> ELVIRA PETRONCE, « centres historique et systèmes territoriaux : quelques exemples », System of conservation, département de planification et des sciences du territoire, université de Federico ii ; Naples, P 120.

<sup>3</sup> PIERRE MERLIN et FRONÇOISE CHOAY, op cit. p122.

De même, *ils sont reconnaissables par la structure de leur voirie et de leur parcellaire qui posent à l'urbanisme actuel des problèmes de circulation et d'hygiène,*<sup>1</sup> comme est le cas de la casbah d'Alger.

#### 1.2.1.2. Centre culturel :

Il correspond à un lieu contenant un bâtiment ou un groupe de bâtiments à destination culturelle (comme les musées et les centres de congrès), *mis à la disposition d'une communauté en vue de favoriser des activités permettant à ses membres d'accéder à la culture.*<sup>2</sup>

#### 1.2.1.3. Centre d'affaires :

Ou encore quartier d'affaire ; il se dit d'un lieu spécifique regroupant des entreprises et des services divers, il se situe le plus souvent au centre ville où il est bien desservi par les moyens de transports publics, et se caractérise par des flux pendulaires.

#### 1.2.1.4. Centre cultuel :

Cette notion est liée aux *équipements nécessaires à l'enseignement religieux et aux réunions communautaires*<sup>3</sup> ; comme les mosquées, les églises et les synagogues.

#### 1.2.1.5. Centres d'inter-modalité :

Se sont souvent des pôles d'échange<sup>4</sup> fortement fréquentés à cause de leur rôle d'articulation de réseaux de transports, où cette grande fréquentation attire au fil du temps d'autres fonctions urbaines ( comme le commerce) pour s'assembler.

---

<sup>1</sup> PIERRE MERLIN et FRONÇOISE CHOAY, op cit. p122.

<sup>2</sup> ASSISES NATIONALES DE L'URBANISME, « glossaire de l'urbanisme », direction de l'urbanisme, direction générale de l'urbanisme et de l'architecture, ministère de l'habitat et de l'urbanisme, Algérie, p 29.

<sup>3</sup> Loc. cit.

<sup>4</sup> Se sont des lieux distingués par la variété des modes de transport qu'ils réunissent en un même lieu : marche à pied, vélo, bus...

## 1.2.2. Selon la proximité et l'importance :

### 1.2.2.1. L'hyper centre:

*Selon certains auteurs, hyper centre et centre ville (downtown et down center) sont synonymes<sup>1</sup> ; en réalité c'est le cœur du centre ville, où se concentre un nombre important d'équipements et de magasins commerciaux, il se distingue par une polyfonctionnalité dans laquelle se superposent l'habitat, l'emploi essentiellement tertiaire, les commerces et les services<sup>2</sup>.*

A cause de cette polyfonctionnalité, l'hypercentre constitue la partie la plus animée qui se distingue par une forte concentration de population, du réseau routier, et des transports.

### 1.2.2.2. Le péricentre :

*Les quartiers péricentraux se définissent d'abord par la négative, ce n'est plus le centre et ce n'est pas encore la périphérie<sup>3</sup>, ces espaces sont eux qui assurent la jonction entre le centre et la banlieue, car ils se situent à la périphérie immédiates des espaces centraux.*

### 1.2.2.3. Le centre secondaire:

Dans les grandes villes -métropoles- le centre principal fait appel à d'autres secondaires pour répondre aux besoins des citadins qui ne cessent d'augmenter avec la croissance urbaine de ces villes.

Ces centres secondaires comme l'explique le dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme *peuvent être de deux types : des centres relais situé au-delà du centre urbain principal et desservant des*

---

<sup>1</sup> JEANNE DANCETTE et CHRISTOPHE RETHORE, « Dictionnaire de distribution », les presses de l'université de Montréal, p 32.

<sup>2</sup> NASSIMA DRISS, 2001, « la ville mouvementée espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger », L'Harmattan, Paris, p 131.

<sup>3</sup> JACQUES CAVALIER et JEAN PIERRE PEYON, « Au centre des villes dynamiques et recomposition », L'Harmattan, p 63.

*quartiers excentrés ou bien des centres complémentaires fonctionnant pour les activités plus usuelles dans le cadre général de ce même centre urbain*<sup>1</sup>.

En plus de ces types ; les centres peuvent être également classifiés selon leur configuration spatiale à des centres ponctuels, en tache, ou encore à des centres linéaires.

### 1.3. Définition de la Centralité :

Donner une définition à la centralité est difficile car le concept diffère selon l'angle d'approche et le contexte.

Ce concept a été développé en 1932, par W. Christaller dans sa théorie des « lieux centraux » ou bien « des places centrales », cette théorie repose sur l'idée qu'un centre dispose d'une capacité d'attraction et de rayonnement sur une périphérie plus ou moins étendue, capacité produite par une concentration de fonctions, en considérant la centralité comme « *la propriété, conférée à une ville, d'offrir des biens et des services à une population extérieure, résidant dans la région complémentaire de la ville* »<sup>2</sup>.

Ainsi, le principe de cette théorie détermine qu'une hiérarchie s'établit entre les centres : les plus importants recouvrant l'influence des centres moins puissants ; dans ce sens MERLIN et CHOAY ont cité que « *la centralité a été définie comme une notion hiérarchisée de desserte et d'attraction* ».<sup>3</sup>

La définition proposée par Claire et Michel DUPLAY : la centralité, c'est essentiellement « *un phénomène de concentration du signifié des éléments urbains indispensables à la ville : supporté par du bâti, des figures*

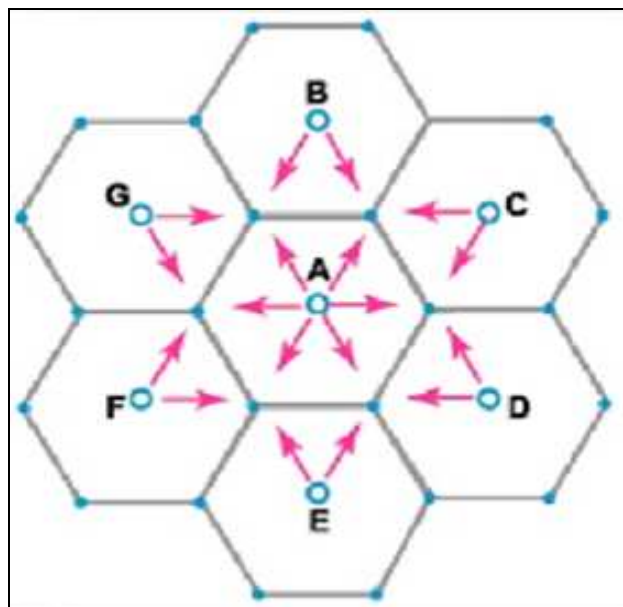
---

<sup>1</sup> PIERRE MERLIN et FRONÇOISE CHOAY, op cit. p124

<sup>2</sup> DENIS PUMAIN, « la centralité », < <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article46>>, consulté le 14/11/2013.

<sup>3</sup> PIERRE MERLIN et FRONÇOISE CHOAY, op, p118.

*urbaines qui ne sont pas nécessairement particulières, elle consiste en une densification, une accélération des fonctions et des réseaux de relations ».<sup>1</sup>*



Encadré n°02 : la centralité selon la théorie des lieux centraux de W. Christaller

Source : [www.hypergeo.eu](http://www.hypergeo.eu)

Bernard GAUTHIER a fait un commentaire sur la définition de Burgel (la centralité urbaine est un caractère d'une agglomération polarisée autour d'un ou plusieurs centres) dans son livre «la ville d'aujourd'hui», en disant qu' « *elle n'est pas seulement géographique, mais peut être aussi politique (le siège du pouvoir), économique (le quartier des affaires), sociale (la résidence des couches aisée de la population), culturelle ( lieux de loisir*

<sup>1</sup> CLAIRE ET MICHEL DUPLAY, o p, p50.

*principaux), avec des superpositions plus ou moins, et de moins en moins présentes à la fin du XXe siècle de ces différentes centralités»<sup>1</sup>.*

La centralité peut être définie comme le fait d'être central, mais pas directement par un seul lieu comme il a expliqué Malo Gohier en faisant référence à l'étymologie du mot lui-même : « .... *le suffixe nominal -ité, rattaché à une racine nominale est assimilé à une notion de propriété, de fonction*»<sup>2</sup>. Un lieu de centralité est un lieu dont sa capacité d'attraction est plus forte que celles des espaces qui l'entourent, mais ce n'est pas forcément un centre.

La notion de centralité est moins physique et géographique que fonctionnelle, elle désigne la capacité d'un lieu à concentrer dans un même espace un ensemble de fonctions diverses imbriquées les unes aux autres, comme par exemple le commerce, les activités administratives et les logements... Ces fonctions peuvent entretenir entre elles des relations de proximité et de complémentarité renforçant de ce fait la qualité du lieu contenant de cette centralité.

#### 1.4. Aspects de la centralité :

##### 1.4.1. Aspect fonctionnel :

*« Un usage monofonctionnel d'un lieu n'engage pas à en avoir une représentation sémantique riche... »*<sup>3</sup>, en effet un centre monofonctionnel ne peut exister que sous la forme d'un bâtiment. La centralité naît d'une addition de polarité, et cumule les fonctions attractives et /ou rayonnantes.

---

<sup>1</sup> BERNARD GAUTHIEZ, 2003, « Espace urbain vocabulaire et morphologie », Monum éditions du patrimoine, Paris, p 196.

<sup>2</sup> MALO GOHIER, 2009, « Comment identifier les centralités urbaines et quelles relations entretiennent-elles entre elles? », mémoire de master en génie urbain, université -est marne-la-vallée, Paris, P11.

<sup>3</sup> JEROME MONNET, « Dimensions symbolique de la centralité », cahier de géographie du Québec, vol 44, n° 123, décembre 2000, p 399-418.

#### 1.4.2. Aspect morphologique :

*« La centralité morphologique renvoie à l'image d'un pic de densité, dans un environnement proche où ces mêmes densités seraient plus faibles »<sup>1</sup>, ou encore à une figure urbaine qui correspond à une époque donnée et qui attire les gens ; comme par exemple les boulevards et les belles perspectives à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et le palais Royal à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.<sup>2</sup>*

#### 1.4.3. Aspect sentimental :

L'attachement sentimental à un centre se diffère d'une personne à l'autre, dans une même grande ville chacun a son centre qui lui attire et répond à ses besoins comme l'expliquent C et M DUPLAY : *« pour certains parisiens le centre est la rive gauche, pour d'autre il est à la rive droite, pour d'autres encore le centre sera celui de leur quartier où se trouvent la mairie, le marcher,... ».*

#### 1.4.4. Aspect symbolique :

Un lieu est dit plus symbolique que d'autres, s'il illustre davantage d'objets différents, *ou bien s'il symbolise des choses qui ont-elles mêmes une importance hiérarchique plus grande.<sup>3</sup>*

Le centre d'une ville est souvent considéré comme le lieu de vie par excellence, et qui est traditionnellement le centre géographique et historique, porteur de symboles mémoriaux des habitants de cette ville.

---

<sup>1</sup> ANTOINE FLEURY et al. , « Définir les centralités commerciales au cœur d'une grande métropole : le cas de Paris intra-muros », Cybergeog, n° 588, 2012, p21, < <http://cybergeog.revues.org/25107?lang=en> >

<sup>2</sup> CLAIRE ET MICHEL DUPLAY, op cit. p51.

<sup>3</sup> « La centralité de l'édifice postal dans l'espace urbain en situation coloniale », consulté le 19/12/2013, <<http://uir-memoire.blogs.usj.edu.lb>>.

## 1.5. Dimensions de la centralité :

La centralité est une notion complexe, multiple et fait appel à plusieurs dimensions :

### 1.5.1. La centralité politique :

Ce type de centralité est lié à la concentration des différents sièges du pouvoir, et les administrations des acteurs principaux de la décision politique, le plus souvent étroitement concentrées autour d'une place centrale, comme le cas de la ville de Mexico qui a été « *étroitement concentrée autour de la Grand-Place, où se trouvent toujours les sièges de l'administration du District fédéral et de la Cour suprême<sup>1</sup>..* », même cette centralité est aujourd'hui dispersée.

### 1.5.2. La centralité économique :

La notion de centralité possède également une forte dimension économique qui se caractérise en fonction de la diversité et la densité des activités économiques par secteur urbain.

Pour le président de la commission de l'aménagement du Territoire de la chambre de commerce et d'industrie de Lyon ,il faut avoir *plus de cinquante pour cent de l'espace occupé par des activités avec une densité d'emploi qui tend vers plus au moins cent emplois par hectare<sup>2</sup>* , pour parler d'une centralité économique.

Pour d'autre, elle *est bien souvent synonyme d'accès aux marchés ou encore de proximité avec des connaissances, compétences ou des ressources particulières au sein d'un territoire donné<sup>3</sup>* ;

---

<sup>1</sup> JEROME MONNET, op cit., p 3.

<sup>2</sup> GUY MATHIOLON et DIDIER CHARBONNEL, « Centralité économique Porte des Alpes - 15 propositions de la CCI de Lyon et des entreprises », décembre 2009, consulté le 03/10/2013, < [www.lyon.cci.fr](http://www.lyon.cci.fr) >

<sup>3</sup> Extrait de la problématique du séminaire de prospective territoriale, « Comment construire de nouvelles centralités pour l'ouest de la Bretagne ? », 2010, Ecole Supérieure de Commerce de Brest, p2.

Les CBD<sup>1</sup> constituent des centralités économiques par excellence tout en regroupant dans un seul quartier (central) des activités financières, des entreprises, certains services (comme les hôtels), et des activités commerciales.

### 1.5.3. La centralité sociale :

*La centralité sociale correspond à des stratégies des espaces-acteurs<sup>2</sup>, bien entendu qu'elle ne peut être caractérisée qu'en croisant deux mesures principales : d'une part en observant les pratiques spatialisées et en identifiant les lieux les plus fréquentés<sup>3</sup> ;*

Par exemple les pratiques centrées autour des logements permettant aux citoyens de partager avec les habitants de ses logements des relations variées, en outre plus un lieu est fréquenté plus il sera *un lieu de brassage, de mixité sociale, de rencontre et d'échange<sup>4</sup>.*

## 2. Les places publiques et la centralité :

### 2.1. Qu'est ce qu'une place publique ?

*« Du latin paleta, lieu public découvert constitué l'ensemble d'un espace vide et des bâtiments qui l'entourent ».* C'est la définition de la place publique proposée par MERLIN et CHOAY en 1988, ils considèrent que son importance varie selon les cultures, et les époques et selon l'intensité de la vie publique.

---

<sup>1</sup> Central Business District ; centre d'affaires dans les grandes villes américaines.

<sup>2</sup> CESAR CENTI, 1996, « le laboratoire marseillais chemins d'intégration métropolitaine et segmentant sociale, l'Harmattan, p114.

<sup>3</sup> JEROME MONNET, op cit. P5.

<sup>4</sup> MICHEL MICHEAU et al. « Amiens : Gare et quartier de gare Quels référents spatiaux ? », étude au Cycle Supérieur d'Aménagement et d'Urbanisme de Sciences Po Paris, P18.

Claire et Michel DUPLAY quant a eux ; la place « *est une des figures urbaine de base. Une typologie nourrit l'imagination et précise les choix successifs que le concepteur devra faire* ». <sup>1</sup>

Dans la lignée de Camilo SITTE qui a constaté que « *la ville n'est pas formée que par l'ensemble de bâtiments, mais avant tout par le vide qui se trouve entre ces bâtiments* <sup>2</sup> », l'ouvrage « les espaces urbains » dans sa première partie considère que « *les places sont l'un des composants importants des espaces urbains : elles peuvent aérer et élargir le tracé linéaire des rues. Ce sont souvent des nœuds d'échanges et de communication, qu'elles soient réservées aux piétons ou aux automobiles (circulation, stationnement)* ». <sup>3</sup>

La place publique est un vide entouré de constructions qu'elles soient des maisons ou des équipements où se déroule la pratique collective quotidienne de la vie citadine. Elle n'a pas de fonction définie, et le degré de l'attractivité n'est pas le même pour toutes les places, ce qui fait de certaines d'elles pleines d'ambiance et d'autres des espaces mal occupés.

La place qui est un espace public découvert <sup>4</sup>, est considérée par l'architecte Allemand Paul ZUCKER comme un nœud de convergence aussi bien pour les flux matériels que sociaux , il a écrit dans son texte " Town and Square from the Agora to the Village Green " que « *La place crée le lieu où les gens se réunissent ; elle les rend humains par des échanges et des contacts; elle leur propose un abri pour se protéger du*

---

<sup>1</sup> CLAIRE ET MICHEL DUPLAY, o p, p 311.

<sup>2</sup> <http://www.espaces-publics-places.fr>

<sup>3</sup> J-P MURET, et al. , « Les espaces urbains concevoir, réaliser, gérer », MONITEUR, Paris, p 19.

<sup>4</sup> <http://www.larousse.fr>

*chaos du trafic ; elle les libère de la tension qui vient de la promiscuité de rues ».*

## 2.2. La centralité des places publiques dans l'histoire :

### 2.2.1. L'agora grecque :

Le mot agora *désigne étymologiquement la parole et le lieu de la parole, le discours, et la forme politique correspondante*<sup>1</sup> ; elle apparue dès le VI<sup>e</sup> siècle avant J.C, comme un espace vaste et ouvert sur la cité grecque, où *les citoyens se rendaient pour échanger leurs opinions concernant les affaires publiques et privées*<sup>2</sup> ;

Après avoir été une simple esplanade ; et un *siège de l'assemblée du peuple*<sup>3</sup>, *l'agora demeurait le centre civique par excellence*<sup>4</sup> après l'installation progressive des grands bâtiments administratifs et des monuments culturels où elle *perdit peu à peu sa dimension politique pour prendre une fonction plus nettement commerciale*<sup>5</sup>.

Cette place qui était au cœur de la ville, a rempli différentes fonctions simultanément ; constituant de ce fait une centralité à la fois politique, sociale, et commerciale.

---

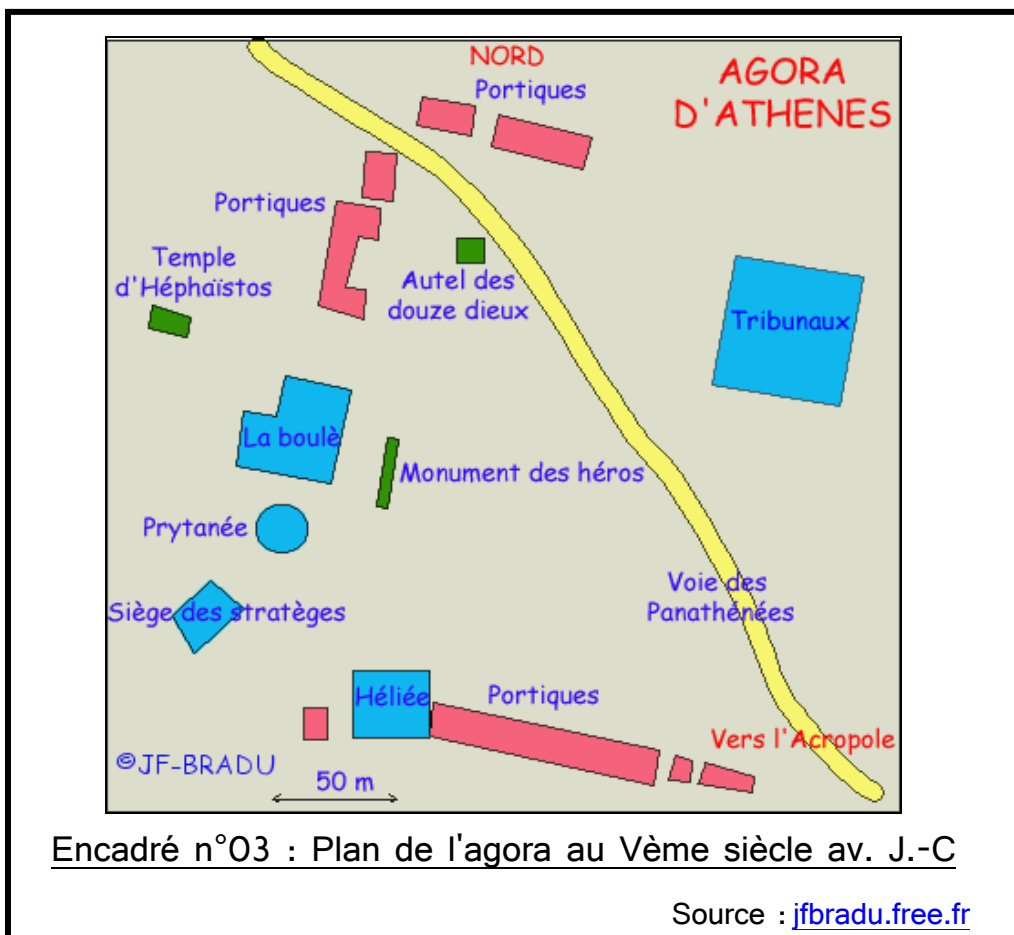
<sup>1</sup> FRANÇOIS CHEVALIER et al., 1978, « Forum et piazza de Mayor », éditions de BOCCARD, Paris, p 8.

<sup>2</sup> GUEDOUJ WIDED, « Étude analytique des espaces publics urbains en Algérie (Cas des places et placettes de la ville de Batna) », mémoire de magister en architecture, Option : Les établissements humains dans les régions arides et semi-arides, Faculté des Sciences et de la technologie, Département d'architecture, université Mohamed Khider ,Biskra, 2013, p 25.

<sup>3</sup> <http://www.larousse.fr>

<sup>4</sup> CLADE MOSS, 1998, « dictionnaire de la civilisation grecque », 2<sup>e</sup> édition, éditions complexe, p 38

<sup>5</sup> SAÏD SAFRI, « renouvellement urbain d'un centre ancien en déclin cas du centre-ville de Jijel », mémoire de magister en urbanisme, option ville et projet urbain, faculté des sciences de la terre, de géographie et de l'aménagement du territoire, département de l'architecture et de l'urbanisme, université Mentouri, Constantine, 2008, p 131.

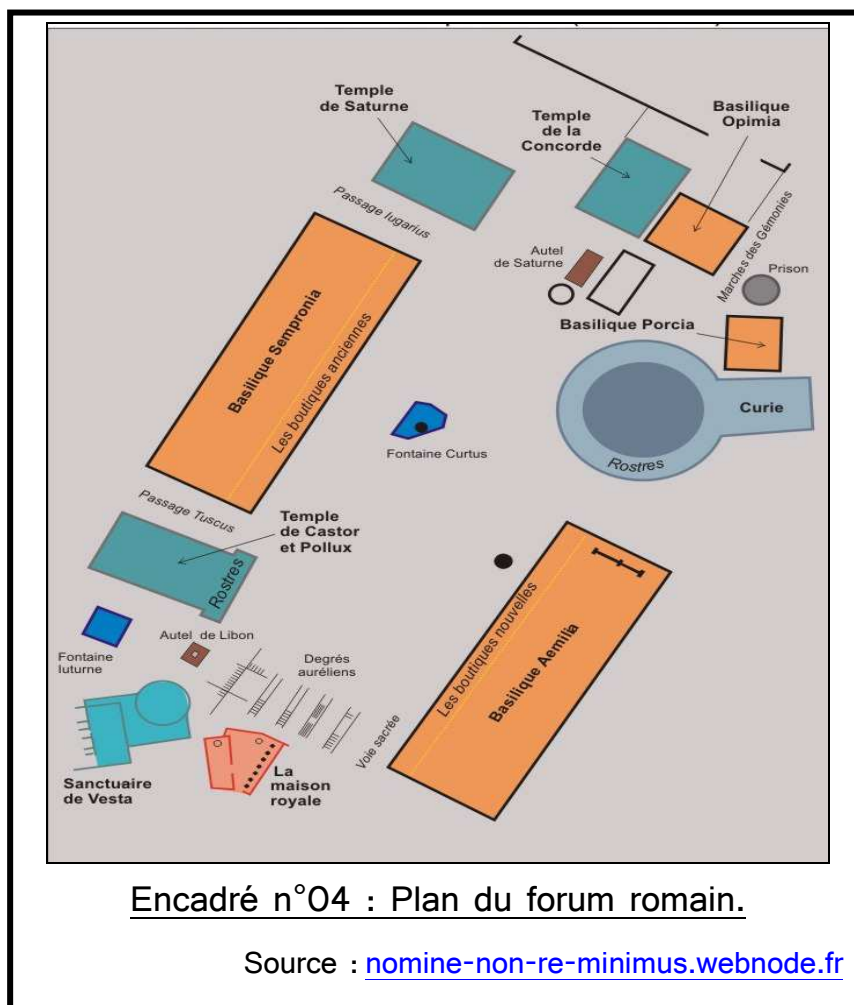


### 2.2.2. Le forum romain :

Comme l'agora grecque, le forum était un espace de rencontre en plein air où les gens discutaient leurs affaires publiques. Cependant lui aussi n'était pas uniquement un lieu de paroles, mais *un lieu de marché où le peuple s'assemblaient et qui était le centre de la vie religieuse, économique, et politique de la cité*<sup>1</sup>. Les fonctions d'échanges au sein de la ville romaine étaient assurées par les boutiques sous les édifices qui entouraient autrefois le forum. A Rome, le forum « Romanum » était la place principale où s'exerçaient à la fois les fonctions religieuse et politique, commerciale et culturelle, mais le forum *devient au fil des temps un système de places interconnectées regroupant l'essentiel des fonctions directionnelles de la*

<sup>1</sup> <http://www.larousse.fr>

*ville capitale*<sup>1</sup>. Ce passage d'une seule à plusieurs places reflète une forte polycentralité au sein de la ville romaine.



### 2.2.3. La place de la ville arabe (islamique) :

La ville islamique était structurée autour d'une place publique regroupant la mosquée et le souk ; *il est généralement admis que la centralité dans les villes arabes traditionnelles s'organise autour du binôme mosquée/souk*<sup>2</sup> ; Le centre était une grande place qui rassemblait les principales activités économique, religieuse, et parfois même politique ; comme était le cas de la ville du Caire ; où BOUSSORA-CHIKH Kenza a écrit que la *ville était traversée au milieu par une avenue et qu'au centre se trouvait une large*

<sup>1</sup> « Forum romain », consulté le 5/01/2014, <<http://www.espaces-publics-places.fr>>.

<sup>2</sup> NASSIMA DRISS, op cit. , p 43.

*esplanade, où se dressait de part et d'autre le palais du calife et celui du prince héritier. A proximité, se trouvait la mosquée d'al Azhar ... les commerces étaient aussi localisés le long de cette avenue transversale.<sup>1</sup>*

#### 2.2.4. La place du moyen âge :

Entre le XI et le XV<sup>ème</sup> siècle, les villes de cette époque ont connu l'émergence de *trois places principales bien différenciées : la place civique de l'hôtel, la place religieuse de la cathédrale, et la place du marché<sup>2</sup>* en plus d'autres places de moindres importances et de placettes au sein des quartiers.

L'emplacement des deux places ; que sont la place religieuse et celle de l'hôtel étaient en plein centre pour faciliter l'accessibilité de la population les jours de rassemblements politiques ou religieux.

La place du marché quant à elle ; était localisée à la périphérie afin de permettre l'accessibilité a partir des voies reliant la ville à la campagne.

La différence entre les places médiévales et les précédentes (le forum et l'agora) réside dans la spécialisation des fonctions (place marchande, place civique, et place religieuse).

#### 2.2.5. La place de la renaissance :

Selon Camilo SITTE ; « ... au Moyen-âge et pendant la Renaissance, les places urbaines jouaient encore un rôle vital dans la vie publique, et par conséquent il existait encore une relation fondamentale entre ces places et les édifices publics qui les bordaient... »<sup>3</sup>. Donc la place de la renaissance constituait toujours l'élément central de l'espace urbain ; où se déroulait la grande partie de la vie quotidienne des citoyens.

---

<sup>1</sup> BOUSSORA-CHIKH Kenza, 2004, « histoire de l'architecture en pays islamiques cas du Maghreb », CASBAH Editions, Alger, p 39.

<sup>2</sup> « La place du moyen âge », consulté le 5/01/2014, <<http://www.espaces-publics-places.fr>>.

<sup>3</sup> « Place publique », consulté le 7/01/2014, <<http://www.arturbain.fr>>.

Elle se distingue de celle du moyen âge par son aspect symbolique ; parce qu'à la renaissance *l'architecture de l'espace public est remaniée en fonction non plus strictement des besoins de la collectivité, mais de la présentation du pouvoir princier ou oligarchique*<sup>1</sup> ; les édifices qui entouraient les places symbolisaient le nouveau pouvoir politique du prince et celui économique des bourgeois de l'époque.

#### 2.2.6. La place à l'âge de la révolution industrielle :

En termes de fonctions d'usage ; les places à l'âge industriel ont perdu l'aspect central polyvalent (pour les piétons) qu'elles ont connu avant ; l'élimination des murs d'enceinte et l'extension des espaces urbains (villes) ont *fait que les nœuds deviennent des carrefours de circulation et non des places*<sup>2</sup>.

D'après Camilo SITTE ; « *A ces nœuds de rues monstrueux on donne le nom de place, alors qu'on n'y retrouve rien de celui qui fait le caractère d'une place* »<sup>3</sup> ; les rassemblements des citadins et l'usage polyvalent des places ont été remplacé par les exigences de la circulation automobile. Le modèle Parisien illustre ce nouveau type de places résultantes des percés haussmanniens et qui constituaient des nœuds centraux de mobilité des véhicules.

#### 2.2.7. La place à l'époque moderne :

Cette période a connu une séparation de fonctions au sein de la ville avec l'insertion de la mobilité automobile dans le fonctionnement urbain.

---

<sup>1</sup> YOSHIHARA AKIKO, « Qu'est ce qu'une place réussie? », master en urbanisme et territoires, mention urbanisme, institut d'urbanisme, université de paris XII Val de Marne, paris, 2008, p11.

<sup>2</sup> « La place du modèle haussmannien », consulté le 7/01/2014, <<http://www.espaces-publics-places.fr>>.

<sup>3</sup> YOSHIHARA AKIKO, op cit., p 12.

En 1943, Le Corbusier a publié la charte d'Athènes sous forme d'ouvrage avec comme principe ; les fonctions de la ville se résument dans les quatre fonctions : l'habitat, le travail, la circulation, et la récréation ; Dans ce sens ; la place publique a perdu définitivement sa raison d'existence ; de vastes jardins et des rondpoints paysagés l'ont remplacé au nom de la modernité pour assurer les fonctions de la récréation, et de la circulation.

Pour redonner à la place le sens qu'elle a perdu, les années quatre-vingts ont connu une prise de conscience pour la reconquête des centres-villes en valorisant les places qui renferment des valeurs historiques et patrimoniales.

De nos jours, les fonctions de ces centres ont beaucoup changé, certaines ont disparu tandis que d'autres prennent leurs places.

En plus, la croissance urbaine de la ville a fait que la centralité du noyau original est devenue partagée voir concurrencée par d'autres pôles d'attractivité au sein de l'espace urbain.

### 2.3. L'analyse urbaine des places publiques centrales :

*La plupart des modes d'analyse de l'espace public séparent en effet les différents aspects selon le plan de l'approche privilégiée. Selon que le plan de l'approche soit spatial, fonctionnel ou perceptif, les résultats sont souvent segmentés.*<sup>1</sup> L'analyse des places publiques ne peut se faire qu'en croisant plusieurs aspects, à savoir l'aspect historique, contextuel, compositionnel, fonctionnel et perceptuel.

---

<sup>1</sup> KHENOUCHE TAIEB, « L'espace public, entre vocation publique et sensibilité de l'espace (cas de Constantine) », thèse de doctorat en urbanisme, département d'architecture et d'urbanisme, faculté des sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire, université Mentouri, Constantine, p 6-7.

✓ L'histoire :

La connaissance du contexte historique d'une place publique permet d'identifier son rôle à des époques caractéristiques de l'histoire urbaine de la ville ou elle se situe. Ainsi l'origine de son nom éclaircit son lien avec les événements historiques qui se sont déroulés sur la place.

C'est à travers l'étude historique qu'on peut apprécier la fondation de la place, les transformations qu'elle a subi et le rôle actuel dans la politique urbanistique de la ville.

✓ Le contexte :

Le contexte urbain d'une place publique est la conséquence d'une histoire urbaine particulière, il est constitué d'éléments externes à la place en plus de ses bordures, l'analyse de tous ces éléments permet de comprendre l'aménagement et le fonctionnement de la place en tant qu'espace public urbain.

Pour comprendre comment une place publique s'insère dans une ville il faut apprécier cette insertion à différentes échelles, la première locale, la seconde au niveau de son quartier, et la dernière au niveau plus général c'est-à-dire à l'échelle de l'ensemble de l'espace urbain de la ville.

✓ La composition :

La composition urbaine d'une place publique détaille ses caractéristiques en limitant l'analyse au périmètre de la place et les bâtiments qui la bordent.

L'analyse de la composition urbaine consiste d'un côté à dégager les caractéristiques géométriques de la place et d'un autre de lire la composition architecturale des bâtiments qu'ils la bordent.

Il s'agit d'une analyse typo-morphologique qui étudie les gabarits des bâtiments, de leur système constructif, du traitement des façades (rythme, ordre et formes des ouvertures, ornements..) et de leurs implantation.

✓ Les fonctions :

Les fonctions d'une place publique participent pleinement à la formation de son identité, se sont elles qui assurent sa fréquentation et donc son animation. Le fonctionnement de la place dépend de sa fréquentation et de la mixité des fonctions abritées, il est nécessaire d'analyser la distribution des fonctions et leurs relations avec les usages et avec les appropriations de l'espace public pour préciser si il ya des synergies ou des conflits d'usage et d'appropriation. Les usages d'une place varient selon la destination finale des usagers et selon les moments de la journée, les jours de la semaine voire selon les saisons.

✓ La perception :

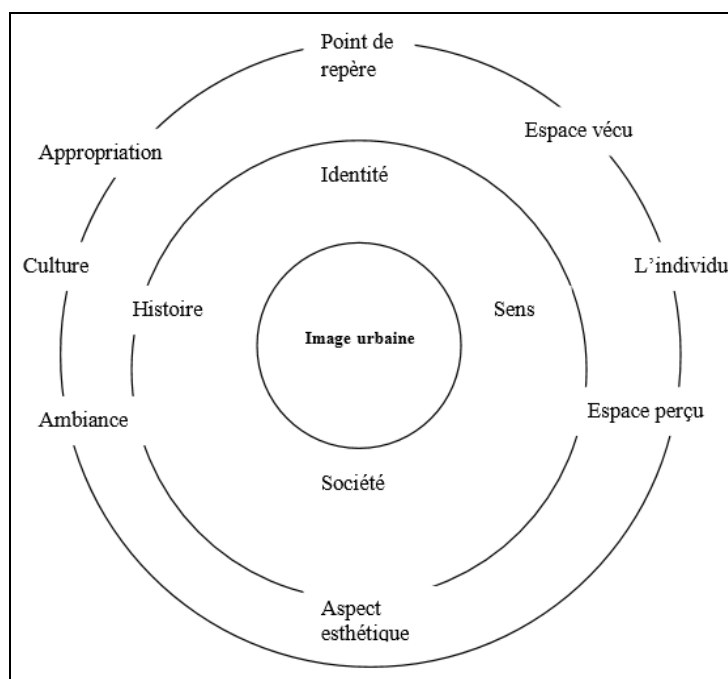
La place centrale contient des bâtiments spécialisés (hôtel de ville, théâtre, palais de justice...) abritant les fonctions d'avant, elle garde aujourd'hui une forte symbolique dans le paysage urbain. Les façades des bâtiments bordant la place contribuent à la création d'une symbolique de centralité urbaine. Les symboles de la centralité contribuent à l'identité collective qui renforce le sentiment d'appartenance.

*L'ensemble des éléments de représentation spatiale des espaces publics urbains sont nombreux et divers : images visuelles d'abord, mais également valeurs, symboles, sensations, impressions, odeurs, etc. ; et ils interagissent tous avec d'autres aspects de l'espace public : fonctions, usages, fréquentations, composition, etc.<sup>1</sup>*

---

<sup>1</sup> « La perception », consulté le 06/07/2014, <[www.espaces-publics-places.fr](http://www.espaces-publics-places.fr)>

La perception d'une place publique consiste à identifier les voies, les limites, et les points de repères qui peuvent être mis en exergue dans son paysage urbain.



Encadré n°05 : Schéma Général des Vecteurs Urbains,  
Corollaires de l'Image Urbaine Charre A. (1983)

Source : KHENOUCHA TAIEB<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Op cit. P 88.

## Conclusion :

Le centre se diffère de la centralité, c'est une question de contenant et de contenu, dont le premier est un lieu situant le plus souvent au cœur du tissu urbain, alors que la deuxième c'est la qualité attribuée à un lieu.

Le lieu de centralité est un espace qualifié par une forte attractivité par rapport à celles de ces espaces environnants, ce n'est pas forcément le centre, d'où on perçoit un centre et on mesure la centralité.

Chaque civilisation et chaque période a su imposer sa propre centralité urbaine à l'image de la cité antique grecque avec l'agora ou romaine avec le forum. La cité médiévale européenne qui s'identifie à la place du marché, son centre commercial et la ville arabe avec son palais, sa mosquée et son souk.

## CHAPITRE 02 : COMMENT PRODUIRE LES CENTRALITES ?

La centralité qui est le pouvoir de rayonnement et d'attraction d'un lieu par un ou plusieurs types d'activités peut se produire soit d'une manière spontanée (centralité d'attraction) suivant l'extension spatiale de la ville, ou planifiée par des décisions politiques (centralité d'organisation).

Ci après, le processus de production de centralités au sein d'une ville est expliqué par les différents facteurs chargés de cette procédure, et s'ensuit la détermination de ces conséquences sur le système urbain.

## 1. Le processus de production de nouvelles centralités :

### 1.1. Les facteurs expliquant la production des centralités :

#### 1.1.1. L'étalement urbain :

##### 1.1.1.1. Définition :

Pour l'Agence européenne de l'environnement, l'étalement urbain est « *le phénomène d'expansion géographique des aires urbaines par l'implantation en périphérie, au détriment de larges zones principalement agricoles, de types d'habitat peu denses (banlieues pavillonnaires, maisons individuelles) '1* ». En d'autres termes c'est la croissance de l'espace urbanisé dans les zones périphériques de manière discontinue et dispersée avec de faibles densités.

L'étalement urbain constitue une forme de croissance urbaine caractérisée par une extension géographique plus rapide que la croissance démographique.

##### 1.1.1.2. L'étalement urbain facteur d'émergence de centralités :

L'urbanisation dans l'urgence de l'après deuxième guerre mondiale a touché l'ensemble des villes.

Pour répondre à la crise de logements causée par cette guerre, de grands programmes de construction en masse ont été engagés, pour cela les surfaces urbanisées se sont multipliées et les espaces périphériques se sont occupés par ces nouvelles habitations.

L'installation massive des logements *crée de nouveaux besoins en périphérie : celui de consommer, de divertir, ou encore de se déplacer toujours plus vite, toujours plus facilement.*<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> « Etalement urbain : quelques définitions », consulté le 01/09/2014, < [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr) >

<sup>2</sup> BALTI SAMUEL, « la territorialisation des musiques amplifiées à Toulouse lecture renouvelée des dynamiques urbaines », thèse de doctorat en géographie et aménagement, université de Toulouse 2 le Mirail, Toulouse, 2012, p 57.

Pour répondre à ces besoins, et donner à ces habitants les avantages habituellement réservés aux centres-villes, de nouvelles centralités ont eu lieu à proximité, où *elles se déploient selon des logiques fonctionnelles (centre administratif, centre culturel, centre commercial, centre hospitalier, etc.)*.<sup>1</sup>

La ville qui était caractérisée par le rôle de son centre rassembleur de toutes les fonctions de la communauté a connu l'émergence de nouveaux pôles d'attractivité qui viennent s'ajouter au centre original voir même le concurrencer, dans ce contexte SAMIA KITOUS a écrit : « *Les fonctions qui étaient rassemblées en un même lieu se dispersent en une pluralité de lieux* ».<sup>2</sup>

L'étalement urbain qui est pour Robert LAUGIER « *l'extension urbaine en continuité avec la ville compacte* »<sup>3</sup>, a donc mis en cause le rôle du centre de cette dernière avec l'émergence de nouvelles polarités, ce qui confirme que d'une part la centralité ne peut exister sans usagers.

Dans ce sens Malo GOHIER dans son mémoire a donné l'exemple : « *comme au théâtre un acteur n'existe pas sans publics, en urbanisme une centralité n'existe pas si personne n'y va* »<sup>4</sup>.

D'autre part la centralité n'est pas figée dans un espace comme le montre SAMIA KITOUS ; « *la centralité urbaine n'est pas une permanence historique s'imposant à toute société, échappant à l'histoire et la dominant, elle est une "production" de la société. Le centre, malgré sa forte*

---

<sup>1</sup> SAMIA KITOUS, « processus de production des espaces centraux à partir d'un cas : TIZI OUZOU », Inssaniat, n° 14-15, 2001, p69-81.

<sup>2</sup> Loc. cit.

<sup>3</sup> ROBERT LAUGIER, « L'étalement urbain en France synthèse documentaire », Synthèse élaborée à l'initiative du Centre de Ressources Documentaires Aménagement, Logement et Nature, février 2012, p 1.

<sup>4</sup> MALO GOHIER, op cit. , p 17.

*originalité spatiale et morphologique, n'existe pas en soi, définitivement figé »<sup>1</sup>.*

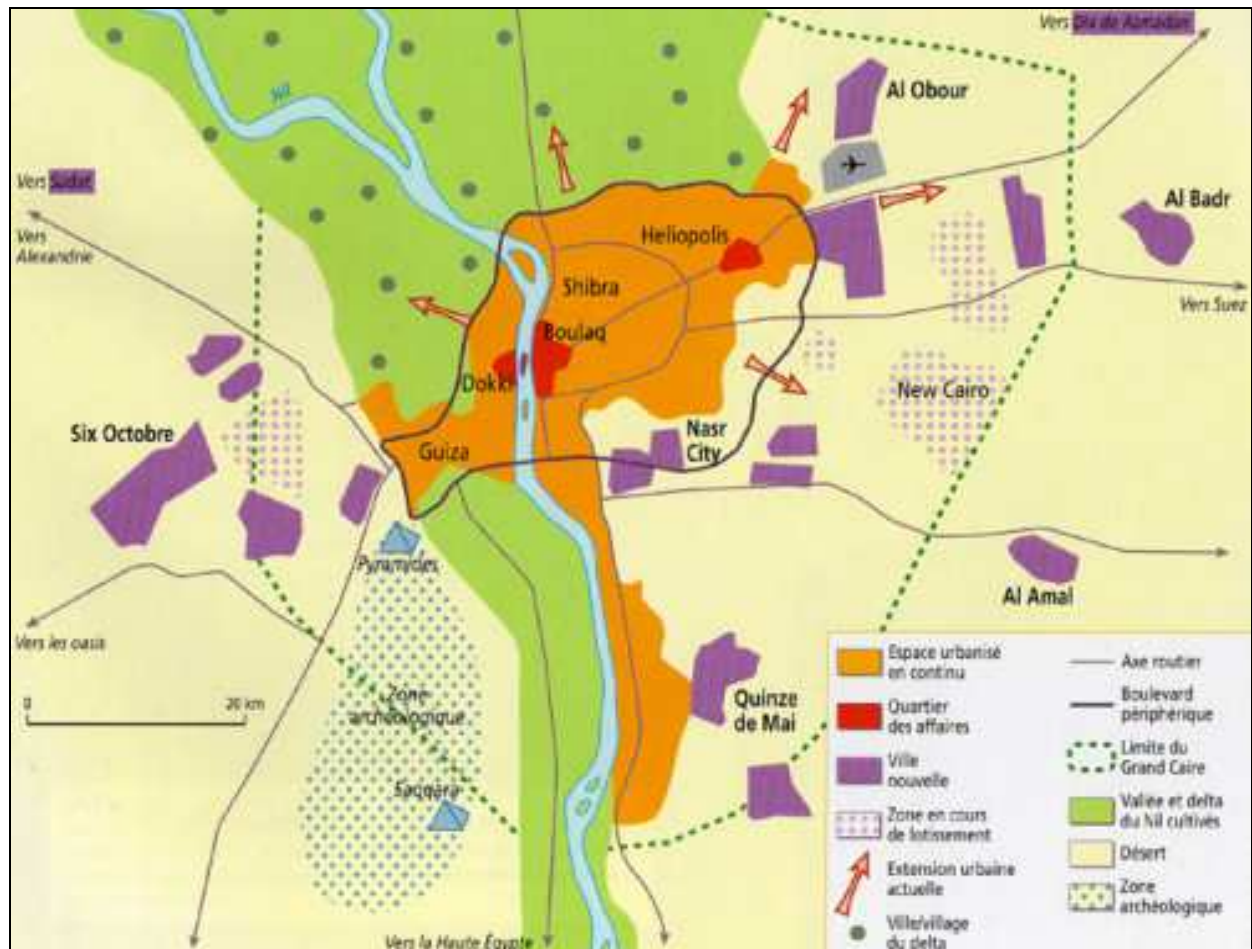
Pour Florent Le NECHET, l'émergence de régions urbaines polycentriques peut se faire selon plusieurs processus, parmi lesquels il a fait référence à la proposition de « CHAMPION » : *la croissance de certaines villes européennes, historiquement mono-centriques, absorbant au fur et à mesure de leur croissance des villes préexistantes d'importance moindre*<sup>2</sup> ; Dans ce même sens, ce processus d'étalement est estimé par Malo GOHIER comme un facteur important pour révéler des centralités oubliées, et qui *en effet peu à peu rattrapées par la forte urbanisation de l'agglomération voisine. Elles sont totalement absorbées par le tissu urbain et au bout de quelques années en font partie intégrante.*<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> SAMIA KITOUS, op cit.

<sup>2</sup> FLORENT LE NECHET, « Approche multiscalaire des liens entre mobilité quotidienne, morphologique et soutenabilité des métropoles européennes. Cas de Paris et de la région Rhin Ruhr », thèse de doctorat en aménagement de l'espace urbanisme, école doctorale ville transports et territoires, université Paris Est, 2012, p 37.

<sup>3</sup> Ibid., p 17.



Encadré n°06 :L'étalement urbain de la ville du « Caire ».

Source : [hg-seconde-aragon.over-blog.com](http://hg-seconde-aragon.over-blog.com)

### 1.1.2. L'accessibilité :

#### 1.1.2.1. Définition :

L'accessibilité d'un lieu est par définition *la facilité avec laquelle ce lieu peut être atteint à partir d'un ou de plusieurs autres lieux, par un ou plusieurs individus susceptibles de se déplacer à l'aide de tout ou partie des moyens de transport existants.*<sup>1</sup>

<sup>1</sup> LAURENT CHAPELON, « Accessibilité », consulté le 09/04/14, < <http://www.hypergeo.eu> >

Elle dépend de la position géographique respective des lieux d'origine et de destination, de la structure du réseau, des contraintes topographiques, et des moyens de transports utilisés pour effectuer les trajets entre ces lieux.

L'accessibilité d'un espace est jugée par sa connexion à son environnement, elle ne dépend pas uniquement de l'efficacité des déplacements effectués sur ses voies mais aussi de celle du système de transports à l'échelle de toute la ville pour assurer un bon niveau de connectivité.

Un espace accessible est parfait pour le transit, des véhicules et/ou des individus, il se caractérise par la clarté de ses accès et la facilité de sa visibilité.

#### 1.1.2.2. L'accessibilité élément générateur de la centralité :

L'accessibilité constitue l'une des clefs de voute de l'existence des centralités, dans cet esprit l'ouvrage « ville mobile » confirme que « *deux actions permettent de définir une centralité : l'action d'un élément central sur sa périphérie, son pouvoir d'attraction et son accessibilité* »;<sup>1</sup>

La centralité s'exprime par la concentration d'activités et des services où les gens se rassemblent soit pour travailler, soit pour se détendre, ou encore pour faire leurs courses ;

Pour assurer ces fréquentations, les lieux centraux doivent être dotés d'une *accessibilité remarquable qui relève en outre en général d'une pluralité de moyens de transports, dont les transports en commun.* <sup>2</sup>

*Si les réseaux ne permettent pas à la périphérie de rallier efficacement le centre, alors ce dernier perd de sa capacité à exercer son attraction, donc*

---

<sup>1</sup> ALEXENDRE DELARGET et al., 2003, « ville mobile », éditions CREAPHIS, p 122.

<sup>2</sup> AGUILERA ANNE et al., « Paris sera toujours paris réflexions sur la centralité dans la métropole francilienne », 48<sup>ème</sup> colloque ARSDFL, juillet 2011, p04.

*sa qualité de centre<sup>1</sup>, puis ce sont souvent les problèmes de circulation et d'accessibilité qui constituent le point faible de ce moteur central et favorisent l'émergence de centres périphériques<sup>2</sup> ;*

La centralité d'un lieu est conditionnée par son niveau de connectivité avec les autres espaces de la ville, de même que par la facilité de son accessibilité.

*Pour renforcer sa centralité, l'accessibilité d'une zone ou d'un quartier doit être améliorée<sup>3</sup>, elle explique en outre pourquoi un centre exerce une forte polarisation des mobilités<sup>4</sup>.*

Avec le développement de l'automobile, et la congestion qui accompagne l'urbanisation moderne, les centres traditionnels sont confrontés à des difficultés croissantes en termes d'accessibilité , *ces centres mal adaptés au trafic automobile, ont progressivement perdu les services et les commerces qui étaient leur raison d'être, au profit de pôles nouveaux installés aux frontières de l'agglomération et bien desservis par le réseau routier<sup>5</sup>.*

Les problèmes d'accessibilités des centres originaux engendrent donc l'émergence de nouveaux pôles de centralités, mais les centralités n'engagent pas les mêmes besoins en termes d'accessibilité, en conséquence les nouvelles centralités apparaissent *toujours multiples diffuses ou éclatés.*<sup>6</sup>

---

<sup>1</sup> ANTOINE DECOVILLE, « la centralité urbaine au Luxembourg : analyse et perspectives », rapport de l'observatoire du développement spatial, unité de recherche GEODE, CEPS/ INSTEAD, 2012, p11.

<sup>2</sup> ALAIN BOURDIN, 1998, « services et métropoles formes urbaines et changement économique », l'Harmattan, p 53.

<sup>3</sup> SIMON VALKE, « approche des espaces urbains », mots, ENS, n° 72 : les langages du politique, juillet 2003, p39.

<sup>4</sup> « Centralité et accessibilité », consulté le 11/02/2014, < <http://citeres.univ-tours.fr> >

<sup>5</sup> « Les nouvelles frontières de la ville les zones périphériques industrielles et commerciales : de nouvelles centralités pour la ville de demain ? », consulté le 18/02/14, < <http://hal-auf.archives-ouvertes.fr> >

<sup>6</sup> LISE BOURDEAU-LEPAGE et al. , « A la recherche de la centralité perdue », la Revue d'Economie Régionale et Urbaine (RERU), Première version août 2007, p3.

## 1.2. L'intégration urbaine élément indispensable à la centralité :

L'espace central possède généralement la meilleure position en termes de distances aux autres points, sa qualité urbaine se mesure en termes d'aire d'influence ou sa capacité de rayonnement.

La centralité est caractérisée par les flux et la fréquentation qui entraînent naturellement son animation, le lieu d'attractivité doit être en harmonie avec son environnement urbain.

*L'intégration renvoie à l'action de faire entrer une partie dans un tout* .

L'intégration urbaine cherche à harmoniser l'ensemble du cadre bâti de la ville.

L'intégration des lieux de centralités constitue un enjeu essentiel, l'équilibre entre les fonctions de ces lieux et les éléments de la composition urbaine participe à leurs intégrations dans le tissu urbain. Les niveaux d'attractivités constituent un paramètre d'évaluation de la qualité fonctionnelle de ces pôles vis-à-vis de leurs intégrations.

Les enjeux d'intégrations des pôles de centralités ne sont pas les mêmes d'un site à l'autre, cette diversité s'explique d'une part par les caractéristiques propres de chaque type de centralité, et d'une autre part par les relations que ces mêmes centralités entretiennent avec leurs environnements voisins.

Le processus d'intégration de nouveaux pôles de centralités doit se faire par stratégie de localisations, à travers le choix de leurs emplacements les uns par rapport aux autres, pour garantir de forts liens entre ces polarités, et pour que chacune d'elles profite de l'existence de l'autre.

De même, *la mobilité est devenue une condition de l'intégration urbaine*<sup>1</sup>, l'attractivité d'un lieu de centralité ne peut exister sans l'efficacité de son

---

<sup>1</sup> « Intégration lexicque », consulté le 01/03/14, < <http://www.millenaire3.com> >

accessibilité, et qui dépend de sa connexion directe avec le reste de l'espace urbanisé de la ville. Cette connexion lui assure une bonne intégration urbaine s'il est bien desservi par les réseaux de transports, surtout les transports en commun qui favorisent des flux plus importants dont dépend la qualité de la centralité.

L'intégration urbaine des nouvelles polarités par choix d'emplacement, ou par connexion avec l'ensemble de l'espace bâti au sein d'une ville est exprimée autrement par Tomas, il considère que l'urbanisation doit être maîtrisée par des politiques d'aménagement intégrées, pour lui :

« *l'intégration spatiale serait un processus d'aménagement* »<sup>2</sup> qui doit assurer une bonne qualité urbaine à l'espace périphérique, pour parvenir à une perception cohérente de toute la ville.

L'étalement urbain et l'accessibilité constituent des facteurs importants dans le processus de production des centralités d'une manière spontanée, mais la création de nouvelles centralités peut être également programmée par des pouvoirs publics sous formes de villes nouvelles, des lotissements, des ZHUN,...

## **2. Les dynamiques urbaines et la production de nouvelles centralités :**

### **2.1. Définition des dynamiques urbaines :**

Les dynamiques urbaines peuvent être appréhendées à travers plusieurs caractères variables.

---

<sup>1</sup> YVES CHALAS, «la mobilité, vecteur de transformation sociale et citoyenne la mobilité : une nouvelle donne », colloque : Dessins de ville, destins de ville, 4/11/2010, Bouches-du-Rhône, p3.

<sup>2</sup> ANTONIO DA CHUHA et al. « Enjeux du développement urbain durable transformation urbaine, gestion des ressources et gouvernance », presses polytechniques et universitaires, Lausanne, P 20.

Certains considèrent que la croissance démographique<sup>1</sup> et l'extension spatiale des villes, l'une résultant en partie de l'autre, deux facteurs principaux qui engendrent la dynamique urbaine.

Pour d'autres, les dynamiques urbaines sont les mouvements incessants de rénovation ou de dégradation des tissus urbains, les plans d'aménagement ou de réaménagement de l'espace urbain.

Denise PUMAIN a déclaré que « *dans le cas de la dynamique des villes, il pourrait s'énoncer ainsi : alors qu'un processus d'urbanisation progresse, alors que la population urbaine augmente, en quantité et en proportion dans la population totale, alors que le nombre de villes et leur taille ne cessent de croître, alors que ce processus s'accompagne de très importantes modifications des modes de production* ».<sup>2</sup>

L'analyse des dynamiques urbaines peut se faire à travers l'évolution et la variation des entités humaine, résidentielle, et la densité bâtie, comme l'explique DECHAICHA « *...la dynamique urbaine dans la ville peut être appréhendée à travers la densité urbaine, à raison de sa capacité à introduire toutes sortes de variations autour du thème de la ville visant à comparer des espaces fondamentalement différents, en termes d'emprise spatiale, d'usage du sol, ou de niveau d'occupation.* »<sup>3</sup>

---

<sup>1</sup> Cette croissance démographique est due soit à l'augmentation du taux d'accroissement naturel de la population citadine suite à l'amélioration des conditions de vie, soit à l'excès du phénomène de l'exode rural, nourri principalement par les communes périphériques.

<sup>2</sup> DENISE PUMAIN, 1982, « La dynamique des villes », Ed economica , Paris, p 1.

<sup>3</sup> DECHAICHA ASSOULE, « L'étalement urbain et les contraintes physiques et naturelles Cas d'étude : La ville de Bou Saada », mémoire de magistère en architecture, option Etablissements humains dans les milieux arides et semi-arides, Faculté des Sciences et de la technologie, département d'architecture, université de Mohamed KHIDER, Biskra, p 270.

Chez L. SANDERS, les dynamiques urbaines sont traduites par les déplacements des pôles d'activités (qui sont le plus souvent liées à des changements de nature économique ou à la capacité de certaines villes à concentrer la croissance à une époque donnée), ainsi se sont «*des flux de marchandises, des échanges de services, des transmissions d'informations, des flux migratoires, qui influent sur le profil d'activités des villes, leur composition sociale, leur évolution dans le temps et leur organisation relative dans l'espace* »<sup>1</sup>, donc sur le dynamisme de ces villes.

« *Les dynamiques urbaines récentes se caractérisent par une extension extrêmement rapide des espaces urbanisés -processus de métropolisation- à la fois cause et conséquence d'une intensification des mobilités urbaines (mobilités résidentielles, mouvements domicile-travail, migrations de week-end et de loisirs)...* »<sup>2</sup>. Les dynamiques sont perçues ici comme une évolution à la fois spatiale (extension des tissus urbains) et sociale (transformations des sociétés citadines) qui contribue, principalement dans les grandes villes, à l'émergence de nouvelles centralités urbaines.

En conclusion, les dynamiques urbaines englobent toutes transformations, étalement et mobilité au sein de l'espace urbain.

## 2.2. Les principaux fondements des dynamiques urbaines :

### 2.2.1. L'évolution démographique :

La population humaine n'est pas statique ; le nombre d'individus varie et évolue. Denise PUMAIN a déclaré, 1982, « La population, des pays en

---

<sup>1</sup> LENA SANDERS, 1992, « système des villes et synergétique », Ed Economica, Paris, p 1.

<sup>2</sup> PIERRE SIGNOLES, « La centralité des médinas maghrébines : quel enjeu pour les politiques d'aménagement urbain ? », INSANIYAT - N° 13 [Janvier-Avril 2001], p9-44.

voie de développement *passera de quelques 350-390 millions d'habitants à quelques 1300-1400 millions dans la période comprise entre 1970 et 2000* ».<sup>1</sup>

Cette évolution démographique à l'origine de la croissance urbaine est due certainement à l'accroissement naturel mais aussi l'exode rural qui est due à son tour à *la réputation des milieux de départ (ruraux à l'origine) et à l'attraction des milieux d'arrivée*.<sup>2</sup>

L'évolution démographique a toujours été au cœur des préoccupations des chercheurs, d'ailleurs depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs d'entre eux se sont penchés sur des modèles pour prévoir l'évolution de l'effectif de l'espèce humaine, parmi ces modèles, celui de Malthus (en 1789) qui a proposé une expression mathématique ; *« Si elle n'est pas freinée, la population s'accroît en progression géométrique. Les subsistances ne s'accroissent qu'en progression arithmétique »*.<sup>3</sup>

Par cette affirmation, Malthus a voulu décrire l'évolution de la population par rapport aux ressources naturelles pour mieux gérer la croissance démographique.

R. CAMAGNI, L. DIAPPI ET G. LEONARDI quant à eux, ils ont opté pour un modèle *qui intègre simultanément l'évolution de la population des villes et leurs changement de rang*<sup>4</sup> , donc le lien entre l'évolution de la population et la taille des villes.

---

<sup>1</sup> DENISE PUMAIN, op cit. , p7.

<sup>2</sup> JEAN LUIS RALLU, « les interactions entre croissance démographique et urbanisation », croissance démographique et urbanisation politique du peuplement et aménagement du territoire, séminaire international AIDELF, numéro 5, Rabat, 1990, p 27.

<sup>3</sup> HERVÉ LE BRAS, « Malthus ou Boserup: validité et continuité historique des modèles démo-économiques », Math. & Sci. hum. / Mathematics and Social Sciences, 41<sup>e</sup> année , n° 164, 2003, p 46.

<sup>4</sup> LENA SANDERS, op cit. , p 28.

La taille d'une ville dépend de l'évolution de sa population, *dans un contexte de fortes croissances démographiques, la ville s'étend considérablement et vient à englober les villages voisins<sup>1</sup>*, pour répondre aux besoins incessants (l'habitat, lieux de loisirs,...) de cette population grandissante.

#### 2.2.2. Les mutations spatiales des fonctions :

Aujourd'hui, les villes notamment les plus grandes d'entre elles connaissent des saturations en matière de fonctions aux niveaux de leurs centres.

Pour faire face à cette situation, ces villes font appel à leurs espaces périphériques en passant progressivement de l'urbanisation à la métropolisation.

*Les dynamiques de métropolisation tendent à renforcer la spécialisation des territoires<sup>2</sup>*, en offrant de nouveaux lieux d'attractivité spécialisés<sup>3</sup>, plus conformes au profil des exigences des citadins, et engendrant de fortes mutations au sein de l'espace urbain.

#### 2.2.3. La mobilité urbaine :

La mobilité occupe une place centrale dans les pratiques citadines d'une ville qui bouge, les migrations pendulaires (domicile-travail, domicile-études), et les déplacements vers les lieux de loisirs, de services, ou encore vers les lieux d'achats constituent l'ensemble des déplacements quotidiens des citadins.

Cet ensemble de déplacements permet à la mobilité de s'affirmer comme une composante déterminante de la dynamique urbaine.

---

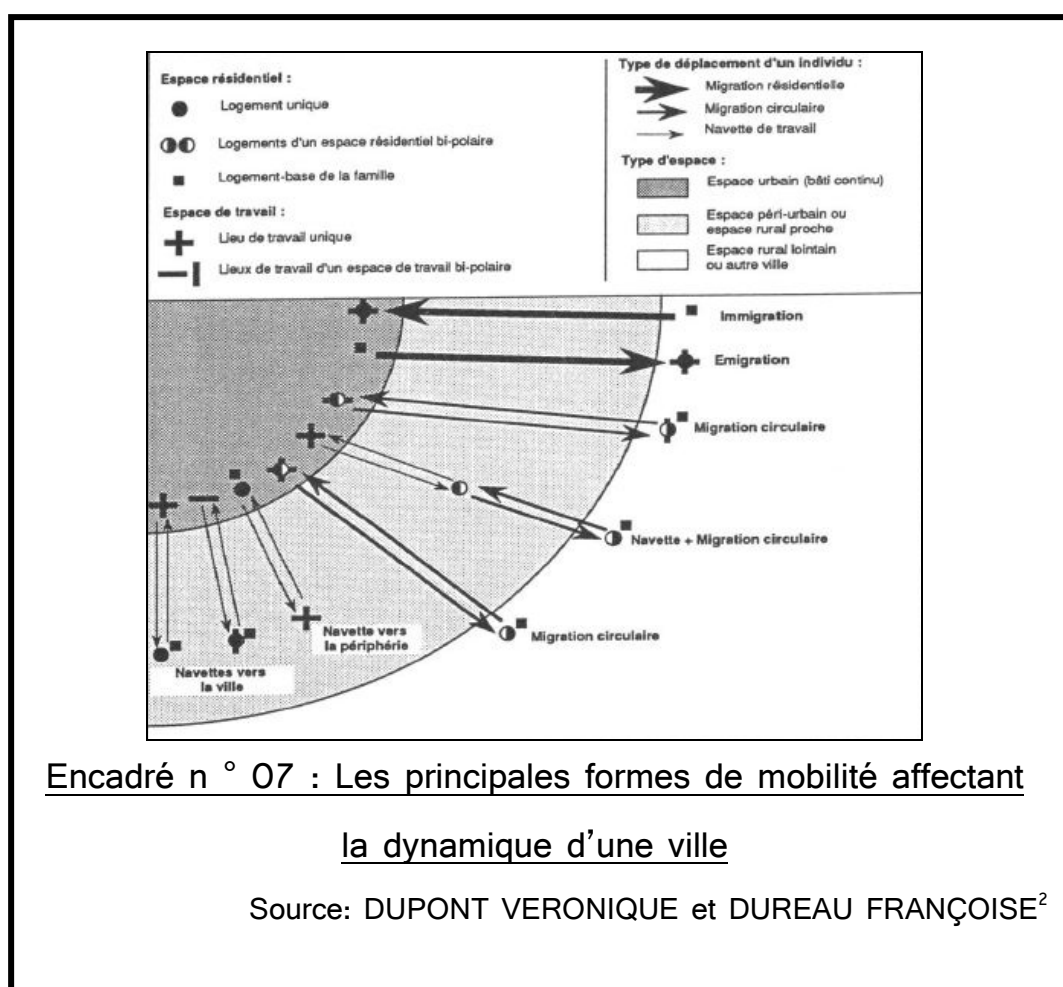
<sup>1</sup> DELPHINE PAGES-EL KARAOUI, 2008, « ville du Delta du Nil Tanta, Mahalla Mansura, cité de la densité », Karthala, p 23.

<sup>2</sup> A U de Grenoble, Lyon et saint Etienne, 2001, « processus de métropolisation », Lavoisier, France, p 9.

<sup>3</sup> Qui offrent un type particulier d'activités comme le commerce, l'habitat, ou l'administration.

Outre, les migrations résidentielles et les mouvements des populations liés à l'urbanisation (que se soient les déplacements des régions rurales vers les régions urbaines, ou bien ceux entre les villes de tailles différentes) *qui affectent les villes constituent également un révélateur de leur dynamique ; ils témoignent de la capacité des économies urbaines et des pouvoirs publics à attirer et à retenir les hommes*<sup>1</sup>.

Certes, l'évolution démographique, les mutations spatio-fonctionnelles et la mobilité urbaine sont les principaux fondements des dynamiques urbaines, mais ils existent d'autres entre autres les dynamiques du renouvellement urbain qui font de la ville un organisme dynamique et vivant.



<sup>1</sup> V. DUPONT et C. Z. CUILMOTO , « Mobilités spatiales et urbanisation Théories, pratiques et représentations », Cah. Sci. Hum. , n°29 , 2/31 /1993, p 280.

<sup>2</sup> « Rôle des mobilités circulaires dans les dynamiques urbaines. Illustrations à partir de l'Équateur et de l'Inde ». In: Tiers-Monde. 1994, tome 35 n°140. pp. 801-829

## 2.3. De la ville centrée à la ville émergente: le polycentrisme :

### 2.3.1. Définition de la polycentralité :

Etymologiquement parlant, « la polycentralité » est un mot composé du préfixe « poly », qui exprime une multitude du type du mot qui suit et du mot « centralité », l'étymologie du mot même montre qu'il renvoie à l'existence de plusieurs lieux de centralité.

*Le schéma spatial le plus simple basé sur l'idée de centre est l'opposition centre-périphérie. Dès qu'on détermine un centre unique, la périphérie en est son complémentaire naturel.<sup>1</sup> Les liens entre le centre et la périphérie relèvent plutôt de relations de complémentarité.*

Avec la croissance urbaine de la ville contemporaine et les conditions d'accessibilité au centre historique, *la centralité urbaine serait désormais assurée par un système de pôles spécialisés et complémentaires au sein duquel le centre-ville continue à assurer des fonctions spécifiques, quoique plus réduites<sup>2</sup>.*

L'émergence de nouvelles centralités engendre une multipolarité du réseau urbain et change le principe d'organisation du territoire, la ville qui était autre fois structurée autour d'un seul centre connaît un passage progressif à la polycentralité suite à son extension spatiale.

Samuel BELLEIL exprime que cette organisation *suppose une mise en réseau des centralités urbaines dont l'accessibilité est primordiale pour conserver une force d'attraction.<sup>3</sup> Le polycentrisme suppose donc*

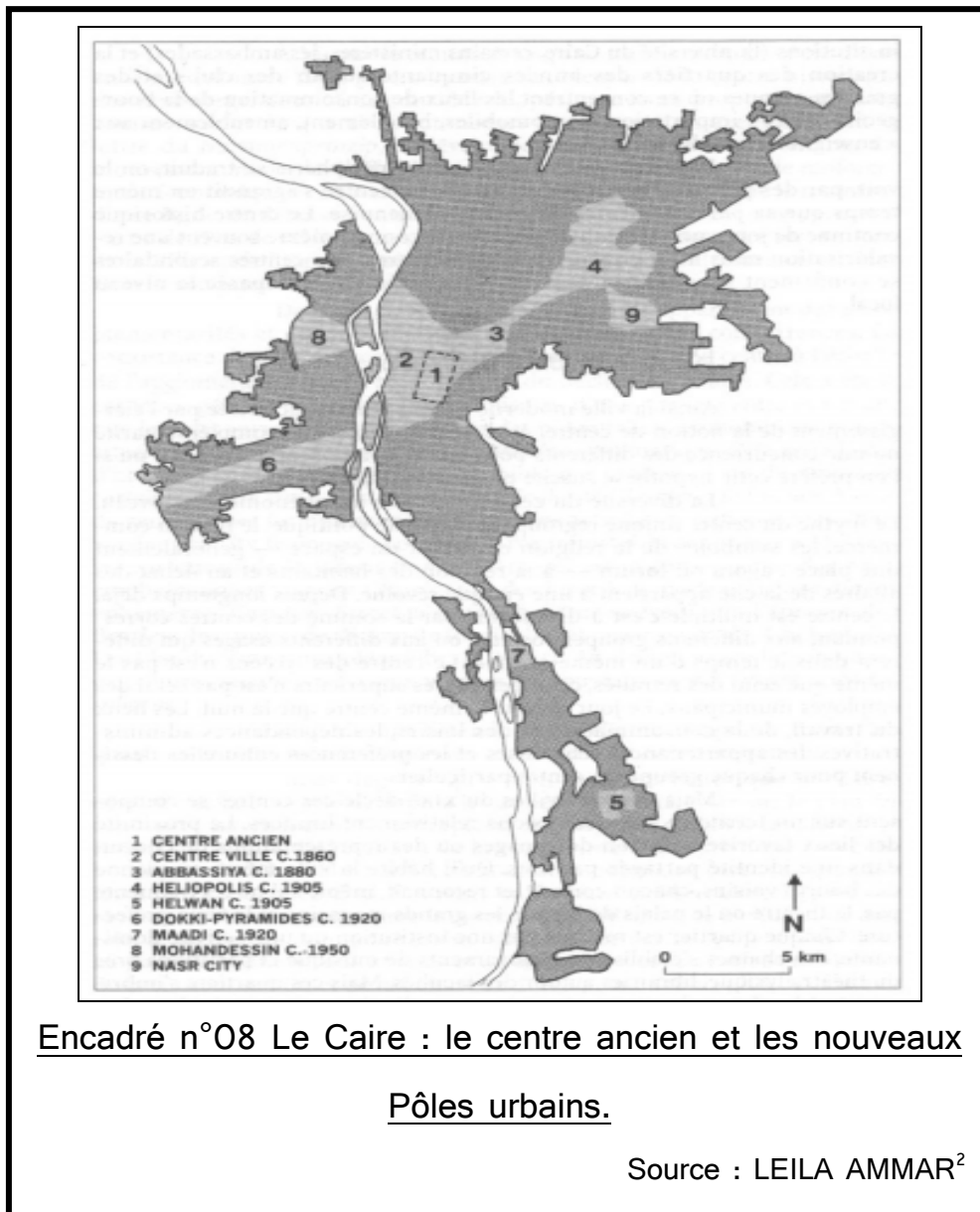
---

<sup>1</sup> LISE BOURDEAU-LEPAGE et al, op cit , p8.

<sup>2</sup> GASCHET FREDERIC et LACOUR CLAUDE, « Métropolisation, centre et centralité », Revue d'Économie Régionale & Urbaine, 2002/1 février, p57.

<sup>3</sup> SAMUEL BELLEIL, « Le polycentrisme comme réponse aux enjeux de la ville contemporaine ? Le cas de l'agglomération du Pays de Montbéliard », mémoire de master en sciences du territoire, spécialité urbanisme projet urbain, Université Pierre Mendès, France, 2013, p26.

*l'organisation d'une structure existante ou projetée sur plusieurs centres <sup>1</sup>, avec des niveaux d'importances qui se diffèrent d'un cas à l'autre.*



<sup>1</sup> MELANIE MACARIO, « L'aménagement des centres-villes : la mobilité, vecteur et acteur de la centralité urbaine », thèse de doctorat en droit public, école doctorale de sciences juridiques et politiques, université PAUL CEZANNE Aix Marseille III, Marseille, 2012, p197.

<sup>2</sup> « Formes urbaines et architecturales du Maghreb aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », centre de publications universitaires, Manouba, Tunisie, p 136.

*Plusieurs modèles sont envisagés, dont celui des « edge cities » ; dans lequel les centralités périphériques s'affirment autour d'un centre traditionnel en déclin, celui des métropoles multi-monocentriques dans lequel les centres sont rigoureusement identiques au centre traditionnel et entre eux, et enfin un modèle de polycentrisme hiérarchisé dans lequel le centre traditionnel conserve sa domination de par ses spécificités et son positionnement central dans les réseaux de transport.*

Le premier cas de figure constitue une évolution centrifuge, qui contribue à l'émergence de polarités secondaires spécialisés, dont « l'Edge city » est *une agglomération urbaine située à la périphérie des villes traditionnelles et répondant à au moins cinq critères:*

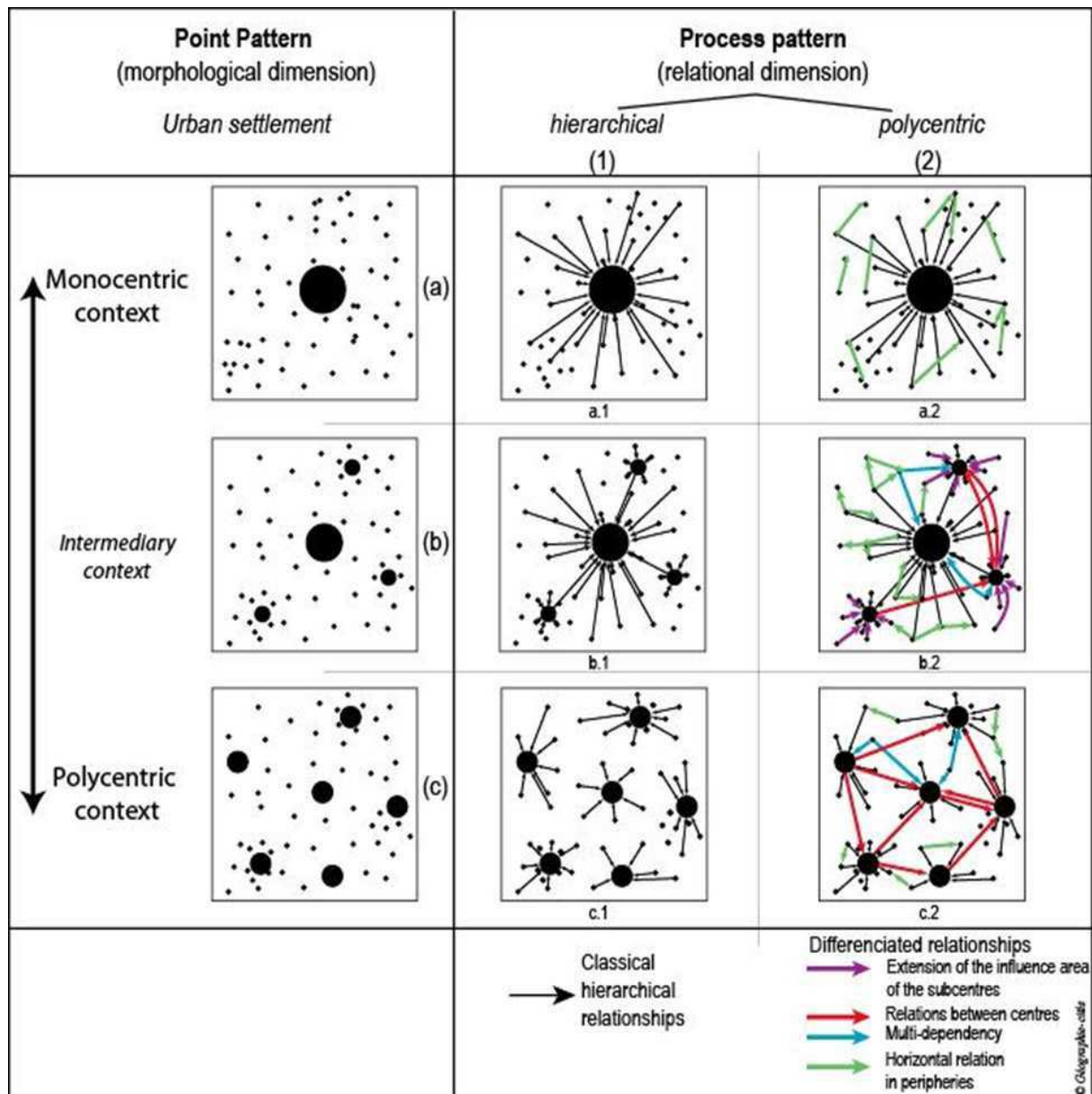
- 1) au moins cinq millions de pieds carrés d'espace à bureaux;*
- 2) au moins six cent mille pieds carrés d'espace de vente au détail;*
- 3) une population qui augmente après 9 heures le matin les jours ouvrables;*
- 4) une destination se prêtant simultanément au travail, au commerce et aux loisirs;*
- 5) un site qui était encore résidentiel ou rural il y a une trentaine d'années.<sup>2</sup>*

Les deux autres situations quant à elles, ne se différencient qu'au niveau hiérarchique de leurs centres émergents, la polycentralité d'une métropole émerge avec sa croissance urbaine qui absorbe ses petites villes voisines au fur et à mesure qu'elle s'étale. Tandis que les pôles identiques ne sont que des centres des villes historiquement séparées et qui se trouvent réunies avec leurs extensions spatiales.

---

1 AGUILERA ANNE et al. , « Paris sera toujours paris réflexions sur la centralité dans la métropole francilienne », 48<sup>ème</sup> colloque ARSDF, juillet 2011, p05.

<sup>2</sup> PIERRE DESROCHERS, « Edge cities: la nouvelle frontière », le Québec libre, n°16, juillet 1998, Montréal, p 3.



Encadré n°09 : Formes de polycentralités : morphologique et relationnelle

Source : FLORENT LE NECHET<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Op cit. p39.

### 2.3.2. Le contenu des nouvelles centralités :

Selon Tomas LE JEANNIC et à partir des travaux de BERROIR, CATTAN et SAINT-JULIEN « *La dissociation croissante des lieux de résidence et des lieux de travail, la plus grande dispersion des premiers et la concentration des seconds, font aujourd'hui de l'offre de travail le vecteur le plus structurant de la centralité dans les nouveaux espaces métropolitains* »<sup>1</sup>. En conséquence le contenu des nouvelles polarités dépend de la nature du travail qu'elles offrent ;

#### 2.3.2.1. centralité commerciale :

La notion de centralité commerciale est liée au système de localisation des commerces , elle correspond à la concentration des activités commerciales dans la ville suivant le lien entre la taille et l'emplacement des pôles commerciaux, dont Berry a distingué en 1971 *plusieurs formes d'agrégats commerciaux : une hiérarchie de pôles commerciaux, des rubans commerciaux orientés par les grands axes du trafic routier et des zones spécialisées dans une fonction particulière*<sup>2</sup>. Au-delà de la taille et de la l'emplacement des centralités commerciales, R.L Davies a *également mis en évidence le fait que les différences socio-économiques touchant la clientèle peuvent influencer sensiblement sur la configuration spatiale de l'appareil commercial*<sup>3</sup>.

Quelque soit le facteur qui influe sur l'armature commerciale, la centralité de ce genre d'activités après avoir été restreinte au centre ville , elle s'est développée dans la périphérie où Monnet a écrit « *l'implantation des centres commerciaux et autres shoppings malls a modifier le schéma*

---

<sup>1</sup> TOMAS LE JEANNIC, « ville et périurbanisation le zonage en aires urbaines » 5<sup>ème</sup> colloque national de démographie : démographie et aménagement du territoire, mai 1996, Bordeaux, p96.

<sup>2</sup> ANTOINE FLEURY et al. Op cit. p13.

<sup>3</sup> Ibid, p14.

*centre-périphérie, en opposant essentiellement les petits commerces du premier aux grandes surfaces de la seconde ».<sup>1</sup>*

#### 2.3.2.2. centralité par offre de services :

*« A Los Angeles ou à Philadelphie, les services aux entreprises forment une plus grande part de l'emploi dans les zones suburbaines que dans la ville centrale A New York, un grand nombre d'emplois dans les services financiers ont quitté la ville pour d'autres localisations plus ou moins éloignées dans le New Jersey . A Londres, la City est de plus en plus spécialisée dans les services financiers qui y représentaient 42% de l'emploi en 1971 et 78% en 1995, mais en même temps, certains services financiers comme les assurances se délocalisent massivement dans la couronne suburbaine. En France, depuis une quinzaine d'années, quelques banlieues ont vu se développer d'importantes fonctions centrales, comme à Paris, Marseille et Lyon, ce qui a entraîné une importante recomposition urbaine »<sup>2</sup>.* Ce passage était la première partie de l'introduction d'une publication dans le site du laboratoire d'économie et de gestion de l'université de Bourgogne à Dijon dont elle a montré à travers plusieurs exemples dans le monde que les centralités émergentes dans les zones périphérique offrent des fonctions et des services divers nécessaires à la vie quotidienne des citoyens .

La concentration de l'ensemble de services dans les centres émergents a modifié les relations traditionnelles entre centre et périphérie, ci-dessous est abordé les liens de complémentarités entres l'ensemble des centres au sein d'une même agglomération.

---

<sup>1</sup> JEROME MONNET, op cit. p 4.

<sup>2</sup> CELINE BOITEUX et JEAN-MARIE HURIOT, « Services supérieurs et recomposition urbaine », consulté le 06/03/2014, < <http://leg.u-bourgogne.fr> >.

### 2.3.3. Dépendances et complémentarités des centres :

La polycentralité a changé les structures des villes par la multiplication des centres. L'émergence de ces derniers est dictée par la redistribution spatiale des activités urbaines stratégiques et des fonctions centrales.

*La prise en compte de plusieurs centres d'importance variable conduit à abandonner la dichotomie centre-périphérie au profit d'une organisation de centres plus ou moins différenciés et en liaison les uns avec les autres<sup>1</sup>.*

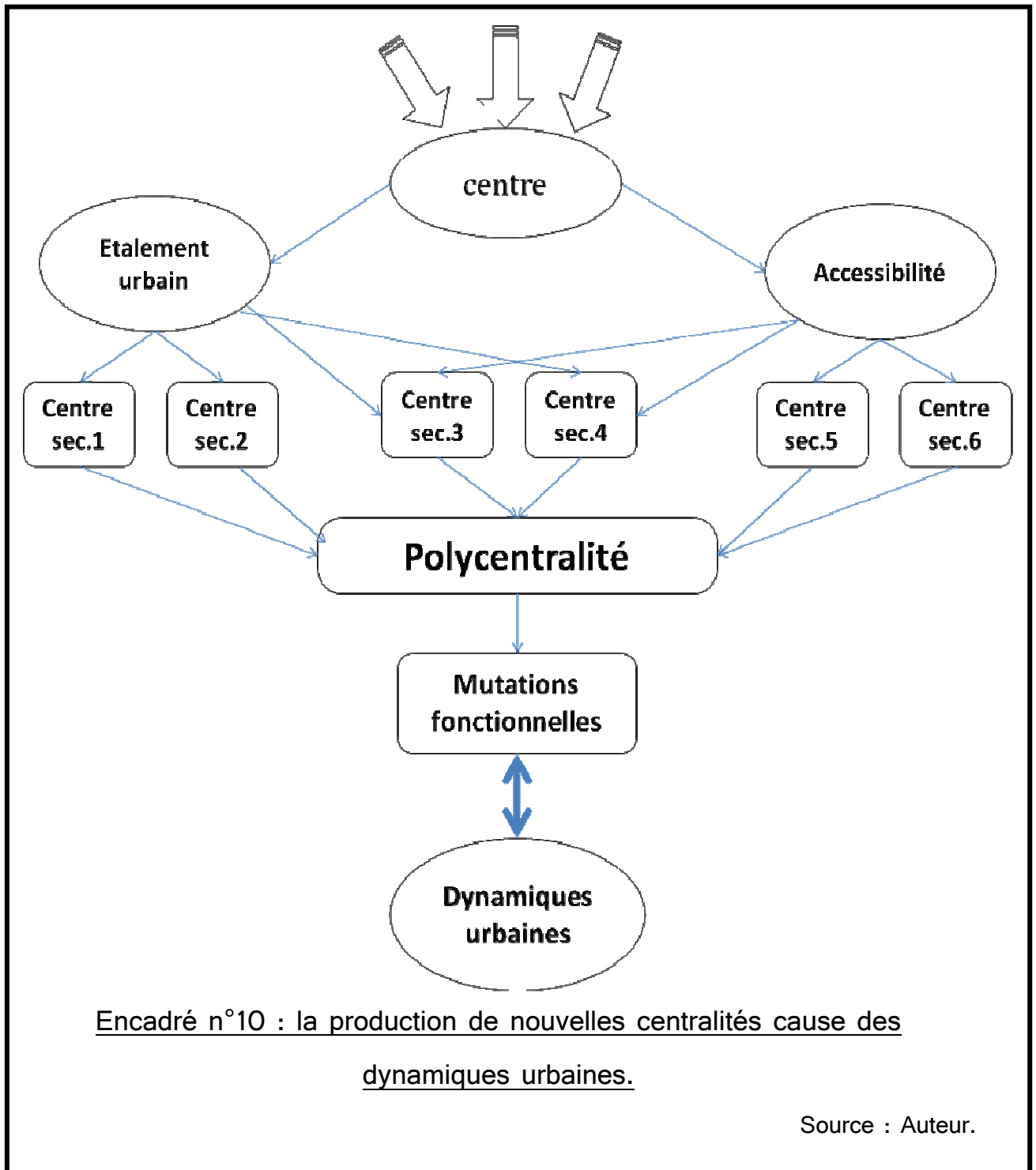
La différence des centres périphériques se marque par le contenu de chacun d'eux, certains se spécialisent dans le commerce d'autres dans les loisirs ou la culture ... cette différenciation engendre des relations de type dépendance ou complémentarité.

Les relations entre les différents centres, originaux et périphériques, préserve un équilibre territorial.

L'accessibilité, par l'ensemble des réseaux de transports conditionne l'interdépendance des centres.

---

<sup>1</sup> CELINE BOITEUX et JEAN-MARIE HURIOT, op cit.



Conclusion :

Les nouvelles centralités émergent à la périphérie soit à cause de l'étalement urbain, pour répondre aux besoins incessants de la population qui habite à la périphérie, soit à cause de la complexité d'accessibilité au centre original et sa facilité à la périphérie.

Les centres secondaires se caractérisent généralement par un seul type de fonctions, et s'appauvrissent à la symbolique du centre historique.

Quelque soit le type de fonctions des centres secondaires, ils préservent un équilibre territorial à travers les relations de concurrence ou de complémentarité entre eux et avec le centre historique.

Conclusion de la première partie:

Ça fait un bon moment que la centralité se confondait avec le centre historique d'une ville, parce que ce dernier était pour une longue période l'unique lieu de centralité en ville.

Le centre ville ne peut être défini qu'en un seul lieu, à l'opposé de la centralité qui se figure là où les gens se sont attirés par une ou une variété de fonctions.

L'étalement urbain provoque une dispersion des fonctions de centralité dans différents pôles.

Les nouveaux pôles ne peuvent jamais avoir la même perception du centre original, ils leur en manque l'aspect symbolique de la centralité.

## LA DEUXIEME PARTIE :

### LA PLACE DE LA BRECHE DANS SON CONTEXTE URBAIN

Constantine est considérée parmi les précurseurs villes compte tenu de son histoire civilisationnelle.

Bâtie sur le rocher, en haut des gorges du Rummel depuis plus de 25 siècles, Constantine a été une ville fortifiée ; son site choisi a permis aux numides une installation de 157 ans, protégée par le rocher et les gorges du Rummel, sous le nom de « Kirta », à partir de l'an 112 ce dernier est devenu « Cirta » sous l'occupation romaine. En l'an 311, l'empereur « Constantin le grand » a rénové la ville et lui a donné son nom. Après sa destruction par les vandales elle a été reconstruite par les arabes en 674, chaque dynastie musulmane a laissé sa touche sur la ville jusqu'à l'arrivée des ottomans en 1528.

La vieille ville a gardé l'unique style architectural ottoman qui a été suivi d'une extension rattachée à l'ancienne ville au sud à partir de la Brèche dans un style colonial ; l'espace de la Brèche constitue un noyau central qui lie la vieille ville au nouveau commencement du tissu colonial appelé « Coudiat Aty ».

Ci après, une étude du développement des tissus urbains par apport aux différentes périodes historiques.

### CHAPITRE 03 : PRESENTATION DU CONTEXTE URBAIN DE LA VILLE DE CONSTANTINE.

Dans le premier chapitre est traitée la ville de Constantine dans son contexte général par apport à différents aspects à savoir : l'aspect géographique et démographique.

Au second lieu, l'extension urbaine de Constantine est traitée selon les différentes époques historiques que la ville a connu pour comprendre les axes de son expansion.

## 1. Données générales sur la ville de Constantine :

### ✓ Situation géographique :

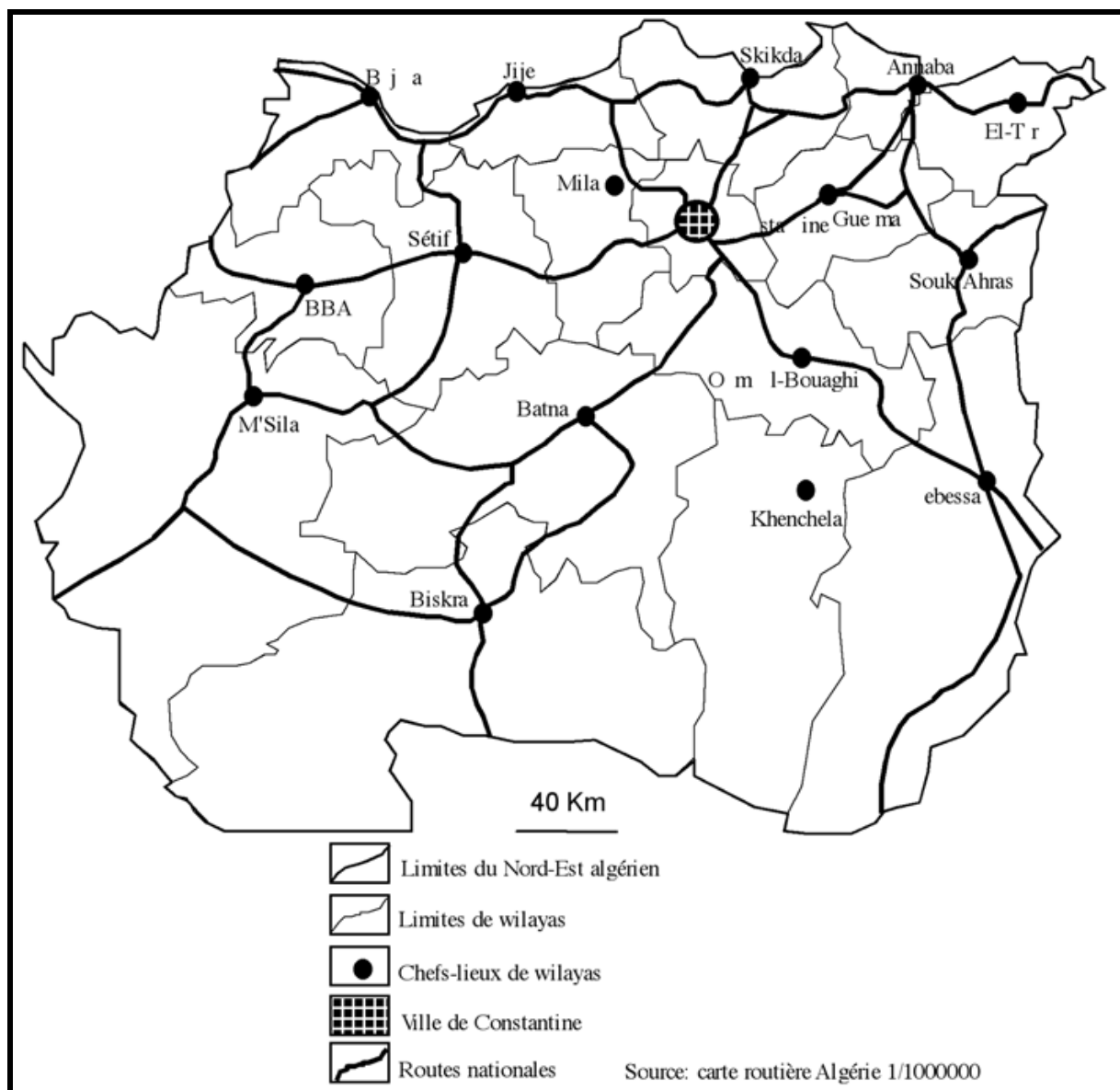
Constantine est située au cœur de l'est, à 430 km de la capitale Alger et à 245km des frontières algero-tunisiennes, la région la plus peuplée en Algérie. C'est est une ville d'intérieur du pays à cheval sur deux ensembles physiques : la retombée sud du Tell et la frange nord des hautes plaines.

C'est un emplacement géographique très favorable, il lui assure une position de carrefour remarquable sur les grands axes de communication de l'est.

*Relais entre ces deux grands milieux physiques, humains et économiques, elle a capté les différents flux lui permettant de rayonner sur ce vaste territoire. Il en résulta un dispositif organisationnel spatial tout à son avantage : elle est au centre d'un cercle dont les rayons qui la relient avec la métropole (Annaba) et les cinq grandes villes (Skikda, Jijel, Sétif, Batna et Guelma), varient entre 100 et 150 kms<sup>1</sup>.*

---

<sup>1</sup> Projet de modernisation de la métropole constantinoise (P.M.M.C), p15.



Encadré n°11 : Nord-est algérien, situation géographique de la ville de Constantine

Source: RABAH BOUSSOUF<sup>1</sup>

<sup>1</sup> « Constantine : «D'une ville attractive à une ville répulsive », consulté le 23/03/2014, < <http://eso-gregum.univ-lemans.fr/> >

✓ Croissance démographique :

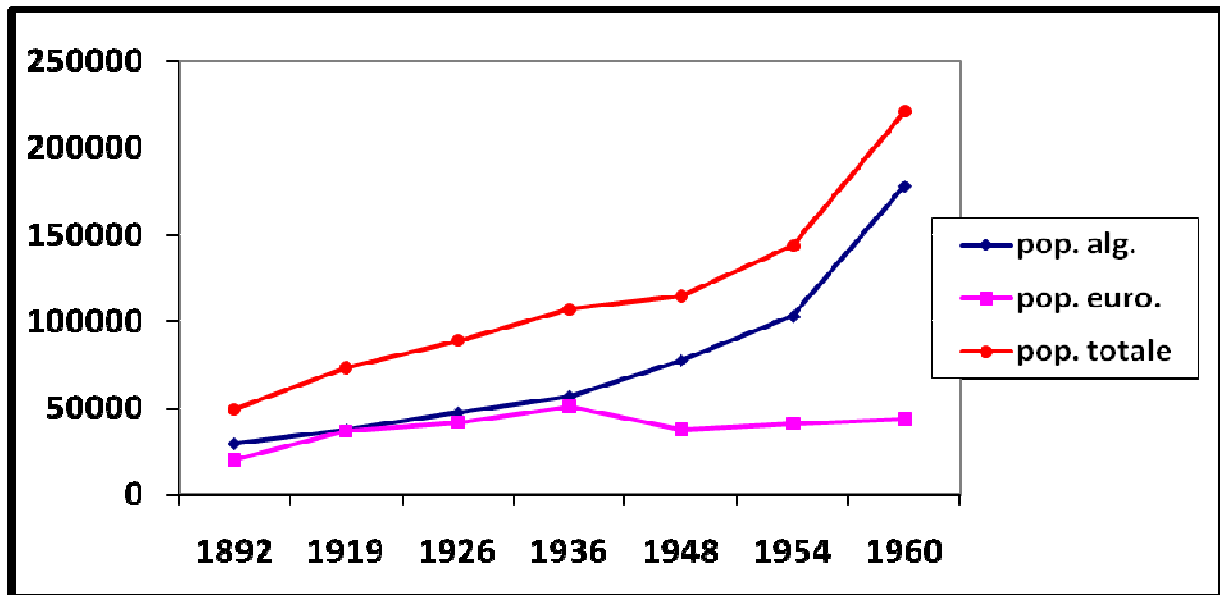
Tableau n° 1 : l'évolution démographique à Constantine (1982-2008)

Périodes	Années	Pop. algérienne	Pop. européenne	Pop. totale
L'ère coloniale pendant	1892 <sup>1</sup>	29.000	20.000 <sup>2</sup>	49.000
	1919	36.783	36.333	73.116
	1926	47.086	41.496	88.582
	1936	56.363	50.467	106.830
	1948	77.089	37.249	114.338
	1954	102.650	40.675	143.334
	1960	178.000	43.000	221.000
	Après l'indépendance	1966	/	/
1977		/	/	350384
1987		/	/	449.393
1998		/	/	447.806
2008		/	/	448.374

Source : ONS + divers.

<sup>1</sup> ALAIN SEBE, 1999, « Constantine: cartes postales anciennes », L'Harmattan, p8.

<sup>2</sup> Parmi lesquels 10.500 français, 5700 israélites et le reste sont de nationalités diverses.



Encadré n°12 :L'évolution démographique à Constantine pendant l'ère coloniale

Source : exploitation des données du tableau n°1.

Pendant presque un siècle de l'existence coloniale, Constantine était partagée de façon plus au moins équivalente entre les européens et les algériens. En 1948, la communauté algérienne dépassait de loin celle européenne et atteignait les 80% de la population constantinoise en 1960. Cette augmentation du taux d'accroissement de la population algérienne est due principalement à l'exode rural<sup>1</sup> massif qu'à connu les villes algériennes durant cette période. Selon Dr BENIDIR Fatiha « *Dès leur arrivée à Constantine, les familles rurales transitaient par les logements de la médina, avant de se trouver ou de se construire des baraques dans les quartiers illicites* ». <sup>2</sup>

<sup>1</sup>Avant 1954 l'expropriation des meilleures terres agricoles par le colonisateur oblige les paysans algériens à quitter leurs campagnes espérant trouver refuge et travail en ville. Avec le déclenchement de la guerre de libération en 1954, ce phénomène d'exode rural était accentué à cause des bombardements et de l'insécurité causés par cette guerre.

<sup>2</sup> BENIDIR FATIHA, « urbanisme et planification urbaine .cas de Constantine », thèse de doctorat en urbanisme, département d'architecture et d'urbanisme, faculté des sciences de la terre, université Mentouri, Constantine, 2007, P 91.



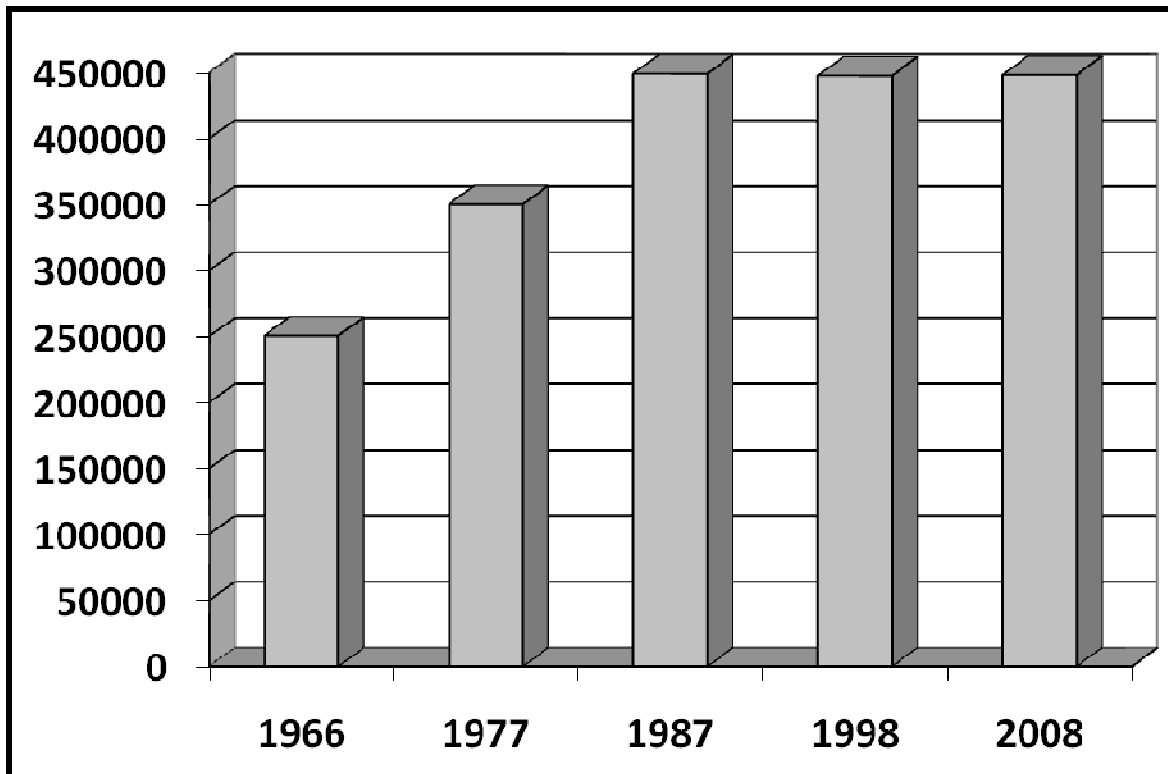
Encadré n°13 : Vue prise de la porte Djebia montre l'installation des familles algériennes dans des constructions précaires

Source : site internet.

Avec un taux d'accroissement de 56.7% de la population algérienne dans la période 1948-1960, *une bonne proportion de cette population n'avait pas eu droit à des logements réalisés par les programmes municipaux, ce qui avait encouragé la prolifération des constructions précaires<sup>1</sup>.*

---

<sup>1</sup> Ibid., p 90.



Encadré n°14 :L'évolution démographique à Constantine de 1966 à 2008.

Source : exploitation des données du tableau n°1.

La période d'après l'indépendance est marquée par le départ des européens laissant derrière eux un important parc de logements ce qui explique taux d'accroissement élevés durant la période entre 1966-1987 (39% entre 1966 et 1977, 28% entre 1977 et 1987).

Les taux d'accroissement ont régressé après 1987, cette régression est arrivée jusque 11.37% en 2008.

## 2. Etude diachronique de la croissance urbaine :

Les principales étapes de la croissance de la ville de Constantine se résument comme suit :

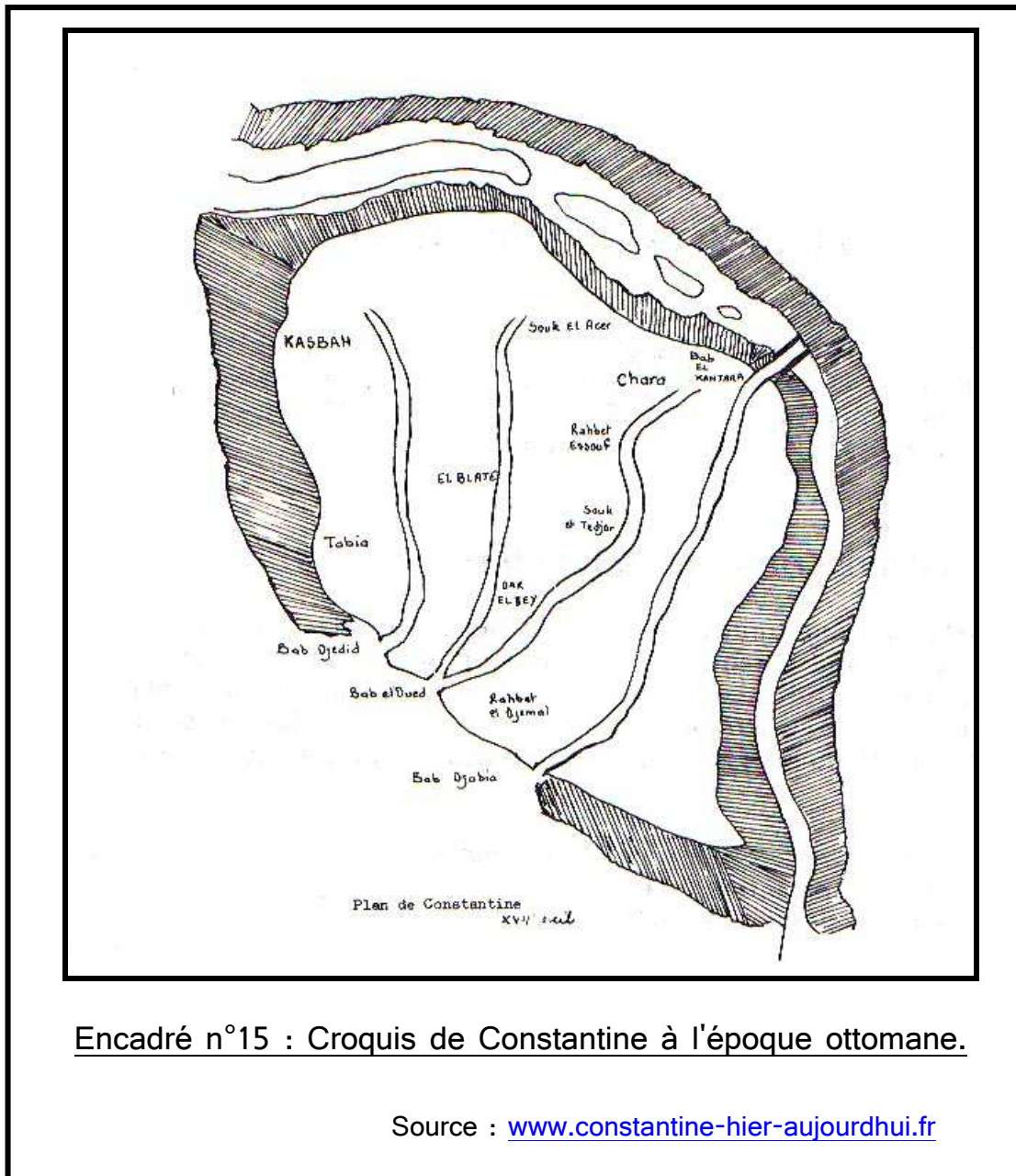
✓ Période ottomane 1528-1837 :

*« La ville de Constantine, perchée sur son rocher comprenait quatre parties : la Casbah au nord, Tabia el Kebira et Tabia el Barrania, séries de constructions en terre battue, le quartier d'El Kantara au sud-est et celui de Bab al Jabia au sud. Les portes principales se trouvaient au sud (Bab Djedid, Bab el Oued, Bab al Jabia) là où une Brèche permettait d'entrer et de sortir de la ville sans avoir à traverser les profondes gorges du Rhummel. Bab el Kantara donnait sur un pont. Comme dans Alger les maisons se serraient dans ce site défensif, et l'ensemble des ruelles étroites se présentaient sans grand plan d'ensemble. Seules quatre rues principales traversaient la ville ; celle de Bab Djedid à la Casbah , de Bab el Oued à Souk el Acer, de Bab Djabia à Bab el Kantara. La quatrième de Bab el Oued à Rahbat as Souf, était bordée de boutiques (selliers, cordonniers, passementiers, forgerons), d'un souk al kebir et d'un marché de laine. La Casbah constituait un quartier à part, avec caserne, mosquées, magasins et maisons. Le palais du bey se trouvait au sud. La ville comptait de nombreuses mosquées et zaouias. »<sup>1</sup>*

La Constantine des beys ne se limitait pas uniquement au Rocher, elle déborda de ses remparts vers la périphérie en des zones fonctionnellement différenciées et reliées entre elles.

---

<sup>1</sup> BOUCHELACHEM OMAR, « Plans de Constantine », consulté le 21/03/2014, < [www.constantine-hier-aujourd'hui.fr](http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr) >



Encadré n°15 : Croquis de Constantine à l'époque ottomane.

Source : [www.constantine-hier-aujourd'hui.fr](http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr)

- ✓ *Un faubourg : s'étendant en avant des portes de Bab El Djedid et Bab El Oued, construit sous le règne de Salah bey, faisant fonction de marché de gros. Il comprenait également quelques habitations d'artisans Kabyles, des Fondouks, une mosquée et des boutiques, il fut entièrement rasé par Ahmed Bey, en 1837, pour des raisons de sécurité.*
- ✓ *Le Coudiat-Aty : qui servait de cimetière.*

- ✓ *le Bardo : abritait les écuries du Bey.*
- ✓ *A l'époque Hafside, on nous signalait que la ville avait, hors de ses remparts, un parc de plaisance, Ryad, et dans la banlieue, en un emplacement qui n'est pas précisé, un hippodrome officiel, "Maida", selon la mode orientale.<sup>1</sup>*
- ✓ Période coloniale 1837-1962 :

Lors de la colonisation française de la ville, le rocher avait un caractère hybride, son côté ouest était occupé par la zone européenne avec ces rues rectilignes interconnectées par des rues transversales, la zone musulmane quant à elle gardait son caractère irrégulier hérité de l'époque ottomane.

La superficie<sup>2</sup> trop restreinte du rochet était insuffisante. Les premières réalisations furent les structures militaires<sup>3</sup> (casernes), puis étaient venues les opérations d'extension urbaine (hors du Rocher) qui s'étaient procédées sur les sites les moins accidentés, la colline du « Coudiat » du côté sud ouest et le faubourg de « Mansourah » du côté nord est.

---

<sup>1</sup> BAKIRI RYM, « impact de l'intervention coloniale sur la vieille ville de Constantine cas des maisons hybrides », mémoire de magister, département d'architecture et d'urbanisme, faculté des sciences de la terre, université Mentouri, Constantine, 2011, p98-99.

<sup>2</sup> Environs 30 hectares partagés en deux masses égales : une quinzaine d'hectares pour les européennes dont 5 occupés par la kasbah, et le reste de la surface pour les autochtones.

<sup>3</sup> Défini par les premiers règlements d'urbanisme colonial : l'ordonnance du 9 juin 1844.



Encadré n°16 : Plan de Constantine en 1838 : premières implantations militaires.

Source : BERNARD PAGAND, « la médina de Constantine »<sup>1</sup>

Pour faciliter la liaison entre les différentes zones de la ville, la mise en œuvre des travaux de réalisation des ponts et des infrastructures viaires était obligatoire pour assurer une continuité spatiale même de façon artificielle.

Le pont d'El-Kantara existait même avant l'arrivée des colons, fut reconstruit et ouvert à la circulation en 1864 (après son effondrement en

---

<sup>1</sup> Thèse de doctorat en géographie, aménagement, option monde arabe, département de géographie, université de Poitiers, 1988, p 21.

1857), pour assurer la liaison entre le rocher, et la « Mansourah » le quartier militaire français. *Ainsi la rue « Didouche Mourad » prolongée par la rue du 19 juin, qui séparait la ville européenne de la ville musulmane, fut ouverte à la circulation.*<sup>1</sup>

*Au sud, le pont du Diable permettait péniblement aux voitures venant de Batna de franchir le Rhummel et de se diriger sur Constantine en montant les pentes du Bardo.*<sup>2</sup>

1865 c'était l'année du percement de la rue Nationale (Triq Edjdida), l'année des décisions, du dérasement du Coudiat et de l'installation de la gare à El-Kantara. Ensuite étaient inaugurés le chemin de fer de Philippeville en 1870, et les deux ponts (Sidi-Rached et Sidi-M'Cid) en 1912.

Après 1920, deux autres ponts furent réalisés, l'un c'est le pont des chutes qui après dix ans s'est suivi par un ascenseur pour permettre à la ville de se relier aux bains de « Sidi-M'Cid », l'autre c'est la passerelle « Perrégaux » (Mellah Slimane) qui relie le faubourg « Gallieni<sup>3</sup>» et le « Rocher ».

En plus de la multiplication des ponts, les remparts perdent leur raison d'exister, le boulevard de la corniche venait les remplacer, le Rocher finit par cesser de jouer son rôle autonomiste.

Les faubourgs augmentèrent de tailles et devinrent graduellement de petites villes, les espaces urbanisés se sont étendu jusqu'aux quartiers :

---

<sup>1</sup> BOUDJEMAA AICHOR, «le problème de l'embouteillage du trafic urbain et son impact sur la ville de Constantine, thèse de doctorat en urbanisme, faculté des sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire, université Mentouri, Constantine, 2008, P 54.

<sup>2</sup> J. CHIVE et A. BERTHIER, « L'évolution urbaine de Constantine 1878-1937 », imprimerie Braham, Constantine.

<sup>3</sup> C'est le quartier situant entre le Rhumel et la voie ferrée.

Saint Jean et Bellevue du côté sud, cependant que le plateau du « Mansourah » s'est laissé dépasser par le quartier de « Sidi Mabrouk ».

*En 1937 (après un siècle de présence française) la ville de Constantine comptait 114000 habitants ; 4000 immeubles environ ; près de 80 km de rues. La superficie totale de la ville s'est multipliée par 7,6 (260ha), les 230 hectares des zones nouvelles urbanisées se répartissent entre la ville européenne, la ville militaire, les îlots israélites et la ville autochtone.<sup>1</sup>*

La guerre de libération (à partir de 1954) a largement affecté l'espace urbanisé de la ville, *plus que d'autres espaces du territoire urbain algérien.<sup>2</sup>*

Constantine métropole régional du premier rang de l'est algérien constituait l'une des villes les plus accueillantes dans sa région, elle a été largement touchée par les migrations, les regroupements et les recasements des populations dans des cités construites dans le cadre du « plan de Constantine »<sup>3</sup> en 1958, dans des *poches urbaines impropres à l'urbanisation localisées notamment le long des oueds Rhumel et Boumerzoug dans la partie Sud-Est, comme : l'Avenue de Roumanie, Bentellis, Chalet des pins, Les Mûriers, le 4e km. La zone Ouest de la ville a vu l'implantation des quartiers Ameziane et El-Bir, la réalisation des grands immeubles du CILOC ainsi que la cité des platanes.<sup>4</sup>*

---

<sup>1</sup> BOUDJEMAA AICHOR, op cit. p 49.

<sup>2</sup> Ibid, p50.

<sup>3</sup> C'est ! un programme qui s'inscrit dans une stratégie de développement de l'Algérie, élaboré par le gouvernement français en 1958, visant à intégrer la population autochtone, économiquement, politiquement et culturellement, dans le contexte institutionnel du pouvoir politique.

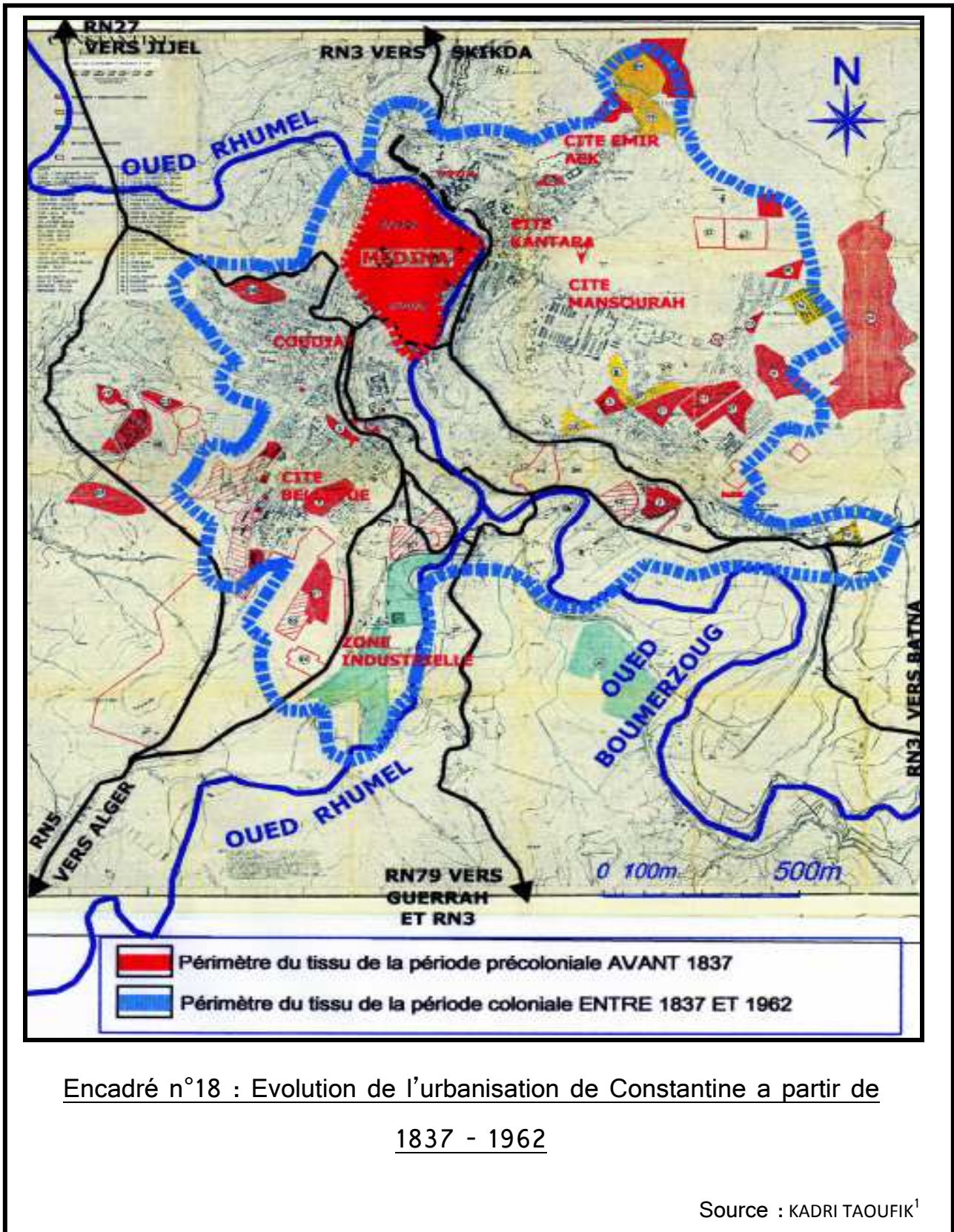
<sup>4</sup> RABAH BOUSSOUF, « Constantine : « D'une ville attractive à une ville répulsive », op cit.



Encadré n°17 : Plan de Constantine en 1918

Source : L. JOLEAUD, « Le rocher de Constantine »<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Annales de Géographie, t. 27, n°148-149, 1918, p 347



<sup>1</sup> « Maîtrise de la croissance urbaine pour quel devenir ? - Cas de Constantine », mémoire de magister en urbanisme, option faits urbains et dynamique des villes, université Mentouri, Constantine, p79.

✓ Période contemporaine :

Les premières années de l'Algérie indépendante sont marquées par un ralentissement de la croissance urbaine, la politique de construction se limitait à réaliser les travaux lancés avant la libération par des programmes du plan de Constantine, à l'instar des cités FILALI, FADILA SADAAN, et BEN BOULAID, au côté Sud-ouest de la ville.

durant la période (1970-1977), à la base des premiers plans quadriennaux, la ville a connu de vastes extensions spatiales accompagnées par la création des quartiers périphériques en l'occurrence ZIADIA, SAKIET SIDI YUCEF, DAKSI à l'Est et au Nord, et en même temps au sud ouest les quartiers suivants : 20 AOUT, 5 JUILLET, BOUDJENANA ET BOUSSOUF, ainsi que la prolifération de l'habitat illicite et précaire appelée bidonville.

Durant cette période, Constantine a bénéficié de grands projets qui se traduit par :

- ✓ une importante zone industrielle, située au Sud Ouest, longeant oued Rummel,
- ✓ une éminente université et un centre régional d'éducation physique et sportive à l'Ouest.

Le rythme de construction en masse<sup>1</sup>, la spontanéité de la formation des tissus urbains et le site contraignant qui ne permet pas l'extension ont beaucoup influencé sa structure et font d'elle une ville saturée.

*Dans les années 1980, l'urbanisation de Constantine s'est déroulée pratiquement en dehors du périmètre urbain avec le développement des zones d'habitat nouvelles comme Zouaghi au Sud et Bekira au Nord (loin*

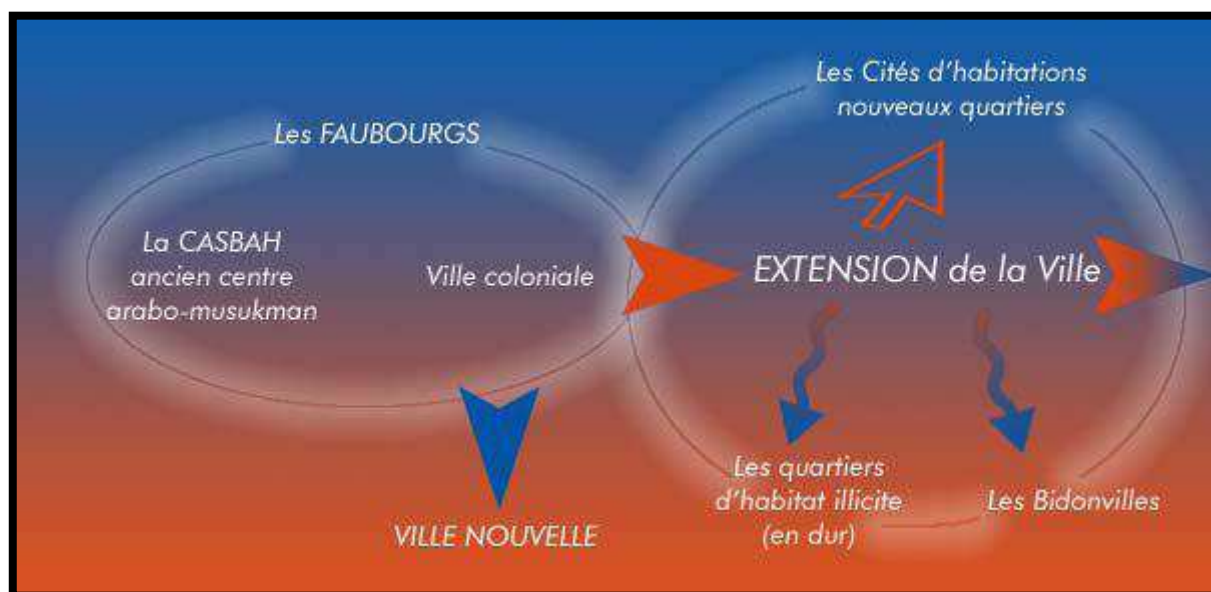
---

<sup>1</sup> Durant cette période Constantine a bénéficié de 6 116 logements sociaux sur un total de 6 278 logements programmés.

*du site initial de Constantine), le lancement de lotissements privés et la multiplication des cités d'habitat précaire.<sup>1</sup>*

La saturation des terrains d'assiette<sup>2</sup> pour la réalisation de nouvelles constructions obligea les pouvoirs publics de guider l'extension urbaine d'abord vers Didouche Mourad, Hamma Bouziane, Ain Smara et El Khroub, puis vers la ville nouvelle d'Ali Mendjeli.

*Le Grand Constantine se développe sous forme d'une agglomération comprenant une ville-mère et une série de satellites dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres. Le plus gros de ces satellites, et celui promis à l'avenir le plus brillant, est celui d'el Khroub, parce que bien doté par la nature. La ville renoue aujourd'hui avec son site virtuel.<sup>3</sup>*



Encadré n°19 : Processus d'évolution de la ville de Constantine

Source : M. KABOUICHE<sup>4</sup>

<sup>1</sup> RABAH BOUSSOUF, op cit.

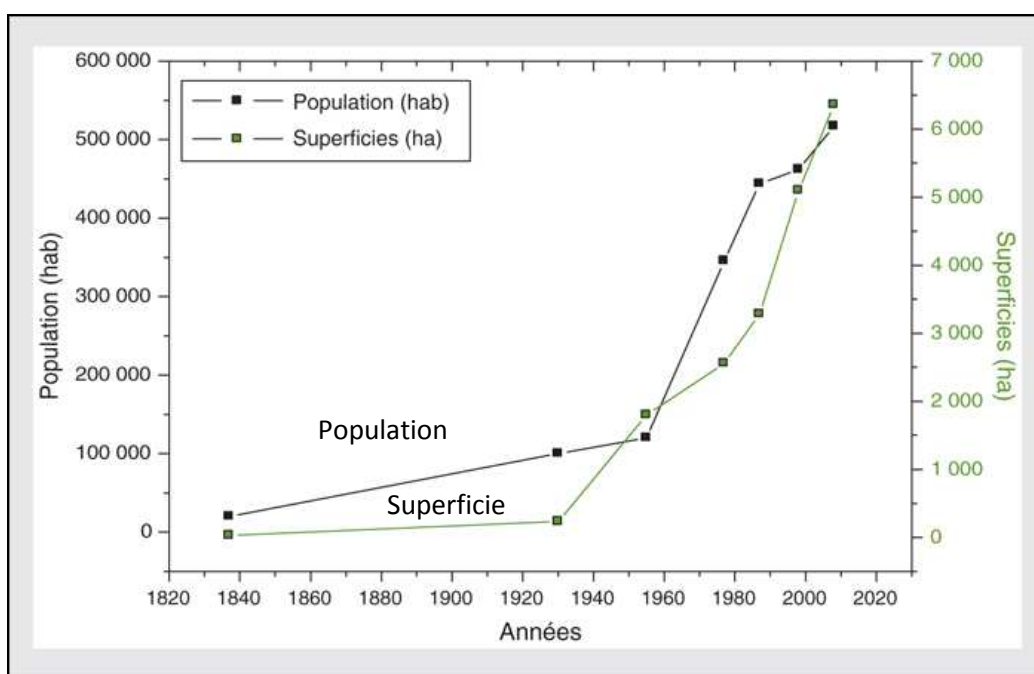
<sup>2</sup> À cause des contraintes du site caractérisé par un relief accidenté

<sup>3</sup> MARC COTE, «Constantine », consulté le 26/03/2014, < <http://encyclopedieberbere.revues.org/2330> >.

<sup>4</sup> « La médina de Constantine: Dynamique et recomposition, politiques d'interventions», Consulté le 30/03/2014, < [www.umc.edu.dz](http://www.umc.edu.dz) >.

### 3. L'expansion urbaine conséquence de l'accroissement démographique :

*Le remodelage européen du centre ancien connaîtra d'autres phases, mais sa période la plus active, pendant laquelle le tissu urbain est le plus profondément marqué, se situe du début des années 1850 à la fin des années 1860 [.....]. Cette période va coïncider avec les premières véritables extensions extra-muros du tissu urbain, extensions qui apparaissent comme des bras de la ville séparés de son corps, du fait des caractéristiques du site. <sup>1</sup>*



Encadré n°20 : Évolution de la population et des surfaces urbanisées de la ville de Constantine

Source : OUASSILA BENDJABALLAH BOUDEMAGH<sup>2</sup>

<sup>1</sup> BERNARD PAGAND, op cit. p 288

<sup>2</sup> « Politiques urbaines, terres agricoles et marché foncier : quel avenir pour l'agriculture périurbaine à Constantine (Algérie) ? Cah Agric, vol. 22, n8 6, novembre-décembre 2013, 5 74.

Tableau n° 02 : Évolution de la population et des surfaces urbanisées de la ville de Constantine.

Année	Population	Superficie (ha)	Evolution spatiale %
1936	106.830	130	-
1966	250.761	170	30
1977	350.384	1469	764
1987	449.393	2470	68
1998	447.806	3948	60

Source : ONS+ BOUDJEMAA AICHOR

En 1837, la ville de Constantine s'étalait uniquement sur une trentaine d'hectares. Un siècle après, sa superficie s'élevait à 130ha.

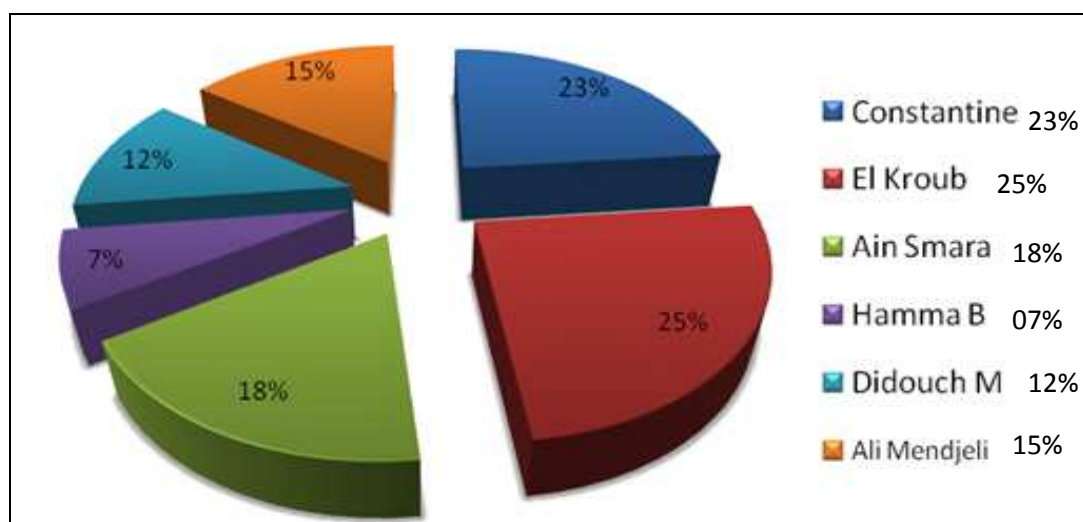
L'étalement urbain de la ville lui a permis de continuer à absorber ses espaces périphériques, l'espace urbanisé s'est évolué entre 1966 et 1977 par 764%.

A partir des années 1980, l'accroissement de l'espace urbanisé de la ville s'est ralenti avec la diminution du taux d'accroissement de la population.

Ce phénomène s'explique par le report de l'excès de la population Constantinoise sur des nouveaux centres urbains situant dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres, qui sont « El Khroub », « Ain Smara »,

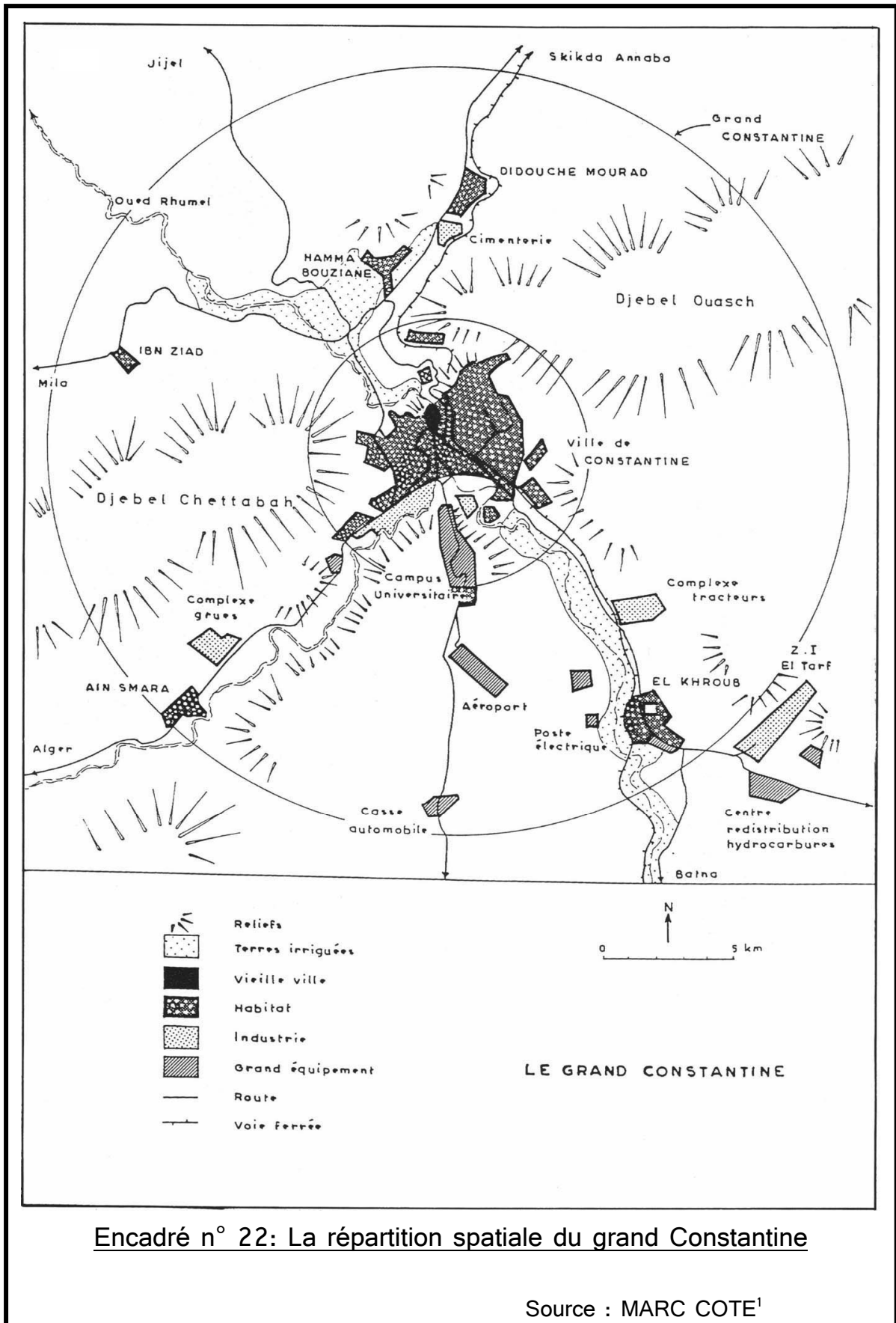
« Hamma Bouziane », « Didouche Mourad », puis la ville nouvelle « Ali Mendjeli ».

- ✓ EL KHROUB au Sud-est de Constantine, occupant 24465 ha de superficie.
- ✓ AIN SMARA au Sud - ouest de Constantine, s'étend sur 17500 ha.
- ✓ HAMMA BOUZIANE au Nord du territoire, elle occupe 7118 ha.
- ✓ DIDOUCHE MOURAD au Nord, elle occupe 11570 ha.
- ✓ LA VILLE NOUVELLE ALI MENDJELI s'étendant sur 15000 ha, la ville nouvelle est située au sud de Constantine entre El Khroub et Ain Smara.



Encadré n°21 : La répartition de la superficie du grand Constantine

Source : Auteur.



Encadré n° 22: La répartition spatiale du grand Constantine

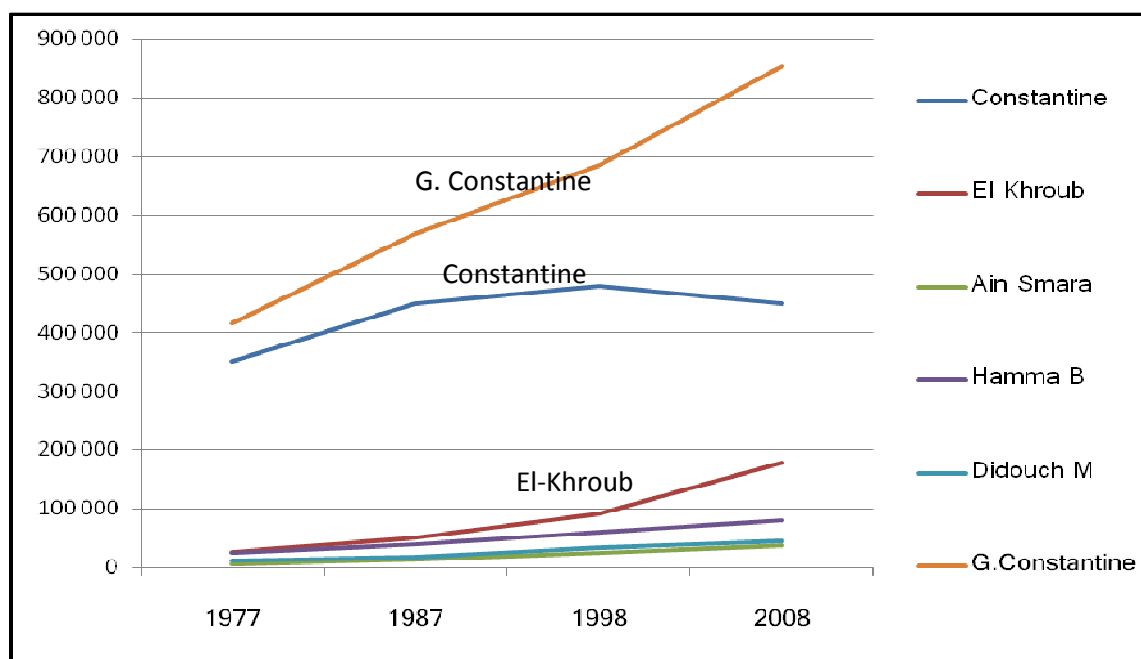
Source : MARC COTE<sup>1</sup>

<sup>1</sup> « Constantine », op cit.

Tableau n° 03 : Evolution de la population du grand Constantine de 1977 à 2008.

Communes	R.G.P.H 1977	R.G.P.H 1987	R.G.P.H 1998	R.G.P.H 2008
CONSTANTINE	350 384	449 602	478 837	448 374
EL KHROUB	25 702	50 786	90 222	179 033
AIN SMARA	5 760	13 595	24 036	36 908
HAMMA. B.	23 384	38 222	58 397	79 952
DIDOUCHE. M	10 782	16 547	33 213	44 951
ALI MENDJELI	/	/	/	64 120
Total	416012	568752	684705	853338

Source : RGPH (1977, 1987, 1998,2008)



Encadré n°23 : Evolution de la population du grand Constantine de 1977 à 2008

Source : exploitation des données du tableau n°03

L'étalement urbain du Grand Constantine au delà des barrières physiques qui délimitent son site primitif, a provoqué l'allongement des distances.

L'aire urbaine a évolué proportionnellement avec la croissance de la population (98816 ha pour une population de 853338).

La population de Constantine qui était de 416012 en 1977 est passée à 853338 en 2008 (31 ans), avec une évolution de 3.4% par an.

Le plus grand taux de croissance est celui d'El Khroub qui constitue 25% de la surface globale du grand Constantine. Par contre, la ville de Constantine a connu une diminution de sa population à partir de l'an 1998 au profit des centres périphériques émergents particulièrement EL KHROUB.

#### 4. Le centre ville de Constantine :

Il est constitué de deux entités urbaines, la vieille ville et le Coudiat Aty, la première se caractérise par des rues sinueuses et une architecture basse, la seconde est marquée par un tissu en damier et des bâtisses en hauteur. Au niveau de ses deux entités se trouve l'essentiel des administrations, des services publics et des activités privées.

Le centre ville de Constantine forme un lieu de centralité par excellence, le Coudiat Aty renferme la plupart de la structure administrative<sup>1</sup> de la ville, la vieille ville quant à elle, regroupe les activités à vocation commerciale, *avec 40% des établissements commerciaux et artisanaux*<sup>2</sup>.

La zone tampon de cette dualité urbaine, le sujet de la présente étude, constitue l'espace d'échange, de rencontre, de concentration des fonctions

---

<sup>1</sup> Les administrations des finances, de l'éducation, des affaires religieuses, de la construction, directions des douanes, de la police et de la gendarmerie.

<sup>2</sup> GUERNI HASSINA, « Aire métropolitaine : approche dynamique de l'organisation spatiale (cas de Constantine) », "Penser la ville – approches comparatives, Khenchela , 2008.

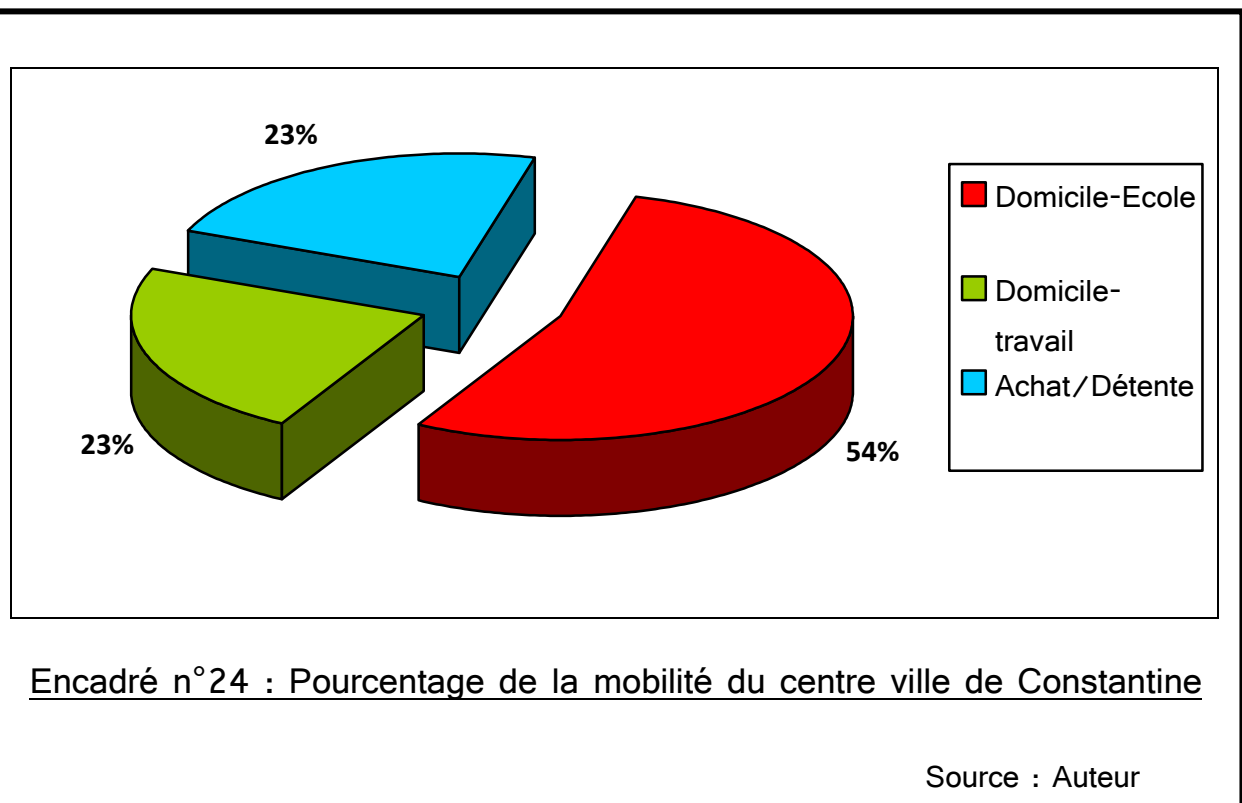
et des sièges des principaux organismes politiques, économiques et financiers.

La mobilité et l'accessibilité de l'espace de jonction entre les deux entités centrales dépendent de celles du centre ville en fait la Brèche est le centre du centre ville.

✓ La mobilité :

Selon une étude faite par « A.R.Beldjoudi » en 1999<sup>1</sup>, les déplacements « domicile-école » vers le centre ville de Constantine constitue 54% des déplacements journaliers ;

Les déplacements vers le centre ville pour le travail représentent 23% et les 23% restantes constituent des déplacements pour des motifs d'achats et de détente.



<sup>1</sup> KHENOUCHE TAIEB, op cit. p186.

✓ L'accessibilité :

Selon « T. Khenoucha » le centre ville de Constantine est accessible en 12 voire 18 minutes sur une distance de un kilomètre.

Selon le journal « Al-Nasser<sup>1</sup> », plus de 110000 véhicules passent par le centre ville une fois par jour, dont 108000 voitures particulières, 800 bus et 3000 taxis.

Généralement, la majorité des personnes se déplacent en transports en commun.

Pour évaluer son accessibilité, il est indispensable d'analyser l'offre de transports en commun au niveau du centre ville.

Tableau n°04: Capacité des stations de bus du centre ville en matière de nombre de bus par station.

station	BAB EL-KANTRA	KHMISTI	MELAH SLIMAN	KITOUNI	KADOUR BOUMADOUS
Nbre de bus	170	215	20	39	9

Source : Direction de transports de Constantine.

Le tableau met en exergue cinq stations de bus avec une capacité de 453 bus. La station de « Khmisti » est en tête de ses stations, avec un pourcentage de 47%, poursuivie par celle de « Bab El-Kantra » avec 38% puis la station « Kitouni » avec 9%, « Melah Slimane » avec 4% et en dernier lieu la station de « Kadour Boumedous » avec uniquement 9 bus qui représente 2% du nombre total.

---

<sup>1</sup> Du 06 avril 2004.

Tableau n°05: Capacité des stations de Taxis du centre ville en matière de surface occupée par station.

Station de taxi	BARDO	RUE PETIT	RUE PETIT 2	BELOUEZD ED	BAB EL-KANTRA	RUE BOUDJRIOU	AOUATI MOUSTAFA
Superficie (m <sup>2</sup> )	100	60	120	200	200	280	120

Source : Direction de transports de Constantine.

Les stations de taxis du centre ville couvrent une superficie de 10180 m<sup>2</sup> répartie sur sept endroits. La station de la rue « Boudjriou » occupe la plus grande surface avec de 280m<sup>2</sup>. Avec deux surfaces égales, les stations de « Bab El-Kantra » et « Belouzed » occupent 400m<sup>2</sup>. La « rue petit » possède deux stations qui utilisent 180m<sup>2</sup> de sa surface totale. Les deux dernières stations sont localisées à « Aouati Mostefa », avec une aire de 120m<sup>2</sup>, et au « Bardo » en occupant 100m<sup>2</sup>.

L'offre en matière de transports en commun au niveau du centre ville est jugé insuffisante par la direction de transports elle-même surtout en matière d'aires destinées au stationnement des taxis.

Quant il s'agit du stationnement des automobiles, les endroits réservés sont rares et incapables de faire face à la demande sans cesse croissante. Il devient certain qu'un usager dépense plus de temps pour stationner que pour accéder au centre ville.

Conclusion :

L'urbanisation de Constantine était dictée dans un premier temps par les contraintes géographique et historique, avec son développement démographique la ville s'étalait d'une manière très importante arrivant jusqu'à saturation. Constantine a fait appel à sa périphérie pour recevoir l'excès de sa population ce qui a crée de nombreux besoins de la population habitant ces nouvelles zones urbaines.

D'un autre coté, l'accessibilité du centre ville est jugée difficile. Suivant la théorie, cette situation de la ville laisse à penser que son étalement spatial devra s'accompagner d'un phénomène de glissement périphérique de la centralité.

Il est important de souligner les points suivants :

- ✓ Avec un pourcentage de 54% des déplacements journaliers vers le centre ville, le trajet vers l'école amène un certain symbolisme, il renvoie à des sentiments nostalgiques et rappelle les élèves de l'ancienne époque de leurs périodes de jeunesse pleines d'énergie, de joies et de réussite, ces souvenirs inoubliables d'espoirs et des efforts qui ont forgé leurs personnalités, ces souvenirs sont toujours vivants aux alentours des ces trajets de va et vient au milieu de ces ruelles et ces boulevards de cette merveilleuse espace appelé la Brèche qui a une saveur particulière et une place dans les cœurs.
- ✓ Le trajet vers les lieux de travail est fascinant, il rappelle aux anciens usagers leurs passages fréquents pour aller travailler, leurs soucis de perfectionnement qui occupaient leurs attentions et leurs pensées, durant les retours et les départs vers leurs domiciles, ces lieux sont les conservateurs des ces merveilleuses souvenirs.

## CHAPITRE4 : CONTEXTE URBAIN ET HISTORIQUE DE L'ESPACE DE LA BRECHE

L'espace de la Brèche fait partie du centre ville de Constantine, son histoire est intimement liée à celle de la ville. L'analyse de la Brèche ne peut se faire sans passer par l'étude de son contexte urbain ainsi que son histoire.

Ci après est présenté le contexte urbain à l'échelle du quartier contenant l'espace de la Brèche, et s'ensuit par une analyse détaillé de son contexte historique montrant l'impact de chaque période sur l'évolution de l'espace.

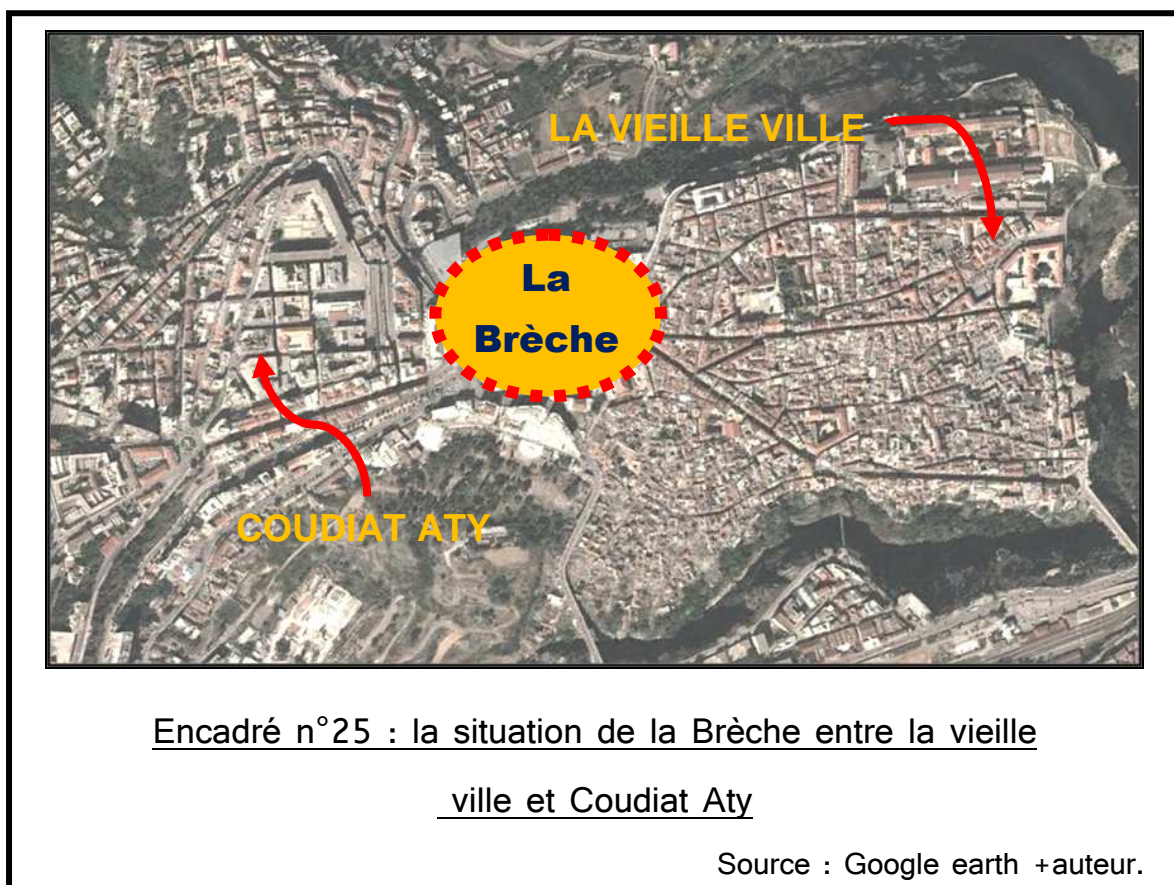
## 1. Présentation de l'aire d'étude :

### 1.1. Situation :

L'espace de la Brèche est situé en plein centre ville, dans ces parties de chevauchement entre les deux tissus, cet espace offre une liaison spatiale entre le tissu de la médina déjà transformé grâce aux percées haussmanniennes localisée sur le Rocher et la nouvelle ville coloniale située au sud et à l'ouest.

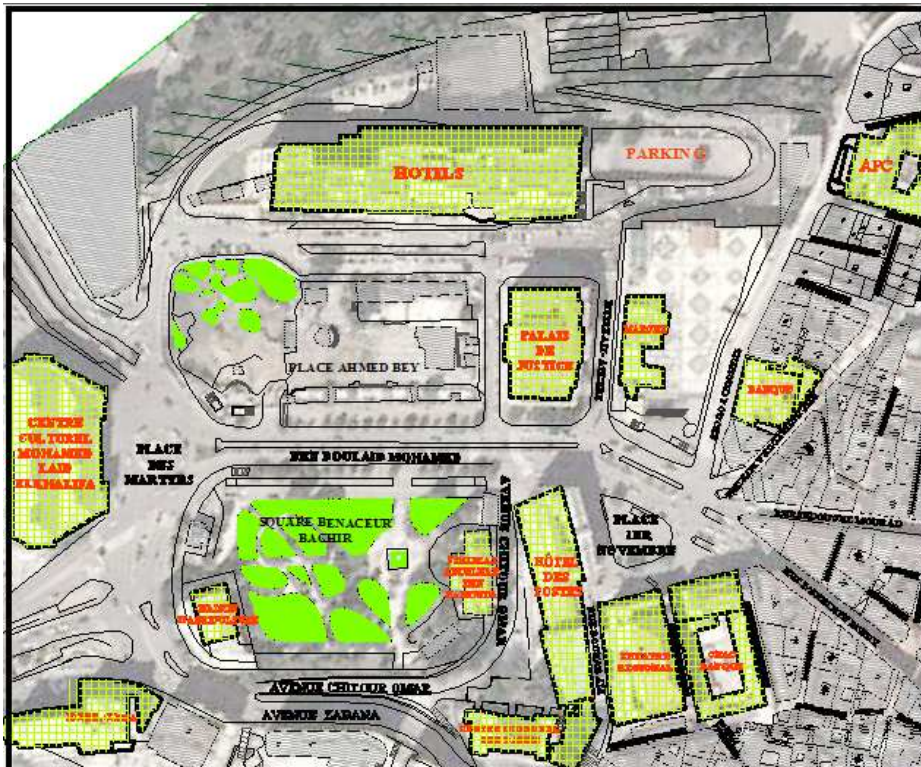
Cet espace présente l'accès principal du Rocher car c'est son unique liaison naturelle avec le reste de la ville, c'est la jonction qui lui assure des relations directes avec quartiers situés au sud, en l'occurrence Coudiat Aty, Saint Jean, Bellevue et Bardo.

L'espace de la Brèche joue un double rôle contradictoire, il constitue une coupure dans le tissu urbain au même temps il le structure.



## 1.2.Délimitation de l'aire d'étude :

L'espace de la Brèche qui se localise du côté de « Bab el oued », au sud de la vieille ville, englobe la place du 1<sup>er</sup> novembre et celle des martyrs, les deux jardins (Benaceur du côté Est et la place Ahmed bey l'Ouest) longeant le boulevard de « Mostapha Ben Boulaid » de part et d'autres, l'esplanade plus le marcher de « Boumezou » en sous sol de celle-ci , et les différents bâtiments situant sur cette assiette en l'occurrence le palais de justice , les deux banques , le théâtre, l'hôtel, des postes, le palais de culture « Mohamed El-Aïd Al Khalifa », l'université populaire ,le siège de UGTA autrefois appelé la maison de l'ouvrier ,l'APC , la direction des services agricoles, les hôtels (Ibis , Novotel et Cirta ) et l'espace réservé au parking.



Encadré n°26 : Délimitation de l'aire d'étude

Source: Google earth +BET Jennie KRIBECHE

### 1.3 Dénomination de l'espace :

Constantine était la dernière grande ville algérienne prise par le colonisateur français, cette opération a été effectuée en provoquant une Brèche dans le mur d'enceinte, d'où venait le nom de « espace de la Brèche », dans son journal un médecin de l'expédition de Constantine a écrit que pendant la journée du 11 octobre 1837 *on battit en Brèche le mur d'enceinte de Constantine, qui était construit en pierres de taille très dures et très épaisses. Les premiers coups n'avaient aucune action, mais, au bout de quelques heures, les murailles furent ébranlées ; de vastes éboulements se produisent*<sup>1</sup> ... Après, cet espace qui était avant la colonisation française surnommé « Bab El-Oued » est devenu « Place d'armes ».

Afin de rendre hommage au Duc De Nemours qui a mené à la prise de la ville, la Brèche est devenue « place de Nemours ».

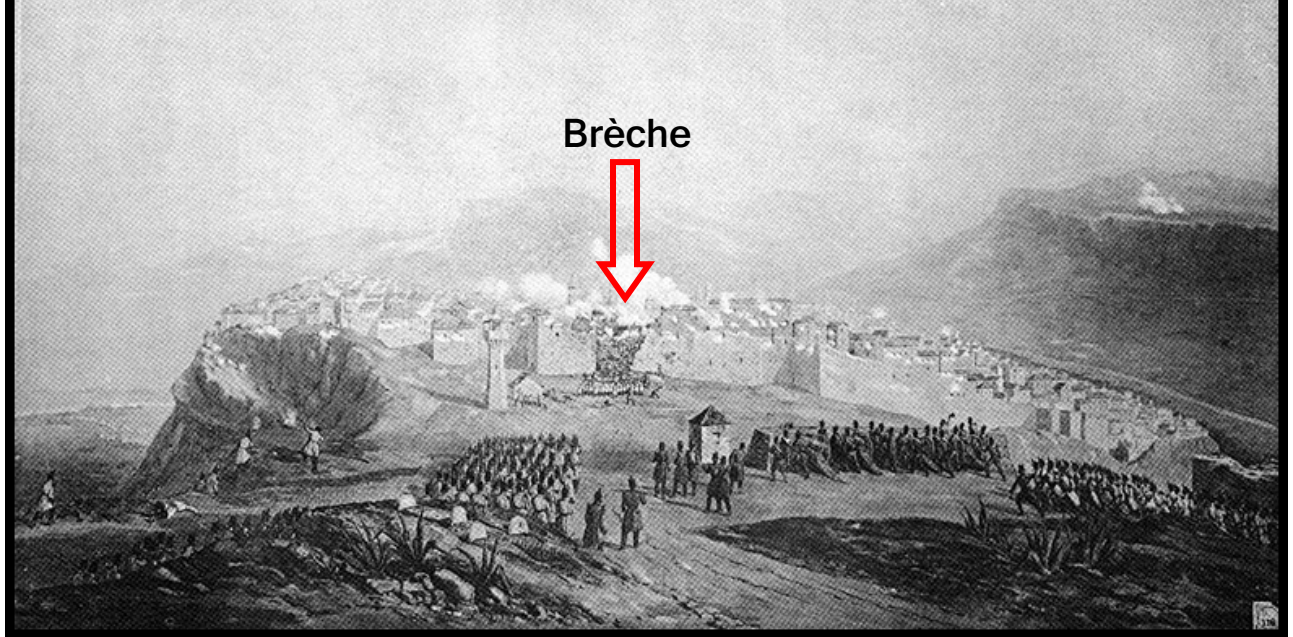
Plus tard, cet espace a porté plusieurs noms, en l'occurrence « la place de la révolution », et « place du théâtre ».

Après l'indépendance, cette espace a été rebaptisée, dont la « place du 1er Novembre » est devenu son nom officiel, un nom qui ne sera jamais utilisé car le nom de « la Brèche », a resté dans le langage courant par habitude sans se rendre compte de son origine.

---

<sup>1</sup> « Revue de Paris », volume 19, tome cinquante deuxième, Paris, 1838.

**Constantine prise d'assaut.**



Encadré n°27 : La Brèche provoquée dans le mur d'enceinte lors de la prise de Constantine en 1837.

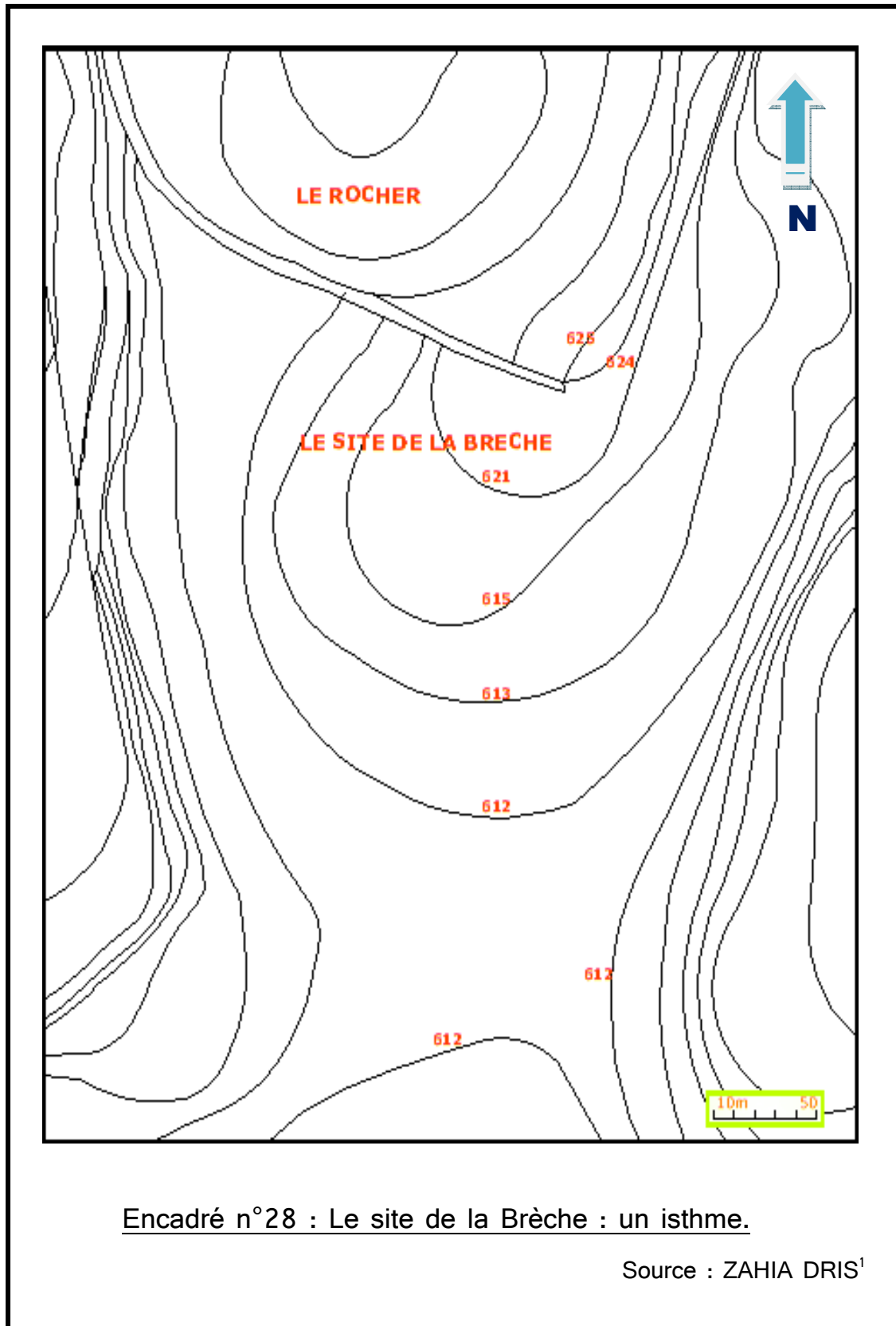
Source : [www.algerie-ancienne.com](http://www.algerie-ancienne.com) + Auteur.

#### 1.4 Le site de la Brèche :

Le site de la Brèche est un isthme en pente, c'est *une assiette concave dans l'axe Nord-sud et convexe dans l'axe Est-ouest.*<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Ibid. p 149.



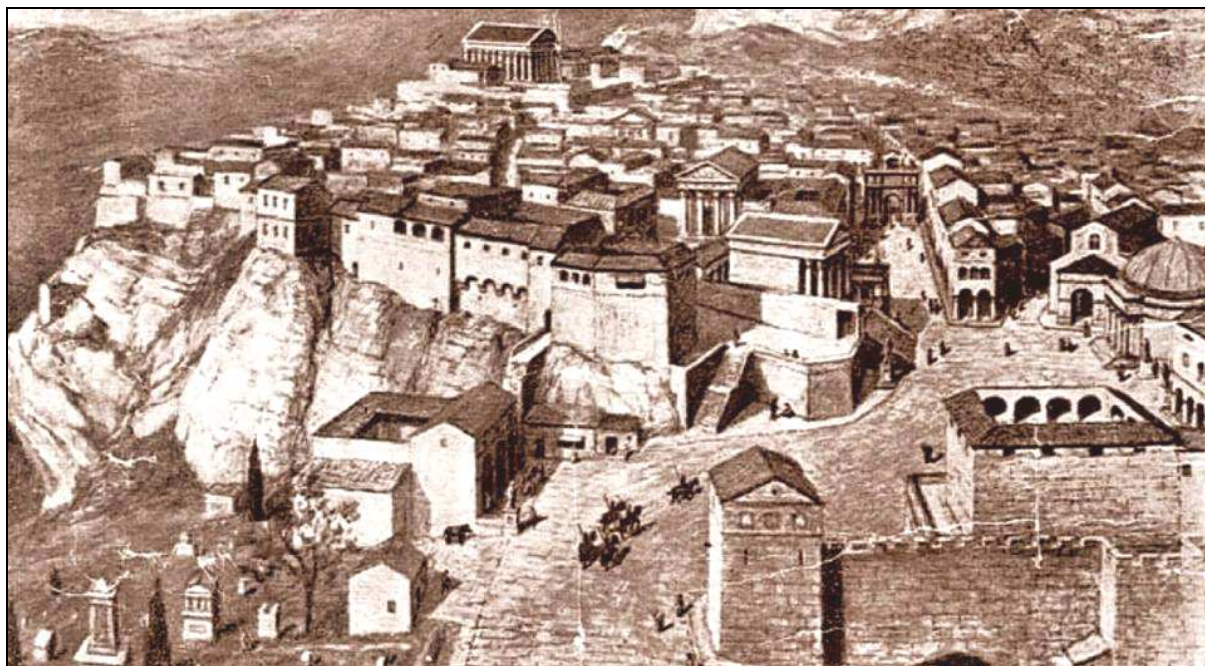
<sup>1</sup> « La redéfinition des espaces d’articulation dans les villes duales : l’espace de la Brèche à Constantine », mémoire de magister, option urbanisme, institut d’architecture et d’urbanisme, université Mentouri, Constantine, 2002, Annexe n°07.

## 2. L'évolution historique de l'espace:

L'histoire de la Brèche est intimement liée à celle du Rocher, au début elle était l'espace ou donnait les accès du Rocher puis avec l'extension de la ville elle est devenue un pôle de croissance urbaine de celle-ci, de nos jours cet espace représente le centre du centre ville lui-même.

### 2.1. Avant 1837 : La Brèche espace des portes dans les remparts:

La photo de l'antique Cirta montre que même à cette époque, l'espace de la Brèche symbolisait l'entrée de la ville parce que c'était l'unique liaison du rocher avec son environnement.

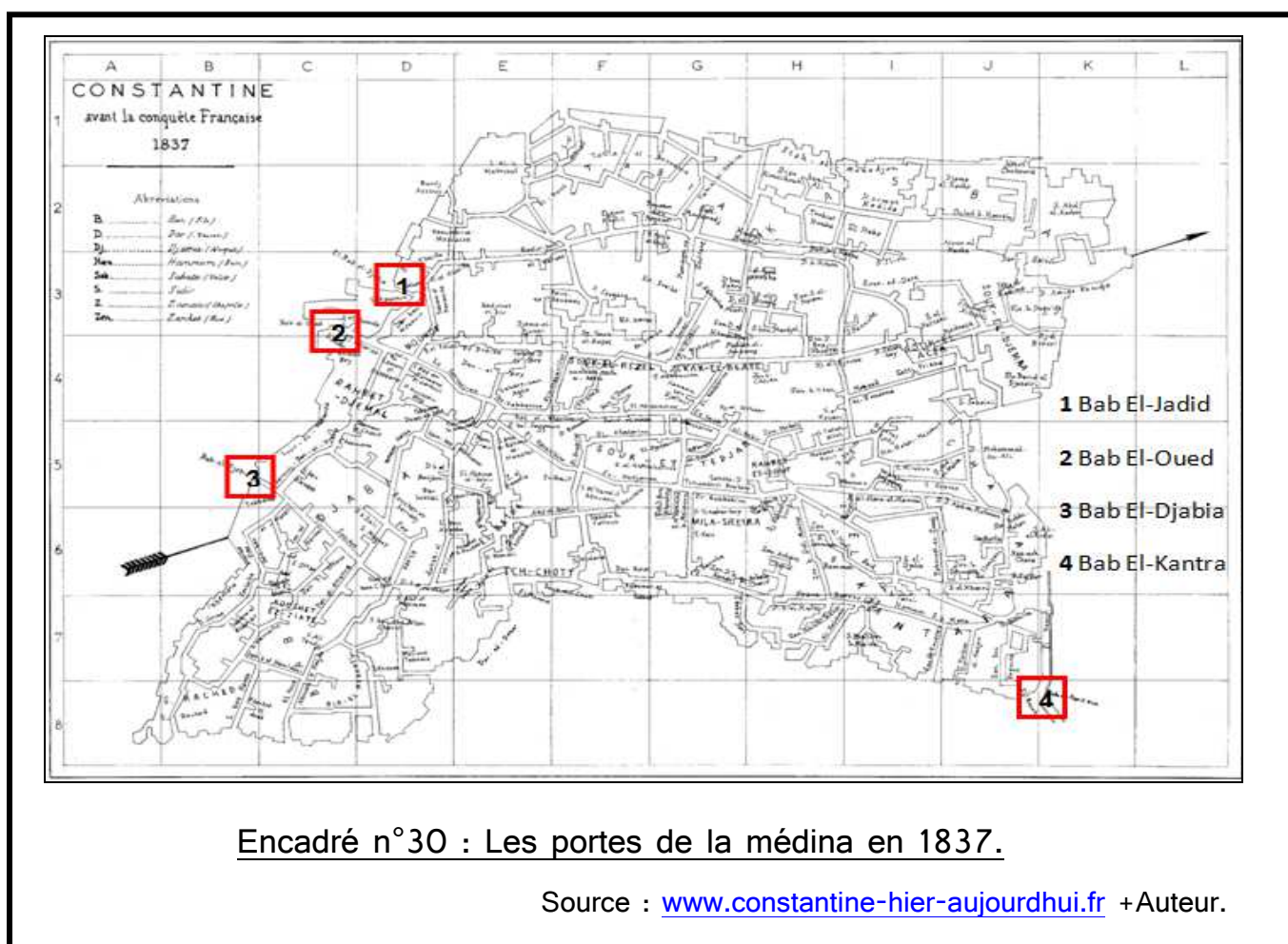


Encadré n°29 : l'antique Cirta, porte principale par la Brèche.

Source : site internet.

Durant la période ottomane, la médina était isolée, le rocher était entouré par les gorges du oued « Rhumel » qui constituaient de véritables

remparts naturels dans ses parties nord et est, et par un mur d'enceinte au sud , il était possible d'y accéder par « Bab El -Kantara » du coté de « Mansourah » et par trois portes dans sa partie basse, « Bab El-Jedid » à l'ouest à la hauteur de l'actuelle banque centrale, « Bab El-Oued » situé entre l'actuel siège de la poste principale et le palais de justice et « Bab El-Djabia <sup>1</sup> » donnant accès à la « Souika ».



Au-delà du mur d'enceinte, le reste de l'espace de la Brèche était un large isthme de 200 par 150 mètres. Situait du coté sud du rocher, l'isthme était là ou se limitait la ville.

<sup>1</sup> Appelée également la porte du bassin.

## 2.2. Période 1837-1950 : pole de croissance de la ville coloniale :

L'ère coloniale constitue la période de la mise en place de l'espace de la Brèche, c'était avec l'arrivée des collons que la ville de Constantine débordait hors de ses remparts, la ville avait deux choix pour son extension spatiale, le plateau du « Mansourah » du côté Nord-est et la colline du « Coudiat Aty » du côté Sud.

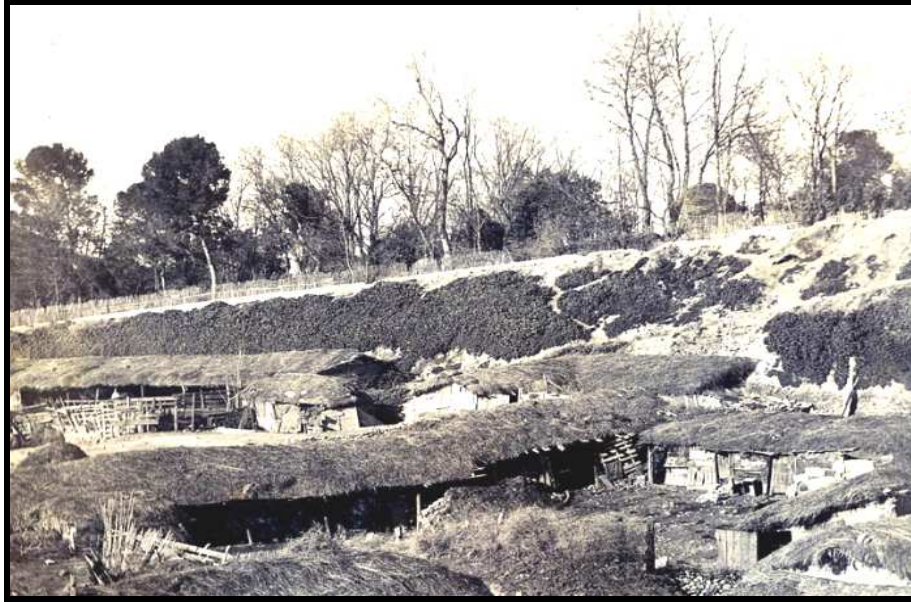
En 1854, le conseil municipal a décidé que la ville devrait s'étendre vers le « Coudiat », cette opération était prévue par un arasement total de la colline pour permettre l'alimentation en eau qui venait de la « Casbah ».



Encadré n°31 : Les travaux d'arasement du « Coudiat Aty »

Source : [www.constantine-hier-aujourd'hui.fr](http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr)

Les terres résultantes de l'arasement de la colline avaient servi à remplir la différence des niveaux entre le « Coudiat » et le « Rocher », ces déblais formaient deux plates-formes, la première au Nord-ouest où venaient s'installer le square « Panis » et le « casino » et la deuxième au sud-est a servi à l'implantation du village de « Beni Ramassis » (Encadré 32) et l'hôtel « Cirta ». L'isthme de 200 par 150 m<sup>2</sup> s'est vu élargie à plus de 11 ha de superficie (400x 285 m<sup>2</sup>). (Encadré 34)



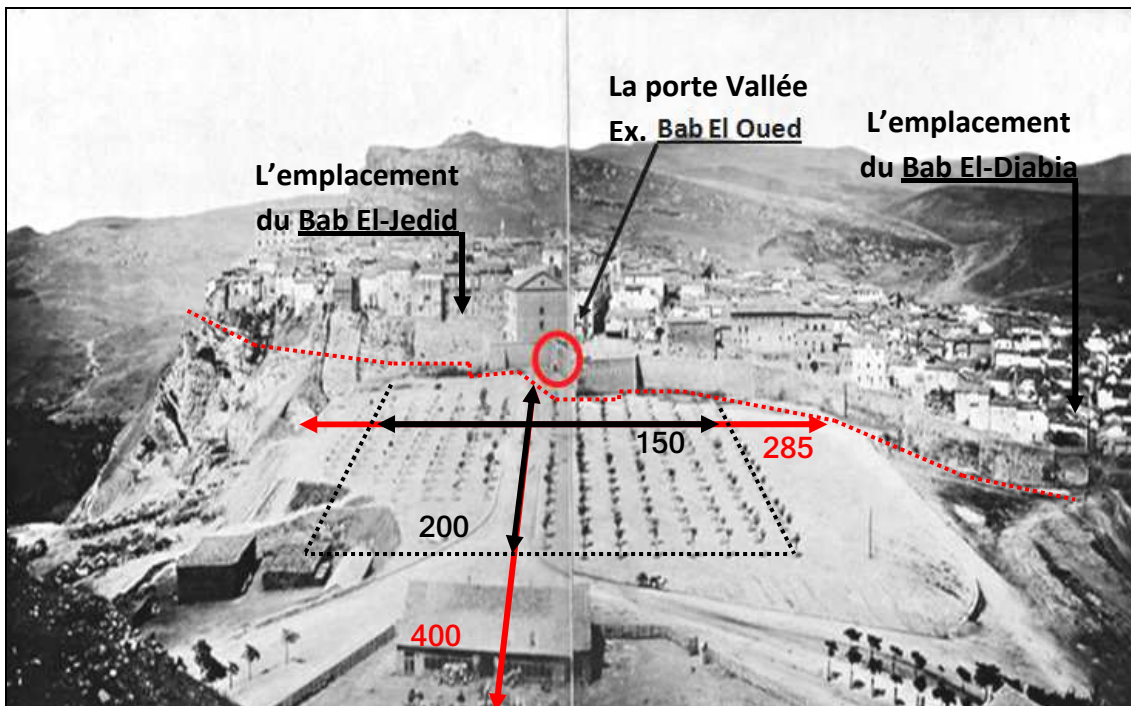
Encadré n°32 : l'installation de « Beni Ramassis »  
au Sud-est de la Brèche

Source : [www.constantine-hier-aujourd'hui.fr](http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr)

Au centre de cet isthme, l'allée des squares (l'actuel avenue « Ben Boulaïd ») a été réalisée en premier lieu, puis de part et d'autre le square Vallée (l'actuel Benaceur) et « square de la République » ont suivi. Au niveau des remparts, des travaux de fortifications<sup>1</sup> ont été lancés, les deux portes « Bab El-Jedid » et « Bab El-oued » ont été condamnées (en 1845) et remplacées par la « porte Vallée » pour assurer la liaison entre l'espace intra-muros et extra-muros. Dans la zone interne de la Brèche, des travaux d'alignement et de nivellement ont été engagés après avoir démoli les bâtisses préalablement implantées sur « la place de Nemours » pour les remplacer par des bâtiments militaires, parmi lesquels la caserne des janissaires et le magasin à orge installé dans le prolongement de l'allée des squares jusqu'au 1914 date de sa démolition.

---

<sup>1</sup> Ministère de la guerre, « Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie », 1850-1852, imprimerie impériale, Paris, P 31.



Encadré 33 : La Brèche en 1856, en premier plan la halle aux grains

Source : site internet+ auteur.



Encadré 34: L'allée des squares en 1900, le magasin à orge au fond

Source : carte postale ancienne

Au bout sud de l'avenue des squares, une grande halle aux grains a été construite en 1851 afin de stocker hors des remparts des céréales et des produits agricoles destinés à la transportation vers le port de Philippeville.

*Edifié entre 1861 et 1883 dans le style d'un opéra italien, sur l'emplacement de l'ancienne caserne des janissaires, le théâtre régional de Constantine peut accueillir jusqu'à 600 spectateurs. Il fut le premier grand bâtiment construit par les français.<sup>1</sup>*



Encadré n°35: Illustration du théâtre lors de son ouverture le 6-10-1883.

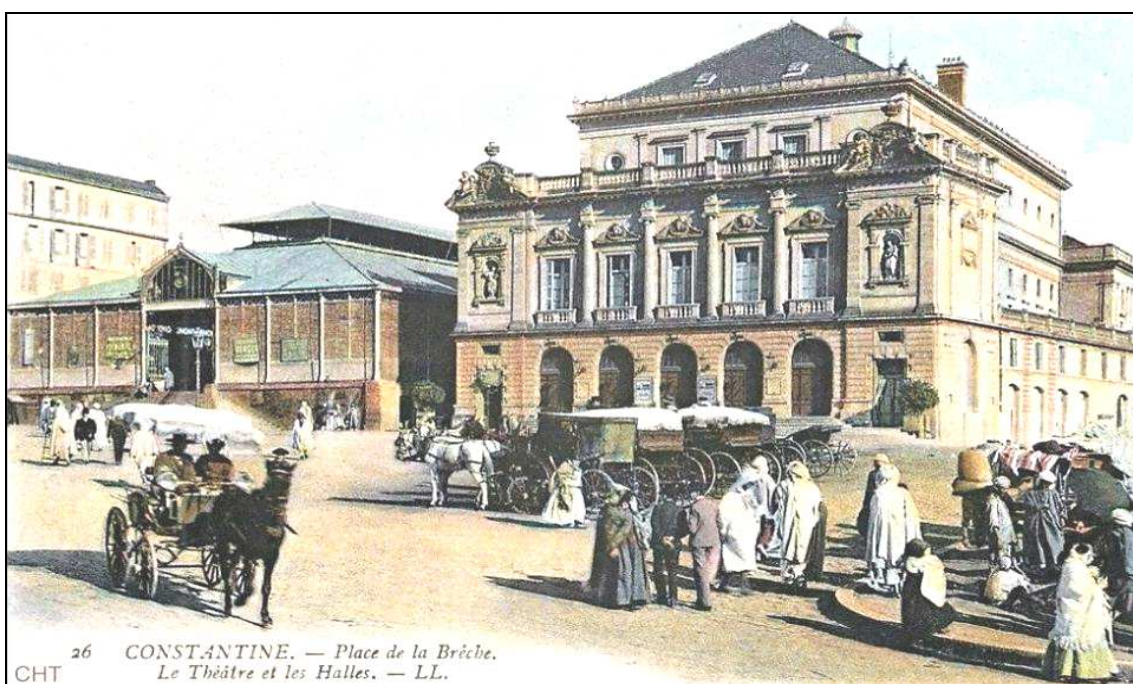
Source : [www.engival.fr](http://www.engival.fr)

En élevant un mur de soutènement en 1865, l'emplacement du square « Valée » était déterminé. Durant cette même année des démolitions de maisons d'indigènes ont eu lieu sur la place de « Nemours » non seulement pour le percement de la rue nationale mais également pour

<sup>1</sup> DOMINIQUE AUZIAS et JEAN-PAUL LABOURDETTE, « Algérie », Petit futé, p318.

libérer l'espace au profit d'un marché aux légumes, qui était inauguré deux ans plus tard.

En 1875, le magasin à orge a été déplacé, une partie du mur d'enceinte a été démolie et la porte « Vallée » a été supprimée, en ce sens Eichelbrenner M.B a écrit : « 38 ans après la conquête, la porte Vallée fut démolie, le mur fut détruit de part et d'autre de la porte, la place se trouvait ainsi plus largement ouverte vers l'extérieur. La suppression de cette partie de l'enceinte entraîna le transfert du marché aux légumes sur l'emplacement du marché au charbon qui était voisin. Derrière le magasin à orge, on aménagea la place Vallée où sera érigé en 1903 un kiosque à musique »<sup>1</sup>.



Encadré n°36: L'emplacement du marché aux légumes  
par rapport au théâtre.

Source : carte postale ancienne

<sup>1</sup> ZHIA DRIS, op cit. p 49.

Une année avant l'implantation du kiosque à musique (1902), les squares qui ont été des espaces de passage furent bordés par des trottoirs et clôturés par des grillages.



Encadré 37: L'ancien marcher de Charbon situant au Sud-ouest des remparts (l'emplacement de l'actuelle esplanade).

Source : carte postale ancienne

En 1908, le théâtre a été avoisiné par deux nouveaux bâtiments sur la place de « Nemours », le « crédit foncier » qui venait de remplacer le marcher aux légumes au nord, et l'hôtel des postes qui a été édifié sur les traces des anciens remparts au sud. (Encadré n°38).

L'allée des squares dont *la chaussées est large de 18 mètres*<sup>1</sup> est devenue « l'avenue Lamoricière » avec l'inauguration du monument portant le nom du même homme politique français, sur l'actuelle « place des martyrs » en 1909.

<sup>1</sup> J. CHIVE et A. BERTHIER, op cit. p 15.

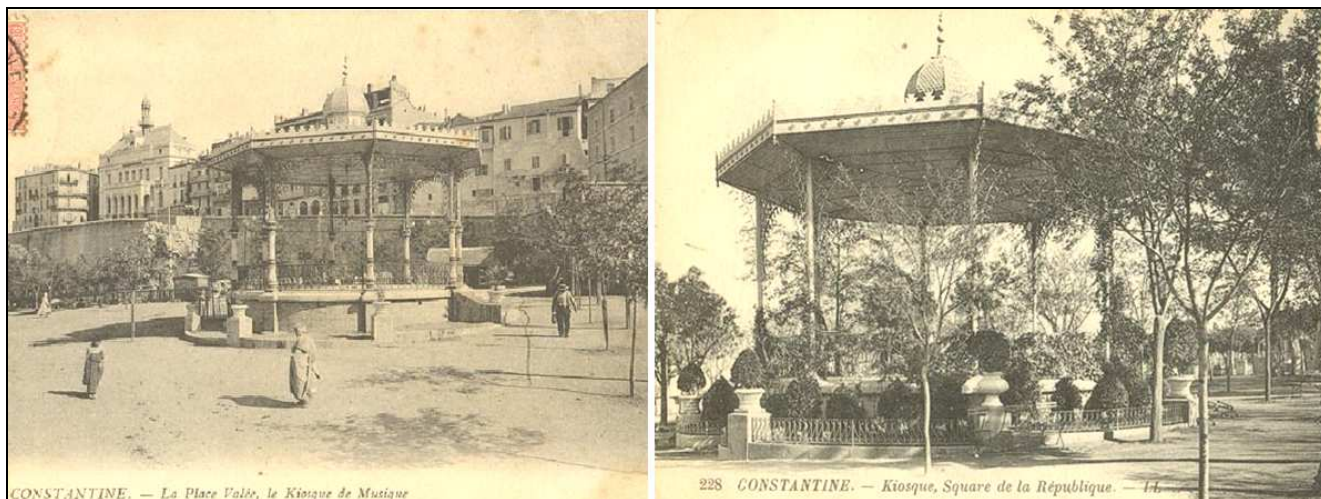


Encadré n°38 : Les travaux de constructions du crédit foncier  
du coté nord et de la poste au sud du théâtre.

Source : carte postale ancienne

Neufs ans plus tard(1918), la construction d'un bâtiment majestueux de style néomauresque a été achevée, « l'hôtel de Cirta », après quatre ans de travaux, s'élevait sur les abords de la place de Lamoricière.

Dans la même année du début des travaux de construction de « l'hôtel de Cirta »(1914), le magasin à orge a été démoli sous la condition qu'aucun bâtiment n'y serait élevé à sa place. Après une année, le kiosque à musique implanté sur la « place Valée » a été déplacé vers « square de la République ».



Encadré n°39: Les deux emplacements du kiosque à musique.

(il était érigé sur la place Valée et en 1906, puis il s'est transféré au square de la république en 1915).

Source : cartes postales anciennes.

En 1918, le bâtiment du « palais de justice » a été élevé, au nord du square de la république, pour remplacer l'ancien situé au centre du quartier juif, en bordure de la « place Négrier<sup>1</sup>» (l'actuel Souk El Asr).

De l'autre côté de ce square, le « Casino » a été édifié en 1921, malheureusement son existence n'a pas duré longtemps, *il reçut le premier coup de pioche des démolisseurs en juin 1933<sup>2</sup>.*

Afin de commémorer la victoire de la première guerre mondiale (1914-1918) une colonne en marbre chapeauté par un coq (symbole de France) a été inaugurée en 1922 au bout de l'avenue « Joly de Brésillion ».

<sup>1</sup> ROBERT ATTAL, « Constantine, ombre du passé », 2009, L'Harmattan, Paris, p 33.

<sup>2</sup> ZAHIA DRIS, op cit. p 57.



Encadré 40: Le coq symbole de France en plein cœur de la place de la Brèche.

Source : [cirta-constantine.skyrock.com](http://cirta-constantine.skyrock.com)

Durant 1923, dans la partie inférieure du boulevard « Joly de Bresillon », les travaux de construction de la banque d'Algérie ont commencé et se sont terminés trois ans plus tard.

*Pour mettre un terme au désordre causé par la circulation qui se faisait en tout sens à travers la place Nemours, un terre-plein entouré d'une voie de circulation a été aménagé<sup>1</sup> en 1926. Cette surélévation de la chaussée fut aussitôt appelée le « fromage » à cause de sa forme triangulaire.*

Dans le côté Sud du «square Valée », sur les bordures de « la place Lamoricière», «la maison de l'agriculture» a été édifié en 1930.

---

<sup>1</sup> ZAHIA DRIS, op cit. p 58.



Encadré n°41: La surélévation triangulaire de la chaussée.

Source : Site internet+Auteur.

En 1932, la relation directe du théâtre avec le « square vallée » a été interrompue par l'extension de « l'hôtel des postes » du côté ouest.  
(Encadré 41)

De l'autre côté du « l'avenue de Lamoricière », sur l'emplacement de l'ancienne halle aux grains démolie en 1925, le « garage Citroën » a été construit en 1933.

Durant la même année, sur « l'avenue Viviani », derrière « l'hôtel des poste », a été inaugurée « l'université populaire », cet immeuble conçu par l'architecte « VOYER » était un établissement municipale et un véritable pôle culturel.



Encadré n° 42 : L'immeuble du garage Citroën.

Source : carte postale ancienne.

Durant cette même année, les travaux de construction du nouveau « Casino » ont commencé, il a été inauguré le 12 Juillet 1934. *C'était un établissement d'un « autre rang ». Il comportait, au rez-de-chaussée, une grande brasserie en rotonde entourée d'une terrasse à ciel ouvert, un bar, une salle de jeux, une salle de cinéma « Le Colisée » pourvue d'un plafond roulant. Dans la hall, un double escalier donnait accès aux balcons du cinéma et, au dernier étage, à une vaste salle des fêtes de 420 mètres carrés, prolongée par une terrasse en pergola (construction légère, composée de poteaux ou de colonnes et de poutrelles à claire-voie formant une toiture, que l'on aménage près d'une maison, dans un jardin) au-dessus de la brasserie « terrasse des roses ». L'aménagement intérieur était luxueux, quelques magasins et vitrines d'exposition de bon goût ainsi qu'un kiosque à fleurs étaient aménagés sur le côté droit, le long du trottoir d'accès aux salles des fêtes et du cinéma. Le nouvel établissement était véritablement très digne du chef-lieu de département (wilaya). Ses salles,*

*ses terrasses, son cinéma ont toujours été des endroits attrayants, et beaucoup de Constantinois et Constantinoises doivent y situer nombre de souvenirs de leurs jeunes années.*<sup>1</sup> Malheureusement ce merveilleux édifice a été démoli à son tour 42 ans après.



Encadré n° 43 : L'immeuble du Casino.

Source : carte postale ancienne

Durant la même année (1934), les travaux d'aménagement de l'esplanade de la Brèche ont été engagés, cet espace a été inauguré trois ans plus tard, pour fêter le « centenaire de la prise de Constantine » (Encadré 44).

*La vaste esplanade est entourée de colonnes supportant des lampadaires. Un large escalier montait vers le boulevard « Joly de Brésillion », devant la « Banque d'Algérie ». En contrebas du boulevard, l'espace se terminait par un vaste balcon ouvert sur le couchant, d'où le regard pouvait embrasser une magnifique perspective qui n'était limitée vers Philippeville, que par les*

---

<sup>1</sup> AMAR MEZGHICHE, « Le Casino municipal de Constantine, qui s'en souvient ? », article tiré du Journal El Acil du 20.03.2010.

*monts lointains d'El-Kantour, au delà de la vallée du Hamma et vers Setif, par les montagnes du Chettaba, nimbées au crépuscule, du rayonnement d'incomparables couchers de soleil.*<sup>1</sup> L'espace sous l'esplanade a été aménagé en un marché aux fruits et légumes.



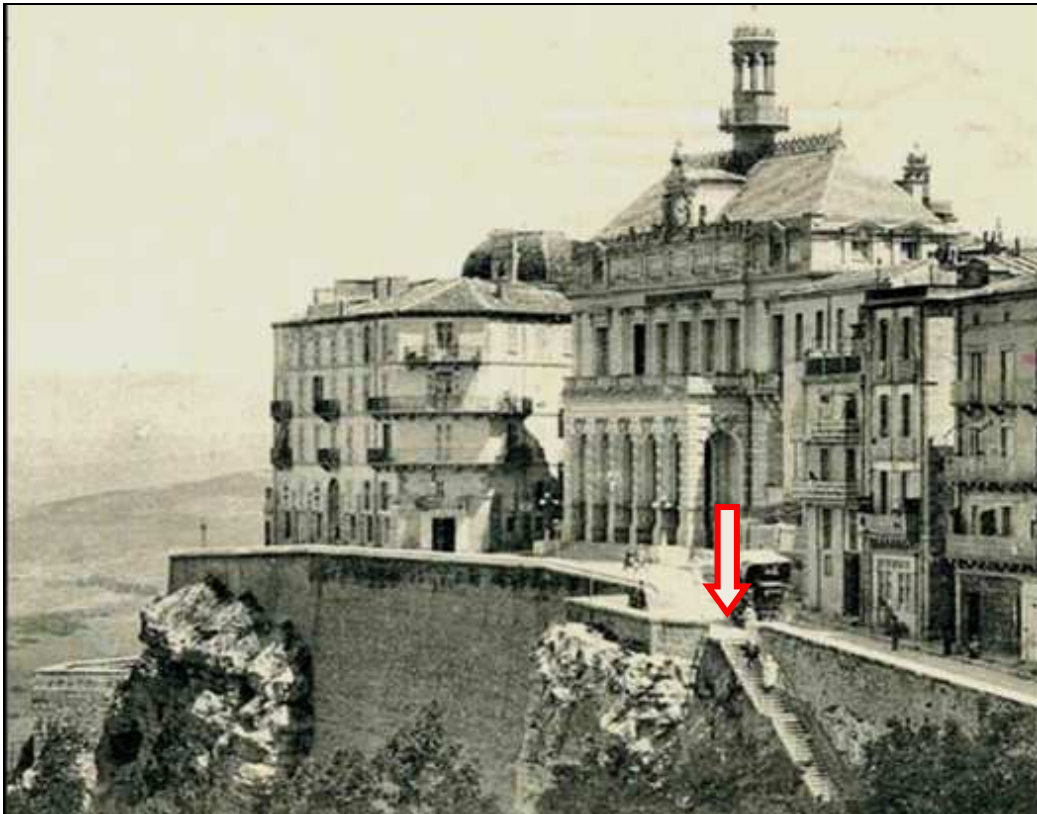
Encadré n°44:La Brèche en octobre 1937, cérémonie de commémoration du centenaire de la prise de Constantine

Source : site internet.

Le boulevard « Joly de Bresillion » a été élargi, pour effectuer ces travaux d'élargissement il fallait construire un pont au dessus de l'esplanade pour le renforcer et supprimer un escalier métallique <sup>2</sup> qui avait relié ce boulevard au jardin aménagé en contrebas, en face du palais de justice.

<sup>1</sup> ZAHIA DRIS, op cit. p 62.

<sup>2</sup> Il avait été installé en Septembre 1904.

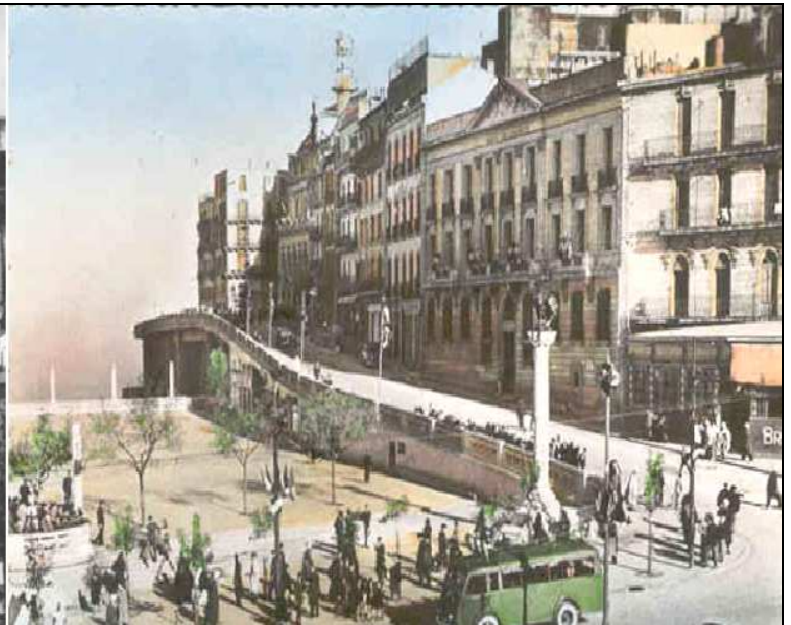
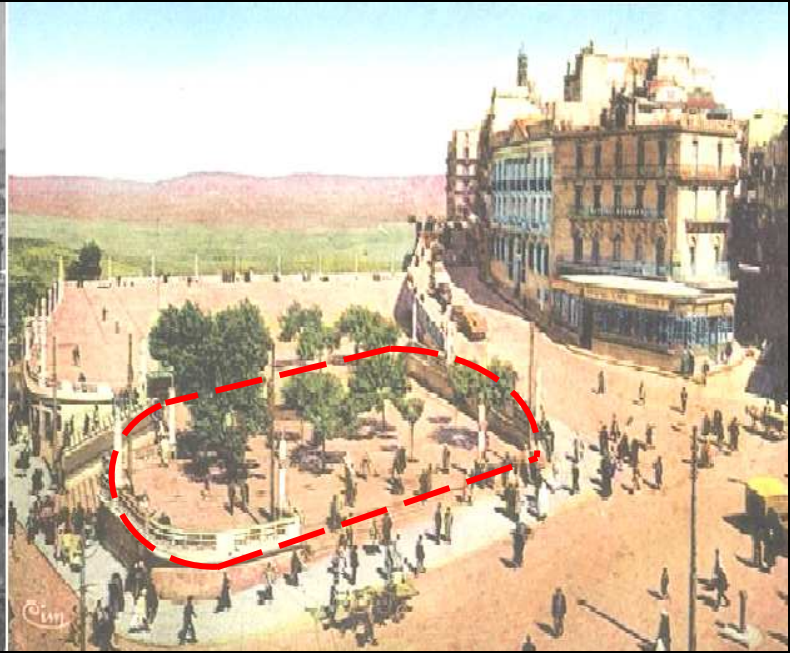
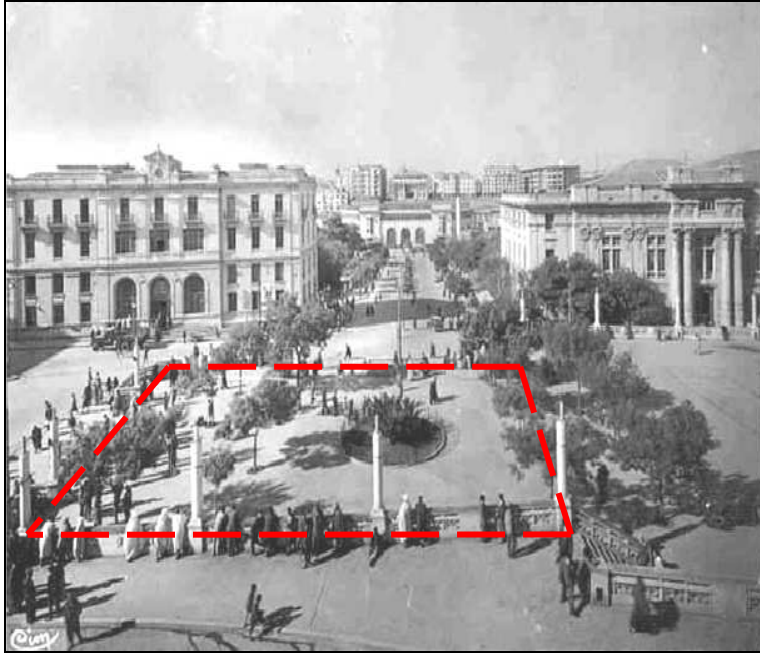


Encadré n° 45 : L'escalier qui avait relié le boulevard Joly de  
Bresillion au jardin aménagé en contrebas

Source : carte postale ancienne+auteur.

L'esplanade s'étendait jusqu'au milieu de la « place de Nemours », cela a gêné la circulation mécanique. En 1948, un réaménagement de la place a été envisagé, la partie gênante de l'esplanade a été supprimée, l'avenue « Pierre LIAGRE » (ex Lamoricière) joignait l'éventail des rues résultantes des percées Haussmannien dans le tissu urbain de la vieille ville.

En 1950, après 113 ans de transformations l'espace de la Brèche avait pris sa forme urbaine finale qu'il a gardé jusqu'en 1970.



Encadré n° 46: la suppression de l'avancée de l'esplanade et la libération  
du l'avenue « Pierre LIAGRE ».

Source : cartes postales anciennes.

### 2.3. Période après 1962 : centre du centre ville :

L'aménagement de l'espace de « la Brèche » correspondait toujours aux besoins de ces usagers, il a servi à toutes sortes de festivités et

célébrations communautaires , le 5 juillet 1962 « la Brèche » a célébré, comme tout autre espace public en Algérie, l'indépendance du pays.

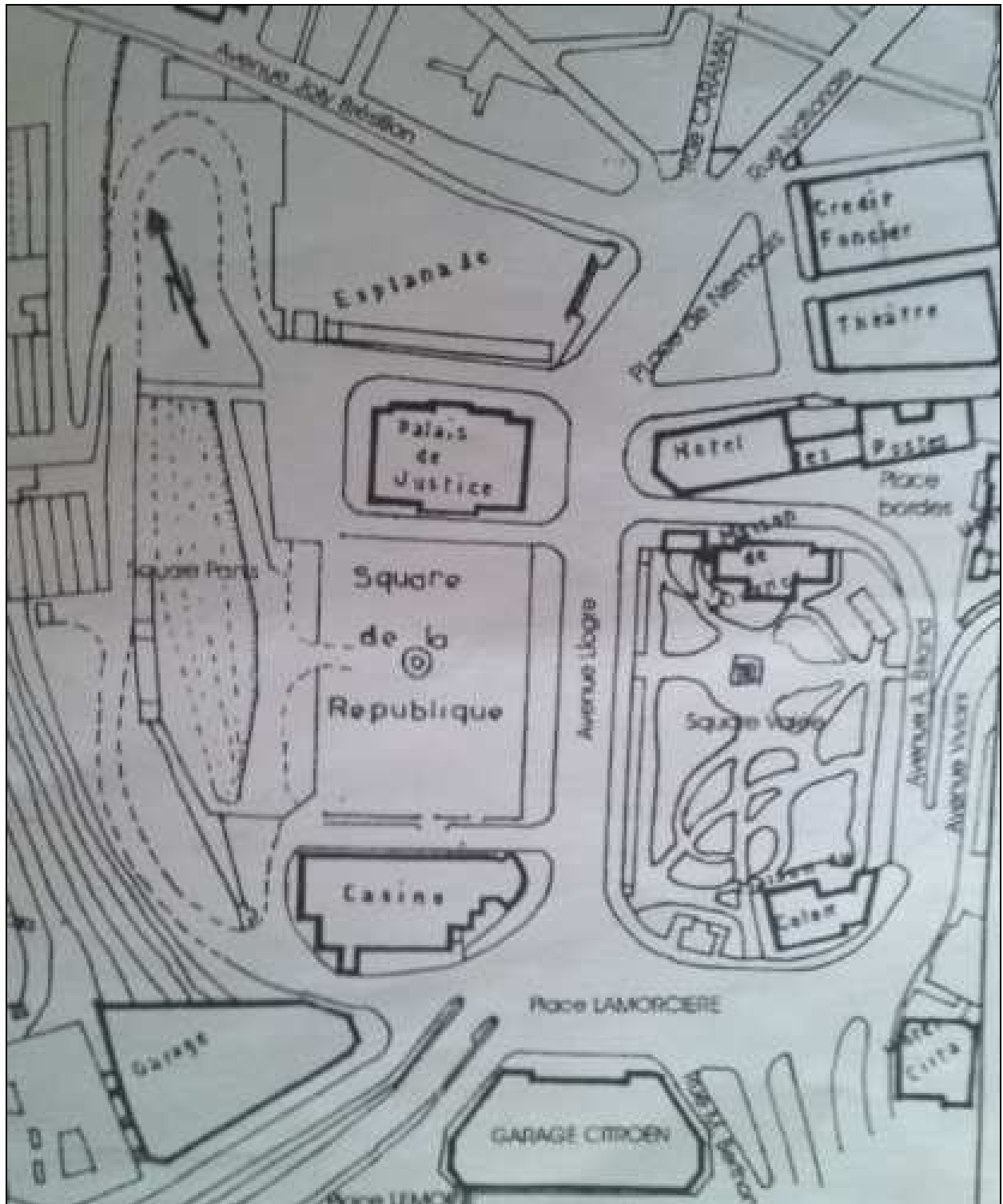


Encadré n° 47 : L'espace de la Brèche le 05/07/1962.

Source : [www.constantine-hier-aujourd'hui.fr](http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr)

Afin de bien gérer la circulation et de séparer les flux piétonniers et mécaniques, deux passerelles ont été édifiées sur l'espace de la Brèche, l'une du côté du boulevard « Zighoud Yousef » (ex- Joly de Brésillion) et l'autre surmonte la « place des Martyrs » (ex-Lamoricière), en reliant le jardin de « Benaceur » à la rue « Abane Ramadan ».

Cette solution pour régler les problèmes de circulation n'a pas duré, elle est remplacée par deux souterrains, le premier réalisé en 1977 sous la « place des Martyrs » et le second ouvert au public en 1984, construit sous la « place du 1er Novembre 1954 ».



Encadré n° 48: La Brèche vers les années 1970.

Source : « L'espace de la Brèche entre la coupure et la suture »<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Article tiré de LEILA AMMAR, op cit. p 83.

Malgrès que les autorités *avaient tenté d'apporter quelques rénovations, de l'entretenir en déboursant des milliards'* l'élégant immeuble du casino n'as pas pu résister, il a été détruit en 1976.

Sur le coté ouest de l'avenue « Mostafa Ben-Boulaïd », près de l'emplacement de l'ancien « monument de Lamoricière », a été inaugurée une stèle représentant un moudjahid passant le flambeau à un jeune militaire. (Encadré 51).

Le « colisée » a laissé place à une station de bus interurbain, celle-ci a occupé la partie est du « jardin Panis ». Le reste de cette portion du parc public a été décapité de ces arbres et a été aménagé en un espace de regroupement (la place Ahmed BEY) faisant office de café maure.

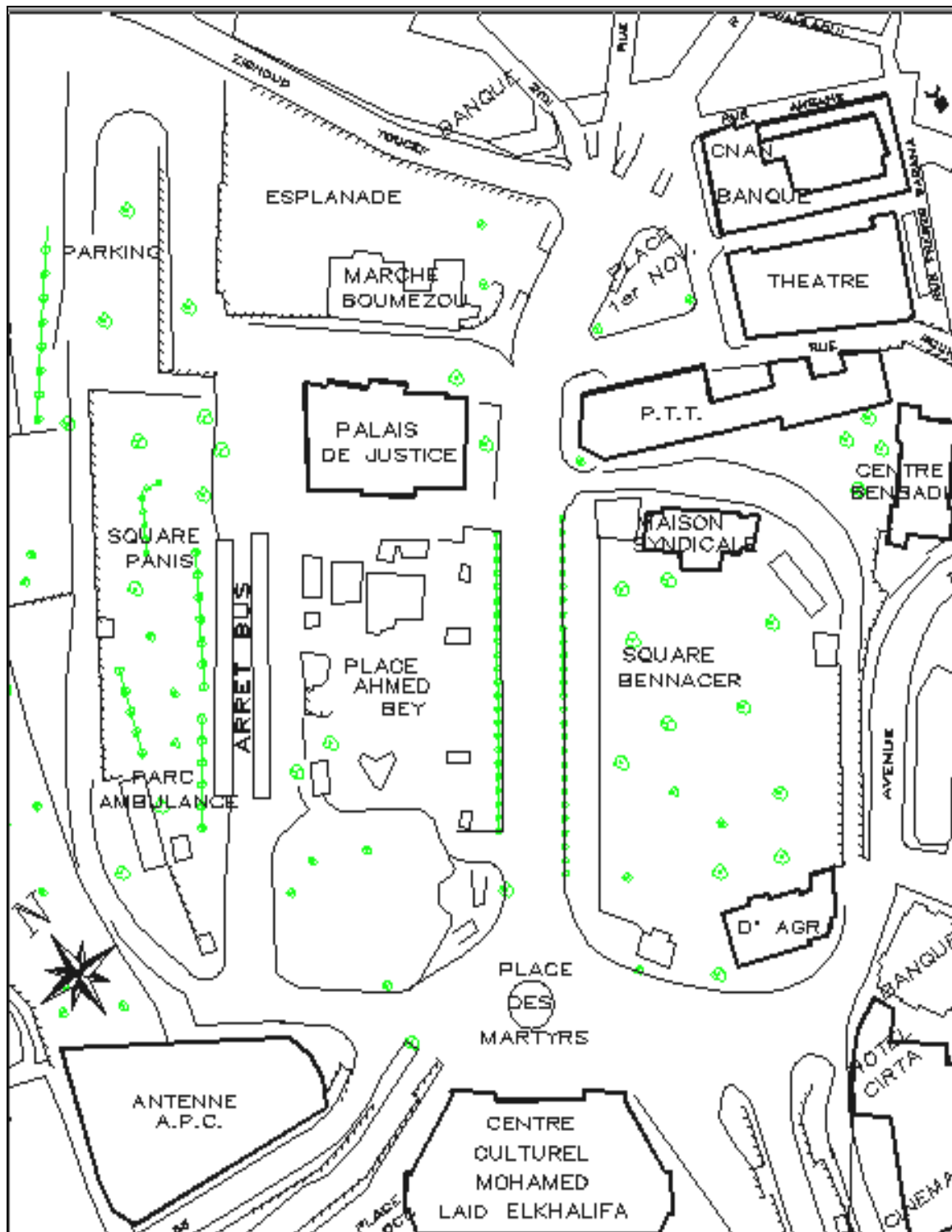
---

<sup>1</sup> AMAR MEZGHICHE, op cit.



Encadré n° 49 : Les bouches d'accès du souterrain de la Brèche

Source : Auteur.



Encadré n° 50: La Brèche vers les années 1990.

Source : PDAU 1998.



Encadré 51: La stèle du moudjahid passant  
le flambeau à un jeune militaire

Source : site internet

Durant les années 2000, dans le cadre du projet programme de modernisation de la métropole de Constantine (PPMMC), un premier plan de circulation du centre ville a prévu une station terminus du tramway au niveau de la Brèche, afin de fluidifier au maximum la circulation automobile et d'améliorer l'accessibilité au centre ville.

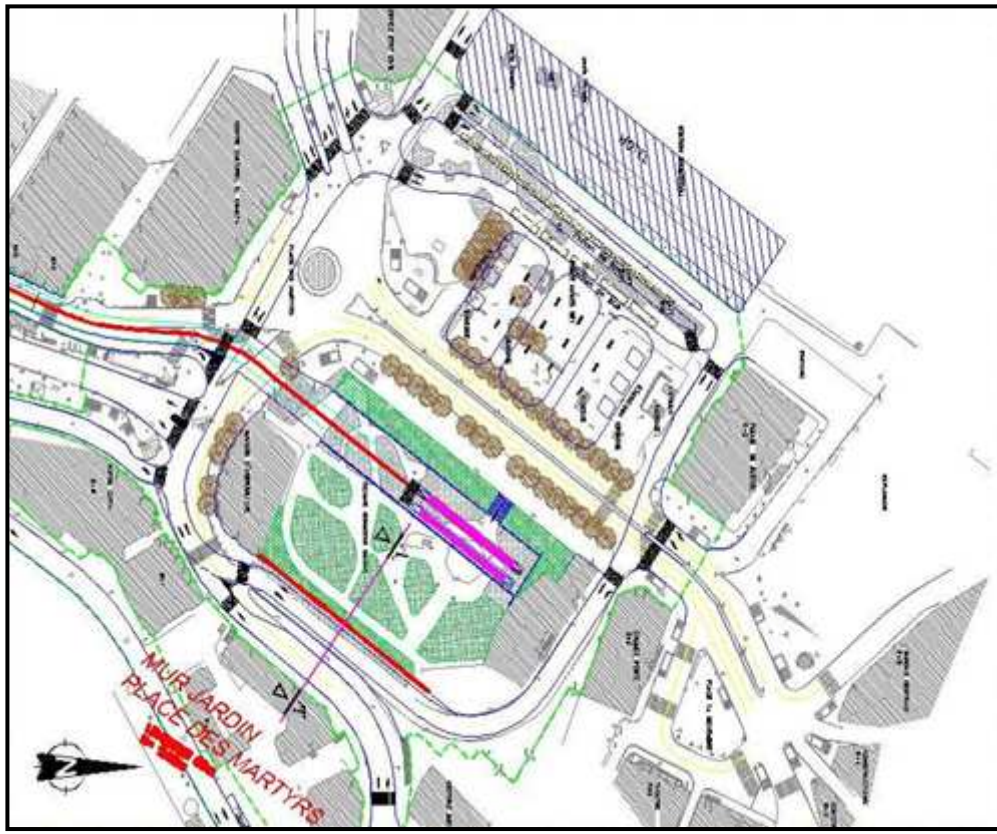
Malheureusement cette station n'a pas vu le jour et le terminus est localisé au près du stade « Ben-Abdelmalek ».



Source: ZEHIOUA HECHAM



Source:«Contantine bouge et le fait savoir<sup>1</sup>»



Encadré n°52 : la Brèche comme était prévue : station du tramway

Source : ZEHIOUA HECHAM<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Article tiré de Miroir de Constantine, du 15 au 29 Février, Constantine, p 12.

<sup>2</sup> « Réaménagement de la place la Brèche de Constantine: espace de centralité, espace de suture : un choix entre le passé et le futur, Conférence Internationale sur la Médina, Tlemcen, 13 et 14 mai 2008, p 100.

La station de bus « Boumezou » a été fermée<sup>1</sup> au profit de deux nouveaux hôtels, « Ibis » et « Novotel » de la chaîne Accor, de trois et cinq étoiles pour remédier à l'insuffisance en matière d'infrastructures hôtelières.

Suite à la démolition du square « Panis » et du jardin public adjacent à la station de bus ainsi que le déplacement des services de l'hygiène de l'APC et la délocalisation des conducteurs de taxi vers la nouvelle station du boulevard « Boudjeriou », le chantier des hôtels a commencé même avant la fermeture de la station de bus et les travaux de terrassements ont été entamés le mois d'août 2006.

Après presque quatre ans de travaux de construction, le complexe constitué de deux hôtels a été inauguré le 22 septembre 2012, dont la première pierre de la superstructure avait été posée le 16 avril 2008 « journée de la science ».

Dans le cadre de la grande manifestation « Constantine capitale de la capitale de la culture arabe » en 2015, l'espace de la Brèche comme partie éminente du centre ville est en pleins travaux :

- ✓ Des travaux de réhabilitation du centre culturel «Mohamed-Laïd Al-Khalifa » qui sera transformé en un « palais de la culture »,
- ✓ des travaux de mise à niveau du théâtre régional,
- ✓ la pose d'un nouveau revêtement sur les trottoirs,
- ✓ la réfection de l'éclairage public,
- ✓ l'aménagement d'aires de détente et de loisirs en matière de création d'espaces verts et d'installation des bancs et de divers mobiliers urbains.

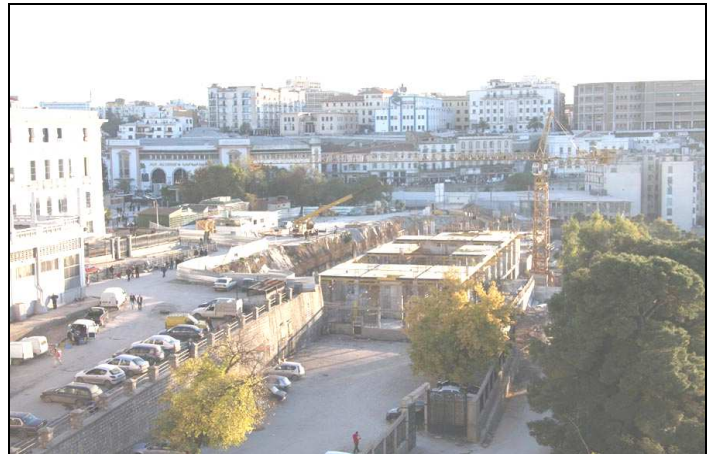
---

<sup>1</sup> Au début, cette fermeture est décidée par la municipalité pour cause d'effondrement le mois de décembre 2006.



Les terrassements en 2006

Source : [constantine1.e-monsite.com](http://constantine1.e-monsite.com)



L'infrastructure en 2007

Source : [www.constantine-hier-aujourd'hui.fr](http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr)



Durant les travaux de construction en 2009

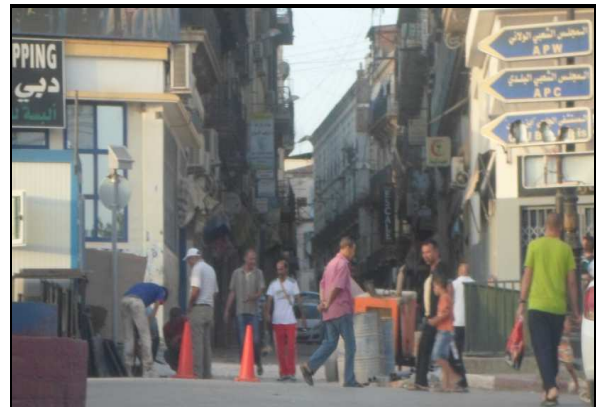
Source : [constantine1.e-monsite.com](http://constantine1.e-monsite.com)



La réalisation en phase finale en 2011

Source : [www.djazairess.com](http://www.djazairess.com)

Encadré n°53 : Les étapes des travaux de construction des deux hotels



L'espace de la Brèche : les travaux en cours

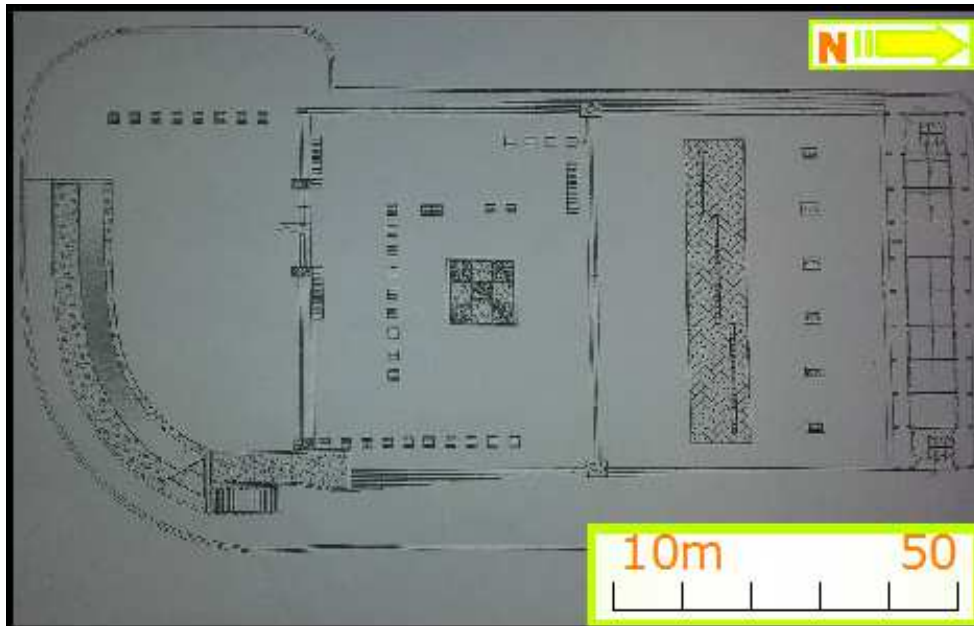


La place « Ahmed Bey » en pleins travaux de réaménagement.

Encadré n° 54 : L'état actuel de l'espace de la Brèche

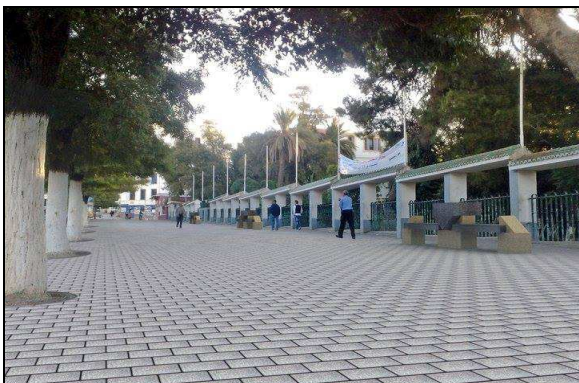
( les photos sont prises en juillet 2014 )

Source : Auteur



Le plan d'aménagement envisagé de la place « Ahmed Bey »

Source : DUC



Les aménagements envisagés de l'avenue « Mostapha Ben Boulaid ».

Source : Site internet.

Encadré n° 55 : les travaux projetés à l'espace de laBrèche

Conclusion :

L'espace de la Brèche a été toujours d'une grande importance :

- ✓ c'était le point d'accès de la médina via ses trois portes historiques vers l'extérieur. La colline du Coudiat Aty a procuré une certaine discrétion de ces mêmes portes, ce qui a protégé la médina durant toute une année des envahisseurs français jusqu'à leurs découverte.
- ✓ De 1837 à 1950, l'espace de la Brèche est devenue un pôle de croissance de la ville, une assiette d'une vraie centralité urbaine, il a accueilli tous les services et sièges du pouvoir, entre autres, le palais de justice, les services postaux et finances.
- ✓ De nos jours, la Brèche constitue le centre du centre ville par sa situation d'interface entre la vieille ville et le Coudiat Aty.

Conclusion de la partie :

Le rocher, site initial de la ville de Constantine a été choisis par nos ancêtres par apport à sa particularité, c'est un site protégé par les merveilleuses gorges du Rummel. Ce site incarne une histoire très riche de vingt cinq (25) siècles ! Il attire les gents de la culture, les intéressés par l'histoire et les touristes ...

Le passage vers la médina par la Brèche reste le plus accueillant par son ouverture, par son large boulevard et la beauté architecturale et urbaine de ces composants et ses services multifonctionnels.

La Brèche est l'espace des trois portes historiques cachées des regards étrangers par la colline du COUDIAT ATY qui ont permis le ravitaillement de la population constantinoise durant une année entière de résistance contre un ennemi farouche supérieur en moyens matériel et humain.

Il a été l'espace protecteur assurant l'approvisionnement de la ville en matière de denrées alimentaires, il a symbolisé le rôle de mère nourricière et protectrice.

Il occupe toujours la fonction de la veine nourricière par son marché couvert sous sa splendide esplanade qui donne sur une merveilleuse vue dégagée, une nature verdoyante et ocre qui soulage et procure un bien être et un sens de liberté intérieur toute en étant toujours en plein centre ville ce qui se traduit par une attractivité irrésistible qui donne lieu à un dynamisme réel et persistant.

Pendant plus d'un siècle, l'espace était en transformations incessantes, l'administration française a travaillé dans l'incertitude, des constructions ont été édifiées puis détruites, des réalisations ont été déplacées et plusieurs espaces ont été aménagés puis réaménagés.

Des efforts considérables déployés au fil des années et des réflexions entreprises pour son aménagement compte tenu de son importance.

L'analyse de la forme urbaine actuelle est l'objet de la troisième partie d'où ils seront détaillés la composition et le paysage urbain de l'espace de la Brèche.

LA TROISIEME PARTIE :  
LA PLACE DE LA BRECHE ENTRE CENTRALITE ET DYNAMIQUES  
URBAINES

L'espace de la Brèche constitue le prolongement de la vieille ville sur le rocher et son unique lien nature avec le reste de la ville. Il ne faut pas limiter son rôle à de simples nœuds de transition.

Son rôle dans la ville dépend de sa composition urbaine, les fonctions qu'il peut remplir et leurs relations avec les usages et surtout de son signification chez ses usagers, car la fréquentation d'un lieu est directement liée avec sa perception.

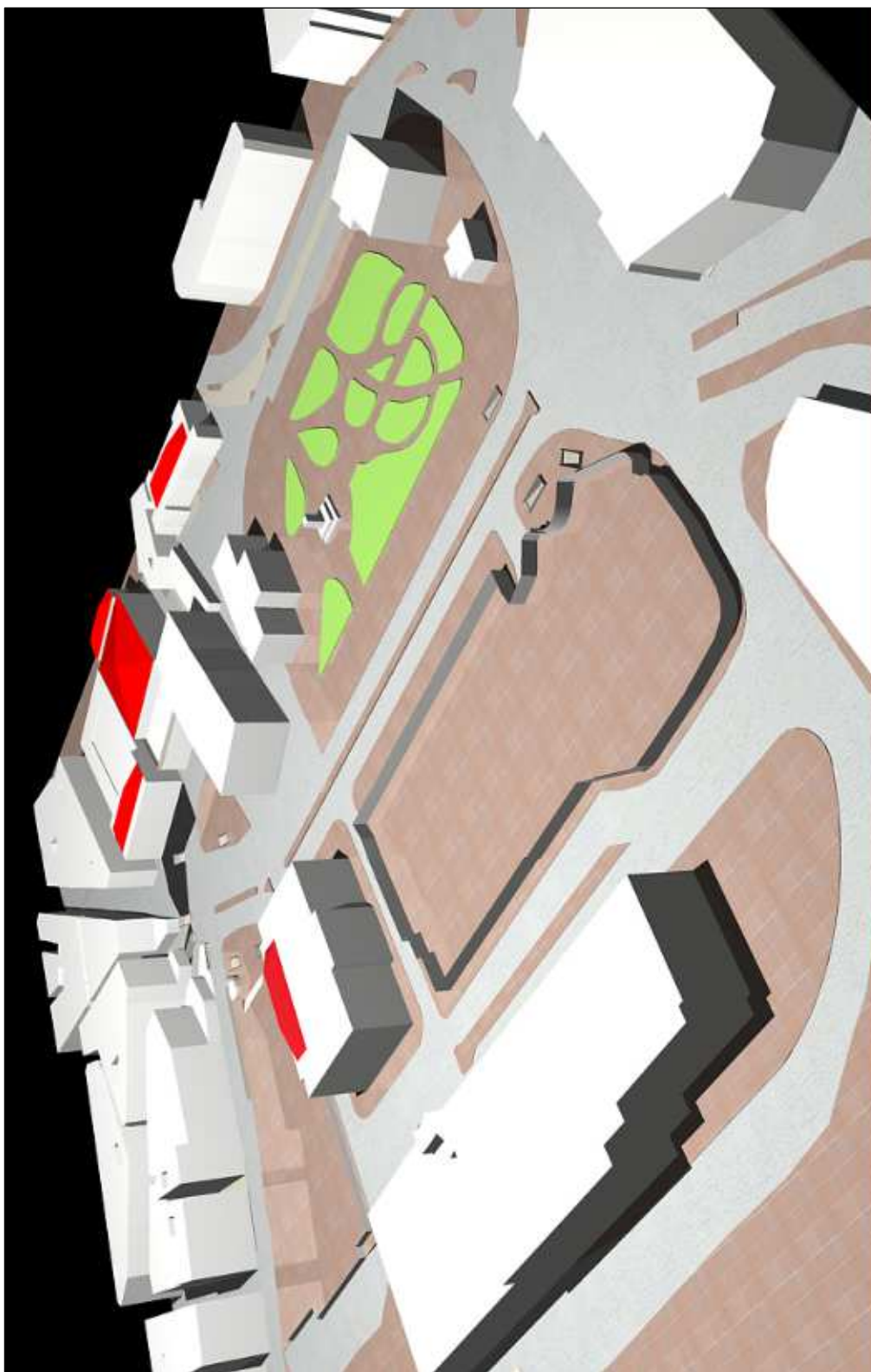
La présente partie du travail s'intéresse à l'analyse détaillée de l'espace public de la Brèche afin de mieux préciser son rôle et vérifier son pouvoir de centralité au sein du grand Constantine.

## CHAPITRE 5 : LA COMPOSITION URBAINE DE L'ESPACE LA BRECHE

Les espaces publics des centres villes sont le plus souvent chargés d'une signification culturelle et ou historique par la présence à leurs abords d'édifices pleins d'harmonie et de majesté, de pôles socioculturels ou encore de commerces.

Ce chapitre a pour objet d'analyser la composition urbaine de l'espace de la Brèche, en détaillant les typologies des bâtiments et les différentes composantes de l'espace public.





Encadré n°57 : La composition urbaine de la Brèche

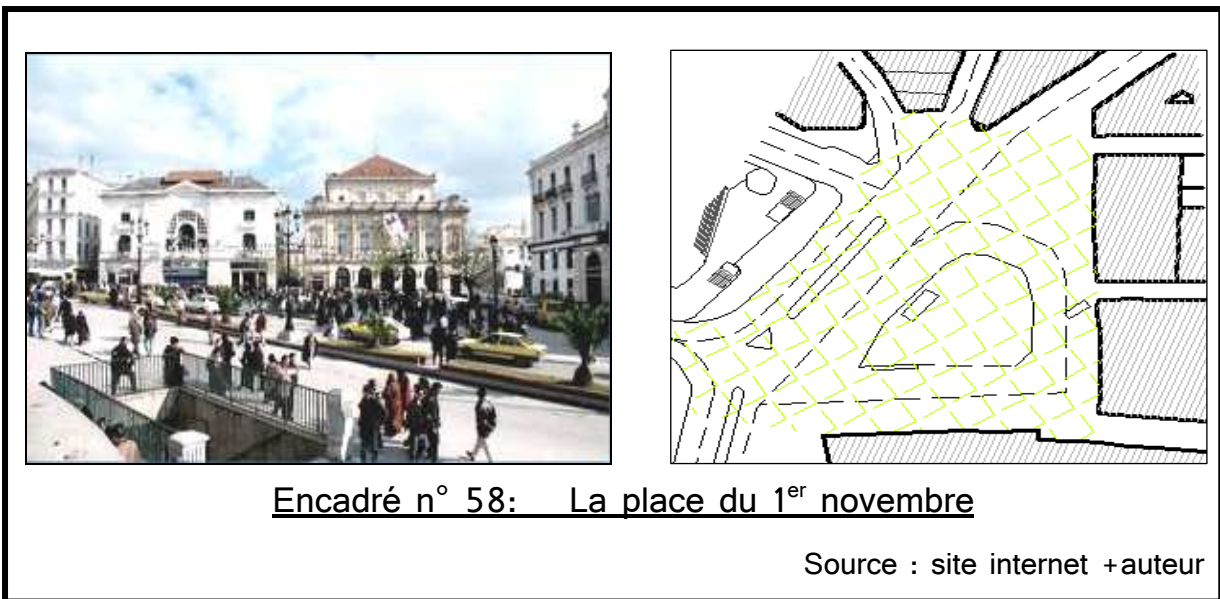
Source: Auteur.

## 2. Etude typologique des espaces publics :

### 2.1. Les places :

L'espace public de la Brèche comprend six places en l'occurrence : la place du 1er novembre, l'esplanade, la place derrière l'hôtel des postes, le square Bachir Benaceur, la place Ahmed Bey et la place des martyrs.

→ La place du 1<sup>er</sup> novembre :



Avec une superficie de 4704 m<sup>2</sup>, cette place est de forme triangulaire, elle est traversée dans sa diagonale par une voie mécanique double.

Sa liaison directe avec trois grandes rues qui sont : « Didouche Mourad », « Larbi Ben M'hidi » et « Meriem Bouatoura » et le boulevard « Zighoud Yousef » garantit son accessibilité.

La place s'oriente à la fois en longueur et en largeur en concordance de la disposition du théâtre et la BNA d'un côté et l'hôtel des postes d'un autre.

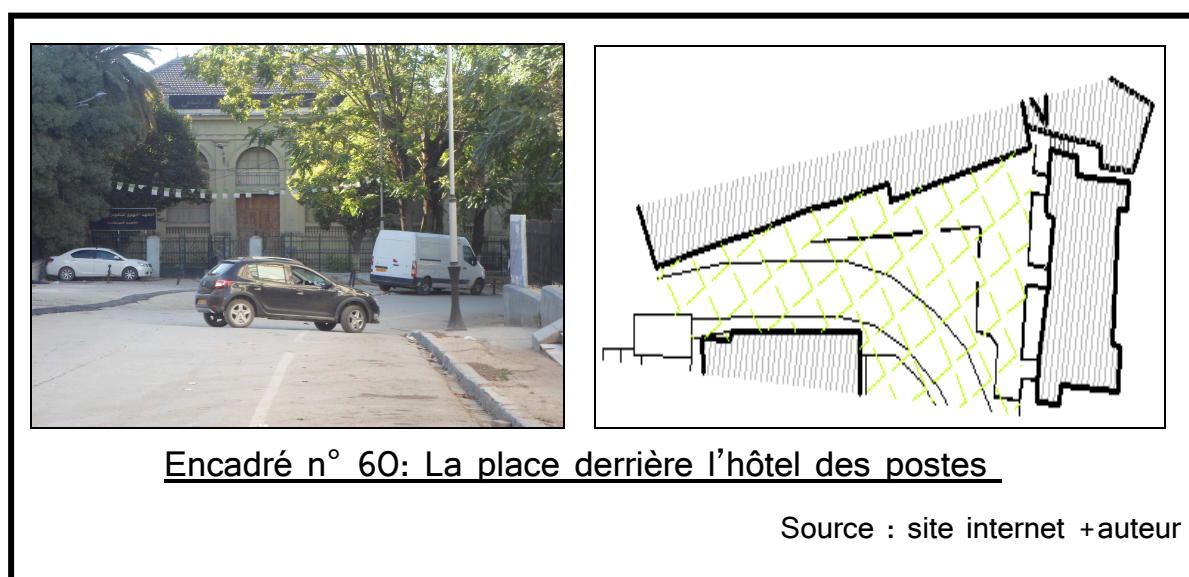
→ L'esplanade :



L'esplanade de la Brèche est un trapèze de 4149m<sup>2</sup>, surélevée par 10 marches, elle se caractérise par sa position en contre bas par rapport au boulevard « Zighoud Yousef ».

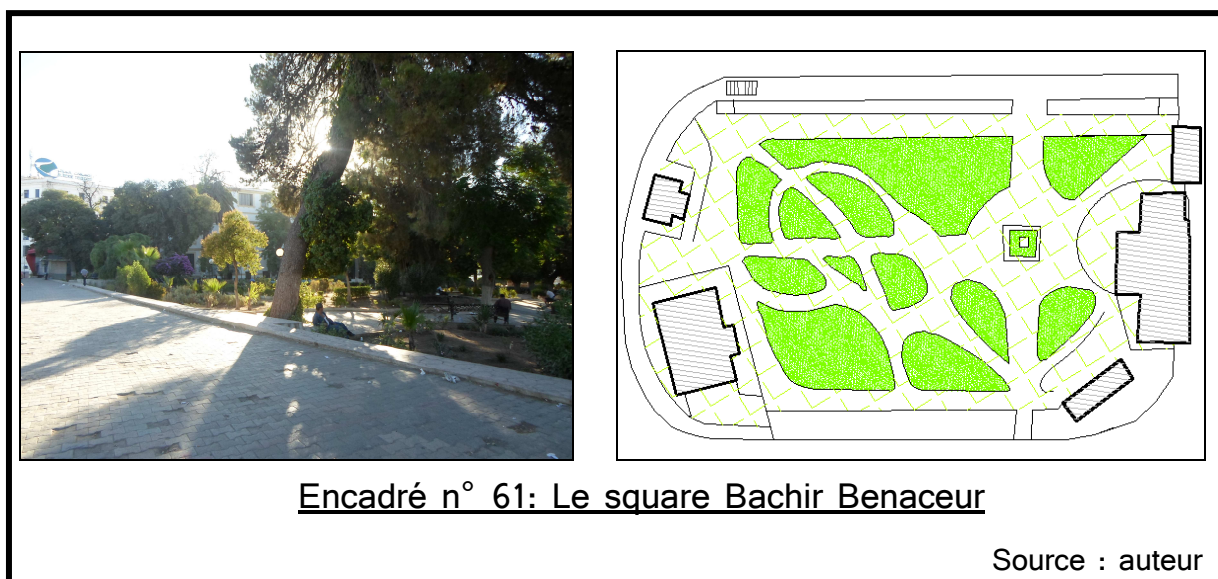
Malgré sa position par rapport au boulevard « Ben Boulaid », l'esplanade constitue un cul de sac, elle n'est pas un lieu de passage. C'est une place ouverte qui s'oriente en profondeur longeant la façade principale du « palais de la justice ».

→ La place derrière l'hôtel des postes :



Cette petite place de 2227m<sup>2</sup> est de forme triangulaire, elle est accessible à partir du boulevard « Ben Boulaid » et traversée par une voie mécanique. Par sa position entre « l'hôtel des poste » et le square « Benaceur » c'est une place fermée qui s'oriente en largeur grâce à la position de l'université populaire.

→ Le square Bachir Benaceur :



Longeant l'avenue « Benbou laid » le square s'étend sur une superficie de 9441m<sup>2</sup>, il est de forme rectangulaire et contourné par une voie mécanique. C'est un jardin très accessible surtout après la démolition de sa clôture.

Le square est un espace ouvert qui s'oriente à la fois en longueur et en largeur vu sa position par apport au boulevard « Benbou laid » et à « la place des martyrs ».

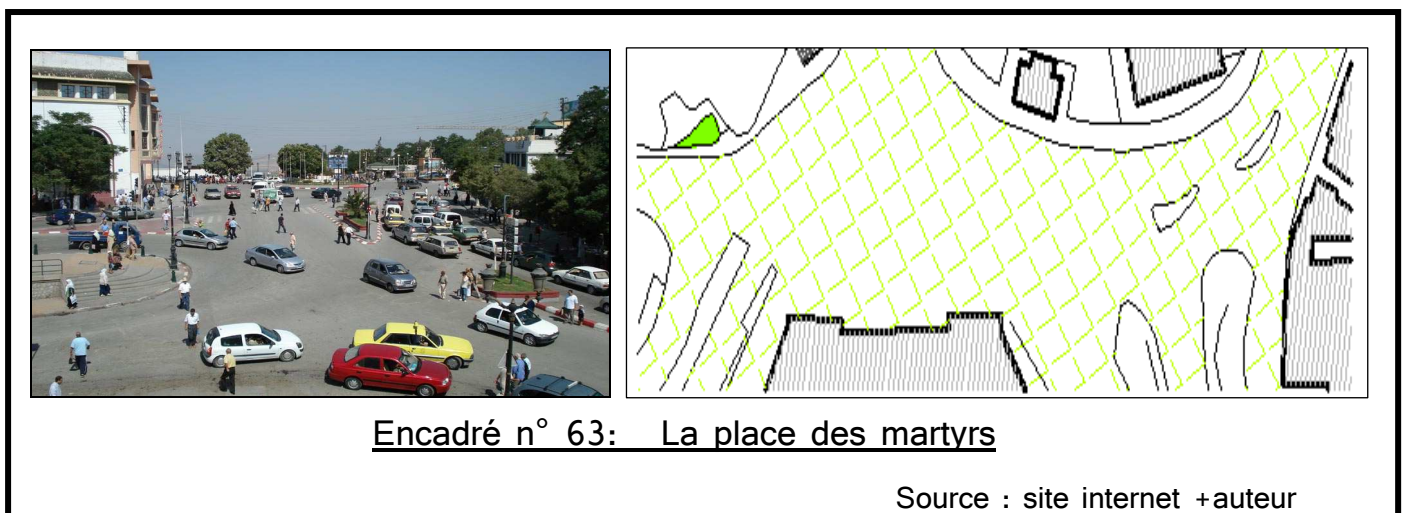
→ La place Ahmed Bey :



Il s'agit d'une place rectangulaire dont une partie est occupée par un jardin, la place est contournée par une voie mécanique qui est accessible par le boulevard « Benbou laid » qu'elle le longe.

C'est un espace clôturé qui s'oriente à la fois en longueur et en largeur par rapport au « palais de justice » et les deux hôtels « Novotel » et « Ibis ».

→ La place des martyrs :



C'est une place carrefour ou convergent neuf voies mécaniques, occupant une aire de 6939m<sup>2</sup> la « place des martyrs » est d'une forme presque

rectangulaire<sup>1</sup>. Cet espace large et ouvert à la circulation mécanique est très accessible et s'oriente en largeur vu la position de « l'hôtel Cirta » et en longueur par rapport au positionnement du centre culturel « El-Kalifa ».

Tableau n°06 : Récapitulatif des caractéristiques des places de la Brèche.

Place	Type	Forme	Superficie (m <sup>2</sup> )	Ouverture/ fermeture	Orientation <sup>2</sup>
1 <sup>er</sup> novembre	carrefour	triangle	4704	ouverte	En longueur et en largeur
Esplanade	terrasse	trapèze	4149	ouverte	En largeur
Derrière la poste	parking	triangle	2227	fermée	En largeur
Square Benaceur	jardin	rectangle	9441	ouvert	En longueur et en largeur
Ahmed Bey	Place + jardin	rectangle	6938	fermée	En longueur et en largeur
Martyrs	carrefour	rectangle	6939	ouverte	En longueur et en largeur

## 2.2. Les voies :

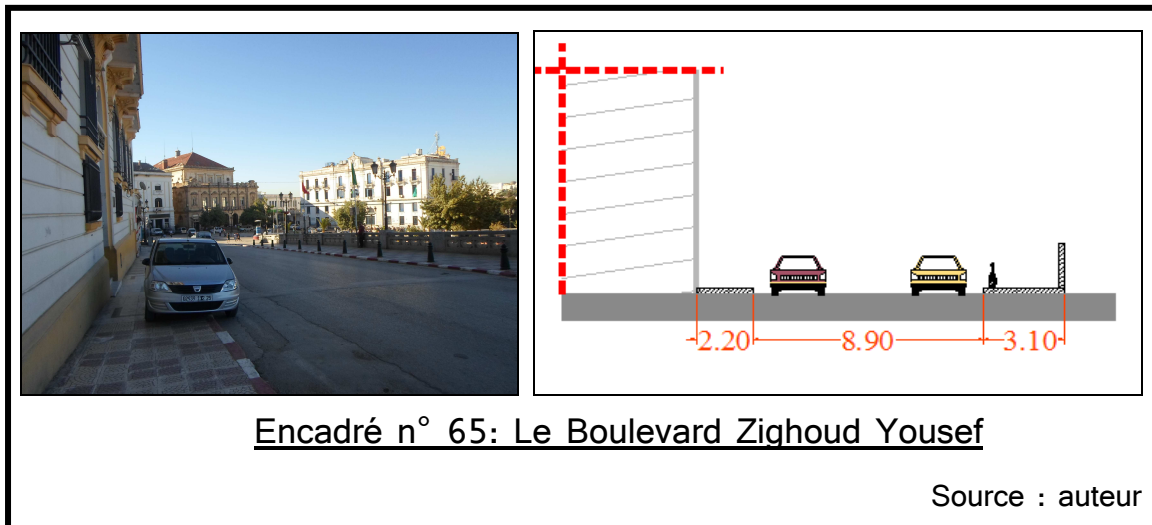
L'espace de la Brèche est composé d'un ensemble de voies, la typologie des rues se divise selon la largeur des rues, des trottoirs et le positionnement des arbres et des lampadaires.

<sup>1</sup> C'est l'implantation du centre culturel El-Kalifa qui a déformé ce rectangle.

<sup>2</sup> Voir Annexe n°03.

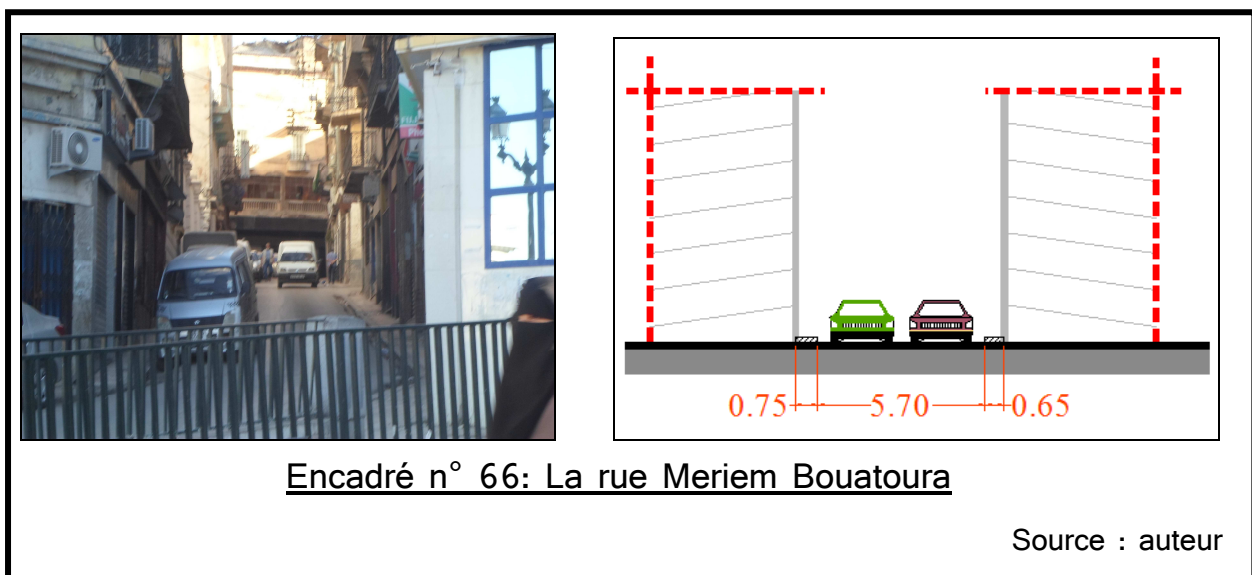


→ Boulevard Zighoud Yousef :



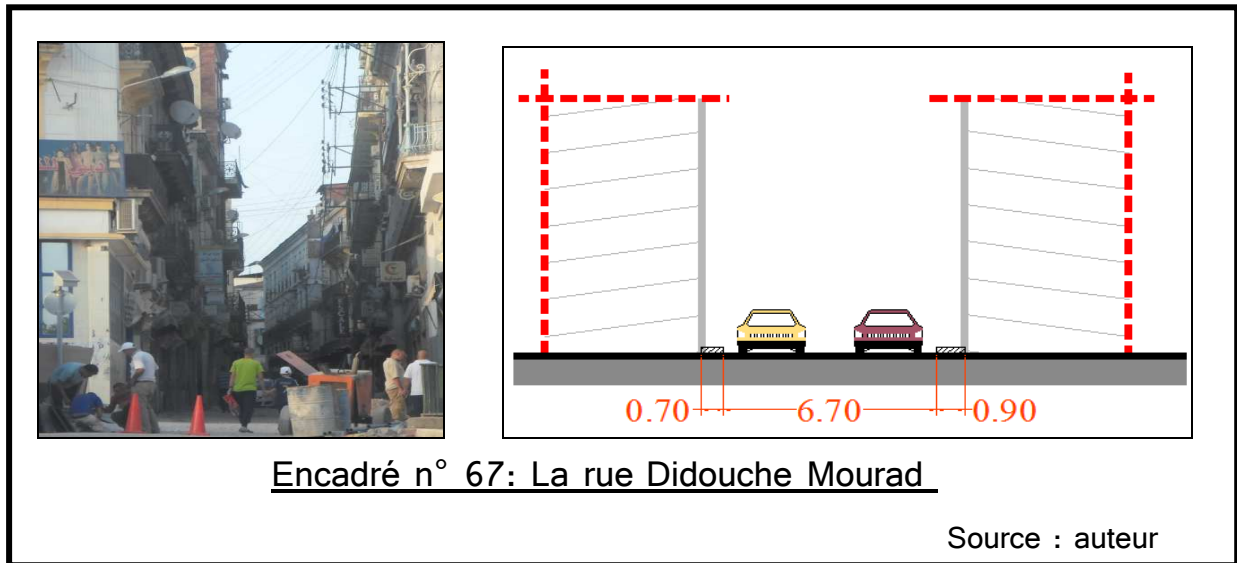
Surplombant l'esplanade de la Brèche ce boulevard de 8.9m bordée par deux trottoirs, dont le côté nord est limitée par des bâtiments avec lesquels il a des relations directes.

→ Rue Meriem Bouatoura :



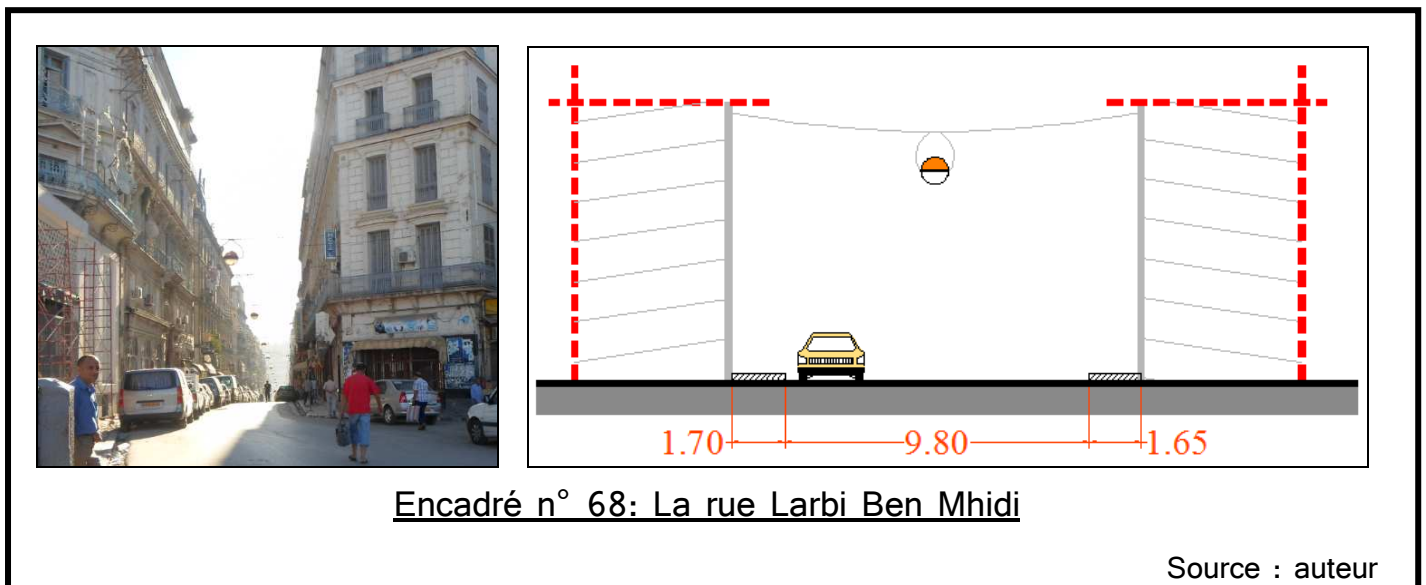
Il s'agit d'une voie double de (5.7 m) bordée de part et d'autre par des trottoirs étroits, qui ne dépassent pas les (75 cm), la relation de cette rue avec les bâtiments qui la longent est une relation directe.

→ Rue Didouche Mourad :



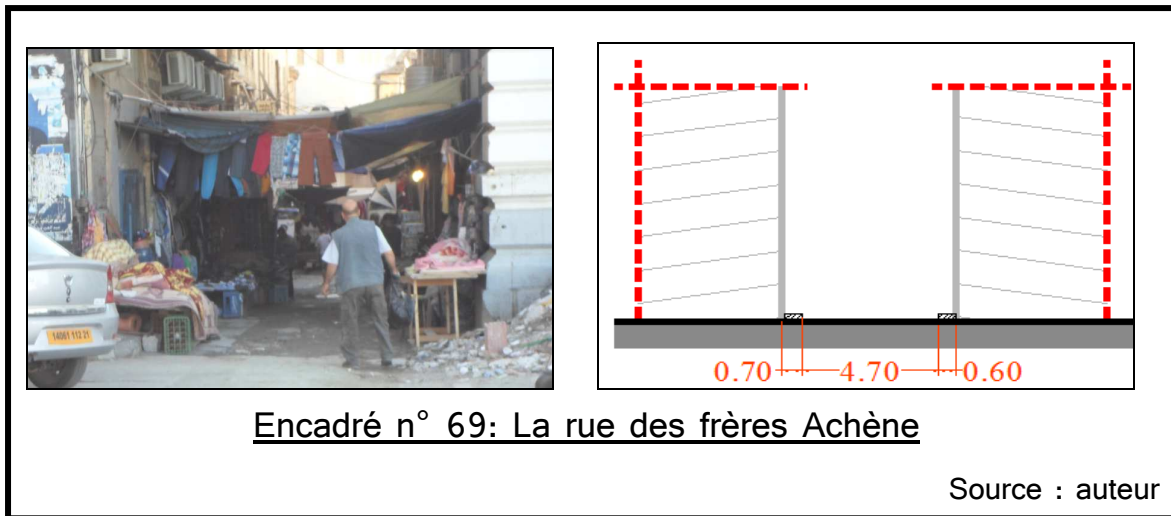
C'est une rue commerçante à deux files de circulation, de 6.7 m bordée de très hauts immeubles, sur ses deux cotés, la rue est caractérisée par la présence de deux trottoirs de petites largeurs.

→ Rue Larbi Ben Mhidi :



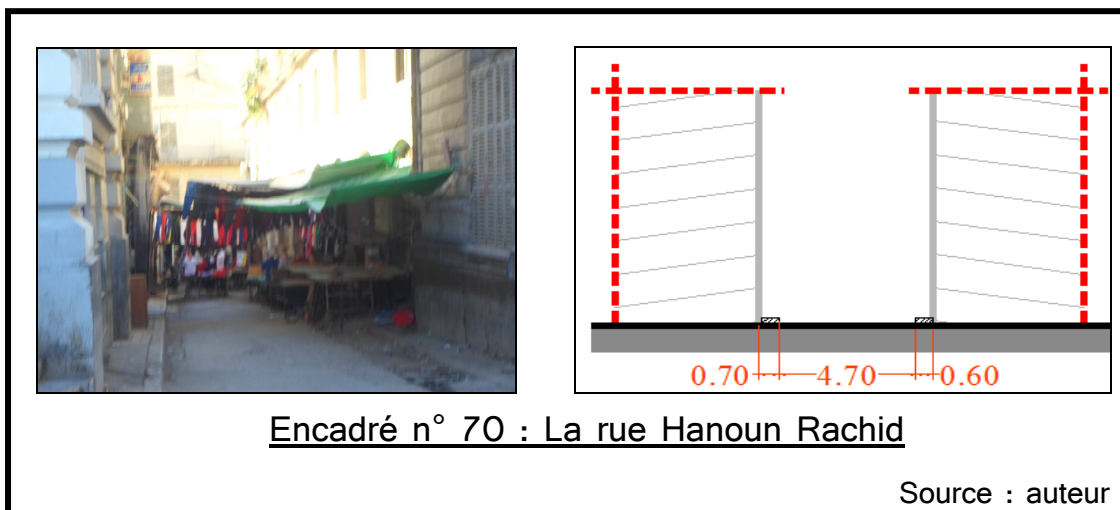
Rue résultante des percés haussmannien dans le tissu ancien de la vieille ville, avec une ouverture plus large que la rue précédente, la rue Larbi Ben Mhidi est une voie à trois files de circulation et deux trottoirs. Elle se caractérise par un éclairage suspendu au dessus de son axe central.

→ Rue les frères Ahcène :



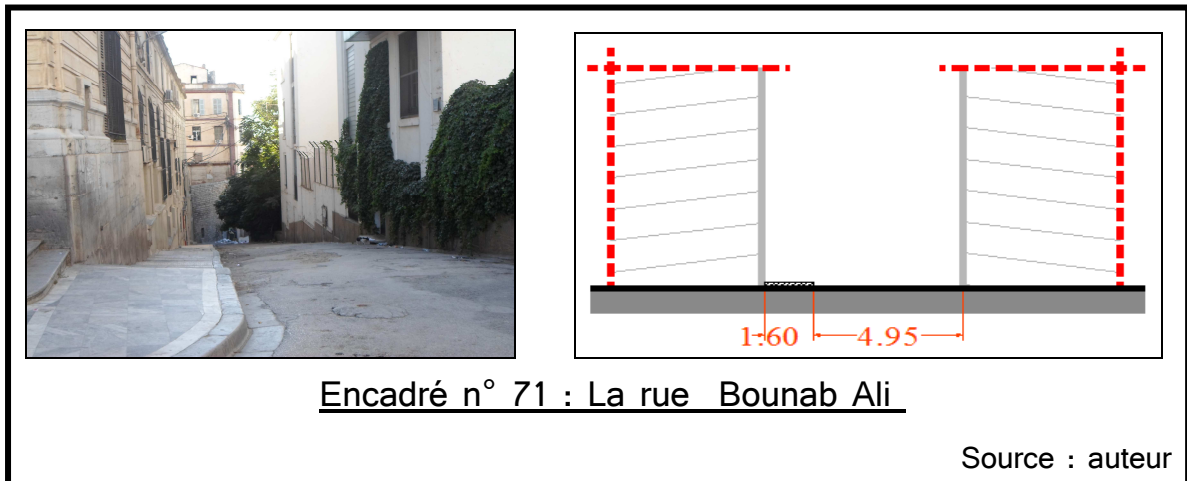
Rue étroite de 4.7 m de large, caractérisée par ses petits trottoirs et son occupation par les commerçants en vêtements qui s'installent le long de la rue.

→ Rue Hanoun Rachid :



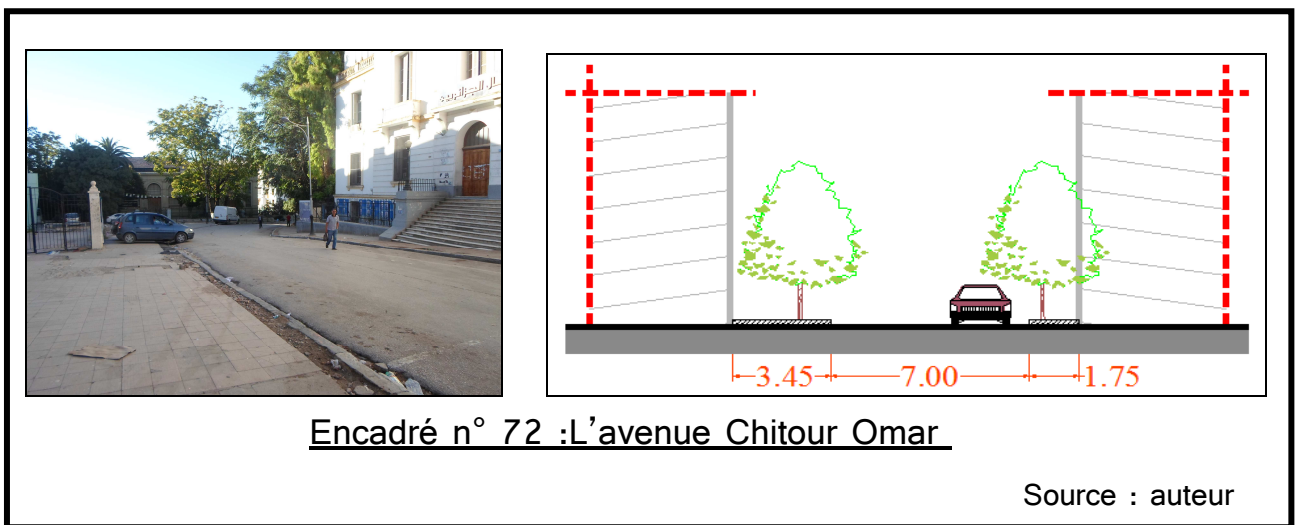
Etroite rue occupée par des commerces d'habillement, constituée par une chaussée de 4.7m de largeur et de trottoirs occupant 1.3m.

→ Rue Bounab Ali :



Rue à forte pente qui s'installe entre le théâtre et l'annexe de l'hôtel des postes, avec une largeur de 4.95m cette rue est bordée par un seul trottoir du coté du théâtre.

→ Avenue Chitour Omar :



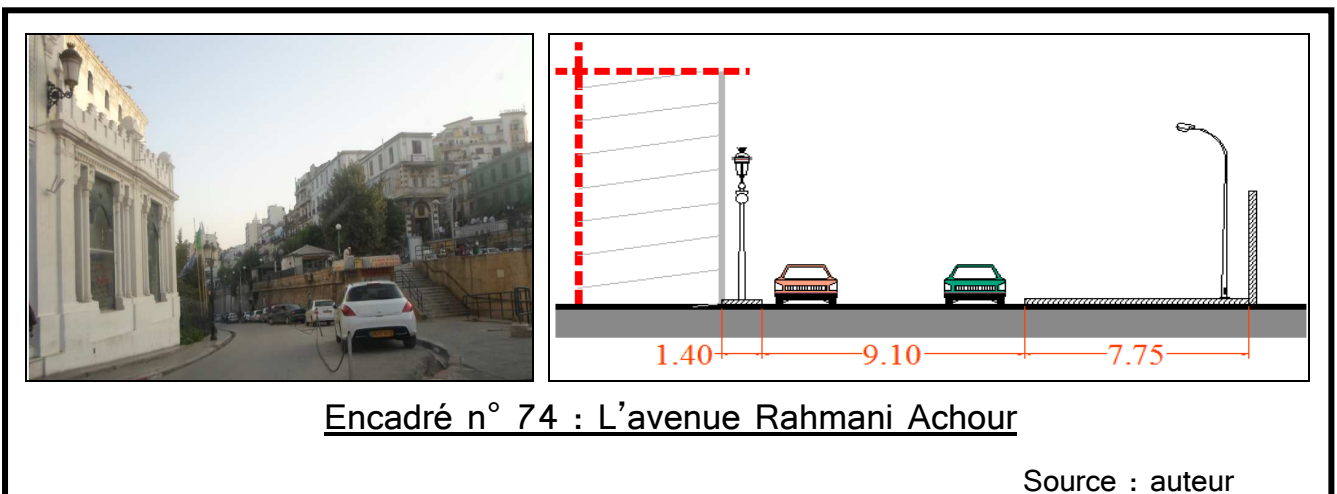
C'est une voie qui change de direction, la première partie est perpendiculaire à l'avenue Ben Boulaid, constituée d'une chaussée de 7 m et deux trottoirs et l'autre surplombant « l'avenue Zaabane » avec une chaussée et un seul trottoir. La relation de la rue avec les bâtiments environnants se fait indirectement soit par des escaliers soit par un jardin.

→ Avenue Zaabane :



Il s'agit d'une voie à deux files de circulation, constituée d'une chaussée de 7 m de largeur et deux trottoirs dont celui de gauche est agrémenté d'arbres. Cette voie commence à la fin du pont de sidi Rached et assure des relations directes avec les bâtiments qui la bordent de part et d'autre. Sa relation avec l'avenue « Chitour Omar » qui le surplombe est assurée par un large escalier implanté derrière l'université populaire, du côté de la protection civile.

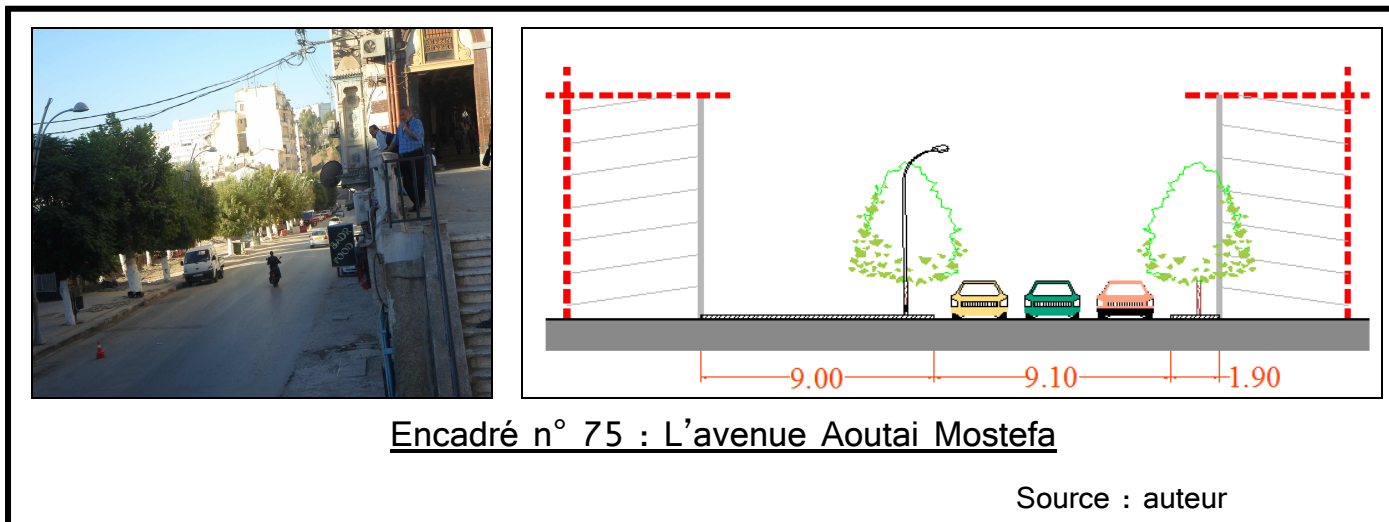
→ Avenue Rahmani Achour :



Voie démarrant du coté de « l'hôtel Cirta » avec une largeur de plus de 9m, et deux trottoirs agrémentés de lampadaires tout le long de la voie, le trottoir d'ouest démarre avec plus de 7m de largeur et au fur et à mesure

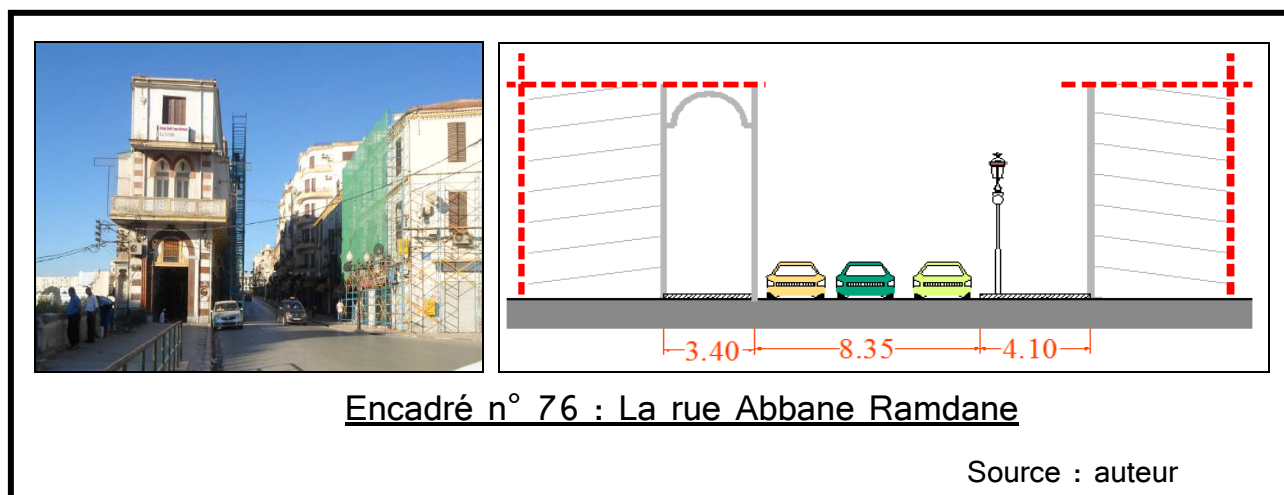
que la voie s'élanche il devient plus étroit. la relation de cette voie avec le bâtiment est directe.

→ Avenue Aoutai Mostefa :



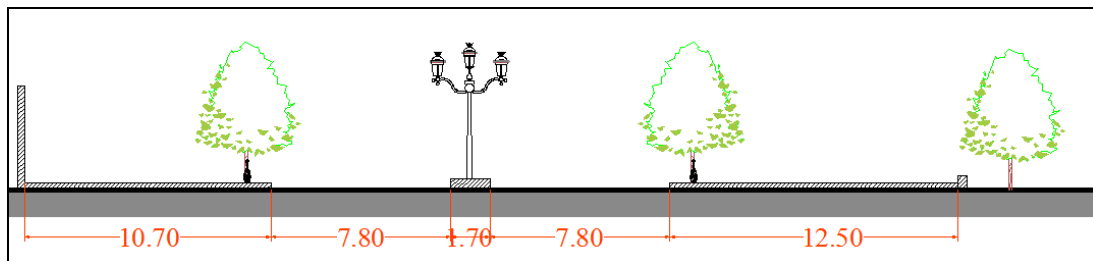
Large voie de 9 m avec une chaussée à double sens, bordée par deux trottoirs dont celui de l'ouest s'élanche contre le mur de soutènement de la « rue Abane Ramadan » et celui de l'est est d'une largeur égale à celle de la chaussée et implanté d'arbres et de lampadaires.

→ Rue Abbane Ramadan :



Une voie à sens unique qui s'étend sur une largeur de plus de 8 m, longée par deux trottoirs, l'un d'eux est abrité par des arcades, l'autre est caractérisé par la présence de deux escaliers menant au « Coudiat Aty » et l'implantation de lampadaires le long de la voie.

→ Avenue Ben Boulaid :



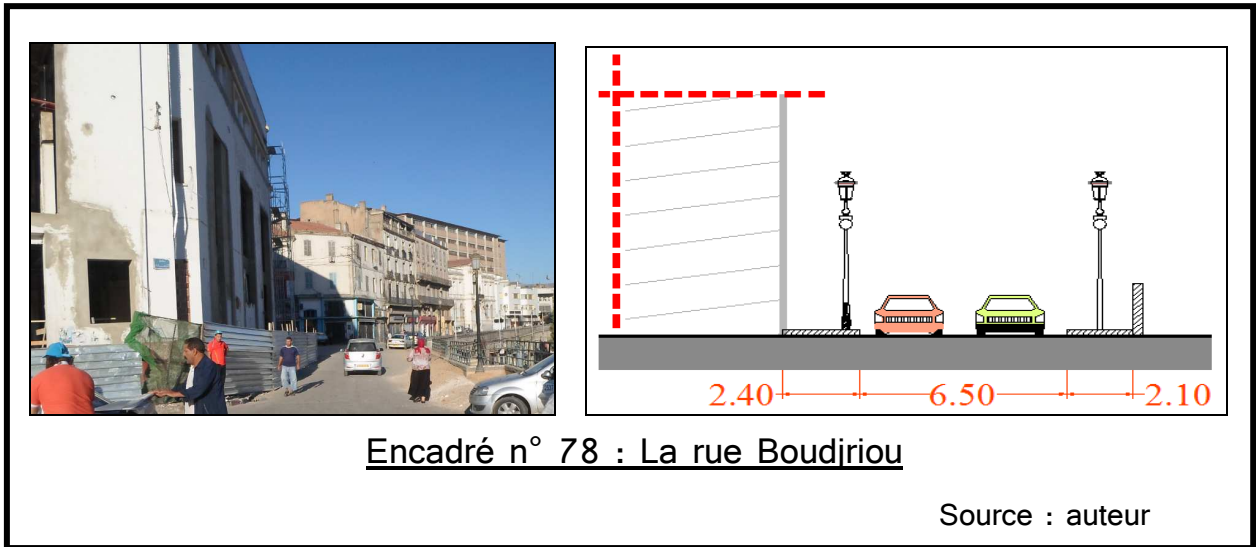
Encadré n° 77 : L'avenue Ben Boulaid

Source : auteur

La voie structurante et la plus marquante de l'espace de la Brèche, constituée de deux chaussées symétriques par rapport à une longue bande d'espace vert, chaque chaussée est composée de deux files de circulation et longée par un large passage piéton, planté d'arbres tout le long de la voie.

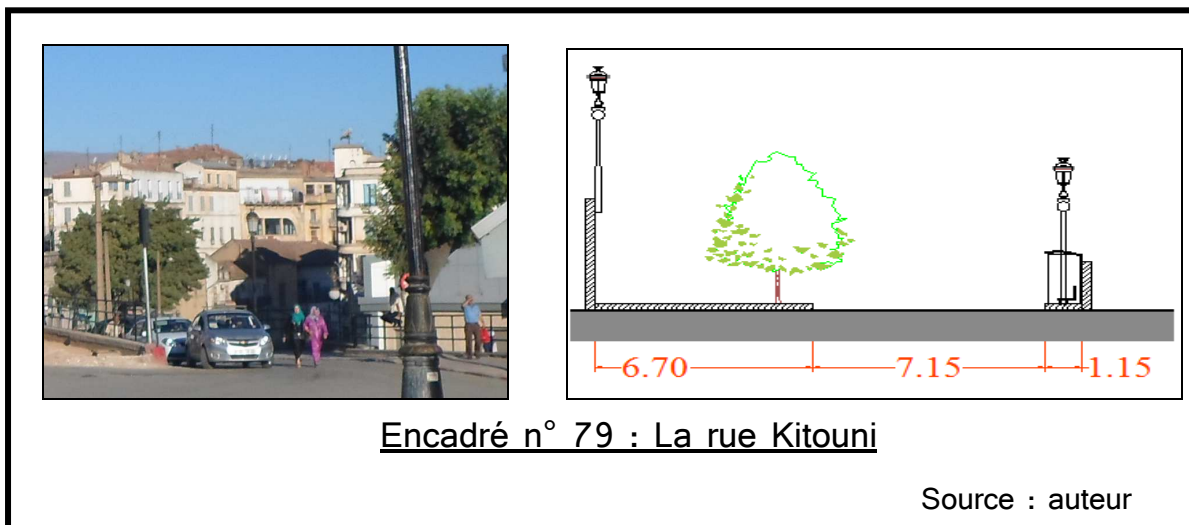
La bande centrale est agrémentée par des lampadaires qui assurent l'éclairage de l'avenue la nuit.

→ Rue Boudjriou :



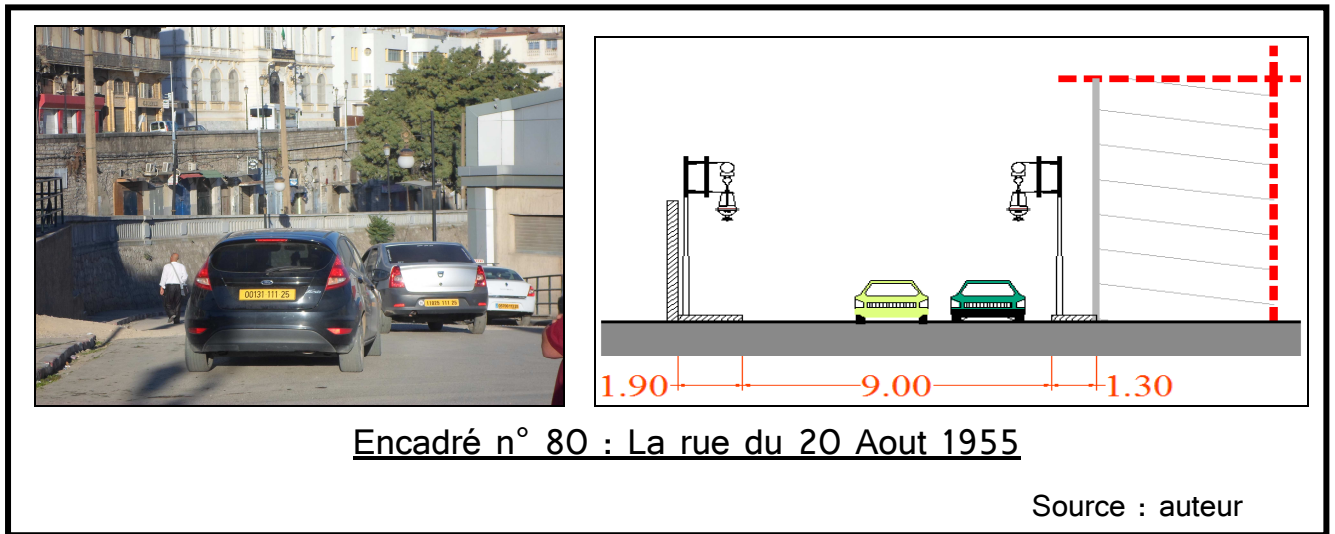
Limitant le complexe culturel « Mohamed Laid El-Khalifa » du côté est la rue est composée d'une chaussée double sens, deux trottoirs et deux rangées de lampadaires.

→ Rue Kitouni :



Situant entre deux mur de soutènement cette rue se caractérise par une chaussée à deux voies de circulation, elle est de plus de 7 m et se limite par deux trottoirs ou s'implantent des arbres et des lampadaires d'éclairage urbain.

→ Rue du 20 aout 1955 :



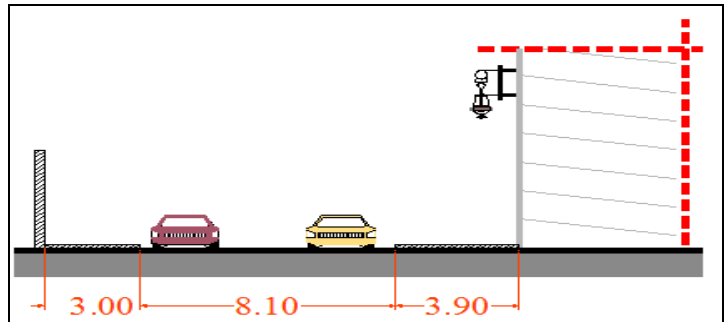
Il s'agit d'une voie de 9m de largeur bordée par le bâtiment de l'APC du côté est et par le mur de soutènement de la rue des frères Kitouni de l'ouest. Ses deux trottoirs sont implantés par deux rangées de lampadaires.

→ Rue vers les hôtels :



Une petite rue de presque 5 m de largeur qui mène aux deux nouveaux hôtels et qui a perdu son trottoir nord avec la démolition de la clôture de la place « Ahmed Bey ». Cette rue n'a aucun aménagement à part les lampadaires sur son trottoir sud.

→ Rue derrière le palais de justice :

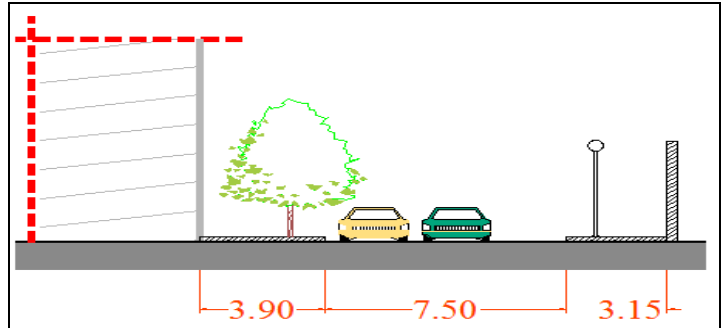


Encadré n° 82 : La rue derrière le palais de justice

Source : auteur

Il s'agit d'une rue définie par une chaussée à trois voies de circulation dans un seul sens, son trottoir nord longe la façade postérieure du « palais de justice » tandis que son trottoir sud est démoli avec la clôture de la place « Ahmed Bey ».

→ Rue maitre Ait- Achène :



Encadré n° 83 : La rue maitre Ait- Achène

Source : auteur

Longeant le mur de soutènement de l'esplanade de la Brèche la rue est constituée d'une chaussée à double sens et deux trottoirs, un en contre bas de l'esplanade et l'autre limite la façade principale du « palais de justice ». Cette rue a une relation directe avec le marcher « Boumezou » et une relation indirecte avec le palais de justice qui se fait à travers un large escalier.

Tableau n°07 : Récapitulatif des caractéristiques des voies de la Brèche.

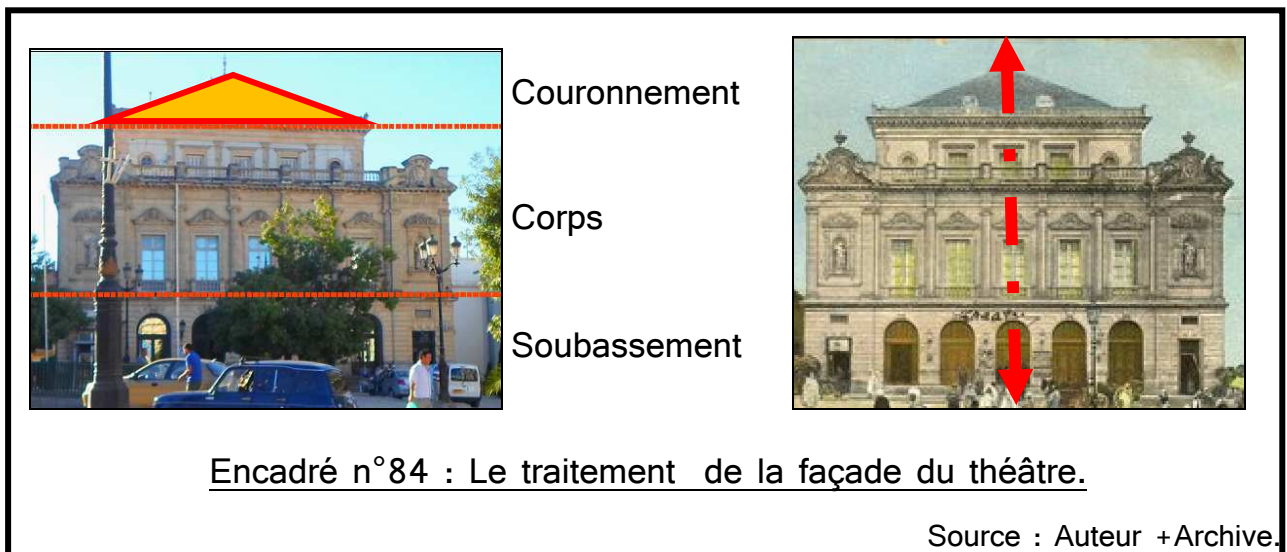
Voie	Type	Largeur(m)	Sens	Trottoirs	Mobilier urbain
Zighoud Y	Boulevard	14.20	unique	2	-
Bouatoura M	Rue	07.10	unique	2	-
Didouche M	Rue	08.30	unique	2	-
Ben M'hidi L	Rue	13.15	unique	2	Lampadaires
Frères Ahcène	Rue	06.00	-	2	-
Hanoun Rachid	Rue	06.00	-	2	-
Bounab Ali	Rue	06.55	-	1	-
Chitour Omar	Avenue	12.20	unique	2	Arbres
Zaabane	Avenue	14.00	double	2	Arbres
Rahmani A	Avenue	18.25	double	2	Lampadaires
Aouati M	Avenue	20.00	double	2	Lampadaires/Arbres
Abbane R	Rue	15.85	unique	2	Lampadaires
Ben Boulaid	Avenue	40.50	double	2	Lampadaires/Arbres
Boudjriou	Rue	11.00	double	2	Lampadaires
Kitouni	Rue	15.00	double	2	Lampadaires/Arbres
20 Aout 55	Rue	12.20	double	2	Lampadaires
Vers les hôtels	Rue	06.45	double	1	Lampadaires
Derrière le palais de justice	Rue	15.00	unique	1	Lampadaires
Maitre Ahcène	Rue	14.55	double	2	Lampadaires/Arbres

### 2.3. Etude typologique des façades :

Les bâtiments de l'espace de la Brèche ont presque tous l'aspect monumental, avec un gabarit de R+2, ils se regroupent en trois zones en l'occurrence la « place du 1<sup>er</sup> novembre », la « place des martyrs » et l'espace entre les deux places, longeant l'avenue « Ben Boulaid »

➤ Les bâtiments de la place du 1<sup>er</sup> novembre :

✓ Le théâtre :



Le théâtre conçu par l'architecte Paul Jean GION a été construit entre 1877 et 1883. *Il couvre une surface totale de 1568 m<sup>2</sup> et dispose de 800 places..... Et c'est par décret n° 73-72 du 16 avril 1973 que fut créé un théâtre régional de Constantine, conformément à l'ordonnance n° 70-39 du 12 juin 1970 portant statut général des théâtres régionaux.*<sup>1</sup>

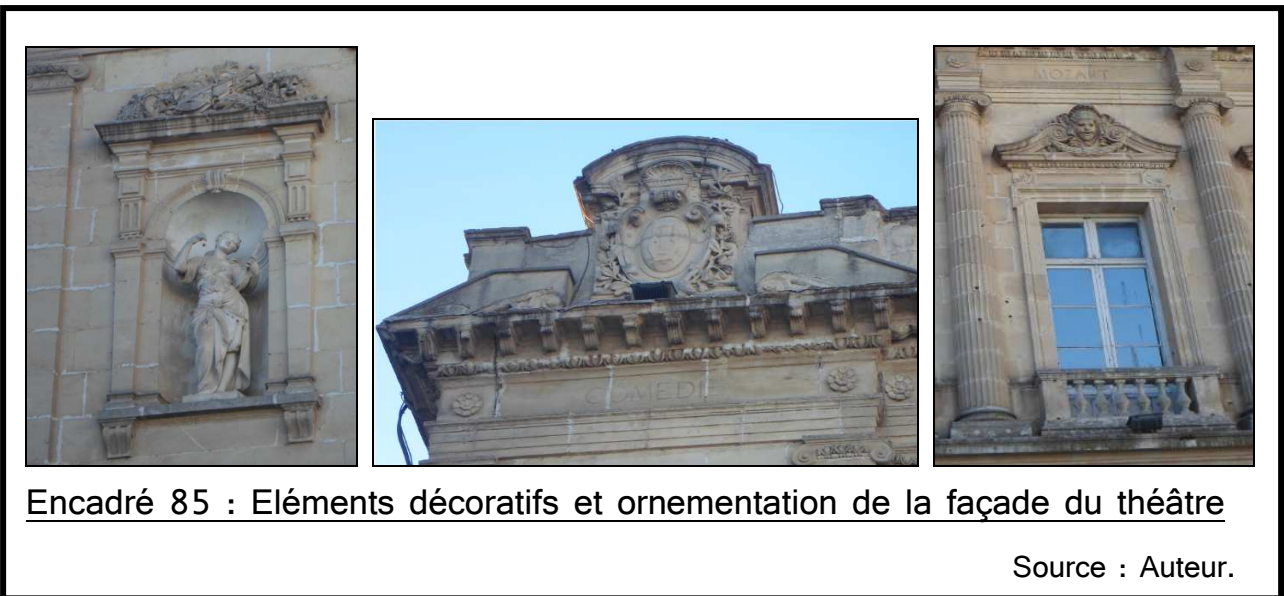
Avec un gabarit de R+2 le bâtiment du théâtre est construit selon la technique des murs porteurs, il se caractérise par une façade symétrique, du style néoclassique, riche en ornementation, facilement décomposable en trois entités à savoir : le soubassement, le corps et le couronnement.

<sup>1</sup> [www.theatredeconstantine.dz](http://www.theatredeconstantine.dz) consulté le 17/08/2014

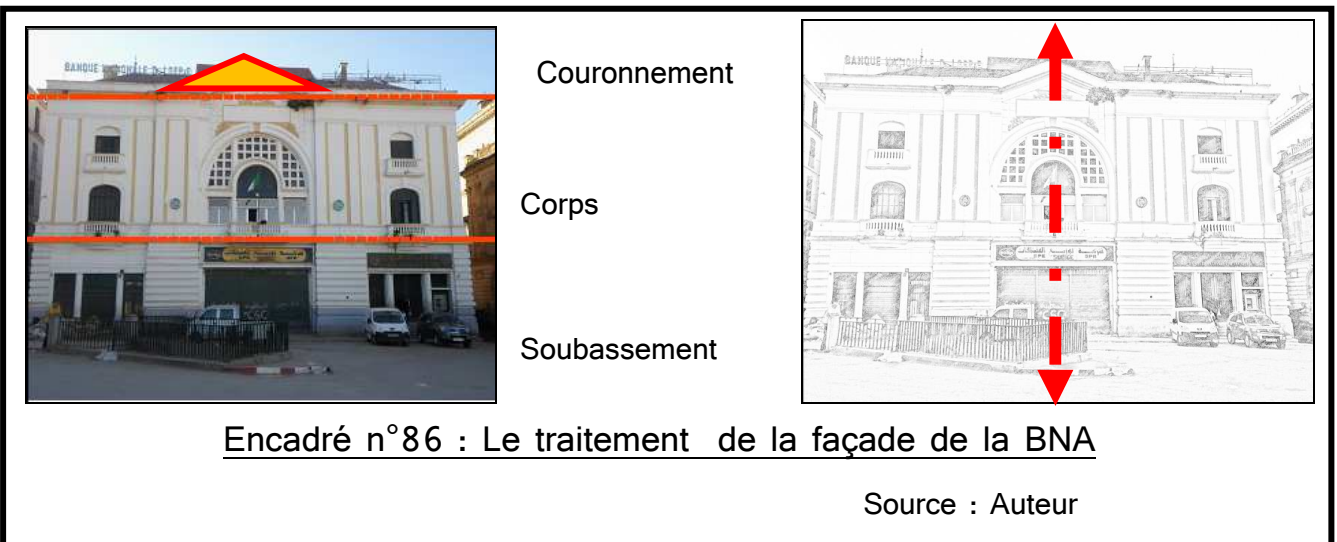
→ Le soubassement : le rez-de-chaussée se caractérise par la présence d'ouvertures sous forme d'arcades en plein cintre, situant au milieu et deux ouvertures rectangulaires surmontées de deux petites baies aux extrémités.

→ Le corps : il s'élève sur deux niveaux et se caractérise par les rythmes des ouvertures, les fenêtres et corniches sont de formes rectangulaires, le niveau supérieur est en retrait par rapport à l'autre niveau ce qui a permis de développer une belle terrasse.

→ Le Couronnement : il se caractérise par sa forme triangulaire, la toiture est traitée en tuile rouge, à quatre pentes.



✓ La BNA :



L'édifice de la banque nationale d'Algérie, précédemment destiné au crédit foncier, présente un gabarit de trois niveaux qui s'élèvent en pierre de taille selon le système constructif murs porteurs, sa façade se caractérise par son style architectural marqué par sa symétrie par apport à une large baie vitrée en forme d'arc en plein cintre, surmontée de deux têtes de lions sculptées et des motifs floraux.

La lecture de sa façade permet de distinguer trois entités :

→ Le soubassement : En plus de sa hauteur plus importante que les autres niveaux, le RDC se caractérise par deux grandes ouvertures, d'où s'effectue l'entrée vers la banque, parfaitement symétriques à une troisième entrée d'une largeur plus importante.

→ Le corps : il s'élève sur deux niveaux et se caractérise par sa symétrie parfaite, de ses ouvertures de formes rectangulaires surmontées d'arcs, de tailles différentes et de ses balcons individuels aux niveaux de chaque ouverture.

→ Le couronnement : derrière le segment triangulaire la toiture du bâtiment est en pente, à deux pans, traitée par la tuile rouge.

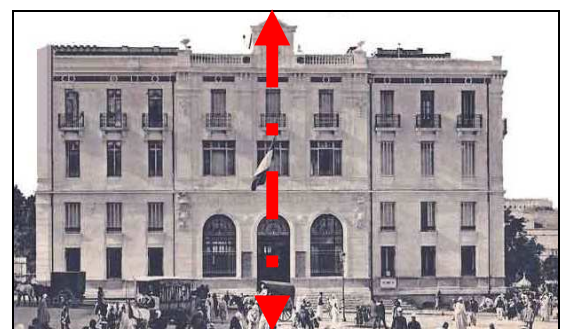
✓ L'hôtel des postes :



Couronnement

Corps

Soubassement



Encadré n°87 : Le traitement de la façade de l'hôtel des postes

Source : Auteur+archive

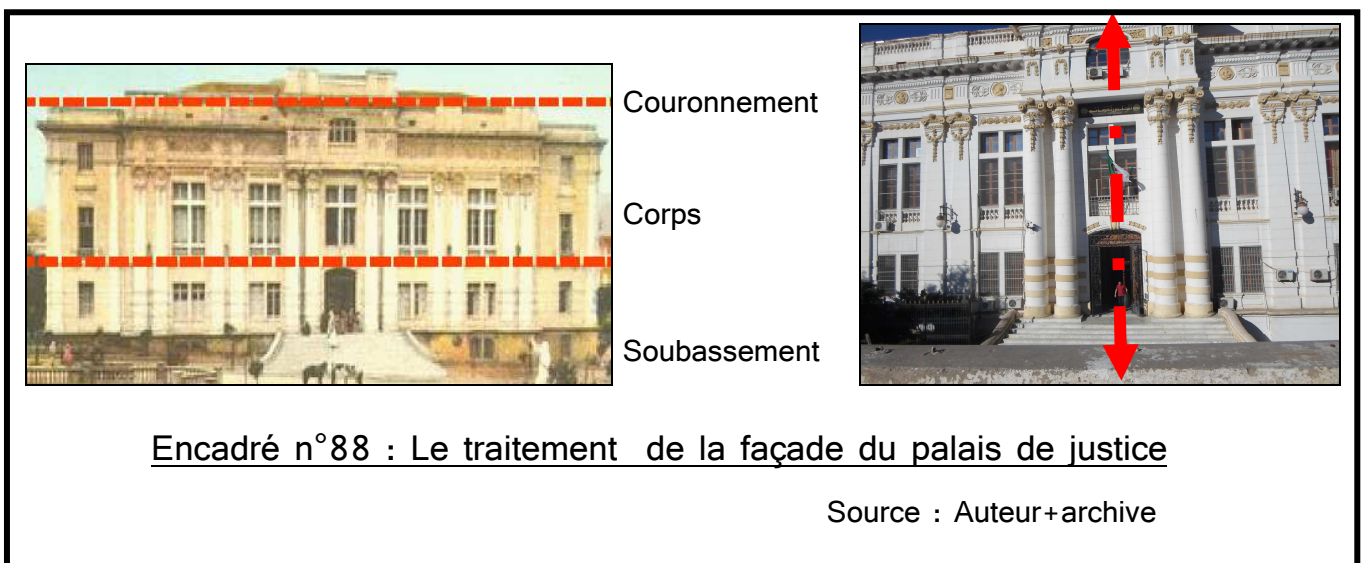
C'est un édifice construit en 1908, avec de la pierre de taille, sur trois niveaux dont le premier est en double hauteur, il se caractérise par sa façade parfaitement symétrique et ses ouvertures rythmiques en même temps horizontalement que verticalement. La façade se divise en :

→ Un soubassement d'une hauteur importante et qui se caractérise par la présence d'une arcade en plein cintre au milieu d'où s'effectue l'entrée vers l'hôtel des postes et des ouvertures rectangulaires, superposées dans un rythme vertical.

→ Un corps : composé de deux étages marqués par leurs fenêtres plus hautes que larges. Les ouvertures de l'étage supérieur ont toutes des balcons individuels en fer forgé et décorées par des encorbellements sous les parties saillantes des balcons.

→ Un couronnement qui représente un toit terrasse avec un garde-corps constituant un élément central, de forme carré surmonté par un triangle, intégrant une horloge.

✓ Le palais de justice :



Selon la technique « murs porteurs » le palais de justice est édifié en 1908, il présente une façade de style néoclassique dont l'élément central bénéficie d'un traitement particulier, il est en saillie par rapport à la façade et constitue un élément de symétrie parfaite.

Quatre grandes colonnes ioniques portent la partie avancée de l'entablement richement décoré. A l'image de ses colonnes s'installent quatre pilastres de chaque côté de la façade dans un rythme horizontal avec les ouvertures rectangulaires, beaucoup plus hautes que larges.

Comme les édifices précédents, cette façade se distingue par trois entités ;

- Un soubassement : symétrique par rapport au portail en arc bombé, surmonté par un motif décoratif épousant la forme de l'arc. Il se caractérise par sa double hauteur et son large escalier.
- Un corps : représente deux niveaux marqués par des ouvertures en hauteurs disposées dans un rythme horizontal, la partie centrale du niveau supérieur se caractérise par la présence d'une fenêtre en arc surbaissé, entourée de sculptures décoratives à motifs variés.
- Un couronnement : une partie de la toiture (la partie centrale) est en pente, traitée en tuile rouge, et le reste est une terrasse bordée de balustres de pierre.

✓ La banque d'Algérie :



Source : Auteur

Couronnement

Corps

Soubassement



Source : [www.pbase.com](http://www.pbase.com)

### Encadré n°89 : Le traitement de la façade du palais de justice

Très élégant édifice construit en 1926 sur le boulevard « Zighoud Yousef », de style néoclassique avec sa jolie façade à trois niveaux couronnée par un fronton triangulaire. La façade symétrique présente deux ailes en retour ainsi qu'un avant corps médian légèrement saillant décoré par quatre pilastres, elle se caractérise par les rythmes de ses ouvertures rectangulaires, il s'agit d'un rythme constitué par la succession et la répétition des ouvertures aussi bien horizontalement que verticalement.

Sur cette façade sont présents un soubassement, un corps et un couronnement qui sont mises en évidence par des limites d'étages représentées par les balcons.

→ Le soubassement : il se caractérise par la présence de la grande porte en plein cintre et son traitement en bossage.

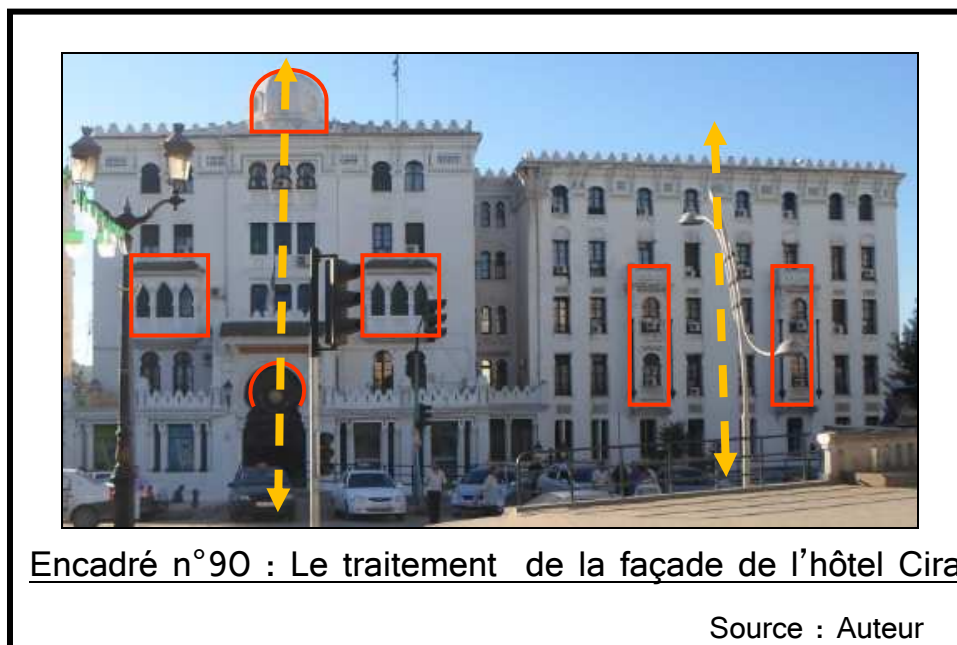
→ Le corps : il s'élève sur deux niveaux, son élément central bénéficie d'un traitement particulier, il est en saillie par rapport à la façade et constitue un élément de symétrie parfaite. Les fenêtres sont de forme

rectangulaire, plus hautes que larges. On observe également la présence de balcons individuels ou filants forment un rythme qui se répète horizontalement.

→ Le couronnement : le toit est une terrasse qui se caractérise par la présence du fronton triangulaire richement sculpté, bordé par la rambarde de la terrasse.

➤ Les bâtiments de la place des martyrs :

✓ Le Grand hôtel CIRTA :



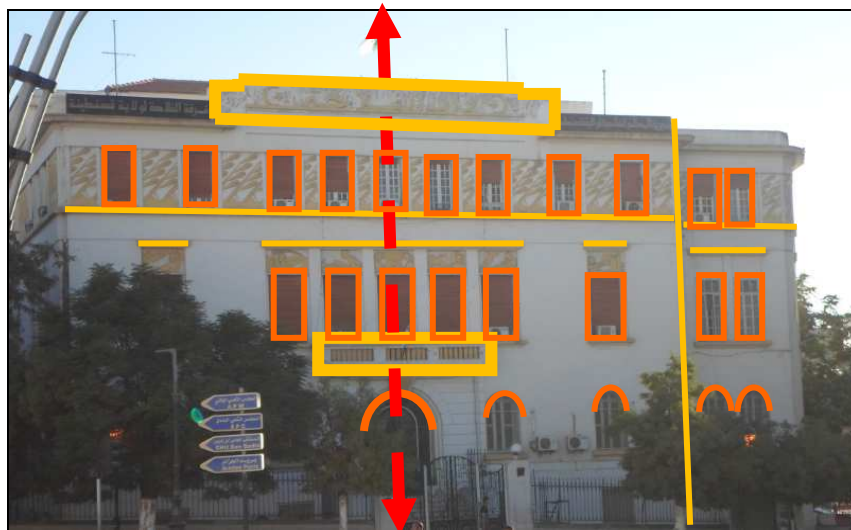
C'est un agréable édifice de style néo-mauresque qui date de 1912, il a été réalisé par l'architecte « Henri Petit » dans le but de transmettre une image combinant la tradition et la modernité.

La façade blanche de l'édifice présente une symétrie parfaite par rapport à son élément central. Son traitement est aussi riche que varié et présente son originalité avec l'utilisation des arcs sous leurs différentes formes et

dimensions<sup>1</sup>, l'emploi d'une porte massive et des ouvertures en hauteur, l'utilisation de la coupole qui a la même courbure que celle de l'arc dominant de la façade, l'emploi des moucharabiehs traitées en tuiles vertes, de l'acrotère sculpté et le revêtement de quelques parties de l'entablement en carreaux de faïence de couleur verte.

L'entrée principale, très accueillante au demeurant, elle se présente sous un arc outrepassé élevé sur deux colonnes magnifiquement décorées, garnis de chapiteaux finement parfaits.

✓ La maison de l'agriculture :



Encadré 91: Le traitement de la façade de la maison de l'agriculture

Source : Auteur

Edifice de style art déco construit en 1930, il se caractérise par la simplicité de sa façade dissymétrique qui présente un décrochement à l'est, l'entrée s'effectue par une grande porte en plein cintre l'arc qui se répète dans toutes les ouvertures du rez-de-chaussée. Le reste des fenêtres sont de forme rectangulaire, distinguées par leurs linteaux apparents et les motifs décoratifs qui les entourent.

<sup>1</sup> Il s'agit de l'arc outrepassé, l'arc surbaissé et l'arc à lobes tréflés.

Les trois ouvertures surplombant l'entrée de la direction se caractérisent par un balcon filant traité en trois travées de balustres colorés en jaune.

La façade est coiffée d'un fronton plat sur lequel s'est écrit en arabe, l'équivalent « maison de l'agriculture ».

✓ Le complexe culturel :



Le complexe est une construction du style art déco qui date de 1933 et se caractérise par sa forme géométrique qui épouse celle de l'îlot.

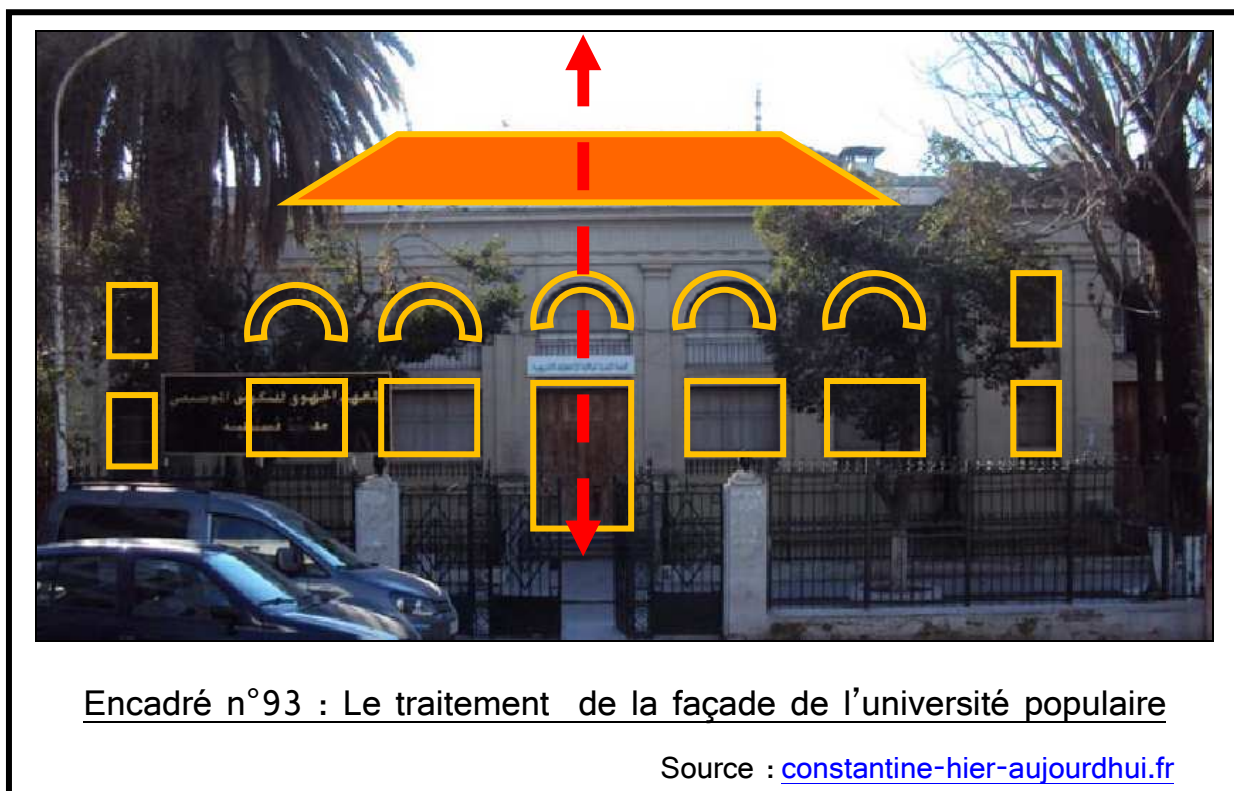
La façade idéalement symétrique se qualifie par la présence de trois grandes ouvertures en plein cintre, couronnées de trois séries de trois petites fenêtres de formes carré.

<sup>1</sup> Cette photo a été prise le 09 janvier 2013, par « Brian J. MC-MORROW »

Les deux éléments latéraux sont légèrement en saillie par rapport au corps central, ils sont traités par des porte-à-faux rectangulaires comme auvents au dessus des entrées et d'autres pour supporter deux oriels triangulaires.

➤ Les bâtiments situés entre les deux places :

✓ L'université populaire :



*L'université populaire fut conçue par l'architecte en chef de la ville VOYER et réalisée par l'entrepreneur BONDUELLE de 1925 à 1929<sup>1</sup>. Ce bâtiment de style art déco se caractérise par sa façade symétrique et ses ouvertures rythmiques. Les ouvertures varient de formes et de dimensions, les fenêtres du premier niveau sont rectangulaires et celles du niveau supérieur sont en plein cintre. Les deux extrémités de la façade sont en retrait par rapport à son élément central, ils sont caractérisés par la superposition de fenêtres plus hautes que larges.*

<sup>1</sup> [www.engival.fr](http://www.engival.fr)

La toiture du bâtiment est en pente, à quatre pans, traitée en tuile rouge.

✓ La maison de l'ouvrier :



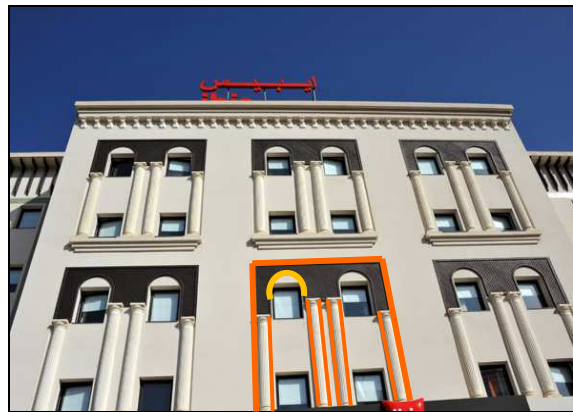
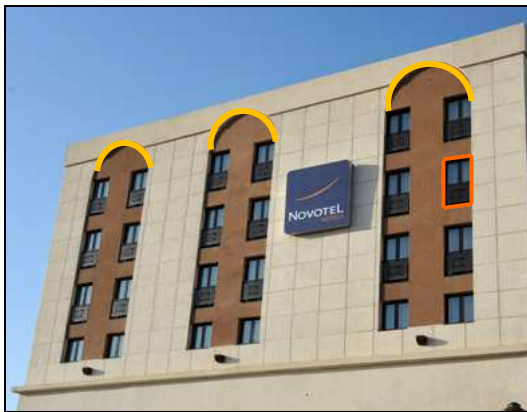
Encadré n°94 : Le traitement de la façade  
de la maison de l'ouvrier

Source : Auteur

Un autre bâtiment du style art déco situé au « jardin Benaceur », caractérisé par sa couleur blanche, la présence de trois grandes portes en plein cintre surplombées par un balcon et le traitement de son soubassement en bossage.

La façade est marquée par la succession et la répétition des ouvertures aussi bien horizontalement que verticalement. De plus de ce rythme dans les deux sens, la façade présente une vraie symétrie renforcée par l'emplacement des balcons individuels et les deux terrasses aux extrémités de l'édifice.

✓ Les deux nouveaux hôtels :



L'usage des arcs et du marron, couleur du bois, pour traiter les ouvertures.



L'usage des pilotis et du verre : la transparence

Encadré n°95 : Le traitement de la façade des deux nouveaux hôtels

Source : Auteur+ sites internet

Les deux hôtels de la chaîne « Accor » sont construits entre 2006 et 2012 avec le système poteaux-poutres, selon les principes de l'architecture moderne, avec l'usage du toit terrasse, les ouvertures en longueur et la libération de la façade des charges des planchers.

Malgré leur style architectural moderne les façades des hôtels sont maquillées en néo-mauresque, elles sont traitées avec des couleurs généralement utilisées dans l'architecture traditionnelle<sup>1</sup>, leurs ouvertures sont traitées avec des arcs en plein cintre supportés dans le cas de l'hôtel « Ibis » par des pilastres ronds et cannelés.

Les façades de ses deux hôtels sont modernes tout en préservant l'aspect traditionnel.

---

<sup>1</sup> Le marron : couleur du bois utilisé dans l'architecture traditionnelle pour traiter les moucharabiehs.

Tableau n°08 : Récapitulatif des caractéristiques des édifices de la Brèche.

Edifice	Date de création	Fonction actuelle	Style architectural	Gabarit	Système constructif	Aire d'influence
Théâtre	1883	théâtre	Néoclassique	R+2	Murs porteurs	Régionale
Crédit foncier	1908	BNA	Néoclassique	R+2	Murs porteurs	Régionale
Hôtel des postes	1908	Poste	Néoclassique	R+2	Murs porteurs	Régionale
Palais de justice	1918	Palais de justice	Néoclassique	R+2	Murs porteurs	Régionale
Banque d'Algérie	1926	Banque d'Algérie	Néoclassique	R+2	Murs porteurs	Régionale
Hôtel Cirta	1924	Hôtel	Néo-mauresque	R+2		/
Maison de l'agriculture	1930	Direction de l'agriculture	Art Déco	R+2		Régionale
Complexe culturel	1933	Complexe culturel	Art Déco	R+2		Régionale
Université populaire	1933	Centre culturel	Art Déco	R+2		Wilayale
Maison de l'ouvrier	1933	L'UGTA	Art Déco	R+2		Wilayale
Les nouveaux hôtels	2012	Hôtels	Moderne maquillé en néo-mauresque	R+4	Poteaux-poutres	/

Conclusion :

L'espace public et les façades constituent des parties importantes de l'architecture et de l'art urbain, se sont chargés de significations et de symboles.

L'espace de la Brèche se compose de trois entités urbaines dont chacune symbolise par ses décors et aménagement l'identité de la période pendant laquelle elle a été construite, la place du 1<sup>er</sup> novembre traduit le pouvoir de la culture française, la place des martyrs et les nouveaux projets symbolisent la volonté de revenir aux traditions et de concurrencer l'héritage des colonisateurs.

Toutes les rues de Constantine mènent à ce centre névralgique, cette pièce tournante dénommée la Brèche, dix-neuf rues convergent et ou divergent vers l'espace de la Brèche.

Cet espace grandiose a alimenté le désir des architectes et les politiques pour laisser leurs empreintes, a été et a demeuré le moteur de recherche pour répondre à une exigence intellectuelle de travailler parfaitement le site, une série de décorations artistiques a revêtis les bâtiments et des agencements réfléchis pour créer homogénéité et complémentarité entre les différentes composantes de l'espace.

Ce site est un domaine de recherche des concepteurs urbanistes et architectes vu son importance.

Bien que, des solutions ont été met en œuvre pour répondre au besoin d'accès à ce site, le profil de la demande reste toujours supérieur à celui de l'offre, la facilité de l'accessibilité n'a pas encore trouvé solution, la circulation n'est pas fluide.

## CHAPITRE 6 : LA BRECHE ENTRE CENTRALITE ET DYNAMIQUES URBAINES

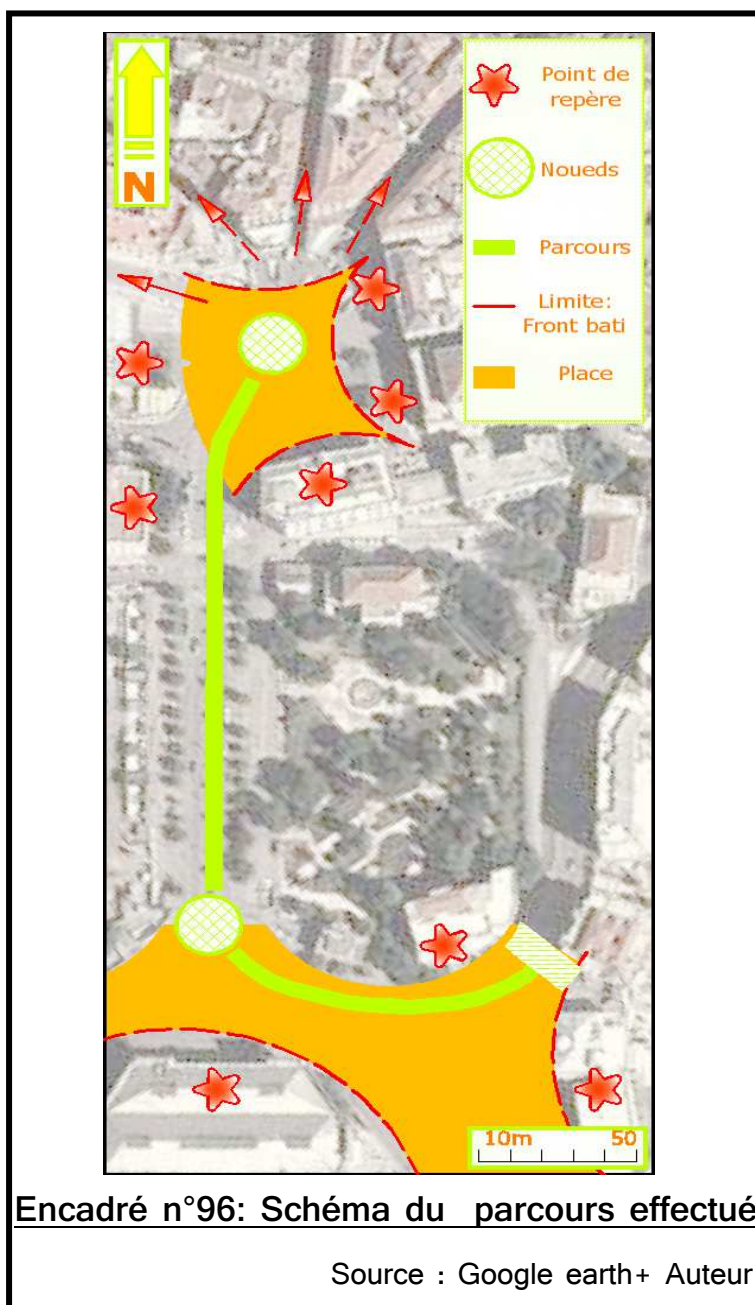
Il semble que la meilleure façon d'apprécier un espace urbain c'est de s'y promener, l'observateur peut de ce fait appréhender les éléments qui le compose. Observer l'espace public de « la Brèche » en prenant un parcours permet de mieux le comprendre.

## 1. Le paysage urbain de l'espace de la Brèche :

### 1.1. Les éléments marquants du paysage de la Brèche :

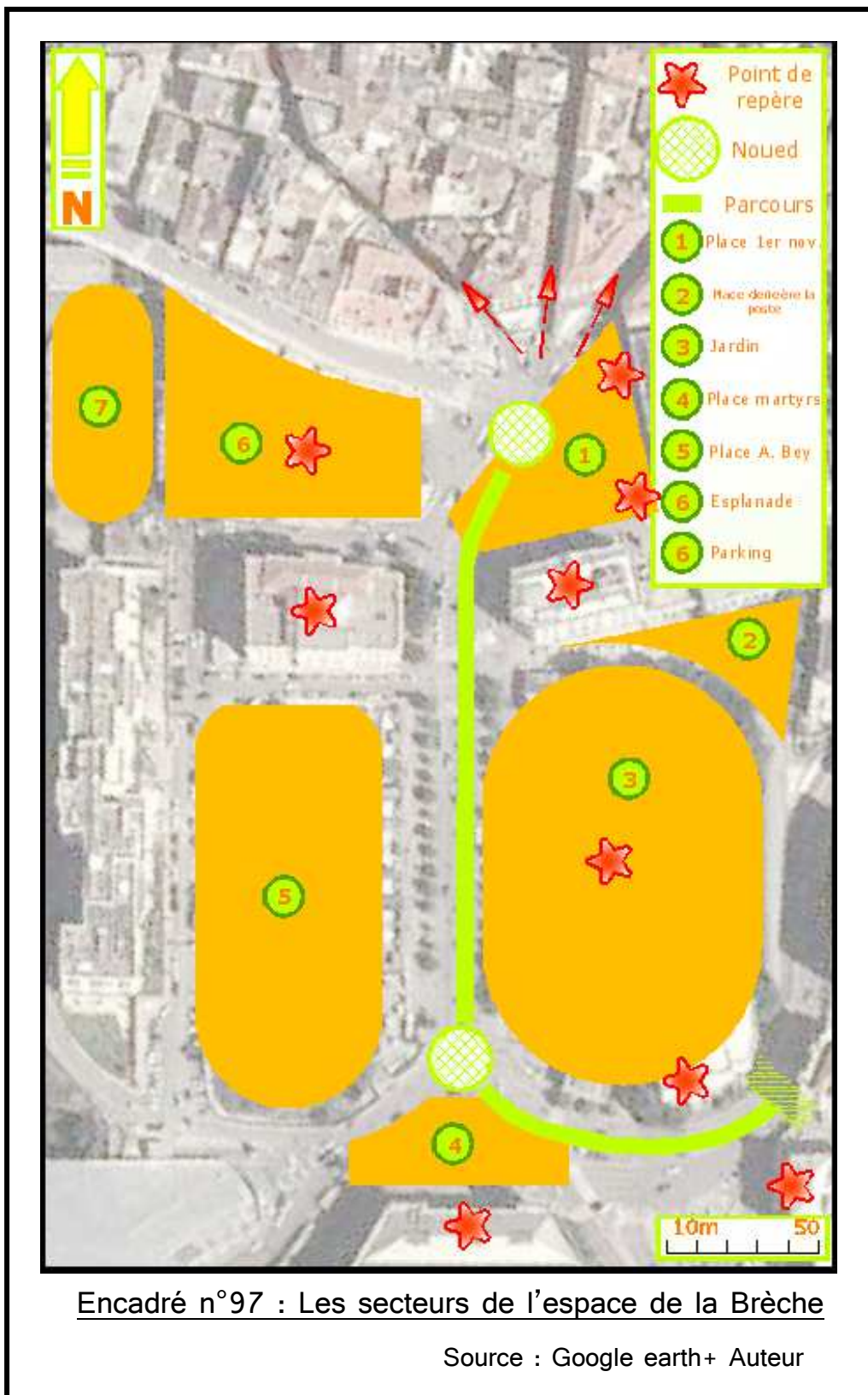
#### ✓ Le parcours :

Il s'agit d'un parcours effectué à pied le 24 juillet 2014 à 7h du matin, le point de départ était la fin de la « rue Zaabane », à côté de la « direction de l'agriculture », vers la « place du 1<sup>er</sup> novembre » en passant par « la place des martyrs » et « l'avenue Ben Boulaid ».



✓ Les secteurs :

L'espace de la Brèche est constitué de sept secteurs :



✓ Les limites :

Etant un isthme relié au rocher, l'espace de la Brèche est limité au nord par les façades des immeubles situés aux bouts des rues<sup>1</sup> qui traversent son tissu urbain. Au sud, l'espace se limite par le complexe culturel, au niveau des entrées des voies menant vers le « Coudiat Aty » (le boulevard Boudjeriou, les rues 20Aout 1955, Kitouni et Abbane Ramdane) et les avenues Aouati Mostafa et Rahmani Achour.

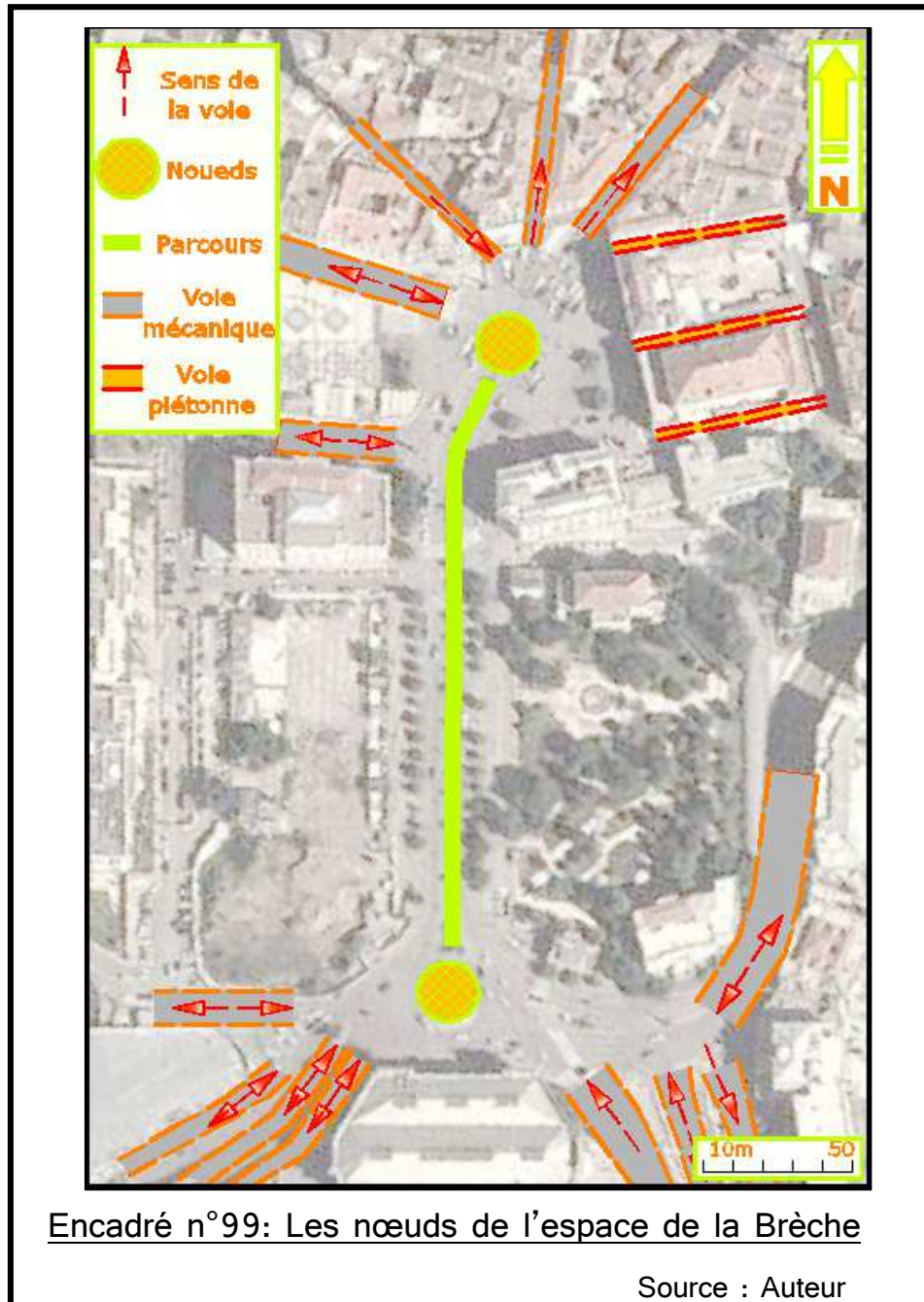
Le côté « est » est limité par l'avenue Zaabane tandis que la limite ouest est la voie mécanique qui longe la façade postérieure des hôtels « Accor », jusqu'au parking situé derrière le marché et l'esplanade.



<sup>1</sup> Larbi Ben Mhidi, Didouche Mourad et Meriem Bouatoura.

✓ Les nœuds :

La Brèche se caractérise par la présence de grands nœuds, il s'agit de « la place du 1<sup>er</sup> novembre » et « la place des martyrs ». La première constitue un point de divergence de cinq voies mécaniques et trois piétonnes et la deuxième place diffuse huit voies mécaniques, six double sens et deux à sens unique.



✓ Les repères :

Les éléments qui constituent des points éminents de l'espace de la Brèche sont les édifices prestigieux qui contournent la « place du 1<sup>er</sup> novembre », en l'occurrence le théâtre régional, le crédit foncier, l'hôtel des postes, le palais de la justice et la banque d'Algérie. Sur « la place des martyrs » se sont le complexe culturel, la direction de l'agriculture et le grand hôtel de Cirta et qui caractérisent l'espace. De plus de ces édifices de part et d'autre l'avenue du « M. Ben Boulaid » constitue un élément caractéristique du premier ordre.



**La banque**



**La BNA**



**Le théâtre**



**L'hotel des postes**



**Le palais de justice**



**B. Benboulaid**



**La maison de l'agraiculture**



**Le grand hotel Cirta**

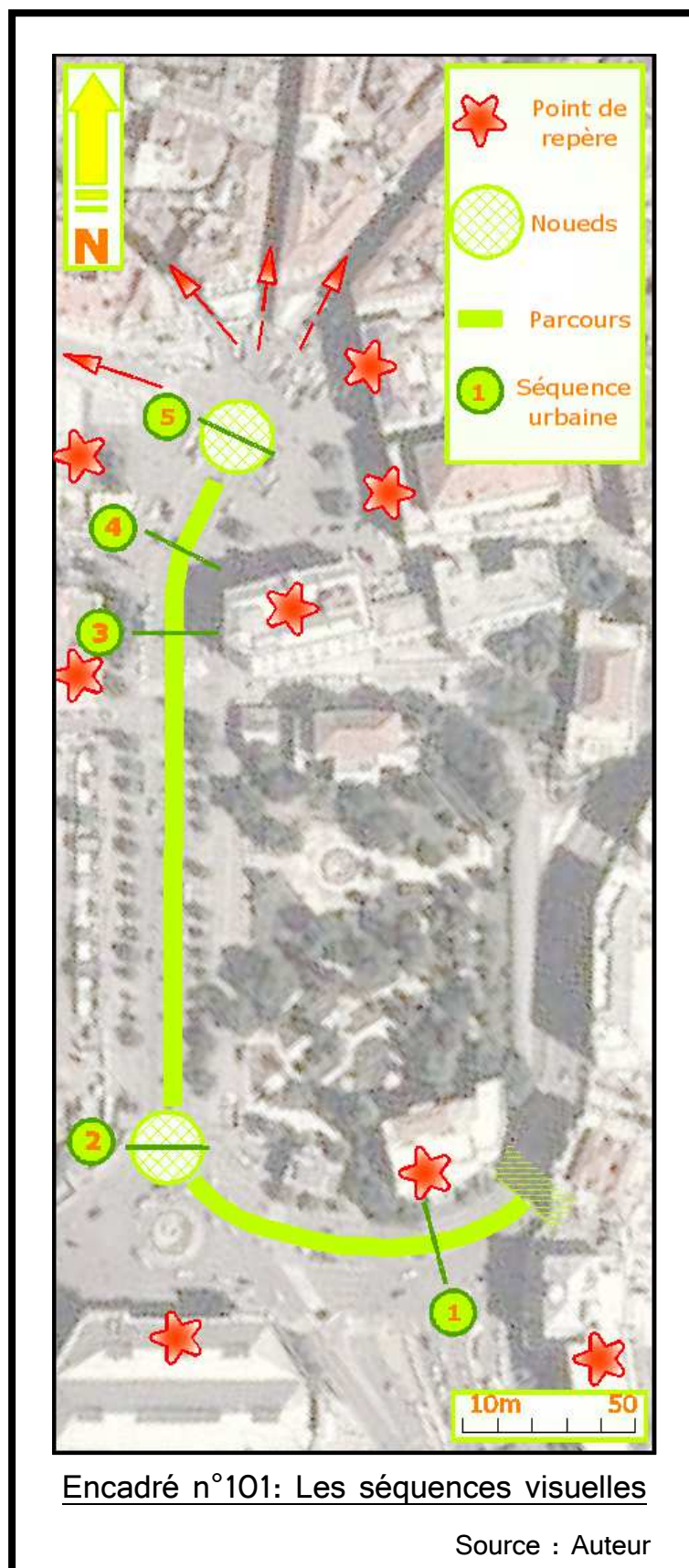


**Le complexe culturel**

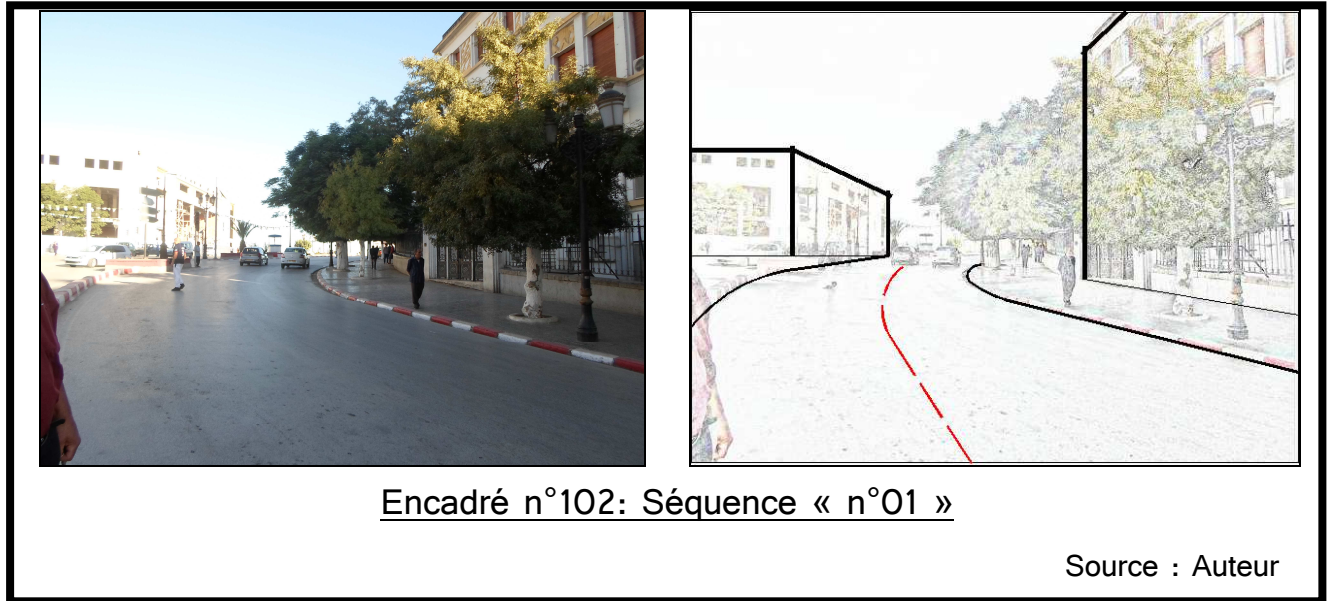
Encadré n°100 : Les édifices repères du paysage de la Brèche

Source : Auteur

## 1.2. Analyse séquentielle de la Brèche :



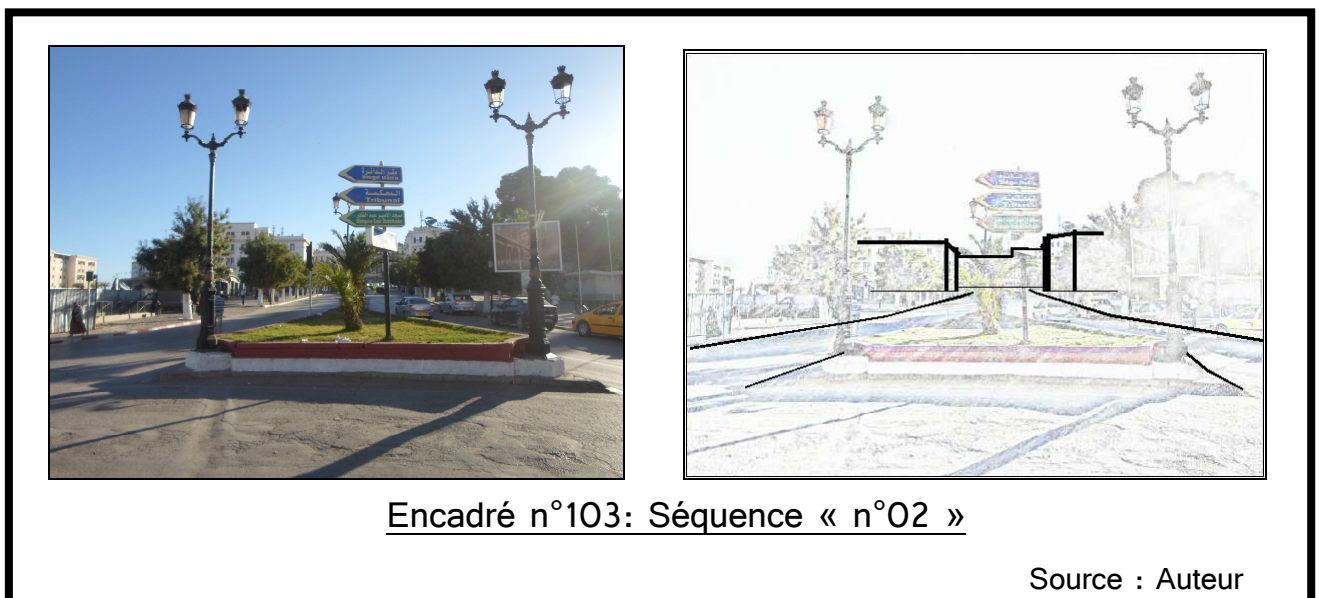
✓ Séquence n°01 :



La séquence se caractérise par :

- une dissymétrie, un bornage latéral et une ouverture du champ visuel ;
- Une déférence pour l'ensemble des édifices
- Renvoi vers le point de fuite

✓ Séquence n°02 :

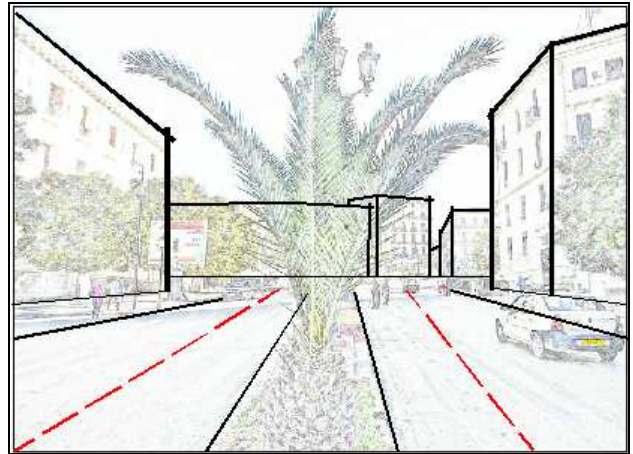


Cette deuxième séquence se définit par :

- La symétrie et l'ouverture du champ visuel, bornage axial
- compétition (les deux cotés sont des jardins)

→ Effet de coulisse.

✓ Séquence n°03 :



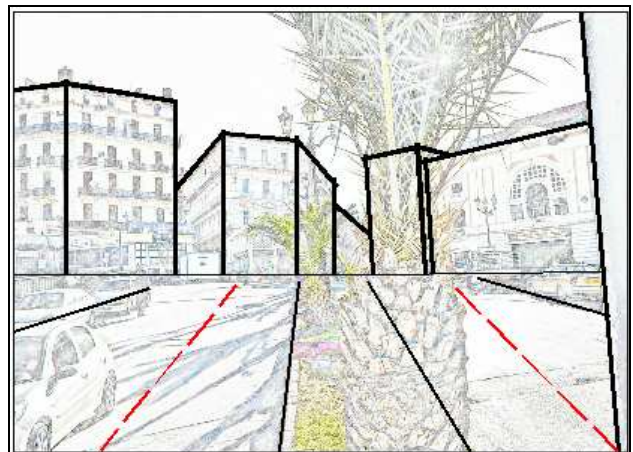
Encadré n°104: Séquence « n°03 »

Source : Auteur

La séquence est caractérisée par :

- La symétrie et des bornages axiaux ;
- La compétition entre les deux faces latérales ;
- Effet de coulisse.

✓ Séquence n°04 :



Encadré n°105: Séquence « n°04 »

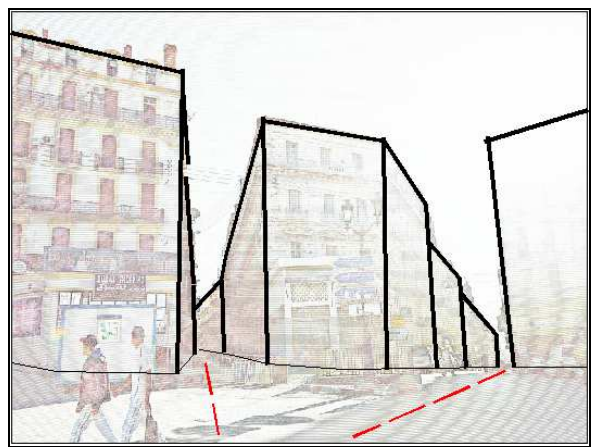
Source : Auteur

La séquence est marquée par :

- La dissymétrie et des bornages axiaux ;

→ Déférence et Mise en valeur franche des édifices.

✓ Séquence n°05 :



Encadré n°106: Séquence « n°05 »

Source : Auteur

Cette dernière séquence se caractérise par :

- Concavité et fermeture;
- Compétition entre les faces ;
- Mise en valeur franche des édifices.
- Etranglement.

Tableau n°09: Récapitulatif des configurations du paysage urbain de la Brèche.

Séquence	Définition générale	Définition des parois latérales	Rôle dans l'acheminement vers le point de fuite
<u>01</u>	dissymétrie/bornage axial/ ouverture	déférence	Renvoi
<u>02</u>	symétrie / ouverture	-	Effet de coulisse
<u>03</u>	Symétrie/ bornages axiaux	Compétition	Effet de coulisse
<u>04</u>	Dissymétrie / bornages axiaux	Déférence	Mise en valeur franche des édifices
<u>05</u>	Concavité et fermeture	Compétition	Etranglement/ Mise en valeur franche des édifices.

## 2. Aspect fonctionnel de la Brèche :

### 2.1. Les fonctions et usages de l'espace :

Avant de déterminer les fonctions de la Brèche il faut d'abord différencier l'espace banal<sup>1</sup> de celui spécialisé :



<sup>1</sup> C'est celui réservé aux piétons et qui leur est librement accessible.

L'espace spécialisé couvre l'ensemble des bâtiments de la Brèche. Les fonctions abritées par la Brèche sont différentes et se partagent l'espace :

✓ La fonction commerciale :

Elle est présente en rez-de-chaussée des bâtiments situés sur la limite nord de la place du 1<sup>er</sup> novembre et sous l'esplanade sous forme de marché aux fruits et légumes.

Au dessus de l'esplanade se pratique une fonction commerciale de restauration, de type cafétéria, qui contribue à l'animation de l'espace, y compris les soirs. De part et d'autre du « jardin Benacer » se localisent un café qui se tient sur deux étages et un magasin d'habit pour homme.

Le passage sous terrain pour piéton de la Brèche est occupé par des locaux commerciaux et des planches étalées pour exposer des marchandises et des produits vestimentaires, qui ne manquent pas de clients.

✓ La fonction récréative :

Cette fonction est assurée par le jardin « Benaceur » qui constitue l'un des rares squares de la ville (il existe que seize dont neuf sont fermés<sup>1</sup>).

Le jardin fait de la Brèche par sa situation en plein centre ville, par ses bancs et sa végétation, un lieu de rencontre et de détente pour l'ensemble de la population constantinoise.

✓ La fonction culturelle :

Elle est exprimée par la présence du « théâtre régional », qui accueille des spectacles, des festivités et de diverses célébrations distractives, et de la « maison de la culture Mohamed Laid El-Khalifa », qui constitue un

---

<sup>1</sup> BENHASSINE TOUAM et B. LABII, « les squares de Constantine; image(s) et pratique », Sciences & Technologie D, N°29, Juin 2009, pp. 19-32.



Café « Pacha » sur deux niveaux



Magasin d'habit pour homme



Le marché aux fruits et légumes



L'esplanade de la Brèche aménagée en cafétéria



Étalage des marchandises aux niveaux des accès du sous terrain

Encadré n°108: La fonction commerciale au sein de la Brèche

Source : Auteur

complexe culturel avec ses services, administrations et la salle d'exposition qui accueille de temps en temps des événements de « salon du livre ».

L'espace public de la Brèche assure depuis des années, à l'occasion du 21 mars et le 16 avril, journées commémoratives, deux fêtes principales : la distillation d'eau de rose et de fleurs d'oranger accompagnée par l'exposition des plantes et les manifestations de la journée de la science.



La distillation d'eau de rose et de fleurs d'oranger-printemps 2014-

Source : Auteur



Les manifestations de la journée de la science – 1998-

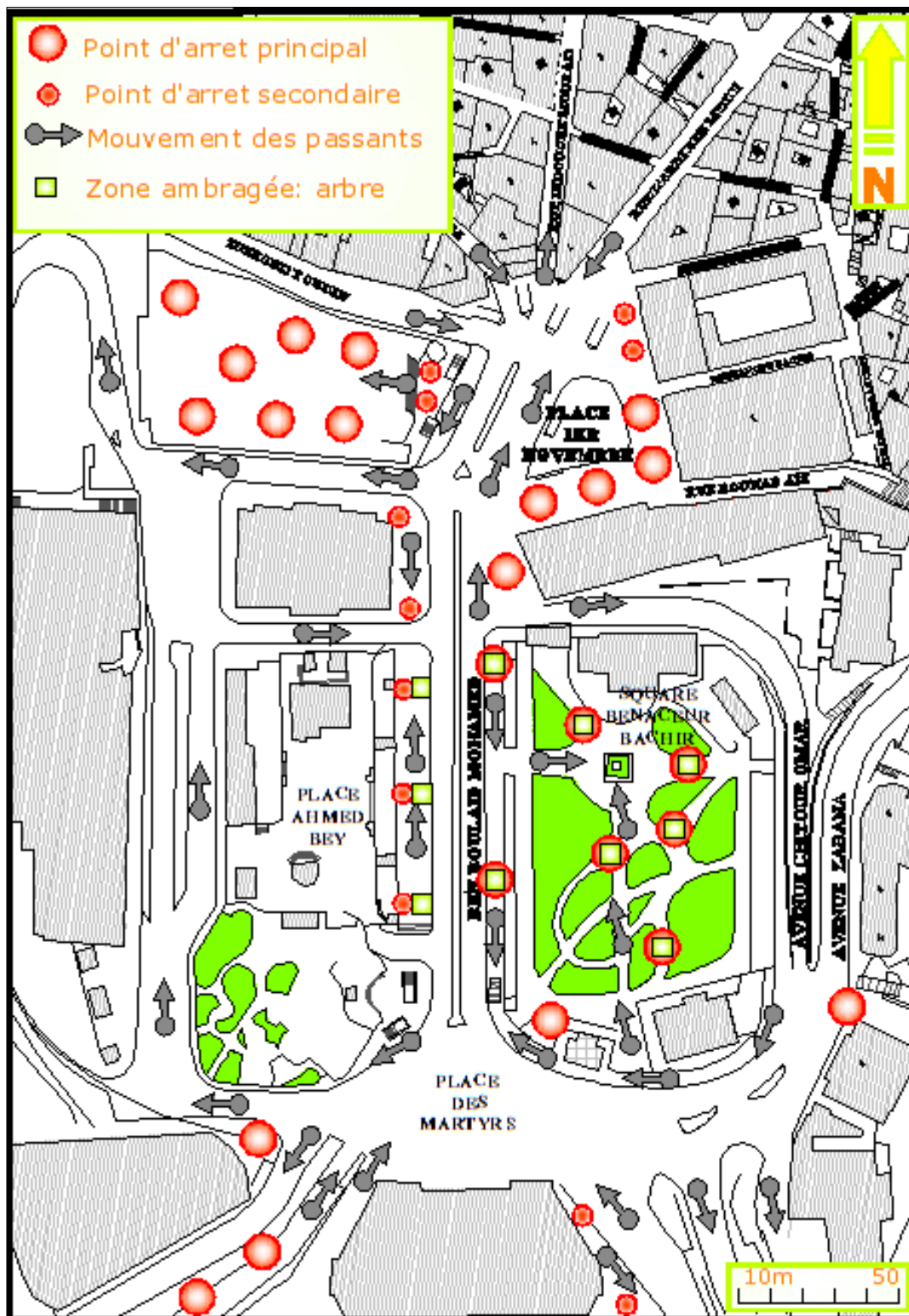
Source : [www.constantine-hier-aujourd'hui.fr](http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr)

Encadré n°109: Les Célébrations culturelles au sein de la Brèche

Bien d'autres fonctions sont assurées par l'espace de la Brèche, en l'occurrence la fonction judiciaire abritée par le « palais de justice », la fonction financière garantie par les deux banques (la BNA et la banque d'Algérie) et la fonction de services de poste remplie par « l'hôtel des postes ».

L'espace de la Brèche est différemment utilisé par ses usagers, il est la destination finale pour certains où ils passent un moment et profitent des lieux (comme il est le cas des vieux qui occupent souvent les escaliers du théâtre et ceux de l'hôtel des postes), comme c'est uniquement un lieu de passage pour d'autres qui le traversent pour aller à la vieille ville et c'est le cas des femmes.

Vu la situation de la Brèche au cœur du centre ville , à proximité des lieux de travail (directions et différents services situés au Coudiat Aty et les locaux commerciaux de la vieille ville) et les écoles répartis sur tout le centre ville, le taux de passage de l'espace est très important pendant les heures de pointes correspondant aux heures d'entrée et de sortie du travail et des écoles.



Encadré n°110 : La répartition des personnes en mouvement et à l'arrêt sur l'espace de la Brèche

Source : Auteur

## 2.2. La Brèche un centre concurrencé et complété par d'autres centres périphériques :

Avec son expansion urbaine, l'agglomération constantinoise a connu l'émergence de polycentralités mono et multifonctionnelles. Pour donner accès à des biens et des services aux nouvelles populations résidentes à la périphérie de nouveaux pôles sont venus s'ajouter à la centralité originale du centre traditionnel.

Il s'agit de centralités de services, d'administration, culturelle ou de petits commerces soit rassemblées en un seul lieu soit éparpillées dans plusieurs endroits.

Pour Mr. Ahcene LAKHEL « *Le polycentrisme de la ville de Constantine est à la fois « hiérarchique et paradoxal* »<sup>1</sup>. Pour lui la polycentralité est hiérarchique quand il s'agit du rapport centre- périphérie, c'est-à-dire peut importe la nature de la centralité émergente, elle est toujours inférieure à celle originale, au même temps ces centres périphériques sont contrastés. De nos jours, l'espace de la Brèche, centre du centre historique, qui constitue une assiette d'une vraie centralité urbaine est devenu confronté avec de nombreux centres périphériques.

Les centres émergents à la périphérie constantinoise se divisent en deux catégories, ils sont parfois concurrentiels et parfois complémentaires.

En ce qui concerne la première catégorie, ces centralités se caractérisent par la spécialisation et le regroupement de plusieurs établissements d'un seul type de fonctions à l'image de la centralité commerciale de Sidi Mabrouk, et la centralité administrative qui venait s'installer au Daksi avec la réalisation du nouveau siège de la wilaya.

---

<sup>1</sup> AHCENE LAKHEL, « La périphérie de Constantine : émergence de nouvelles centralités et évolution des modes de vie », Penser la ville – approches comparatives, Khenchela, le 25 et 26 octobre 2008, p10.

Pour les centres complémentaires, ils sont souvent des centralités de proximité qui leurs aires d'influences ne dépassent pas les limites de la commune, du secteur ou même du quartier où elles se trouvent, leurs émergences n'avaient vu le jour que pour satisfaire les besoins de la population locale.

L'ensemble des nouveaux centres, même ceux qui ont un poids fonctionnel et qui sont très attractif par leurs offre de services ne peuvent avoir la même perception des usagers que possède l'espace de la Brèche, le lieu porteur de symboles et de références du passé commun des constantinois. Cette perception différente des centres périphériques est due non seulement à l'absence de références historiques mais également à la qualité architecturale et l'absence de la signification de leurs façades, si on prend l'exemple du théâtre régional on ne trouve aucune autre réalisation à vocation culturelle, à l'échelle de toute l'agglomération constantinoise qui peut le concurrencer en matière d'architecture.

En plus de son aspect multifonctionnel, les gens viennent de tous les coins de l'agglomération (et même de toute la région) pour associer leurs satisfaction de besoins en matière des services offerts par les édifices de la Brèche par *des pratiques de déambulation, de promenade ou de lèche-vitrine.*<sup>1</sup>

### 3. Diagnostic et résultats :

L'analyse systémique de l'espace de la Brèche nous a permis d'appréhender son fonctionnement en tant que système territorial.

Le fonctionnement de la Brèche peut être évalué positivement ou négativement.

---

<sup>1</sup> AHCENE LAKHEL, op cit. p 6.

La compréhension du fonctionnement et l'appréciation de son évaluation permet d'établir le diagnostic du territoire de la Brèche.

Les tableaux suivants synthétisent le diagnostic de l'espace de la Brèche pour les thématiques analysées : contexte urbain, contexte historique, composition urbaine, fonctions (usages et appropriations) et perception.

Tableau n°10 : Diagnostic du contexte urbain.

<b>Contexte Urbain</b>	
<b>Points Forts</b>	<b>Points Faibles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Position centrale et nodale.</li> <li>▪ Situation d'interface entre les deux entités du centre ville.</li> <li>▪ Convergence de plusieurs voies vers les deux grandes places.</li> <li>▪ Point d'entrée du rocher et son unique liaison naturel.</li> <li>▪ Présence des édifices abritant des fonctions symboliques : palais de justice, théâtre, banques,...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Difficulté d'accessibilité des véhicules au centre ville.</li> <li>▪ Site à double pente : N-S et E-O.</li> <li>▪ Espace limité, son extension et expansion sont extrêmement difficile.</li> </ul>
06	03

Tableau n°11 : Diagnostic du contexte historique.

Contexte Historique	
Points Forts	Points Faibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Implantation sur l'espace des trois portes historiques de la médina, symbole des sacrifices, résistance et courage.</li> <li>▪ 1938-1950, édifications de l'espace de la Brèche avec tous ses bâtiments symboliques.</li> <li>▪ Les années 70, création des passages piétonniers sous terrains pour décongestionner la circulation mécanique.</li> <li>▪ Travaux en cours : <ul style="list-style-type: none"> <li>→ Réaménagement de la place « Ahmed Bey ».</li> <li>→ Réhabilitation du complexe culturel « Mohamed Iaid El-Khalifa ».</li> <li>→ Requalification du revêtement du sol et des bouches d'accès aux sous terrains.</li> <li>→ Installation de quelques mobiliers urbains.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Construction du siège de l'hôtel de ville loin des abords de la place du « 1<sup>er</sup> novembre ».</li> <li>▪ Suppression de plusieurs jardins (Vallée, Pains...).</li> <li>▪ Démolition du Casino.</li> <li>▪ Abandon de la stèle du « moujahid passant le flambeau au jeune militaire » symbole de sacrifice et de liberté du pays.</li> </ul>
07	04

Tableau n°12 : Diagnostic de la composition urbaine

<b>Composition Urbaine</b>	
<b>Points Forts</b>	<b>Points Faibles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Vaste espace libre structurant deux tissus denses.</li> <li>▪ Système d'espaces publics.</li> <li>▪ Espace structuré par deux grandes places carrefours liées par un boulevard.</li> <li>▪ Variété de places publique : place carrefour, parking, terrasse,...</li> <li>▪ Esplanade à vue dégagée vers la vallée d'El-Hama.</li> <li>▪ Façades de grande qualité architecturale.</li> <li>▪ Homogénéité des splendides façades.</li> <li>▪ Occupation de l'espace sous l'esplanade par un marché aux fruits et légumes.</li> <li>▪ Bonne desserte par les voies mécaniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Carence de mobilier urbain.</li> <li>▪ Présence de l'esplanade cache la l'élégante façade du palais de justice.</li> <li>▪ L'université populaire et le siège de l'UGTA sont cachés des vues derrière l'hôtel des postes.</li> <li>▪ Absence d'un moyen de transport sous terrain.</li> <li>▪ Absence de style dans l'aménagement des jardins.</li> </ul>
09	05

Tableau n°13 : Diagnostic des fonctions, usages et appropriation.

<b>Fonctions, usages et appropriations</b>	
<b>Points Forts</b>	<b>Points Faibles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mixité de fonctions : culturelle, commerciale, judiciaire, de services, de loisirs...</li> <li>▪ Appropriation de l'espace par les piétons.</li> <li>▪ Appropriation de la terrasse par les commerçants de glaces et les restaurateurs.</li> <li>▪ Equilibre dans l'usage de l'espace : commerce, services, flânerie, déplacement.</li> <li>▪ Usage saisonnier pour les célébrations particulières à la ville.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Utilisation détournée de la place derrière l'hôtel des postes pour le stationnement des véhicules</li> <li>▪ Usage du jardin « Benacer » comme refuge pour les SDF et certaines couches marginalisées de la population, les soirs.</li> <li>▪ Appropriation détournée des escaliers du théâtre et de l'hôtel des postes par les vieux.</li> <li>▪ les femmes, par tradition, ne profitent pas de l'espace, elles l'utilisent uniquement pour passage.</li> </ul>
05	04

Tableau n°14 : Diagnostic de la perception de l'espace.

Perception de l'espace	
Points Forts	Points Faibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Point de repère dans l'armature urbaine de la ville.</li> <li>▪ Cœur du centre historique.</li> <li>▪ Perception positive des usagers.</li> <li>▪ Attraction de l'espace liée à l'implantation de plusieurs fonctions.</li> <li>▪ Forte imagibilité de l'espace entant-que place des portes historiques des remparts qui protégeaient autrefois la population habitant le rocher.</li> <li>▪ Espace perçu comme espace de vie par les habitants malgré le manque du mobilier urbain.</li> </ul>	
06	00

D'après les résultats des tableaux, il en ressort les points suivants :

- ✓ Sur tous les aspects, les points forts de l'espace sont en nombre supérieur aux points faibles.
- ✓ Sur l'aspect fonctionnel le nombre des points forts est très proche des points faibles, ce qui montre que l'attractivité de l'espace par ses fonctions n'est pas un facteur dominant. En revanche, c'est la

perception des usagers qui comptabilise un nombre de points forts, sans points faibles.

- ✓ le nombre des points forts de la composition urbaine, du contexte urbain et du contexte historique est presque le double des points faibles.

Conclusion :

La perception de l'espace de la Brèche est l'élément déterminant de son pouvoir d'attractivité, c'est l'ensemble de ses composants, leurs images visuelles, leurs valeurs architecturales, leurs symboles et leur homogénéité qui font son dynamisme et sa centralité.

Ces éléments qui représentent la Brèche interagissent avec son aspect fonctionnel, son usage et donc sa fréquentation.

Les centres émergents créent une dynamique au sein de Constantine, limitée dans le simple aspect fonctionnel qui ne constitue qu'un élément de soutien dans la centralité de l'espace de la Brèche.

### Conclusion de la partie

On peut conclure comme suit :

La Brèche est une place entourée d'édifices monumentaux datant des premières années de la colonisation et sur laquelle débouche la totalité des rues qui traversent la vieille ville.

On peut dire que, d'après notre constat sur le terrain, c'est l'architecture des bâtiments, la composition urbaine, les fonctions, la perception des usagers en tant qu'une entrée au berceau de la ville historique qui exercent la plus forte impression sur les usagers de la place.

Plusieurs styles architecturaux ont donné une beauté époustouflante, une homogénéité admirable à cet espace historique très attractif sur plusieurs aspects, entre autres, l'aspect historique, artistique, services et symboliques.

### Conclusion générale :

A la base de cette analyse du système de la Brèche, il en ressort les interprétations suivantes :

Les dynamiques de la centralité de l'espace de la Brèche sont nourries par des sentiments d'attachement, d'appartenance et de fierté liés à une ville historique, courageuse, combattante, savante et artistique.

La dénomination des deux places principales de l'espace en « place des martyrs » et « place du 1<sup>er</sup> novembre » porte les valeurs de liberté et du courage, le nom « la Brèche » n'a pas lieu d'exister, il est resté dans le langage courant que par habitude sans se rendre compte de son origine.

La Brèche est toujours considérée un espace de porte d'entrée de la vieille ville, berceau ; lieu de naissance de la ville bébé de Constantine. Cet espace ouvert, occupant un point haut, dominant par apport à ses limites est et ouest, procure une vue sur les vallées et les montagnes lointaines qui entourent la ville, assure un sentiment de bien être, de soulagement et de dominance, dans ce contexte l'esplanade perchée constitue une terrasse à l'échelle urbaine.

Présence permanente d'une brise pure, rafraichissante, pour en profiter les retraités occupent les escaliers du théâtre et de la poste, les autres tranches de la population occupent l'esplanade et le jardin Benaceur. Cette occupation de l'espace résulte d'un attachement à des valeurs symboliques de ces lieux favorisé par les avantages de la composition urbaine et la situation de l'espace.

L'espace est équipé par un ensemble d'édifices dédiés à glorifier les arts et la culture, les métiers et la justice : trois bâtisses sont consacrées à la culture, une bâtisse à l'agriculture, une bâtisse aux ouvriers et une bâtisse à la justice.

Le marcher des fruits et légumes est encastré sous l'esplanade, le commerce des habits est placé dans les sous terrains, pour montrer que cette fonction est un soutien et accompagnement aux autres facteurs d'attractivité de l'espace qui sont essentiellement symboliques.

L'espace de la Brèche étant le théâtre d'événements historiques à haute valeur symbolique, la journée de la science célébrée annuellement le 16 avril très liée à la commémoration de la date du décès de l'illustre penseur « Abdelhamid Ben Badis » natif de Constantine, il concoure à la production de l'histoire et crée une ambiance qui renvoie à une valeur symbolique et identitaire.

Les festivités de la distillation d'eau de rose et de fleurs d'oranger et les expositions végétales profitent également de la centralité symbolique de l'espace pour se placer sous les regards du public qui fréquente la Brèche.

Toute cette dynamique relative aux célébrations et festivités s'est ressourcée du symbolisme de l'espace et véhicule et travaille les mêmes valeurs symboliques.

## Bibliographie:

### Ouvrages:

1. A U de Grenoble, Lyon et saint Etienne, 2001, « processus de métropolisation », Lavoisier, France.
2. ALAIN BOURDIN, 1998, « services et métropoles formes urbaines et changement économique », l'Harmattan.
3. ALAIN SEBE, 1999, « Constantine: cartes postales anciennes », L'Harmattan.
4. ALEXENDRE DELARGET et al. 2003, « ville mobile », éditions CREAPHIS.
5. ANTONIO DA CHUHA et al. « Enjeux du développement urbain durable transformation urbaine, gestion des ressources et gouvernance », presses polytechniques et universitaires, Lausanne.
6. BERNARD GAUTHIEZ, 2003, « Espace urbain vocabulaire et morphologie », Monum éditions du patrimoine, Paris.
7. BOUSSORA-CHIKH Kenza, 2004, « histoire de l'architecture en pays islamiques cas du Maghreb », CASBAH Editions, Alger.
8. CESAR CENTI, 1996, « le laboratoire marseillais chemins d'intégration métropolitaine et segmentant sociale, l'Harmattan.
9. CLADE MOSS, 1998, « dictionnaire de la civilisation grecque », 2eme édition, éditions complexe.
10. CLAIRE ET MICHEL DUPLAY, « Méthode illustrée de création architecturale », 2eme édition, MONITEUR.
11. DELPHINE PAGES-EL KARAOUI, 2008, « ville du Delta du Nil Tanta, Mahalla Mansura, cité de la densité », Karthala.

12. DENISE PUMAIN, 1982, « La dynamique des villes », Ed economica, Paris.

13. DOMINIQUE AUZIAS et JEAN-PAUL LABOURDETTE, 2008, « Algérie », Petit futé.

14. FRANÇOIS CHEVALIER et al., 1978, « Forum et piazza de Mayor », éditions de BOCCARD, Paris.

15. J. CHIVE et A. BERTHIER, « L'évolution urbaine de Constantine 1878-1937 », imprimerie Braham, Constantine.

16. JACQUES CAVALIER et JEAN PIERRE PEYON, « Au centre des villes dynamiques et recomposition », l'Harmattan, Paris.

17. JEANNE DANCETTE et CHRISTOPHE RETHORE, « Dictionnaire de distribution », les presses de l'université de Montréal.

18. J-P MURET, et al. , « Les espaces urbains concevoir, réaliser, gérer », MONITEUR, Paris.

19. LEILA AMMAR, « Formes urbaines et architecturales du Maghreb aux XIX e et XXe siècles », centre de publications universitaires, Manouba, Tunisie.

20. LENA SANDERS, 1992, « système des villes et synergétique », Ed Economica, Paris.

21. MICHEL BASSAND et al. , 2001, « vivre et créer l'espace public », presse polytechniques et universitaires romandes, Lausanne.

22. Ministère de la guerre, « Tableau de la situation des établissements français dans l'Algérie: 1850-1852 », imprimerie impériale, Paris.

23. NASSIMA DRISS, 2001, « la ville mouvementée espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger », L'Harmattan, Paris.

24. «Petit Larousse illustré 1999», 1998, Larousse/ Bordas, Paris.

25. PIERRE MERLIN et FRONÇOISE CHOAY, 1988 « Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement », presses universitaires de France, Paris.

26. ROBERT ATTAL, 2009, « Constantine, ombre du passé », L'Harmattan, Paris.

27. YVES GILBERT, 2009, « Espace public et sociologie d'intervention », Presses universitaires de Perpignan.

### Thèses et mémoires:

1. BAKIRI RYM, « impact de l'intervention coloniale sur la vieille ville de Constantine cas des maisons hybrides », mémoire de magister, département d'architecture et d'urbanisme, faculté des sciences de la terre, université Mentouri, Constantine, 2011.

2. BALTI SAMUEL, « la territorialisation des musiques amplifiées à Toulouse lecture renouvelée des dynamiques urbaines », thèse de doctorat en géographie et aménagement, université de Toulouse 2 le Mirail, Toulouse, 2012.

3. BENIDIR FATIHA, « urbanisme et planification urbaine .cas de Constantine », thèse de doctorat en urbanisme, département d'architecture et d'urbanisme, faculté des sciences de la terre, université Mentouri, Constantine, 2007.

4. BERNARD PAGAND, « la médina de Constantine », thèse de doctorat en géographie, aménagement, option monde arabe, département de géographie, université de Poitiers, 1988.

5. BOUDJEMAA AICHOR, « le problème de l'embouteillage du trafic urbain et son impact sur la ville de Constantine, thèse de doctorat en

urbanisme, faculté des sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire, université Mentouri, Constantine, 2008.

6. DECHAICHA ASSOULE, « L'étalement urbain et les contraintes physiques et naturelles Cas d'étude : La ville de Bou Saada », mémoire de magistère en architecture, option Etablissements humains dans les milieux arides et semi-arides, Faculté des Sciences et de la technologie, département d'architecture, université de Mohamed KHIDER, Biskra.

7. FLORENT LE NECHET, « Approche multiscalaire des liens entre mobilité quotidienne, morphologique et soutenabilité des métropoles européennes. Cas de Paris et de la région Rhin Ruhr », thèse de doctorat en aménagement de l'espace urbanisme, école doctorale ville transports et territoires, université Paris Est, 2012.

8. GUEDOUDJ WIDED, « Étude analytique des espaces publics urbains en Algérie (Cas des places et placettes de la ville de Batna) », mémoire de magister en architecture, Option : Les établissements humains dans les régions arides et semi-arides, Faculté des Sciences et de la technologie, Département d'architecture, université Mohamed Khider ,Biskra, 2013.

9. KADRI TOUFIK, « Maîtrise de la croissance urbaine pour quel devenir ? - Cas de Constantine », mémoire de magister en urbanisme, option faits urbains et dynamique des villes, université Mentouri, Constantine.

10. KHENOUCHA TAIEB, « L'espace public, entre vocation publique et sensibilité de l'espace (cas de Constantine) », thèse de doctorat en urbanisme, département d'architecture et d'urbanisme, faculté des sciences de la terre, de la géographie et de l'aménagement du territoire, université Mentouri, Constantine.

11. MALO GOHIER, « Comment identifier les centralités urbaines et quelles relations entretiennent-elles entre elles? », mémoire de master en génie urbain, université -est marne-la-vallée, Paris, 2009.

12. MAZOUZ TOUFIK, « La réalité urbaine a OUM EL BOUAGHI entre un centre-ville ancien délaissé et des centralités nouvelles monofonctionnelles et stériles », mémoire de magister, option gestion des villes e DD, Institut de la gestion et des techniques urbaines, université LAARBI BEN MHIDI, OUM EL BOUAGHI, 2007.

13. MELANIE MACARIO, « L'aménagement des centres-villes : la mobilité, vecteur et acteur de la centralité urbaine », thèse de doctorat en droit public, école doctorale de sciences juridiques et politiques, université PAUL CEZANNE Aix Marseille III, Marseille, 2012.

14. SAFRI SAÏD, « renouvellement urbain d'un centre ancien en déclin : cas du centre-ville de Jijel », mémoire de magister en urbanisme, option ville et projet urbain, département d'architecture et d'urbanisme, université Mentouri, Constantine, 2008.

15. SAMUEL BELLEIL, « Le polycentrisme comme réponse aux enjeux de la ville contemporaine ? Le cas de l'agglomération du Pays de Montbéliard », mémoire de master en sciences du territoire, spécialité urbanisme projet urbain, Université Pierre Mendès, France, 2013.

16. VERONIQUE STEIN, « La reconquête du centre-ville : du patrimoine à l'espace public », thèse de doctorat en géographie, faculté des sciences économiques et sociales, l'université de Genève, 2003.

17. YOSHIHARA AKIKO, « Qu'est ce qu'une place réussie? », master en urbanisme et territoires, mention urbanisme, institut d'urbanisme, université de paris XII Val de Marne, paris, 2008.

18. ZAHIA DRIS, « La redéfinition des espaces d'articulation dans les villes duales : l'espace de la Brèche à Constantine », mémoire de magister, option urbanisme, institut d'architecture et d'urbanisme, université Mentouri, Constantine, 2002.

#### Publications - articles – communications:

1. AGUILERA ANNE et al. , « Paris sera toujours paris réflexions sur la centralité dans la métropole francilienne »,48<sup>ème</sup> colloque ARSDF, juillet 2011.

2. AGUILERA ANNE et al. , « Paris sera toujours paris réflexions sur la centralité dans la métropole francilienne »,48<sup>ème</sup> colloque ARSDF, juillet 2011.

3. AMAR MEZGHICHE, « Le Casino municipal de Constantine, qui s'en souvient ? », article tiré du Journal El Acil du 20.03.2010.

4. Article tiré d'Annales de Géographie, t. 27, n°148-149, 1918.

5. Article tiré de Revue de Paris, volume 19, tome cinquante deuxième, Paris, 1838.

6. Article tiré de Miroir de Constantine, du 15 au 29 Février, Constantine.

7. BENHASSINE TOUAM et B. LABII, « les squares de Constantine; image(s) et pratique », Sciences & Technologie D, N°29, Juin 2009.

8. DUPONT VERONIQUE et DUREAU FRANÇOISE, « Rôle des mobilités circulaires dans les dynamiques urbaines. Illustrations à partir de l'Équateur et de l'Inde ». In: Tiers-Monde. 1994, tome 35 n°140.

9. Extrait de la problématique du séminaire de prospective territoriale, «Comment construire de nouvelles centralités pour l'ouest de la Bretagne?», 2010, Ecole Supérieure de Commerce de Brest.

10. GASCHET FREDERIC et LACOUR CLAUDE, « Métropolisation, centre et centralité », Revue d'Économie Régionale & Urbaine, 2002/1 février.

11. GUERNI HASSINA, « Aire métropolitaine : approche dynamique de l'organisation spatiale (cas de Constantine) », "Penser la ville – approches comparatives, Khenchela, 2008.

12. HERVÉ LE BRAS, « Malthus ou Boserup: validité et continuité historique des modèles démo-économiques », Math. & Sci. hum. / Mathematics and Social Sciences, 41<sup>e</sup> année, n° 164, 2003.

13. JEAN LUIS RALLU, « les interactions entre croissance démographique et urbanisation », croissance démographique et urbanisation politique du peuplement et aménagement du territoire, séminaire international AIDELF, numéro 5, Rabat, 1990.

14. JEROME MONNET, « Dimensions symbolique de la centralité », cahier de géographie du Québec, vol 44, n° 123, décembre 2000.

15. LISE BOURDEAU-LEPAGE et al. , « A la recherche de la centralité perdue », la Revue d'Economie Régionale et Urbaine (RERU), Première version août 2007.

16. PIERRE DESROCHERS, « Edge cities: la nouvelle frontière », le Québec libre, n°16, juillet 1998, Montréal.

17. PIERRE SIGNOLES, « La centralité des médinas maghrébines : quel enjeu pour les politiques d'aménagement urbain ? », INSANIYAT - N° 13 [Janvier-Avril 2001].

18. Politiques urbaines, terres agricoles et marché foncier : quel avenir pour l'agriculture périurbaine à Constantine (Algérie) ? Cah Agric, vol. 22, n° 6, novembre-décembre 2013.

19. SAMIA KITOUS, « processus de production des espaces centraux à partir d'un cas : TIZI OUZOU », Inssaniat, n° 14-15, 2001.

20. SIMON VALKE, « approche des espaces urbains », mots, ENS, n° 72 : les langages du politique, juillet 2003.

21. TOMAS LE JEANNIC, « ville et périurbanisation le zonage en aires urbaines » 5<sup>ème</sup> colloque national de démographie : démographie et aménagement du territoire, mai 1996, Bordeaux.

22. V. DUPONT et C. Z. CUILMOTO, « Mobilités spatiales et urbanisation Théories, pratiques et représentations », Cah. Sci. Hum. , n°29 , 2/31 /1993.

23. YVES CHALAS, « la mobilité, vecteur de transformation sociale et citoyenne la mobilité : une nouvelle donne », colloque : Dessins de ville, destins de ville, 4/11/2010, Bouches-du-Rhône.

24. ZEHIOUA HECHAM, « Réaménagement de la place la Brèche de Constantine: espace de centralité, espace de suture : un choix entre le passé et le futur, Conférence Internationale sur la Médina, Tlemcen, 13 et 14 mai 2008.

#### Etudes:

1. ANTOINE DE COVILLE, « la centralité urbaine au Luxembourg : analyse et perspectives », rapport de l'observatoire du développement spatial, unité de recherche GEODE, CEPS/ INSTEAD, 2012.

2. ASSISES NATIONALES DE L'URBANISME, « glossaire de l'urbanisme », direction de l'urbanisme, direction générale de l'urbanisme et de l'architecture, ministère de l'habitat et de l'urbanisme, Algérie.

3. ELVIRA PETRONCE, « centres historique et systèmes territoriaux : quelques exemples », System of conservation, département de planification et des sciences du territoire, université de Federico ii, Naples.

4. MICHEL MICHEAU et al. « Amiens : Gare et quartier de gare Quels référents spatiaux ? », étude au Cycle Supérieur d'Aménagement et d'Urbanisme de Sciences Po Paris.

5. Projet de modernisation de la métropole constantinoise (P.M.M.C).

6. ROBERT LAUGIER, « L'étalement urbain en France synthèse documentaire », Synthèse élaborée à l'initiative du Centre de Ressources Documentaires Aménagement, Logement et Nature, février 2012.

#### Sites Internet:

1. [www.linternaute.com](http://www.linternaute.com)
2. [www.hypergeo.eu](http://www.hypergeo.eu)
3. [www.cybergeogeo.revues.org](http://www.cybergeogeo.revues.org)
4. [www.uir-memoire.blogs.usj.edu.lb](http://www.uir-memoire.blogs.usj.edu.lb)
5. [www.lyon.cci.fr](http://www.lyon.cci.fr)
6. [www.espaces-publics-places.fr](http://www.espaces-publics-places.fr)
7. [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr)
8. [www.arturbain.fr](http://www.arturbain.fr)
9. [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)
10. [www.citeres.univ-tours.fr](http://www.citeres.univ-tours.fr)
11. [www.hal-auf.archives-ouvertes.fr](http://www.hal-auf.archives-ouvertes.fr)
12. [www.millenaire3.com](http://www.millenaire3.com)
13. [www.leg.u-bourgogne.fr](http://www.leg.u-bourgogne.fr)
14. [www.eso-gregum.univ-lemans.fr](http://www.eso-gregum.univ-lemans.fr)
15. [www.constantine-hier-aujourd'hui.fr](http://www.constantine-hier-aujourd'hui.fr)

16. [www.encyclopedieberbere.revues.org](http://www.encyclopedieberbere.revues.org)

17. [www.umc.edu.dz](http://www.umc.edu.dz)

18. [www.theatredeconstantine.dz](http://www.theatredeconstantine.dz)

19. [www.engival.fr](http://www.engival.fr)

20. [www.pro-urb.over-blog.fr](http://www.pro-urb.over-blog.fr)

Liste des tableaux:

Numéro	Titre	Page
01	L'évolution démographique à Constantine (1982-2008)	55
02	Évolution de la population et des surfaces urbanisées de la ville de Constantine	70
03	Evolution de la population du grand Constantine de 1977 à 2008	73
04	Capacité des stations de bus du centre ville en matière de nombre de bus par station	76
05	Capacité des stations de Taxis du centre ville en matière de surface occupée par station	77
06	Récapitulatif des caractéristiques des places de la Brèche	124
07	Récapitulatif des caractéristiques des voies de la Brèche	136
08	Récapitulatif des caractéristiques des édifices de la Brèche	150
09	Récapitulatif des configurations du paysage urbain de la Brèche	161
10	Diagnostic du contexte urbain	170
11	Diagnostic du contexte historique	171
12	Diagnostic de la composition urbaine	172
13	Diagnostic des fonctions, usages et appropriation	173
14	Diagnostic de la perception de l'espace	174

### Liste des encadrés:

N°	Titre de l'encadré	Page
01	Le centre-ville selon la théorie des lieux centraux de W. Christaller	06
02	la centralité selon la théorie des lieux centraux de W. Christaller	11
03	Plan de l'agora au Vème siècle av. J.-C	18
04	Plan du forum romain	19
05	Schéma Général des Vecteurs Urbains, Corollaires de l'Image Urbaine Charre A. (1983)	25
06	L'étalement urbain de la ville du « Caire »	31
07	Les principales formes de mobilité affectant la dynamique d'une ville	40
08	Le Caire : le centre ancien et les nouveaux Pôles urbains	42
09	Formes de polycentralités: morphologique et relationnelle	44
10	la production de nouvelles centralités cause des dynamiques urbaines	48
11	Nord-est algérien, situation géographique de la ville de Constantine	54
12	L'évolution démographique à Constantine pendant l'ère coloniale	56
13	Vue prise de la porte Djebia montre l'installation des familles algériennes dans des constructions précaires	57
14	L'évolution démographique à Constantine de 1966 à 2008	58
15	Croquis de Constantine à l'époque ottomane	60
16	Plan de Constantine en 1838 : premières implantations militaires	62
17	Plan de Constantine en 1918	65
18	Evolution de l'urbanisation de Constantine a partir de 1837 - 1962	66
19	Processus d'évolution de la ville de Constantine	68
20	Évolution de la population et des surfaces urbanisées de la ville de Constantine	69
21	La répartition de la superficie du grand Constantine	71
22	La répartition spatiale du grand Constantine	72
23	Evolution de la population du grand Constantine de 1977 à 2008	73
24	Pourcentage de la mobilité du centre ville de Constantine	75
25	la situation de la Brèche entre la vieille ville et Coudiat Aty	80

26	Délimitation de l'aire d'étude	81
27	La Brèche provoquée dans le mur d'enceinte lors de la prise de Constantine en 1837	83
28	Le site de la Brèche : un isthme	84
29	l'antique Cirta, porte principale par la Brèche	85
30	Les portes de la médina en 1837	86
31	Les travaux d'arasement du « Coudiat Aty »	87
32	l'installation de « Beni Ramassis » au Sud-est de la brèche	88
33	La Brèche en 1856, en premier plan la halle aux grains	89
34	L'allée des squares en 1900, le magasin à orge au fond	89
35	Illustration du théâtre lors de son ouverture le 6-10-1883	90
36	L'emplacement du marché aux légumes par rapport au théâtre	91
37	L'ancien marcher de Charbon situant au Sud-ouest des remparts (l'emplacement de l'actuelle esplanade)	92
38	Les travaux de constructions du crédit foncier du coté nord et de la poste au sud du théâtre	93
39	Les deux emplacements du kiosque à musique	94
40	Le coq symbole de France en plein cœur de la place de la brèche	95
41	La surélévation triangulaire de la chaussée	96
42	L'immeuble du garage Citroën	97
43	L'immeuble du Casino	98
44	La Brèche en octobre 1937, cérémonie de commémoration du centenaire de la prise de Constantine	99
45	L'escalier qui avait relié le boulevard Joly de Bresillon au jardin aménagé en contrebas	100
46	la suppression de l'avancée de l'esplanade et la libération de l'avenue « Pierre LIAGRE ».	101
47	L'espace de la Brèche le 05/07/1962	102
48	La Brèche vers les années 1970	103
49	Les bouches d'accès du souterrain de la brèche	105
50	La Brèche vers les années 1990	106

51	La stèle du moudjahid passant le flambeau à un jeune militaire	107
52	la Brèche comme était prévue : station du tramway	108
53	Les étapes des travaux de construction des deux hôtels	110
54	L'état actuel de l'espace de la Brèche	111
55	les travaux projetés à l'espace de la Brèche	112
56	Les éléments structurants de la brèche	118
57	La composition urbaine de la Brèche	119
58	La place du 1 <sup>er</sup> novembre	120
59	L'esplanade de la Brèche	121
60	La place derrière l'hôtel des postes	121
61	Le square Bachir Benaceur	122
62	La place Ahmed Bey	123
63	La place des martyrs	123
64	Les voies de la Brèche	125
65	Le Boulevard Zighoud Yousef	126
66	La rue Meriem Bouatoura	126
67	La rue Didouche Mourad	127
68	La rue Larbi Ben Mhidi	127
69	La rue des frères Achène	128
70	La rue Hanoun Rachid	128
71	La rue Bounab Ali	129
72	L'avenue Chitour Omar	129
73	L'avenue Zaabane	130
74	L'avenue Rahmani Achour	130
75	L'avenue Aoutai Mostefa	131
76	La rue Abbane Ramdane	131
77	L'avenue Ben Boulaid	132
78	La rue Boudjriou	133
79	La rue Kitouni	133
80	La rue du 20 Aout 1955	134
81	La rue vers les hôtels	134

82	La rue derrière le palais de justice	135
83	La rue maitre Ait- Achène	135
84	Le traitement de la façade du théâtre	137
85	Eléments décoratifs et ornementation de la façade du théâtre	138
86	Le traitement de la façade de la BNA	138
87	Le traitement de la façade de l'hôtel des postes	139
88	Le traitement de la façade du palais de justice	140
89	Le traitement de la façade de la banque d'Algérie	142
90	Le traitement de la façade de l'hôtel Cirta	143
91	Le traitement de la façade de la maison de l'agriculture	144
92	Le traitement de la façade du complexe culturel	145
93	Le traitement de la façade de l'université populaire	146
94	Le traitement de la façade de la maison de l'ouvrier	147
95	Le traitement de la façade des deux nouveaux hôtels	148
96	schéma du parcours effectué	153
97	Les secteurs de l'espace de la Brèche	154
98	Les limites de l'espace de la Brèche	155
99	Les nœuds de l'espace de la Brèche	156
100	Les édifices repères du paysage de la brèche	157
101	Les séquences visuelles	158
102	Séquence « n°01 »	159
103	Séquence « n°02 »	159
104	Séquence « n°03 »	160
105	Séquence « n°04 »	160
106	Séquence « n°05 »	161
107	La distribution spatiale des fonctions	162
108	La fonction commerciale au sein de la Brèche	164
109	Les Célébrations culturelles au sein de la Brèche	165
110	La répartition des personnes en mouvement et à l'arrêt sur l'espace de la Brèche	167

## Annexe n°01 : Les séquences visuelles.

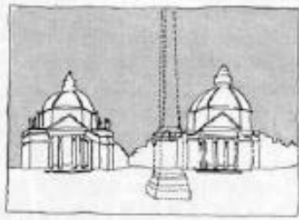
Définition d'une séquence : Plusieurs plans enchainés et portant sur les mêmes éléments du paysage urbain, constituent une séquence. Pour changer de séquence, une rupture est nécessaire, liée à un changement des éléments perçus ou de la façon de les percevoir (profondeur de la vision, direction du regard, etc.). Inspirée du cinéma, la séquence visuelle correspondrait alors au plan séquence de l'action filmique. Pour construire une séquence à partir de plusieurs plans, on peut :

- Regrouper une suite de plans liés au même objet : les repères et les monuments jouent alors un rôle primordiale et la séquence se définit à partir d'eux (séquence d'approche, séquence d'accès). Il en est de même s'ils sont éloignés.
- Regrouper les plans en fonction de leur parenté dans les caractéristiques de composition visuelle et introduire des coupures au moment où l'on passe d'une famille de plan à une autre. La présence d'indices ou d'un repère mineur favorise parfois la détermination de la coupure.

L'analyse séquentielle permet d'étudier les modifications du champ visuel d'un parcours, dans chaque parcours on peut distinguer plusieurs séquences, dont chacune constituée par une succession de plans.

Chaque plan permet d'exprimer une configuration particulière pour le paysage urbain perçu : symétrie/dissymétrie, ouverture/fermeture du champ visuel, concavité/convexité des formes dominantes, etc. Ces définitions générales peuvent se combiner avec d'autres facteurs constitutifs du plan, tels que les parois latérales et le rôle du parcours dans l'acheminement vers le point de fuite, comme résumé dans le tableau suivant.

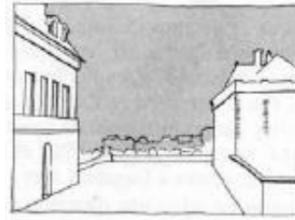
Définition générale	Définition des parois latérales	Rôle dans l'acheminement vers le point de fuite et au-delà
- symétrie/dissymétrie - bornage latéral/ bornage axial - ouverture/fermeture - concavité/ convexité	- découpage vertical/horizontal - écran profil - relation entre les deux faces - déférence/indifférence /compétition	- rétrécissement - déflexion ou renvoi



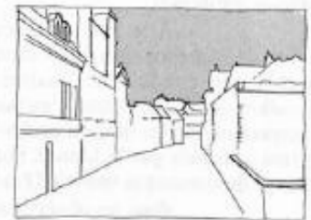
1a symétrie



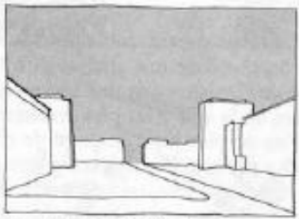
1b dissymétrie



3a ouverture



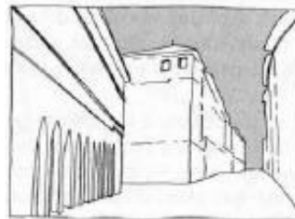
3b fermeture



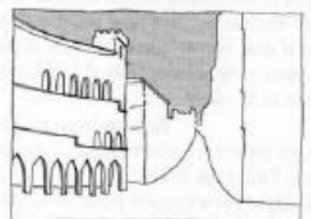
2a bornage latéral



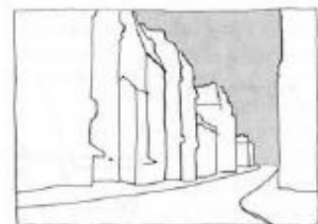
2b bornage axial



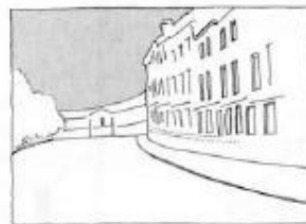
4a convexité



4b concavité



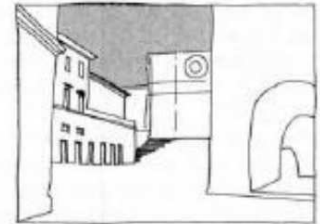
5a profil



5b inflexion



7a étranglement



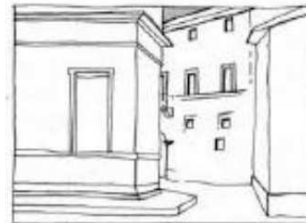
7b coulisses



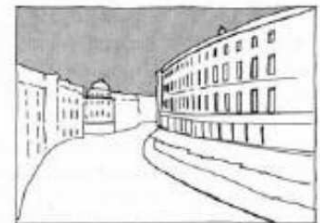
6a déférence



6b compétition



8a déflexion



8b renvoi

### Configurations possibles du paysage urbain

Sources :

- PHILLIPE PENARAI et al. « Analyse urbaine », collection eupalinos, éditions parenthèse, p33.
- [www.espaces-publics-places.fr](http://www.espaces-publics-places.fr)

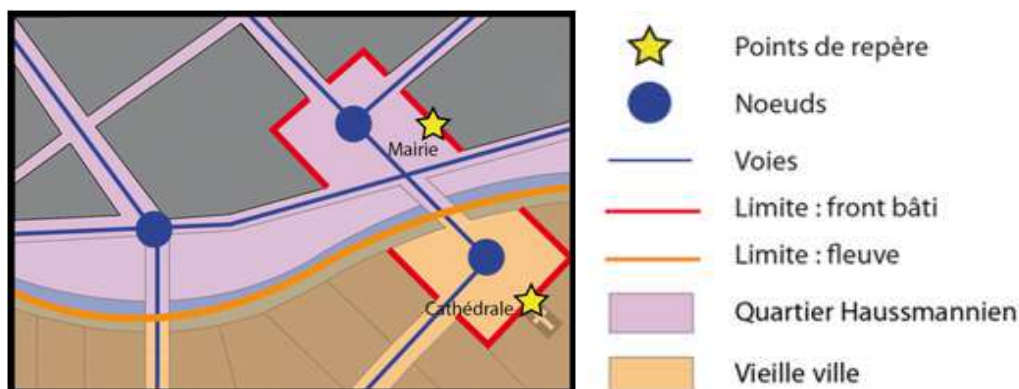
## Annexe n°02 : Les éléments du paysage urbain.

Dans son ouvrage « l'image de la cité », Kevin Lynch a identifié les éléments marquants du paysage urbain comme suit :

- ✓ *Les voies sont les chenaux le long desquels l'observateur se déplace habituellement, occasionnellement, ou potentiellement. Ce peut être des rues, des allées piétonnières, des voies de métropolitain, des canaux, ou des voies de chemin de fer. Elles se structurent en réseaux et couvrent l'ensemble de l'espace urbain. C'est en premier lieu en parcourant le réseau viaire que les individus perçoivent le paysage urbain.*
- ✓ *Les limites sont les éléments linéaires que l'observateur n'emploie pas ou ne considère pas comme des voies. Ce sont les frontières entre deux phases: rivages, tranchées de voies ferrées, limites d'extension, murs. Elles servent de références latérales plutôt que d'axes de coordonnées. De telles limites peuvent être des barrières, plus ou moins franchissables, qui isolent une région de l'autre; ou bien elles peuvent être des coutures, lignes le long desquelles deux régions se relient et se joignent l'une à l'autre.*
- ✓ *Les quartiers sont des parties de la ville, d'une taille assez grande, qu'on se représente comme un espace à deux dimensions, où un observateur peut pénétrer par la pensée, et qui se reconnaissent parce qu'elles ont un caractère général qui permet de les identifier.*
- ✓ *Les nœuds sont des points, les lieux stratégiques d'une ville, pénétrables par un observateur, et points focaux intenses vers et à partir desquels il voyage. Cela peut être essentiellement des points de jonction, endroits où on change de système de transport, croisements ou points de convergence de voies, lieux de passage d'une structure à une autre. [...] Certains nœuds de concentration sont le foyer et le résumé d'un quartier, sur lequel rayonne leur influence, et où ils se dressent comme un symbole: on peut les appeler centres.*

✓ Les points de repère sont un autre type de référence ponctuelle, mais dans ce cas l'observateur n'y pénétrant pas, ils sont externes. Ce sont habituellement des objets physiques définis assez simplement : immeuble, enseigne, boutique ou montagne. [...] Certains points de repère sont des objets éloignés, dont la nature est d'être vus sous de nombreux angles et à des distances variées, dépassant les sommets des éléments plus petits, et servant de points de référence radiale. [...] D'autres points de repère ont surtout une utilité locale, quand on ne peut les voir que d'un nombre limité d'endroits, ou sous certains angles. Ce sont les signaux innombrables, vitrines de boutiques, arbres, poignées de portes, ou autres détails du paysage urbain.

Types	Fonctions	Usage	Exemples
Voie	Réseau pour se déplacer	Naviguer	Rue
Limite	Indication de limite de quartier	Structurer	Barrière, rivière
Quartier	Point de référence		Voisinage
Point de repère	Point de référence dans lequel on ne peut entrer	Structurer	Statue
Nœud	Point de communication	Naviguer	Intersection de rues



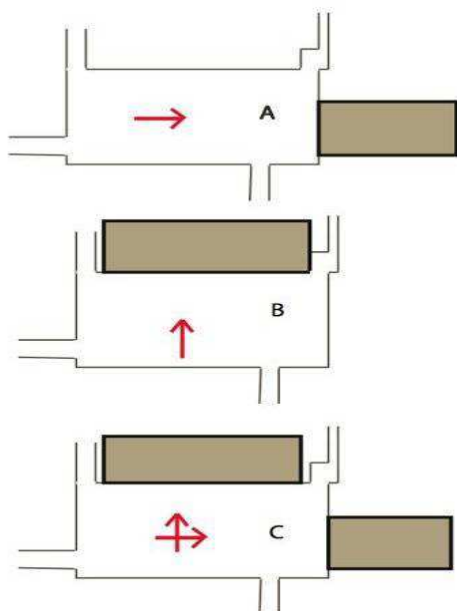
### Les cinq éléments de la forme urbaine perçue selon K. Lynch

Sources :

- FRANCIS DUCHARME, « Kevin Lynch, 1999, L'image de la Cité, trad. par Marie-Françoise Vénard et Jean-Louis Vénard de The Image of the City (1960), Paris, Dunod, 221 p », < latraversee.uqam.ca >.
- [www.espaces-publics-places.fr](http://www.espaces-publics-places.fr)

## Annexe n°03 : Les places publiques

- ✓ L'orientation de la place : Selon C. Sitte, la place s'organise traditionnellement autour d'un édifice principal à haute valeur symbolique qui lui donne une orientation, c'est-à-dire une direction privilégiée d'observation.



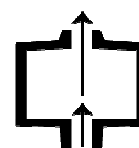
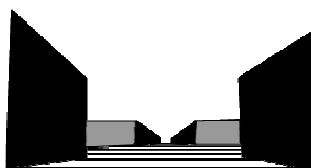
A. Place en largeur : l'édifice principal de la place occupe le côté le plus long, de ce fait, il donne une orientation en largeur de la place.

B. Place en longueur : l'édifice emblématique de la place occupe le côté le plus court.

C. Place à la fois en longueur et en largeur : deux édifices importants orientent chacun la place selon leur disposition.

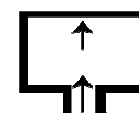
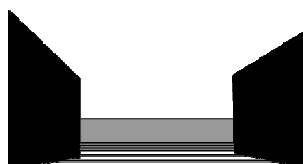
- ✓ La perception visuelle de la place :

- L'arrivée sur un axe traversant la place : la séquence visuelle continuera à être dominée par l'axe et la place ne constituera qu'un élargissement temporaire du champ de vision



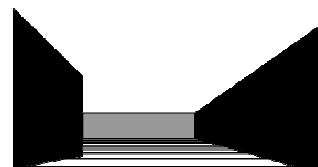
L'arrivée sur un axe qui traverse

-L'arrivée frontale sur une paroi met en valeur l'architecture qui ferme l'axe perspectif.



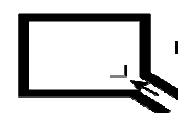
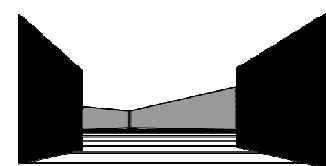
L'arrivée frontale sur une paroi

-L'arrivée latérale constitue une invitation à la découverte de la place.



L'arrivée latérale

-L'arrivée de biais fait de la place le nouvel élément dominant de la séquence visuelle.



L'arrivée de biais

Source :

→ [www.espaces-publics-places.fr](http://www.espaces-publics-places.fr)

## Annexe n°04 : La voirie

Les formes de hiérarchisation des voies en milieu urbain sont complexes, elles peuvent être :

- ✓ Fonctionnelle selon le type de liaison, par exemple: voies primaire (structurante), secondaire (distribution), tertiaire (desserte) ;
- ✓ Par typologie selon l'emprise de la voie dans une logique de développement urbain (voies rapides urbaines, boulevards, avenues, rues...) ;
- ✓ Par typologie de voie selon la nature du bâti riverain (en retrait, en alignement, hauteur, ...) ;
- ✓ Par typologie selon les pratiques sociales (vie locale, lieux emblématiques...) ;
- ✓ Par une analyse multicritères intégrant les multiples usages et besoins de l'espace public.

Selon Panerai et Mangin dans leurs ouvrage « le temps de la ville, l'économie raisonnée des tracés urbains » la voie peut être :

→ Rue ordinaire de 8m de large dont 3/5 de l'emprise à la chaussée et 2/5 aux trottoirs (généralement égaux). Elle sert à la desserte locale.

→ Rue principale de 15 à 16 m, destinée à accueillir des commerces, avec une chaussée de 7 à 8 m et des stationnements latéraux et des trottoirs réduits de 2m. Elle dépasse le simple rôle de desserte, elle assure la relation entre les quartiers.

→ Boulevard et avenue : avec une largeur qui ne peut être moins de 24m, le boulevard contient deux ou plusieurs files de circulation plus des stationnements latéraux dans chaque coté.

Sources :

→ CRETU, « Sécurité et hiérarchie des voies urbaines », fiche n° 11, décembre 2008.

→ ZAHIA DRIS, op cit.

## Annexe n°05 : Les styles architecturaux

### ✓ Style néo-classique

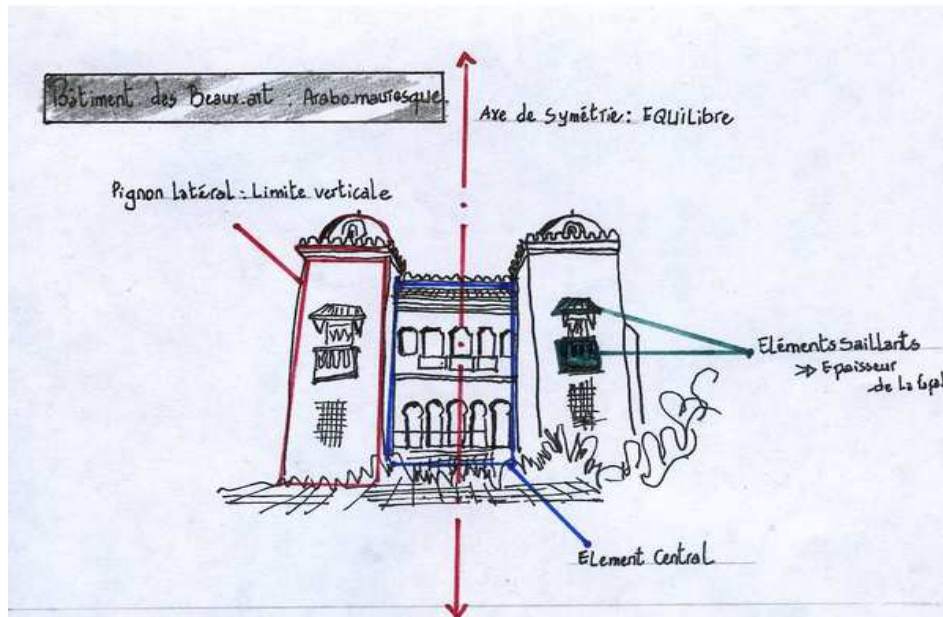
Le style néoclassique est un courant architectural mû par un idéal d'ordre et de symétrie, caractérisé par des élévations enduites et blanches, uniformisant l'image de la ville. Le style connaît une grande longévité, évoluant dans ses proportions et son ornementation au cours du temps. L'architecture néo-classique utilise les éléments gréco-romains (colonnes, fronton, proportions harmonieuses, portique) et se met au service du politique.



### ✓ Style néo-mauresque : (appelé aussi style JONNART)

C'est un mouvement stylistique aux tendances orientales, alliant l'architecture mauresque au style classique européen qui se voulait une tentative de récupération et de réinterprétation des valeurs du patrimoine architectural urbain traditionnel dans les constructions modernes, une forte volonté d'arabisation du cadre bâti, une sorte de réconciliation orient-occident, avançant une nouvelle identité politique et culturelle dans le but d'apprivoiser les autochtones

«indigènes». L'avènement du "style JONNART" en Algérie va marquer l'abandon progressif de l'architecture néoclassique au profit de tendances orientalistes.



#### ✓ Styles art déco :

Un mouvement de réaction contre l'Art nouveau, il exprime le rejet de ses formes qui sont asymétriques, polychromes, pittoresques et consiste en un retour à la rigueur classique : symétrie, ordres classiques, pierre de taille (sans aucun effet pittoresque).

Le style art-déco se définit par quelques principes simples :

les volumes sont parallélépipédiques, aux angles vifs, ou arrondis, ou à pans coupés, la simplification des formes géométrique, la blancheur des façades, les ouvertures sont en hauteur, les façades sont rythmées par des bow-windows et des balcons, l'usage du béton en recouvrement offre une surface plus lisse et nue que la brique, le cercle et l'octogone sont également appréciés, et enfin les corniches et linteaux de fenêtre sont couverts de hauts reliefs géométriques.

Sources:

- [fr.wikipedia.org](http://fr.wikipedia.org)
- [www.irismonument.be](http://www.irismonument.be)
- BOULBENE INES FERIEL, « LE STYLE NEO-MAURESQUE EN ALGERIE FONDAMENT-PORTEE-RECEPTION », université Mentouri, Constantine, 2012.
- BENSID MESSAOUD, « Identification du patrimoine bâti à travers les détails architectonique: le cas du style néo mauresque à Constantine », université Mentouri, Constantine.
- [architecture30paris.blogspot.com](http://architecture30paris.blogspot.com)

## TABLE DES MATIERES:

Introduction.....	I
• Problématique .....	III
• Hypothèse .....	V
• Méthodologie d'approche .....	VI
• Structure de la recherche .....	XII

### LA PREMIERE PARTIE : APPPROCHE THEORIQUE

Introduction .....	01
--------------------	----

#### Chapitre 01: La place publique un centre et une centralité

Introduction .....	02
1. Centre et centralité deux concepts distincts. ....	03
1.1. Définition du Centre .....	03
1.2. Classification des centres .....	07
1.2.1. Selon la fonction .....	07
1.2.2. Selon la proximité et l'importance .....	09
1.3. Définition de la Centralité .....	10
1.4. Aspects de la centralité .....	12
1.4.1. Aspect fonctionnel .....	12
1.4.2. Aspect morphologique .....	13
1.4.3. Aspect sentimental .....	13
1.4.4. Aspect symbolique .....	13
1.5. Dimensions de la centralité .....	14
1.5.1. La centralité politique .....	14
1.5.2. La centralité économique .....	14
1.5.3. La centralité sociale .....	15
2. La Places publique et la centralité .....	15
2.1. Qu'est ce qu'une place publique? .....	15
2.2. La centralité des places publiques dans l'histoire .....	17

2.2.1. L'agora grecque .....	17
2.2.2. Le forum romain .....	18
2.2.3. La place de la ville arabe (islamique) .....	19
2.2.4. La place du moyen âge .....	20
2.2.5. La place de la renaissance .....	20
2.2.6. La place à l'âge de la révolution industrielle.....	21
2.2.7. La place à l'époque moderne .....	21
2.3. L'analyse urbaine des places publiques centrales .....	22
Conclusion .....	25
<b><u>Chapitre 02: Comment produire les centralités et les dynamiques urbaines</u></b>	
Introduction .....	27
1. Le processus de production de nouvelles centralités .....	28
1.1. Les facteurs expliquant la production des centralités .....	28
1.1.1. L'étalement urbain .....	28
1.1.2. L'accessibilité .....	31
1.2. L'intégration urbaine élément indispensable à la centralité.....	34
2. Les dynamiques urbaines et la production de nouvelles centralités	35
2.1. Définition des dynamiques urbaines .....	35
2.2. Les principaux fondements des dynamiques urbaines .....	37
2.2.1. L'évolution démographique .....	37
2.2.2. Les mutations fonctionnelles .....	39
2.2.3. La mobilité urbaine.....	39
2.3. De la ville centrée à la ville émergente: le polycentrisme ...	41
2.3.1. Définition de la polycentralité .....	41
2.3.2. Le contenu des nouvelles centralités .....	45
2.3.3. Dépendances et complémentarités des lieux de centralité...	47
Conclusion .....	49

Conclusion de la partie .....	50
-------------------------------	----

## LA DEUXIEME PARTIE : LE CONTEXTE URBAIN GENERAL DE L'ESPACE DE LA BRECHE.

Introduction .....	51
--------------------	----

### Chapitre 3 : Présentation du contexte urbain de la ville de Constantine

Introduction .....	52
--------------------	----

1. Données générales sur la ville de Constantine .....	53
--	----

2. Etude diachronique de la croissance urbaine .....	58
--	----

3. L'expansion urbaine conséquence de l'accroissement démographique..	69
---	----

4. Le centre ville de Constantine .....	74
---	----

Conclusion .....	78
------------------	----

### Chapitre 4 : Contexte urbain et historique de l'espace de La Brèche

Introduction .....	79
--------------------	----

1. Présentation de l'aire d'étude .....	80
---	----

1.1. Situation .....	80
----------------------	----

1.2. Délimitation de l'aire d'étude .....	81
---	----

1.3. Dénomination de l'espace .....	82
-------------------------------------	----

1.4. Le site de la Brèche .....	83
---------------------------------	----

2. L'évolution historique de l'espace.....	85
--	----

2.1. Avant 1837: La Brèche espace des portes dans les remparts ....	85
---	----

2.2. Période 1837-1950: Pole de croissance de la ville coloniale .....	87
--	----

2.3. Période après 1962: Centre du centre ville .....	101
---	-----

Conclusion .....	113
------------------	-----

Conclusion de la partie .....	114
-------------------------------	-----

## LA TROISIEME PARTIE : LA PALACE DE LA BRECHE ENTRE CENTRALITE ET DYNAMIQUES URBAINES

Introduction .....	116
--------------------	-----

## Chapitre 5: Analyse urbaine et historique de l'espace de la brèche

Introduction .....	117
1. Eléments composants de La Brèche .....	118
2. Etude typologique des espaces publics.....	120
2.1. Les places .....	120
2.2. Les voies .....	124
2.3. Etude typologique des façades .....	137
Conclusion .....	151

## Chapitre 6: la Brèche entre centralité et dynamiques urbaines

Introduction .....	152
1. Le paysage urbain de l'espace de la brèche .....	153
1.1. Les éléments marquants du paysage de la brèche .....	153
1.2. Analyse séquentielle de la brèche .....	158
2. Aspect fonctionnel de la brèche .....	162
2.1. Les fonctions et usage de l'espace .....	162
2.2. La Brèche un centre concurrencé et complété par d'autres centres périphériques .....	168
3. Diagnostic et résultats .....	169
Conclusion .....	176
Conclusion de la partie .....	177
Conclusion générale .....	178

Bibliographie

Liste des tableaux

Liste des encadrés

Annexes

Résumés



## Résumé :

Le but de cette recherche est d'identifier le rôle de la centralité de l'espace dénommé « la Brèche » à Constantine dans sa dynamique urbaine.

A la recherche de ce rôle, l'étude se base sur l'hypothèse suivante : l'attachement sentimental des citoyens à l'espace de la Brèche, la concentration de symboles qu'il renferme et les valeurs dégagées par les édifices historiques sont des facteurs de dynamique de la centralité.

Pour vérifier cette hypothèse et comprendre le fonctionnement de l'espace de la Brèche, une analyse systémique de l'espace a été élaborée en mêlant plusieurs aspects, entre autre, l'aspect contextuel, historique, compositionnel, fonctionnel et perceptif.

L'évaluation du fonctionnement de la Brèche a montré que son occupation résulte d'un attachement à des valeurs symboliques de l'espace, favorisé par les avantages de sa composition urbaine et sa situation.

## Mots clés :

Centralité, dynamique urbaine, places publique, la Brèche.

## Abstract :

The present study aims at identifying the role of centrality of the space referred to as “La Breche” in its urban dynamics. We hypothesized that the factors of the centrality dynamics are as follows:

- The sentimental attachment of the citizens towards this space;
- The gathering of its symbols;
- And the values of the historical buildings.

In order to assess our hypothesis, we used the systematic approach with which we analyzed several aspects: the contextual, the historical, the compositional, the functional and the perceptive one.

The analysis of the findings showed that the main factor of the centrality's dynamics is the citizens' attachment to the symbolic value of this space, which is promoted by its urban composition and its location.

## Key words:

Centrality, urban dynamics, public space, la Breche.